







Universitas
BIBLIOTHECA
Cittaviensis

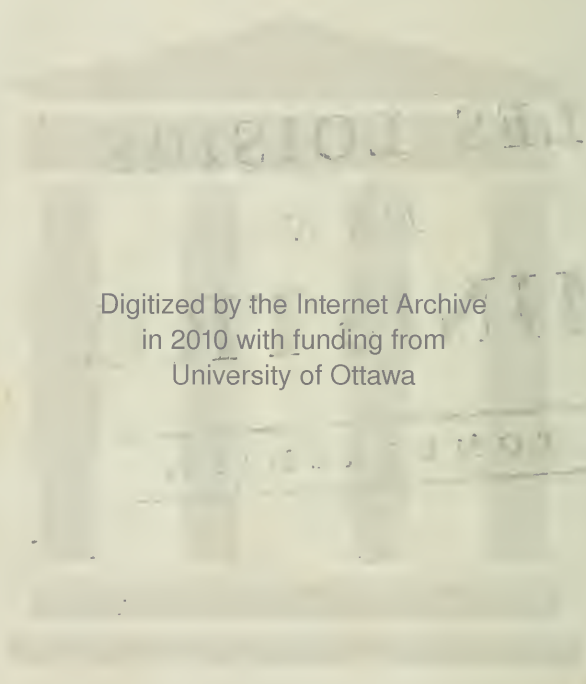


Coll. of 17.

to the power of (1/2)

LES LOISIRS
D'UN
MINISTRE.

TOME PREMIER.



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

marquis d'

LES LOISIRS

D'UN

MINISTRE,

OU

ESSAIS

DANS LE GOÛT DE CEUX

DE MONTAGNE,

COMPOSÉS en 1736.

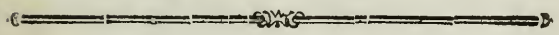
par Marc-Antoine Rameau de la Roche, marquis

TOME PREMIER.

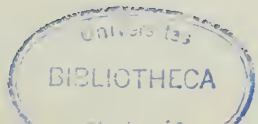


A LIEGE,

Chez C. PLOMTEUX, Imprimeur de
Messeigneurs les Etats.



M. DCC. LXXXVII.



LIBRARY
MINISTRE
DE L'EDUCATION
DE LA CULTURE
DE LA SCIENCE
DE LA COMMUNICATION
DE LA LANGUE FRANÇAISE
DE LA CULTURE
DE LA COMMUNICATION



PQ

1954

A6L67

1787

Call for

ESSAIS
DANS LE GOÛT DE CEUX
DE MONTAGNE,

COMPOSÉS en 1736.

PAR l'Auteur des *Considérations sur le
Gouvernement de France.*

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM.

M. DCC. LXXXV.

1845

Wm. W. Phelps

of the Church of Jesus Christ of Latter-day Saints

is hereby notified

that the same has been deposited

in the office of the

Copyright Office



Witness my hand and seal

this 11th day of

February 1845

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

CEUX qui ont lu les *Considérations sur le Gouvernement de la France*, par feu Monsieur le Marquis d'Argenson, sur-tout de la seconde édition, qui n'a paru que l'année 1784, mais qui n'ayant pas été vendue, est entre les mains d'un petit nombre de personnes, sont sûrement impatiens de connoître les autres Ouvrages de l'Auteur, qui sont restés en Manuscrits & sont conservés précieusement dans sa famille.

En attendant que l'on puisse imprimer les plus importans de ces Ouvrages, qui sont des développemens du grand système politique de l'Auteur, voici un morceau que Monsieur le Marquis d'Argenson regardoit comme de bien moindre conséquence. Il est composé de réflexions qu'il

vj A V E R T I S S E M E N T .

avoit faites avant d'entrer dans le Ministère , tantôt d'après ses lectures , tantôt d'après ses conversations avec les gens de son temps , dont la société lui étoit chere , & dont il croyoit que la fréquentation pouvoit lui être de quelque utilité. Ces pensées , conçues dans le silence du cabinet , sont mêlées de traits & d'anecdotes , dont la plupart paroîtront neuves , n'ayant point été (à ce que je crois) imprimées ailleurs. On y reconnoitra , sans doute , l'homme qui a vécu dans la bonne compagnie , & qui a été instruit de ce que tout le monde ne savoit pas. Il n'y a dans cet Ouvrage aucun fait qui ne vienne à l'appui d'une réflexion , & qui n'en soit la preuve & l'exemple. C'est ainsi que devroient être faits tous les Livres auxquels on donne le titre de Pensées diverses , ou quelque autre approchant. Les faits devroient toujours y venir à l'appui des pensées , & les ré-

AVERTISSEMENT. vij


flexions naître des faits. Personne n'étoit plus capable que Monsieur le Marquis d'Argenson, de concevoir & d'exécuter un Ouvrage qui eût ce genre de mérite. On n'a eu d'autre peine, en le rédigeant, que de réduire un plus gros volume en un d'une moindre étendue, d'adoucir les traits de quelques portraits qui pourroient encore aujourd'hui paroître tracés avec trop de force, quoique de tous les personnages présentés dans le volume, il n'y en ait plus un seul qui soit en vie.

Au reste on a précieusement conservé le caractère de franchise, le ton de vérité, l'espece de naïveté qui caractérisent le style & la façon de penser de l'Auteur. On le retrouvera toujours Philosophe sensible, ami sincere de l'humanité, Citoyen zélé, Sujet fidele du Prince sous lequel il a vécu; en un mot, on reconnoitra dans cet Ouvrage découffu, où il promene ses idées sur toutes sortes de matieres,

vii] AVERTISSEMENT.

*l'Auteur du Livre des Considérations, &c.
si réfléchi, si méthodique, & qui peut être
si utile à ceux qui veulent connoître les
vrais intérêts du Gouvernement, & les
bons principes de toute Administration.*





ESSAIS

DANS LE GOÛT

DE CEUX

DE MICHEL MONTAGNE,

COMPOSÉS EN 1736.

J'AIME Montagne, je le lis avec plaisir, non pas que je sois toujours de son avis, mais parce qu'il me donne lieu de réfléchir & d'adopter une opinion ou semblable ou contraire à la sienne. Madame de Sévigné disoit que quand elle lisoit ses Essais, elle s'imaginait qu'elle se promenoit avec lui dans son jardin, & qu'ils causeroient ensemble. Je pense de même, & je trouve que Montagne a souvent l'air de jeter en avant quelques propositions, pour engager une petite dispute qui anime la conversation, & la rende plus vive &

plus intéressante : c'est assurément là une bonne méthode pour attacher son Lecteur. Je veux essayer de la suivre, de faire un Livre aussi découfu, aussi rempli de propositions hasardées, problématiques, de paradoxes mêmes, que celui de cet Auteur. Je veux parler de tout ce qui tombera sous ma plume, ou viendra dans ma pensée; sauter de branche en branche, n'épuiser aucune matière, & revenir à différentes reprises sur les mêmes. Je veux que mon Livre puisse se lire à *bâtons rompus*, comme il est composé, qu'on puisse le prendre & le quitter à chaque page; mais qu'après l'avoir fermé, on puisse raisonner sur chaque article. Je m'estimerai heureux, si, au milieu de tout ce désordre réel ou apparent, on reconnoît en moi quelques-uns des avantages dont jouissoit Montagne. Je ne lui envie point ses plus grandes qualités, ni les traits de génie dont brille son Ouvrage, ni l'énergie de son style; mais j'ose assurer que je suis, comme lui, ami zélé de la vérité, de l'humanité & de la justice; franc & loyal dans mes dits, mes écrits & mes actions;

dans le goût de Montagne. 3

que je juge mon Siecle avec impartialité & sans humeur, mon prochain avec bonté & indulgence, & moi-même avec quelque ménagement; car enfin il ne faut pas être plus méchant pour soi que pour les autres.



*Réflexions & observations faites d'après
la lecture & l'expérience.*

CARACTERES, PORTRAITS, ANECDOTES, &c

LA Morale nous dit comment il faut vivre avec les autres hommes : que de discours, de sermons, de livres qui nous en enseignent les principes ! Mais il y en a peu qui nous apprennent à vivre avec nous-mêmes, & pour nous seuls ; c'est que le Maître & les leçons de cette Morale sont dans notre propre cœur, & dépendent de notre caractère. Il y a des gens qui ont vécu soixante ans sans s'être jamais connus, parce qu'ils n'ont jamais pris la peine de s'étudier ; car, pour peu qu'on veuille se rechercher, on se connoît à merveille. Qu'on ne s'imagine pas que l'amour-propre nous empêche de bien juger de nous ; tout au contraire, il nous éclaire sur nos défauts, & nous engage même à nous corriger, parce que notre bonheur y est intéressé : il nous empêche

seulement d'en convenir devant les autres. Soyons de bonne-foi, nous pouvons nous étourdir sur nos défauts, mais nous ne pouvons nous les cacher tout-à-fait.

L'IMAGINATION est une qualité de l'ame, non-seulement brillante, mais heureuse, car elle fait plus souvent notre bonheur, qu'elle ne nous tourmente; elle nous offre plus de plaisirs que de chagrins, & plus d'espérances que de craintes. Les esprits lourds & pesans, qui ne s'affectent de rien, végètent, passent leur vie assez tranquillement, mais sans agrémens & sans délices, semblables aux animaux qui ne voient, ne sentent & ne goûtent que ce qu'ils ont sous les yeux, sous la patte & sous la dent; mais l'imagination, qui est propre à l'homme, nous transporte hors de nous-mêmes, nous fait goûter des plaisirs dans l'avenir le plus éloigné & le plus incertain. Qu'on ne nous dise point qu'elle nous fait aussi envisager des malheurs, des peines & des accidens qui n'arriveront peut-être jamais. Il est rare

que l'imagination nous conduise à ces terreurs paniques, à moins qu'elle ne soit déréglée par des causes physiques. L'homme malade voit des fantômes noirs, & a des idées tristes; l'homme en santé n'a que des rêves agréables, & l'on est plus souvent en santé qu'en maladie; notre état naturel est de désirer, d'espérer, de jouir. Il est vrai que cette imagination, qui nous amuse si agréablement pour le moment, nous met dans le cas d'éprouver de fâcheux retours. Il n'y a personne qui ne veuille conserver sa vie, sa santé & son bien; mais l'imagination nous représente notre vie comme devant être très-longue, notre santé ferme & inaltérable, & notre fortune inépuisable: quand les deux dernières de ces illusions cessent avant la première; on est bien à plaindre.

ON ne peut bien juger que par comparaison, & nous ne pouvons comparer les objets métaphysiques (c'est-à-dire, ceux qui ne tombent pas sous nos sens), qu'en nous repliant sur nous-mêmes, &

en comparant les sentimens des autres avec les nôtres. De-là vient que le premier mouvement des honnêtes gens est de croire tout le monde honnête ; & celui des gens vicieux , de croire tout le monde mal intentionné. Il n'y a que l'expérience & le grand usage du monde , des hommes & des affaires , qui puissent nous ramener à une juste façon de penser à cet égard ; encore les différentes conjonctures dans lesquelles on se trouve , y apportent-elles sans cesse de grandes modifications. En général , la meilleure façon de juger des hommes , c'est d'après leurs intérêts ; aussi la meilleure méthode pour les persuader , est-elle de leur faire voir l'intérêt qu'ils ont à faire ce qu'on leur propose. Il n'est pas si aisé de les tromper qu'on le diroit bien ; & si l'on veut y réussir il ne faut pas leur donner le temps de la réflexion.

J'ai vu dans les Œuvres de Saint-Evremond un trait qui m'a paru également plaisant & naturel. « J'ai voulu , dit-il , » faire des Tragédies & des Comédies » de caractère ; mais je n'ai jamais pu

» réussir à mettre mes Héros dans d'au-
 » tres situations que celles où je me suis
 » trouvé moi-même, ni à leur donner
 » d'autres caractères que le mien propre ;
 » j'avois beau habiller mes personnages
 » à la Grecque, à la Romaine, à la Tur-
 » que ou à la Françoisé, & leur donner
 » des noms tirés des Histoires de tous
 » ces pays-là ; quand ma Piece étoit faite,
 » je m'appercevois toujours que je n'avois
 » représenté que Saint-Evremond. »

ON est persuadé à la Chine, qu'il n'y
 a qu'une seule science qui soit bonne à
 approfondir, & qu'il faut l'étudier toute
 sa vie ; c'est la Morale : il en résulte, di-
 sent nos Relations, que toute la Chine
 est peuplée de Philosophes. Je m'inscris
 en faux contre ces Relations ; cela n'est
 ni vrai ni possible, & je plaindrois fort
 un peuple de Philosophes qui passeroit sa
 vie à étudier la Morale. Dès la première
 année de ses études, il sauroit tout ce
 qu'il doit savoir ; & quand on s'obstine
 à étudier une matière que l'on possède à

fond, on finit par s'embrouiller & ne plus savoir ce que l'on dit. Ce qu'il faut faire toute sa vie, ce n'est pas d'étudier la Morale, c'est de la pratiquer; on la pratique fort bien sans la savoir, quand on se laisse conduire par ceux qui la savent; à plus forte raison quand on est pénétré de ses principes, qui sont en petit nombre, mais reconnus généralement bons depuis si long-temps, qu'il n'y a rien de plus solide. Après cela, il faut les appliquer à chaque occasion, & les opposer à la fougue des passions & aux petits intérêts qui veulent nous engager à y manquer. Il y a des métiers de routine dont on peut dire, en parodiant un vers de Boileau : *La pratique est aisée, & l'art est difficile.* C'est tout le contraire en Morale: la connoissance des principes est simple & aisée; mais la pratique est d'une difficulté que l'on éprouve tous les jours.

C'est non-seulement la vivacité de nos passions, de notre caractère & notre âge, qui met des obstacles à la pratique de la bonne Morale, mais encore les circonstances dans lesquelles on se trouve, &

qu'on ne peut guere prévoir avant que d'y être. Cependant , à tout événement le Sage est préparé. Il faut sur-tout , quand on est jeune , réfléchir sur ce qu'on lit , sur ce qu'on voit , se mettre à la place des gens dont on entend parler , ou que l'on connoît personnellement , & se demander à soi-même : que ferois-je si j'étois en pareille situation ? C'est-là ce que l'on appelle étudier avec fruit les Livres d'Histoire & le grand Livre du Monde. Depuis plus de vingt ans je me suis attaché à suivre cette méthode , & il me semble que je m'en trouve bien. Sans ambition & sans aucun desir ardent de changer ma position actuelle , j'aime cependant à bâtir des *châteaux en Espagne* ; ils m'amusent & ne me tourmentent pas ; ce sont des rêves agréables qui ne me réveillent jamais en sursaut , & ne me donnent point le *cauchemar*. Mon ami , l'Abbé de Saint-Pierre , rêve sans cesse qu'il réforme l'Etat ; j'ai un peu plus de droit que lui pour faire de pareils rêves. Il écrit ses songes & les fait imprimer : je suis tenté d'écrire aussi les miens ; mais je réponds bien qu'ils

ne verront pas le jour de mon vivant ; premièrement , parce que je ne crois pas encore le monde bien disposé à faire usage de ce que j'imagine pour son bien ; secondement , parce que l'exemple de l'Abbé de Saint-Pierre m'effraye. Avec les meilleurs intentions , il a ouvert plusieurs avis qui mériteroient d'être suivis ; mais il a attaqué de front les idées généralement reçues ; il a proposé des moyens impraticables pour parvenir à des fins heureuses ; il a annoncé ses idées d'un ton emphatique , & a cru que , pour être bien rendues , elles avoient besoin de mots nouveaux & d'une orthographe extraordinaire : tout cela a jeté du ridicule sur ses Ecrits & sur sa personne ; & ce n'est qu'en passant pour un fou & un radoteur , qu'il s'est dérobé à la haine de ceux qui étoient intéressés à maintenir les abus qu'il vouloit détruire. On ne peut pas dire qu'à certains égards il ne méritât les reproches & même la dérision ; mais assurément il étoit possible de tirer parti de ses idées sur plusieurs objets , & de mettre à profit son radotage. Bel exemple pour ceux qui vou-

droient encore publier des projets de réforme : mais doit-il effrayer tout-à-fait un bon Citoyen ? non ! du moins ne m'empêchera-t-il pas de penser & même d'écrire , au moins pour moi , ce que je crois qu'il y auroit de mieux à faire.

IL y a des chimères qui élèvent l'ame & portent l'esprit à se nourrir de grandes & belles idées : quand on se croit destiné à faire de grandes choses , on ne fait aucune action vile , on ne conçoit aucuns projets bas , & dont on doit avoir honte en soi-même. Un jeune Officier qui prétend un jour commander des armées , cherche à se rendre habile dans la Tactique ; il étudie le grand Art de la guerre , & s'il ne devient pas général , il réussit du moins à bien commander une troupe ou un détachement. Un jeune Magistrat qui se croit assez d'esprit & des talens naturels pour parvenir aux premières places , travaille sérieusement à s'instruire , & cherche en même temps à se rendre agréable à des Protecteurs puissans ; s'il ne par-

vient pas tout-à-fait au but qu'il se propose , il recueille du moins une partie du fruit de ses travaux & de ses espérances. Le petit Clerc du Palais , qui a vu quelques Avocats célèbres faire une grande fortune; le Frater qui a vu mourir le premier Chirurgien du Roi en laissant trois millions de bien ; l'Apprentif qui a vu la boutique de son Maître si bien achalandée , qu'il s'y vendoit tous les ans pour cent mille francs de marchandises : tous ces gens-là sont trop heureux s'ils ont la prétention , souvent chimérique , d'en faire autant. Le desir de parvenir , la conviction même que l'on parviendra , l'enthousiasme de son état , sont de puissans ressorts qui font faire de grandes choses. Il ne faut point se lasser ; on doit espérer , travailler sans cesse , & ne renoncer à mériter de nouvelles récompenses , qu'après avoir obtenu tout ce que l'on peut desirer. Il n'y a que les fots qui , après avoir fait de légers efforts , & avoir donné quelques foibles preuves de leurs talens , attendent tranquillement au coin de leur feu la gloire & le prix de leurs services , & se

plaignent des injustices qu'ils éprouvent. Quiconque n'a pas le courage d'en éprouver beaucoup, ne mérite pas d'en être enfin dédommagé par de brillans succès.

Si l'on n'a pas la noble émulation de s'élever au-dessus de ses pareils, il faut se borner aux vertus tranquilles & sociales, ménager le bien que l'on a reçu de ses peres, si on ne veut pas l'augmenter; se faire aimer dans sa famille, estimer dans son quartier, & jouir des douceurs d'une société bornée.

L'HOMME juste & sage regarde tout moyen de s'enrichir qui n'est pas honnête, comme impossible, & tout projet qu'il n'est pas à portée de réaliser, comme une véritable folie; mais même dans ce dernier cas, on peut caresser des chimères & s'en amuser, comme on lit des Romans, sans espoir d'en devenir le héros, & des Relations de voyages, sans avoir la moindre envie de s'embarquer & d'abandonner sa Patrie. C'est ainsi que je me mets quelquefois à la place

de ceux dont je lis l'histoire; je me représente les situations où ils se sont trouvés, & je me demande à moi-même si je n'en ferois tiré aussi heureusement ou aussi malheureusement qu'ils ont fait. Si j'étois Roi, dis-je quelquefois en moi-même, un tel Prince seroit-il mon modele? Si j'étois Général d'armée, me conduirois-je comme tel ou tel de nos fameux Guerriers? Si j'étois Ministre ou Magistrat, adopterois-je les principes que paroissent avoir suivis certains de ces Messieurs que je connois? Comme j'aime beaucoup à écrire ce que je pense, surtout quand je présume pouvoir me le rappeler avec fruit par la suite, j'ai fait une infinité de notes sur mes lectures, & d'après les conversations des gens qui ont joué ou jouent un grand rôle dans le monde, & avec qui j'ai été personnellement lié, je vais profiter de ces notes pour remplir ce volume-ci.

J'ai souvent cherché parmi les gens de ma connoissance quelqu'un qui pût me servir de modele, & je n'en ai jamais trouvé un parfait, & à qui j'aie pu m'at-

tacher uniquement. Plus j'ai connu les gens que je voulois imiter, plus je me suis convaincu qu'ils s'écartoient, dans bien des points, du degré de perfection auquel je voudrois parvenir. Enfin, j'ai senti que je devois imiter Praxitelle, qui, voulant faire de sa Vénus un véritable chef-d'œuvre, ne s'en tint pas à une seule beauté. Quoiqu'il y eût des filles charmantes dans Athenes, & qu'il eût Phryné sous les yeux, il choisit, entre un grand nombre, ce que chacune d'elles avoit de plus parfait, & fit, de tant d'attraits réunis, une statue qui a passé pour le plus bel ouvrage qui soit sorti de la main des hommes.

Au reste, quand même je trouverois des modeles capables de me satisfaire, & quand je serois absolument dans les mêmes circonstances qu'eux, je me garderois bien de les copier servilement; l'état de Copiste est subalterne & abject, quelque beau que soit l'original. L'imitation libre & noble est seule digne d'un homme qui se sent de l'élévation & croit avoir du génie.

LA lecture des Vies des Hommes illustres de Plutarque est , de toutes celles des anciens Auteurs , la plus capable d'engager les jeunes gens à faire des réflexions ; aussi n'y manquent-ils presque jamais ; ils voudroient être alternativement Aristide , Lucullus , Scipion , Alcibiade ou Socrate ; mais indépendamment de ce que ces idées leur passent bien vite , des personnages ont vécu dans des temps & dans des pays si différens des nôtres , qu'il n'y a pas beaucoup d'applications à faire de notre façon de penser & d'agir à la leur. Les paralleles mêmes que Plutarque a voulu faire des Grecs aux Romains , ne sont ni bien justes ni bien utiles , parce qu'il y avoit déjà de trop grandes différences entre les mœurs de ces deux Nations , & les circonstances où ces Héros se trouvoient. Cependant il y a encore à profiter , pour nous autres François du dix-huitieme siècle , à considérer ces gens morts il y a deux mille ans , à trois mille cinq cents lieues de nous.

Si j'avois un modele à suivre dans

l'Antiquité , ce seroit *Julius Agricola* , beau-pere de Tacite. En supposant que son gendre n'ait pas trop flatté son portrait , ce grand Homme a donné l'exemple d'un particulier qui , après avoir servi sa Patrie avec gloire , honnêteté & désintéressement , autant qu'il lui fut possible , se voyant forcé de renoncer à la satisfaction d'être utile au Public , se dévoua à l'exercice des vertus particulieres , fit le bonheur de sa famille & d'une société d'amis choisis , au milieu desquels il se concentra , gémissant , mais tout bas , parce qu'il étoit persuadé que c'est augmenter les maux de la Patrie que de crier trop haut contre ceux auxquels il ne dépend pas de nous de remédier. Mon fils , à qui j'ai communiqué ma façon de penser sur Agricola , pense différemment ; il trouve dans l'Histoire Ancienne d'autres personnages à prendre pour modeles , & je l'excuse , eu égard à son âge & à sa position. Il commence sa carrière , & la mienne est peut-être déjà avancée : il faut pour songer à la couchée , qu'on soit au moins à la dinée.

Je n'oublierai jamais quelques passages de *Tacite* dans la vie d'*Agricola*, son beau-pere ; je vais les répéter après les avoir traduits, car je trouve qu'ils ne l'ont pas encore été comme ils méritent de l'être.

» *Agricola* étant jeune, se passionna
» pour l'Etude, peut-être plus qu'un
» homme destiné à la guerre & aux af-
» faires publiques ne devoit ; mais sa
» mere régla l'effor de son inclination
» pour les Sciences & les Lettres. Dans
» la suite l'âge & la réflexion modère-
» rent son ardeur, & lui procurerent
» cette juste mesure de goût pour la
» Philosophie, qui convient à un homme
» d'Etat.

» Les peuples qu'il étoit chargé de
» gouverner, ne remarquoient dans sa
» conduite ni humeur, ni arrogance, ni
» cupidité ; tout étoit chez lui modéré &
» raisonnable, & ce qui est infiniment
» rare, sa bonté ne lui faisoit rien per-
» dre du respect des peuples, ni sa sé-
» vérité rien de leur affection. Quoiqu'il
» fût obligé d'augmenter les contribu-

» tions, afin de pourvoir à la subsistance
 » de son armée, il les rendit supporta-
 » bles par une répartition égale & équita-
 » ble, & il arrêta les vexations, bien
 » plus à charge aux peuples que les im-
 » positions mêmes.

» Etant de retour chez lui, après avoir
 » rempli les fonctions les plus honora-
 » bles, il cherchoit à faire oublier l'éclat
 » de son nom & de ses exploits, par
 » l'extérieur le plus simple & le plus
 » modeste. Il s'exerçoit aux vertus pri-
 » vées, au sein de sa famille & avec ses
 » amis : plusieurs, en voyant *Agricola*,
 » cherchoient en lui l'homme célèbre, &
 » peu le devinoient d'abord.

» Les affaires de l'Empire étant dans
 » le plus mauvais état, la voix publique
 » appelloit *Agricola* au secours de la
 » Patrie; ces cris frappoient sans cesse
 » les oreilles de l'Empereur. Les uns lui
 » en faisoient part à titre de conseil; les
 » autres les répétoient par malignité, &
 » dans la vue d'irriter le Prince contre
 » un homme qu'ils avoient déjà injuste-
 » ment décrié. C'est ainsi que les vertus

» d'*Agricola* concouroient également à le
» combler de gloire & à précipiter sa
» perte.

» *Agricola* étoit tranquille sur le sort
» qui l'attendoit ; il ne bravoit point la
» puissance de *Domitien* , & ne redou-
» toit pas non plus tout le mal qu'il pou-
» voit lui faire ; il ne gémissoit que sur
» le sort de la Patrie , encore étoit-ce
» en secret. Que l'on apprenne , par son
» exemple , qu'il y a un genre d'héroïsme
» particulier pour ceux qui vivent sous
» l'empire des Tyrans : il consiste à ne
» point se précipiter mal à propos dans
» des dangers inutiles , mais à se préparer
» à supporter tous les accidens auxquels
» on est exposé sous les mauvais Princes.

» Si la Postérité veut savoir quelque
» chose de l'extérieur d'*Agricola* , sa taille
» étoit plutôt régulière qu'avantageuse ;
» sa physionomie inspiroit la confiance ;
» son air étoit plutôt affable & honnê-
» te ; qu'imposant ; il suffisoit de le re-
» garder , pour connoître que c'étoit
» un homme de bien ; & l'on n'étoit
» point étonné quand on découvroit que

» c'étoit un grand Homme. Sa carrière
 » ne fut point fort longue, si l'on con-
 » sidere le cours ordinaire de la vie (il
 » mourut à cinquante-cinq ans); mais en
 » examinant l'emploi qu'il fit de ses an-
 » nées, il a vécu très-long temps. Ho-
 » noré du Consulat & revêtu de la robe
 » triomphale, il ne pouvoit plus desirer
 » aucun honneur; sans être fort riche, il
 » l'étoit assez pour soutenir son rang. Il
 » conserva jusqu'à sa mort ses vertus, sa
 » gloire, la tendresse de ses parens & de
 » ses amis, l'estime publique; enfin on
 » peut dire qu'il avoit heureusement
 » gagné le port à la veille des orages &
 » des tempêtes ».

Si j'ai été enthousiasmé de la vie
 d'*Agricola*, & si j'ai souhaité de le pren-
 dre pour mon modele, mon fils l'a été
 tout autant de la vie de *Pomponius At-*
ticus, que je lui ai fait lire dans *Cornelius*
Nepos; il est venu me dire que la con-
 duite de ce sage Romain étoit celle qu'il
 vouloit imiter, & voici ce que je lui ai

répondu : « Vous ne sentez pas encore ,
» mon fils , la difficulté qu'il y a à vivre
» aussi heureusement que *Pomponius At-*
» *ticus* , dans des circonstances aussi cri-
» tiques. Vous ne concevez pas le danger
» de ne prendre aucun parti dans les
» guerres civiles. Peut-on se flatter de se
» faire également estimer des deux fac-
» tions , d'avoir des amis dans l'une &
» dans l'autre , de rendre service à tous ,
» & de n'être suspect à personne ? Il est
» presque impossible de jouer un tel rôle ,
» quand on a un état dans le monde ,
» & qu'on prétend à quelque considéra-
» tion. Ne se mêler de rien , est tout ce
» que peuvent faire des gens obscurs &
» ignorés , en remerciant le Ciel de leur
» peu de conséquence ; mais on force
» bien les autres à s'expliquer ; je crois
» même qu'il est de leur devoir de ma-
» nifester leur façon de penser , quand
» ils ont quelque emploi qui les y enga-
» ge , & qu'ils peuvent contribuer à
» soutenir le bon parti ou à résister au
» mauvais. Je suis persuadé qu'on blâma
» *Atticus* , qu'on l'accusa d'indifférence

» & d'apathie; *Cornelius Nepos* en dit
 » quelque chose : on prétendit qu'il fai-
 » soit la cour aux Tyrans , & peut-être
 » n'eut-on pas tout-à-fait tort ; mais ce
 » qui sauva *Atticus* , ce fut la constante
 » égalité de sa philosophie ; elle ne se
 » démentit pas un seul moment , & il
 » ne lui échappa pas le moindre mot , ni
 » contre *Sylla* , ni pour *Brutus* , ni con-
 » tre *Marc-Antoine* ; aussi mourut-il à
 » soixante-dix-sept ans , ami d'Auguste ,
 » quoiqu'il eût vu tranquillement assas-
 » siner *César* en plein Sénat : il n'avoit
 » eu aucune part à la conjuration , mais ,
 » d'un autre côté , n'avoit pas fait un
 » pas pour venger *César* (1).

» Ah mon fils , c'est pousser l'indiffé-

(1) Pomponius Atticus fit bien pis ; Cicéron , son intime ami , qui lui a écrit tant de belles lettres ; dont le frere étoit son gendre , est proscrié & assassiné par les ordres d'Antoine. Fulvie , femme de ce Triumvir , se fait apporter la tête de Cicéron , arrache la langue qui avoit prononcé les Philippiques , & par un raffinement de barbarie , la perce plusieurs fois avec son aiguille de tête. Non-seulement Pomponius Atticus n'en paroît pas révolté , mais , quelque temps après ,

» rence jusqu'au point de se rendre cou-
» pable ! D'ailleurs osez-vous vous flatter
» d'être aussi aimable qu'*Atticus* , pour
» être également recherché par tous les
» partis ? Ou il faut n'avoir absolument
» aucun tort , ou il faut avoir assez d'a-
» grément pour faire oublier qu'on a eu
» quelques torts. Pour moi , j'avoue que
» je ne me sens pas capable de me con-
» duire comme fit *Pomponius Atticus*.
» Si j'avois le malheur de me trouver
» dans un temps de trouble où ma Pa-
» trie seroit divisée entre deux partis , je
» crois que je ne pourrois jamais m'em-
» pêcher de me déclarer pour le meil-
» leur ; sur-tout si j'étois encore assez
» fort , assez jeune & assez riche pour
» lui être de quelque utilité ».

EN lisant la vie de Lycurgue , parmi
celles de Plutarque & l'Histoire de La-

Fulvie étant très-embarrassée dans ses affaires , ayant
perdu son époux , la protége , lui rend des services
essentiels , & se déclare son ancien ami.

cédémone , je ne peux m'empêcher de me rappeler une comparaison singulière , & sans doute ridicule , que j'ai lue dans je ne fais quel livre ; c'est un parallèle très-suivi & très-plaisant , entre Licurgue & Saint-François d'Assise. Les principes de ces deux Législateurs sont , dit-on , les mêmes : les Lacédémoniens faisoient les trois vœux comme les Capucins ; savoir , 1°. celui de pauvreté ou du moins de *désappropriation* , puisqu'ils mettoient tous leurs biens en commun , terres , denrées , bâtimens & vêtemens : l'or & l'argent leur étoient interdits ; s'il y en avoit à Lacédémone , il appartenoit à l'Etat. 2°. Quant au vœu d'obéissance , il n'étoit nulle part mieux observé qu'à Sparte ; le soldat étoit retenu dans la discipline la plus exacte ; le peuple n'avoit aucune part au Gouvernement , il étoit mêlé de Monarchie & d'Aristocratie ; les Rois représentoient le Provincial & le Gardien , & les Ephores le définitoire. 3°. On est un peu plus embarrassé à prouver que les Lacédémoniens faisoient vœu de chasteté ; car on fait qu'ils avoient des usages &

des coutumes tout-à-fait contraires à ce vœu-là ; mais le principal objet des Instituteurs d'Ordres , qui y ont astreint leurs Religieux , & celui de l'Eglise Latine , qui y assujettit tous ses Prêtres , est d'empêcher l'hérédité , de concentrer ou plutôt d'étendre dans la Société générale l'intérêt , partagé ailleurs entre les familles.

Tel étoit l'esprit de la Loi de Lycurgue , comme de celle de Saint François : on oublie , en entrant dans cet Ordre , son pere & sa mere ; on abjure les liens du sang ; on n'est même attaché à aucune maison en particulier ; on est cosmopolite ; tant que le monde de Saint François peut s'étendre. L'esprit des institutions de Lycurgue s'est perdu , comme celui de la Regle du Saint : tout se corrompt , & à la fin tout s'anéantit , & presque toujours par les mêmes causes.

Les Lacédémoniens trouverent leur façon de vivre trop austere ; ils envierent les douceurs de la vie dont jouissoient leurs voisins , & crurent que les ayant vaincus , ils devoient , comme eux , jouir

de leurs richesses. De même les Moines s'étant fait respecter, admirer, considérer, ont cru pouvoir profiter de cette considération pour enrichir sinon leurs personnes, au moins leurs Monasteres; les Mendians mêmes sont devenus riches & propriétaires. La Philosophie, les Sciences & les Arts, qui entretiennent les commodités, avoient corrompu Athenes, & perdirent Lacédémone; de même les Cordeliers ont été admis dans l'Université de Paris, y ont brigué les honneurs du Doctorat: il n'y a plus eu moyen de concilier ces beaux titres avec la vie infiniment austere qu'ils devoient mener, & l'extrême pauvreté dont ils faisoient profession. Différentes réformes ont tenté en vain de ramener les Moines à leur première institution; ils s'en sont toujours écartés: enfin, ayant perdu tout-à-fait les vertus de leur état, on peut prévoir qu'il n'y aura bientôt pas plus de Moines qu'il existe de Spartiates.

JE viens de lire avec le plus grand plaisir, dans Plutarque, les deux vies & les portraits d'*Aristide* & d'*Alcibiade*; ces deux illustres Athéniens forment entre eux un parfait contraste; mais leurs caractères sont également bons à étudier, & il est même utile de les comparer, & de faire de leurs différens genres de mérite des applications au siècle où nous vivons.

La gloire des armes ne fut point celle d'*Aristide*: il servit dans les armées d'abord comme simple Soldat ou Officier subalterne; il s'y conduisit en brave, comme doit faire tout bon Citoyen chargé pour sa part de défendre la Patrie; mais il n'ambitionna point la gloire du commandement, & servit encore mieux ses Concitoyens, de sa tête que de son bras. Toujours modeste, content de prouver sa capacité quand on le chargea de quelque chose, ou qu'on le consulta sur quelque affaire, il cédoit l'honneur du premier rang à qui vouloit le prendre; cependant il ne put pas si bien cacher son mérite,

qu'on ne lui rendît justice. Eschyle ayant placé dans une de ses Tragédies ce vers grec, *Il ne veut point paroître juste, mais il veut l'être*, tout le peuple se retourna vers Aristide, le reconnut à ce trait, & l'applaudit. L'estime publique vint, pour ainsi dire, au-devant de lui, & le suivit sans qu'il la recherchât. Il eut un ennemi ardent & d'autant plus dangereux, que ce n'étoit pas un homme médiocre; ce fut Thémistocle : celui-ci s'étoit fait une règle de contredire tout ce qu'Aristide propofoit, & Aristide prit le parti de faire proposer par d'autres ce qu'il crut plus avantageux à la République. Malgré tout son mérite, on fait qu'Aristide ne put se sauver de la rigueur de l'Ostracisme, loi sévère, introduite dans la République d'Athenes dans le dessein d'y maintenir l'égalité. Sa grande réputation de justice & de lumière fit ombrage à ses Concitoyens; il se laissa exiler, en faisant des vœux pour qu'Athenes ne se trouvât jamais dans le cas de le regretter. Ils ne furent point exaucés : on eut besoin d'Aristide, on le rappella; & Thémistocle,

en grand politique , vint au-devant de lui , & lui promit toutes sortes de déférences & de marques d'attachement. Aristide , de meilleure foi : « Condamnez- » moi , lui dit-il , à la guerre ; vous êtes » grand Capitaine , je vous obéirai en » brave & simple Officier. De retour à » Athenes , chacun prendra dans les dé- » libérations le parti que lui suggéreront » ses propres lumieres. » Effectivement , l'année suivante , Thémistocle conçut un projet hardi , mais brillant , qui pouvoit réussir , & toutefois n'étoit pas conforme aux regles de la justice. Le peuple voulut consulter Aristide ; il dit franchement ce qu'il en pensoit , & les Athéniens se refuserent au projet de Thémistocle : tant il est vrai que le peuple , quand il a le temps de la réflexion , & qu'il est de sang-froid , se conduit toujours par les moyens les plus justes & les plus honnêtes.

La vertu & la raison d'Aristide firent époque ; & lorsque les mœurs de la Grece furent totalement corrompues , on disoit , *Les temps d'Aristide* , pour exprimer les siecles des honnêtes gens. On disoit de

même, sous le regne des Empereurs de Rome, *le siecle de Caton*, en parlant du temps où ce Censeur défendoit les Loix & les mœurs antiques de la République Romaine; mais Caton étoit dur & austere, & Aristide doux & humain. (1) Un autre Athénien, doué de qualités plus brillantes qu'Aristide, jouit pendant sa vie, & même long-temps après sa mort, de la plus grande réputation; c'est Alcibiade, dont je vais extraire le portrait, comme j'ai fait celui d'Aristide d'après Plutarque.

(1) Il ne paroît pas qu'Aristide ait étudié la Philosophie, ni fréquenté les Philosophes; l'Académie & le Lycée n'étoient pas même encore établis de son temps; la Philosophie étoit chez lui naturelle & non acquise; sa justice étoit fondée sur la justesse de son esprit & la droiture de son cœur.

Depuis qu'Aristide est mort, il y a peut-être eu bien des gens qui, étant nés avec un cœur aussi droit & un esprit aussi juste, ont altéré ces heureux dons, en voulant raisonner trop profondément sur la nature & la mesure de leurs devoirs, & les comparant avec celles de leurs intérêts.

ALCIBIADE donna , dès son enfance , des preuves de ce qu'il devoit être un jour , courageux , intrépide même , ambitieux , altier , dominant , mais sachant , dans les grandes occasions , tempérer ses passions par la politique ; spirituel , enjoué , plein de graces & d'agrément , mais ayant l'air d'être dissipé & imprudent ; d'une figure charmante , faite pour inspirer de l'amour , & l'inspirant en effet ; paroissant répondre à tous les goûts qu'il faisoit naître , mais étant dans le fond plutôt maître de ses passions qu'elles ne le maîtrisoient. Il faisoit servir son ardeur effrénée pour les plaisirs , à sa gloire , à son ambition & à ses intérêts. Avide de biens , quoiqu'il fût riche , d'ailleurs généreux ; on le croyoit même dissipateur. Il cultiva tous les Arts , & prit des Belles-Lettres justement ce qu'il lui falloit pour être tout-à-fait aimable ; il étudia même la Philosophie : Socrate , le plus sage des hommes , fut son maître , & se plut si bien à lui donner des leçons , que dans un au-

tre sens , Alcibiade fut le Maître de Socrate. Il fut marié , & peu fidele à son épouse (Hypparete) ; elle imita celles qui avoient sur Alcibiade. des droits moins légitimes , & lui pardonna sa légéreté & ses erreurs , en faveur de ses agrémens. Tous les talens lui étoient naturels , comme les vertus l'étoient à Aristide ; aussi favoit-il , dans le besoin , contrefaire tout ce qu'Aristide pratiquoit de bonne-foi. Des circonstances singulières le firent passer à Lacédémone ; & dans cette Ville , rivale de sa Patrie , & dont les mœurs formoient un parfait contraste avec celles des Athéniens , il parut , pendant quelque temps , être devenu un parfait Spartiate ; mais ce n'étoit qu'un renard revêtu de la peau du lion. Il n'avoit métamorphosé que son extérieur : il séduisit la femme du bon Roi Agis ; & loin que les Spartiates le convertissent , ce fut lui qui les corrompit. Il passa chez les Perses , & parut fait pour vivre dans la Cour d'un Roi despote ; Courtisan souple , il rampoit aux pieds du Maître ; hardi , hautain vis-à-vis des Satrapes , il leur prouvoit qu'il avoit autant & plus

de droit qu'eux à la faveur & à tous les avantages qu'on peut acquérir dans une Monarchie. De retour dans sa Patrie , il éblouit ses Concitoyens par sa magnificence ; mais il les enchantait par le goût qu'il mit dans les fêtes qu'il leur donna. Les Athéniens étoient susceptibles de tout pardonner en faveur des graces ; personne n'avoit cette ressource plus à la main qu'Alcibiade. Sa fin fut tragique ; mais il prouva jusqu'à sa mort qu'il étoit intrépide : assiégé dans sa maison par les Perses , criblé par leurs traits , il expira , & ce fut la belle Timandre qui lui ferma les yeux & prit soin de sa sépulture.

Après avoir lu ces portraits , & rapprochant nos yeux du Siècle & du pays où nous vivons , nous ne pouvons nous dissimuler que nous avons encore des Alcibiades , mais que nous ne voyons plus d'Ariftides. Le seizième Siècle en a produit , & ils ont été reconnus , parce que dans les temps de troubles & de guerres civiles , les gens qui ont autant de fermeté que de vertu , qui ont des principes , & qui sont obligés de les défendre , se montrent

au grand jour ; mais lorsque tout semble calme & en paix , la valeur s'endort , & la vertu héroïque n'éclate ni ne brille plus. Dans les pays où il n'y a ni lions ni dragons , qui fait s'il y auroit des gens capables de les dompter ; mais où l'on ne voit point de monstres , on est accablé d'insectes..... & les nuées de ces petits animaux sont plus difficiles à dissiper que les bêtes féroces à percer.

Notre Siecle est fait pour produire des Alcibiades. Ce brillant modele a-t-il encore chez nous de parfaites copies ? Si je ne me trompe , j'en connois une parmi mes Contemporains ; puissent mes arriere-petits-enfans l'admirer & l'aimer comme moi.

J'AI lu les Harangues de *Démosthene* avec tout le plaisir possible , & sa vie avec peine. J'ai reconnu en lui l'homme du plus grand talent , de la plus belle & de la plus vive éloquence ; mais je me suis aperçu que les qualités de son cœur ne répondoient point à celles de son esprit. La premiere fois qu'il monta dans la Tribune

aux harangues , ce fut pour plaider contre ses tuteurs , & il ne réussit pas , parce qu'il étala , dit-on , trop de raisons accumulées les unes sur les autres , qu'il chargea son plaidoyer de trop de figures oratoires , & qu'il les débita mal : pour moi je crois que sa cause étoit mauvaise. Un jeune homme tel que Démosthène devoit trouver ses Juges disposés à l'entendre , quand il se plaignoit qu'on avoit abusé de sa foiblesse pour lui enlever son bien. Il paroît que , loin de se rebuter de ce mauvais succès , Démosthène se donna des peines infinies pour se rendre plus habile & plus séduisant. Quelque temps après , n'étant point encore parvenu à débiter parfaitement , il composoit du moins pour les autres ; & dans une cause où l'Aréopage se trouva fort embarrassé , parce que les plaidoyers étoient d'égale force , on découvrit que c'étoit Démosthène qui avoit fait l'un & l'autre ; il étoit ainsi Avocat pour & contre. Quelle opinion peut-on avoir du cœur d'un tel Orateur ! Enfin il se trouva en état de s'opposer à tout ce que proposoit Phocion , qui ne manquoit

ni d'esprit ni d'éloquence, & dont les opinions étoient plus justes & plus avantageuses aux Athéniens. Démosthene se trouva encore plus de talent que lui ; il l'emporta, & ses succès furent cause de la perte de sa Patrie : ne devoit-il pas se reprocher un pareil triomphe ? Souvent, quand Démosthene manquoit de raisons, il se tiroit d'affaire par une plaisanterie. Ce genre de ressource paroîtroit bien moins extraordinaire & moins difficile à employer aux François qu'à d'autres.

Il avoit conseillé la guerre ; quoique les Athéniens ne fussent point en état de la faire, on la résolut. Obligé d'y marcher comme les autres, il fut le premier à lâcher pied & à s'enfuir. Il avoit harangué en mauvais citoyen, il combattit en lâche soldat. Cependant les Athéniens le rappellerent dans la Tribune aux harangues ; ils voulurent encore entendre ce divin Orateur. Peuple frivole, qui ne faisoit cas que du choix des mots & de la tournure des phrases, sans s'embarrasser de l'objet du discours ! C'étoit pourtant du salut de la République dont il étoit question.

Philippe étant mort , Démofthene foutint qu'on n'avoit rien à craindre de la part du jeune Alexandre ; que ce n'étoit qu'un *ſot enfant* (ſelon les expreſſions de M. de Toureil). Les beaux-eſprits d'Athenes fourirent & applaudirent : la ſuite a fait voir à quel point ce jugement ſur Alexandre étoit haſardé. Le Roi de Macédoine ruina Thebes , & ne pardonna à Athenes que par indulgence pour les Arts , les Lettres & la Philoſophie ; mais il demanda qu'on lui livrât les Orateurs qui l'avoient inſulté. Démofthene étoit le plus coupable : il eut grand-peur , fit ce qu'il put pour ſ'épargner le voyage ; il inventa & déclama à merveille la Fable des Paſteurs , que les loups engagerent à livrer leurs chiens : mais Démofthene n'étoit rien moins qu'un homme précieux à conſerver pour ſa République ; cependant il vint à bout d'engager ſes Compatriotes à payer plutôt une ſomme conſidérable , que de l'abandonner au reſſentiment du Roi de Macédoine. Alexandre prit l'argent des Athéniens , leur laiffa leur Orateur , & fit un très-bon marché.

Le Conquérant ayant pris Sardes sur le Roi de Perse, y trouva la preuve que Démosthene étoit pensionnaire des ennemis de sa Patrie, en un mot, un fripon. Il le fit savoir aux Athéniens, qui n'en firent que rire; effectivement cela n'empêchoit pas que Démosthene ne fût l'homme de la Grece qui parlât le mieux; & les Athéniens pardonnoient tout en faveur de l'esprit & des talens.

Il devoit un jour plaider contre un certain Harpalus que l'on vouloit faire bannir d'Athenes, & qui le méritoit bien; le coquin donna une belle coupe d'or à l'Orateur. Le lendemain, Démosthene déclara qu'il avoit une fluxion sur les dents, & ne pouvoit parler: je le crois bien, dit Phocion, tu as dans ta gorge la coupe d'Harpalus. Cette repartie parut excellente, mais il n'en fut que cela.

Quand on lit Démosthene, on en est si enthousiasmé, qu'on ne s'avise pas de peser la valeur de ses raisons; mais quand on lit l'Histoire, on reconnoît leur foiblesse, en se mettant à la place des Athéniens. Phocion, au contraire, parloit rai-

fon & toujours à propos. Hipéride disoit à Phocion : Quand feras-tu donc d'avis de faire la guerre ? « Ce fera , lui ré-
» pondit le sage Athénien , quand les
» vieillards fauront commander , & les
» jeunes gens obéir ; quand les riches
» feront disposés à contribuer de leurs
» biens , & les pauvres de leurs bras ;
» quand les Orateurs ne chercheront plus
» à faire briller leur esprit & leurs talens
» aux dépens des véritables intérêts de
» la République. » Voilà des traits sublimes , & qui présentent à la fois tous les maux & tous les remedes.

Démofthene , au contraire , commence une de ses harangues , en disant : « Athé-
» niens , l'Oracle de Delphes a déclaré
» qu'il y avoit un seul homme à Athenes
» qui n'étoit point de l'avis de tous les
» autres ; êtes-vous curieux de connoître
» cet homme ? C'est moi ». Voilà assurément une très-belle figure de rhétorique ; mais ensuite Démofthene est obligé de mettre bien de l'art & de la subtilité , pour prouver qu'il a raison d'être d'un avis contraire à tous ses Concitoyens. Eh ;

comment les Athéniens auroient-ils été aveuglés au point de saisir toujours le faux & jamais le vrai ? Il est certain que Démosthène les trompoit.

J'aime bien mieux Cicéron ; tout respire , dans ses plaidoyers , le sentiment , l'équité & la justesse d'esprit ; sa logique est nette & en même temps pressante. On croit voir un honnête homme qui en défend d'autres ; & rien ne nous prouve en effet que Cicéron ait cherché à tromper les Romains , ni à faire valoir de mauvaises causes.

L'Orateur Romain avoit de grands défauts personnels ; il étoit foible dans le Conseil & dans le Gouvernement , & se plioit aux temps & aux circonstances ; mais il ne s'échauffoit pas du moins pour le mauvais parti , & il ne pouffoit point sa Patrie dans le précipice , s'il n'osoit pas l'empêcher d'y tomber. Il étoit vain , & croyoit avoir sauvé Rome en découvrant la conjuration de Catilina ; mais du moins , s'il se vançoit trop d'un petit service , il n'avoit rien à se reprocher. Il faut bien accorder quelque chose à

l'humanité, & lui passer quelques foibles,

J'AI lu la vie des deux *Catons*, avec l'intention de chercher à deviner quel est celui qui méritoit le mieux de faire passer en proverbe cette expression : *Il est sage comme Caton* ; & je crois que *Caton d'Utique* doit avoir la préférence sur son aïeul. Pour en mieux juger, comparons leurs actions, eu égard d'ailleurs aux circonstances dans lesquelles ils se trouverent. Le Censeur étoit plus dur, & vivoit dans un temps où il étoit moins nécessaire de l'être ; par conséquent son austérité pouvoit être soupçonnée de tenir de l'humeur. Il se fit d'abord quelque réputation comme Orateur ; mais c'est parce qu'il mettoit dans ses plaidoyers de l'acharnement contre ses Parties adverses, & qu'il affichoit un zèle excessif pour la vertu & pour les Loix, & faisoit une critique amère de ceux qui s'en écarteroient. Il fut nommé Questeur de l'armée de *Scipion l'Africain*, & se refusoit à la moindre

dépense que vouloit faire ce Général pour récompenser ses soldats. Scipion lui ayant dit qu'il ne se croyoit pas autant obligé à ménager les deniers , qu'à faire réussir les grandes entreprises dont il étoit chargé , observation très-juste & très-vraie , Caton , de dépit , abandonna la Questure & l'armée. Etant Préteur , ce fut un Juge d'une intégrité parfaite , mais d'une sévérité insupportable. Parvenu aux honneurs du Consulat , il fut envoyé en Espagne , & il se vit bientôt environné d'ennemis , qu'il devoit peut être à la roideur de son caractère. Sentant bien alors qu'il falloit plier , il tira des trésors de la République deux cents talents pour corrompre une partie des Espagnols , & , les opposant ainsi les uns aux autres , il vint à bout de les vaincre , fit raser toutes les murailles de leurs villes , & reçut à Rome les honneurs du triomphe. Dix ans après avoir été Consul , il brigua la Censure , l'obtint , & jamais cette place ne fut exercée avec autant d'éclat & de rigueur que par Caton. Il ne ménagea personne , Sénateurs , Che-

valiers , hommes Consulaires même : il chassa du Sénat tous ceux , de quelque naissance qu'ils fussent , qu'il trouva coupables. Il fut exact , sévère, incorruptible , inflexible , intrépide : il se rendit redoutable aux infracteurs des Loix; mais il ne rendit point leur exécution facile, ne les fit point chérir , & ne pensa jamais à récompenser ceux qui s'y conformoient. Il fit la guerre au luxe , non en publiant aucune Loi somptuaire , mais en taxant les Citoyens suivant la dépense qu'ils faisoient , sans avoir égard à l'état réel de leur fortune. A la fin de sa Censure , on lui éleva une statue , & il reçut le surnom de Censeur , qu'il porta tout le reste de sa vie; aussi conserva-t-il le goût de censurer & de critiquer ses Concitoyens. Il se faisoit un devoir & peut-être un plaisir de les accuser en plein Sénat : on le lui rendoit , on l'accusoit à son tour , & il arriva que lui-même fut plus d'une fois condamné à l'amende. Il étoit déjà vieux lorsque des Athéniens vinrent à Rome , & y mirent l'étude des Lettres & de la Philosophie Grec-

ques à la mode. Caton ne pouvoit s'accommoder de ce nouveau genre d'étude; il s'éleva contre, & cria hautement que cette espece de luxe d'esprit perdroit la République. Il passa en Afrique, & séjourna à Carthage, entre la seconde & la troisieme guerre punique: il s'aperçut que cette ancienne rivale de Rome étoit encore remplie d'une jeunesse florissante, que le pays étoit peuplé, riche & commerçant; enfin, que si l'on laissoit trop long-temps respirer Carthage, elle pourroit encore faire trembler Rome, comme elle avoit fait du temps d'Annibal. Depuis ce moment, il opina sans cesse dans le Sénat, pour qu'on détruisît Carthage, & il fut la cause de la troisieme guerre punique qui finit effectivement par la ruine entiere de cette ville. Caton ne mourut qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sans avoir jamais été malade, ni obligé de recourir aux Médecins.

Il y a bien des choses à dire contre ce Censeur austere des vices & des mœurs de son pays; il se propoisoit pour modele

Curius Dentatus, Romain des premiers temps de la République, qui fut trois fois Consul, reçut deux fois les honneurs du triomphe, mais revenoit toujours après ses victoires reprendre sa charrue, & vivre humblement dans son champ. Ce fut ce *Curius* qui, recevant de certains Ambassadeurs des offres considérables d'or & d'argent, leur montra sa marmite remplie de raves & de légumes, en leur disant : « Jugez si un homme qui se » contente d'un tel ordinaire, a besoin de » vos richesses ».

Caton affectoit de mener une vie aussi frugale ; mais *Curius*, en vivant ainsi, ne faisoit qu'imiter ses compatriotes & ses contemporains, les *Cincinnatus*, les *Fabrics* & les *Camilles* ; au lieu que *Caton* se singularisoit, & cherchoit à se faire remarquer. Il nous reste des fragmens des Ecrits de *Caton* ; la vanité, l'affectation de se singulariser, l'économie excessive, l'avarice même s'y manifestent. Il a fait des Livres sur la vie rustique, dans lesquels il dit qu'il n'y a rien de si beau que d'augmenter son patrimoine,

& de s'enrichir ; que les esclaves sont des instrumens de labourage , de culture , d'économie & de commerce , dont il faut se servir pour améliorer son bien , & ne les ménager que dans cette vue. Plutarque , quelque indulgent qu'il soit pour ceux dont il écrit la vie , n'a pu s'empêcher de se récrier contre cette façon de penser , & de la trouver injuste & inhumaine.

On remarque que Caton , qui condamna tant de vices pendant le cours de sa rude Censure , ménagea ceux dont il étoit lui-même *entiché* , tels que l'usure , que l'on prétend qu'il pratiquoit de la manière la plus cruelle. Quand on la lui reprochoit , il répondoit , qu'il n'y avoit point de Loi qui la défendît précisément ; cela pouvoit être alors : mais convenoit-il à Caton de s'en tenir strictement aux termes de la Loi , pour distinguer ce qui étoit juste & convenable , d'avec ce qui ne l'étoit pas ? Caton le Censeur étoit donc intéressé , avare , rempli de vanité , & peut-être de jalousie contre les personnages grands & puissans qu'il persé-
cutoit

cutoit avec éclat. Il étoit dur envers ses égaux, & inhumain avec ses inférieurs ; enfin sa sagesse étoit triste & farouche, ce que Montagne dit avec raison, être *un sot & vilain ornement pour la Philosophie*. Ce que l'on appelle ses *Distiques*, sont très-sages & très-raisonnables ; mais ils ne font sûrement pas de Caton le Censeur : voyons s'ils conviendroient mieux à son petit-fils.

Caton d'Utique vécut dans des temps plus malheureux que ceux de son aïeul ; & quoique son siècle n'eût aucun défaut essentiel, il en fit la critique, bien plus en pratiquant les vertus, qu'en déclamant avec fureur contre les vices. Sa sagesse ne fut ni cynique, ni jalouse, ni orgueilleuse. Il ne courut point après les richesses, mais se servit de celles qu'il avoit, pour être généreux & libéral à propos. Egalemeut incapable d'une amitié aveugle, & d'une haine poussée jusqu'à l'acharnement, il aima sur-tout la Justice & la République. Il étoit encore presque enfant sous la tyrannie de Sylla ; & l'on rapporte qu'il demandoit à tout

le monde une épée pour percer le sein de cet oppresseur de sa Patrie. Quarante ans après, il se tua lui-même, plutôt que d'obéir à César. Il sentit que, surtout dans une République, les dignités n'étoient pas de vains honneurs, mais de vraies charges, de l'exercice desquelles on étoit comptable à la Patrie. Il fut d'abord Questeur, comme l'avoit été son aïeul, & il se conduisit dans cet état en homme exact & honnête, mais non pas difficultueux, préférant sur-tout le bon emploi à la rigide économie. Une vertu qui ne se dément pas un seul instant, ne peut manquer d'être connue; aussi jouit-il bientôt de la réputation qu'il méritoit: mais on ne s'empressoit pas davantage de l'employer; on craignoit sa façon de penser, loin qu'on voulût s'y conformer. Lui-même ne se pressoit pas de jouer un rôle dans la République; mais voyant que le peuple étoit près d'élire pour Tribun un mauvais Citoyen, & craignant les maux qui pouvoient s'ensuivre, il se présenta avec confiance & l'emporta. En effet, il se trouva en état

d'empêcher que , sous le prétexte de la conjuration de Catilina , on ne rappellât à Rome Pompée & son armée , qui faisoit la guerre à Mithridate , & n'avoit point encore achevé de dompter ce fier ennemi des Romains. Si cette proposition eût réussi , d'un côté , le grand objet de la guerre d'Alie étoit manqué , faute d'y mettre la dernière main , & de l'autre , Rome étoit assujettie par Pompée , au-lieu d'être troublée par Catilina. Caton différa du moins la ruine de sa Patrie , en empêchant pour ce moment-là que Pompée ne vînt à Rome avec toutes ses troupes. Il pensa , dans cette occasion , être assommé & assassiné par ceux qui vouloient prendre le mauvais parti , & c'étoient presque tous les Citoyens Romains ; la plupart n'en prévoyoient pas les conséquences. Le sang-froid & la fermeté de Caton éclairèrent enfin ces derniers , qui le sauvèrent des mains des autres. Pompée , instruit de ce qui s'étoit passé , revint à Rome , & sentit que Caton étoit un homme qu'il falloit absolument ménager ; il rechercha son alliance ,

& lui demanda sa niece en mariage pour son fils : Caton le refusa. Je ne donnerai point , dit-il , d'otage à Pompée contre la Patrie ; quand son parti sera le plus juste , ce sera le mien. Il tint parole : tant que Pompée , César & Craïsus furent unis pour tyranniser Rome , il fut ennemi de tous les trois. Pompée lui en faisoit faire souvent des reproches ; il répondoit toujours , qu'il ne consultoit jamais dans ses actions , ni l'amitié ni la haine personnelle ; qu'il n'avoit & qu'il n'auroit jamais devant les yeux que le bien de la République. Tous les partis s'appercevant également qu'il étoit impossible de l'attirer à eux , ils s'entendirent pour l'exclure du Consulat ; & cet homme , fait plus qu'aucun autre pour gouverner Rome , ne fut jamais à la tête des affaires. Je ne fais si ce fut un grand mal pour Rome ; probablement il n'auroit pu différer que de bien peu la perte de la République : mais , quoi qu'il en soit , à la honte des Fastes Consulaires , le nom du second Caton ne s'y trouve point inscrit.

Enfin, le temps que le Sage Caton avoit prévu arriva. Les tyrans de Rome se réduisirent à deux, César & Pompée; ce dernier fut vaincu, & dès ce moment Caton prit son parti, ou plutôt, comme il le dit lui-même, il ne suivit point Pompée, mais s'attacha aux débris de la République. Ce fut contre son avis que Pompée livra la bataille de Pharsale. Caton ne pouvoit desirer une action qui devoit donner à Rome un Maître ou un autre. Elle fut livrée malgré lui; César fut vainqueur, & dès-lors ennemi de Caton. L'on fait comment celui-ci se retira à Utique, & comment, voyant cette dernière place de l'Afrique obligée de se soumettre, il se donna enfin la mort à lui-même, avec un sang-froid & un héroïsme qui ont fait de son suicide le modele de tous ceux passés, présens & à venir.

Ce qu'il y a principalement à considérer dans la mort de Caton, c'est de savoir s'il fit bien de quitter la vie. Un Chrétien ne peut pas mettre la chose en question; mais des Auteurs Païens ont pensé que Caton devoit encore se confer-

ver pour la République. Pour moi, en me mettant à leur place, je pense tout naturellement que Caton d'Utique prit un assez bon parti. La liberté de sa Patrie étoit l'objet de tous ses desirs & de toutes ses affections; c'étoit, si l'on veut, sa folie, car tout le monde en a une. Il voyoit la liberté de Rome anéantie; en vivant plus long-temps, il n'auroit sûrement vu que s'aggraver ce qu'il regardoit comme le malheur public. César lui eût pardonné, mais alors il auroit eu obligation à César; & il en coûte moins à un homme fier de quitter la vie, que de baiser la main d'un Tyran qui lui fait grace.

Il paroît que Caton étoit Philosophe, de la Secte des Stoïciens, dont les principes ont été souvent outrés jusques au ridicule, mais, qui étant bien entendus, sont sublimes & excellens. Ceux des Epicuriens, aussi bien conçus, tendent de même à rendre les hommes heureux & sages. Le Stoïque Caton ne craignoit donc ni la mort ni les douleurs; tels étoient les dogmes de sa Secte: mais il devoit encore

moins les chercher que les craindre; aussi ne fit-il rien dans sa vie qui tendît à lui procurer inutilement ni mal, ni chagrin, ni même de contradiction. Quand tout cela lui arriva, il le supporta avec courage & sang-froid. Il ne se mêla des affaires de l'Etat que quand il s'y crut appelé; & dès qu'il vit qu'il ne pouvoit plus servir la Patrie, & que les douceurs de la vie privée lui seroient interdites, parce qu'il avoit joué un trop grand rôle dans les affaires publiques, il abrégea ses jours. S'il eut quelque tort dans l'effet, il n'en eut aucun dans les principes. Le contraire arrive à la plupart des suicides; on se tue presque toujours pour de mauvaises raisons, ou l'on prend mal son temps pour se tuer. C'est une leçon qu'il faut donner aux Anglois, & dont ils ont grand besoin. On doit les faire souvenir qu'il y avoit autrefois une Loi dans la République de Marseille, qui permettoit aux Citoyens de *boire la ciguë*, mais seulement après avoir exposé leurs raisons aux Magistrats, & après que ceux-ci les auroient approuvées: moyennant ces précautions,

on juge bien que rien n'étoit si rare que de voir un suicide à Marseille.

Une dernière réflexion que m'offre la vie des deux Catons, c'est que leur façon de penser philosophique les avoit conduits l'un & l'autre à une indifférence pour leur famille, que je ne peux pas leur pardonner. On cite d'eux des traits bien singuliers dans ce genre, que je ne me permettrai pas de répéter ici ; je me contenterai de dire que c'étoit par des motifs absolument différens. Caton le Censeur, uniquement occupé de son avarice, de sa vanité, & d'un attachement bizarre aux Loix, considéroit tout dans l'ordre civil, & rien dans l'ordre naturel & domestique : chez son petit-fils, au contraire, le bien de la République absorboit toutes les idées, tous les sentimens : quoi qu'il en soit, ces deux grands Hommes étoient inexcusables de se priver des deux plus grandes douceurs de la vie, l'amour conjugal & l'amour paternel.

Le desir mal entendu d'imiter les vertus de Curius Dentatus, autorisa la conduite de Caton le Censeur. L'exemple de

Caton d'Utique parut à son neveu Brutus une autorité suffisante pour assassiner César en plein Sénat : il exécuta ce crime , ou , pour mieux dire , cette cruelle & inutile vengeance , avec des intentions aussi pures qu'étoient celles de son oncle. Il étoit , comme lui , ennemi de la tyrannie , sans l'être du Tyran ; la base de son action étoit la justice , le zele pour le maintien des Loix établies dans sa Patrie : mais tout cela étoit mal entendu , mal réglé dans la tête de Brutus , & fut mal appliqué. Il faut combattre les Tyrans naissans , les punir même , s'il est possible : mais il n'y a plus qu'un parti à prendre avec la tyrannie confirmée & inévitable ; c'est celui de la ménager.

CEUX qui ne connoissent qu'imparfaitement l'Histoire Romaine , ne rendent pas assez de justice à *Lucullus*. On a entendu parler de sa magnificence & de son goût pour la volupté ; mais on oublie combien il rendit de services à sa Patrie , avant que de se livrer à tous les amuse-

mens qui adoucirent & embellirent sa retraite. Il cultiva avec succès les Belles-Lettres pendant sa jeunesse, fut ensuite homme d'Etat, grand Capitaine, & sur la fin de sa vie, Philosophe. Ami de Sylla, il ne conçut peut-être pas assez d'horreur des cruautés de ce Dictateur, mais du moins il n'en fut point complice. Il fut son Exécuteur testamentaire, & Tuteur de son fils, de préférence à Pompée. Après avoir passé par tous les emplois de la République, capables de former les grands hommes, tant au dedans qu'au dehors, il fut enfin Consul. Après son Consulat, le Gouvernement de Cilicie étant venu à vaquer, il avoit toutes sortes de raisons pour le demander; mais c'étoit une affaire délicate, & il eût eu peine à en venir à bout, s'il n'eût gagné *Cethegus*, Tribun du peuple. Pour cet effet, il fallut s'adresser à la courtisane *Precia*; il en parut amoureux, & savoit bien que ce moyen, adroitement employé, étoit le plus sûr pour réussir auprès des femmes. Il obtint ce qu'il voulut de l'amant de sa maîtresse; peu scru-

puleux sur les moyens de parvenir à son but , il en profita aussi-tôt.

Il passa en Asie , calma , par sa bonne conduite , les troupes rebelles & mutinées , les conduisit au combat contre Mithridate , & embarrassa fort ce redoutable ennemi des Romains. En même-temps , il se concilia l'amitié des habitans des provinces conquises ; il arrêta les déprédations des Fermiers , qui étoient la plupart des Chevaliers Romains ; il les força à soulager les peuples , ou du moins à mettre la perception des impôts en bonne regle. Cet acte de justice & de modération lui fit beaucoup d'honneur. Ayant rempli glorieusement cette première commission , il fut encore envoyé , quelque temps après , du côté de l'Asie , & se conduisit avec la même prudence & le même désintéressement. Il trouva que le vrai moyen de vaincre Mithridate , étoit d'affamer son armée , qui étoit immense ; ce moyen lui réussit ; il assiégea Amasie , qui renfermoit les principales richesses de ce Roi. Il vint à bout de conquérir cette Capitale , & les troupes Romaines y firent

un butin considérable. Il ne dépendit pas du Général, que l'armée ne mît autant d'ordre dans le recouvrement de ces trésors, qu'il lui en revenoit de profit; mais c'est ce qu'il ne put obtenir de ses soldats, qui avoient déjà renoncé à leur ancienne discipline. Cependant il s'occupa du soin de pousser plus loin ses conquêtes. Mithridate s'étoit retiré chez Tygranes, Roi d'Arménie, son gendre; c'étoit là qu'il falloit le poursuivre.

Lucullus prit ses mesures pour dissiper les immenses armées du beau-pere & du gendre, quoique la sienne leur fût infiniment inférieure. Ce fut en donnant les plus grandes preuves d'habileté dans l'art de la guerre, qu'il y parvint. Il osa former le siege de *Tygranocerte*, Capitale du Royaume d'Arménie; les approches en étoient défendues par une armée de près de trois cents mille hommes: le Général Romain vint à bout de la dissiper, & se tint assuré de la victoire, aussi-tôt qu'il eut jeté un coup-d'œil rapide, mais militaire, sur la position que cette armée avoit prise. *Ils sont à nous,*

s'écria-t-il; c'étoit un de ces jours que les Romains avoient marqués dans leurs Fastes, comme malheureux, parce qu'ils avoient été autrefois signalés par des défaites : *Je le ferai mettre parmi les jours heureux*, ajouta-t-il, & il tint parole. Cent mille barbares périrent dans cette bataille, où l'on prétend qu'il n'y eut que cinq Romains de tués, & cent de blessés.

La fuite de cette victoire fut la prise de Tygranocerte. Le Vainqueur marcha vers Artaxarte, ancienne Capitale de l'Arménie : il l'eût prise, car Mithridate & Tygranes fuyoient devant lui, & firent encore de vains efforts pour la sauver; mais le froid s'étant fait sentir, les soldats Romains, chargés de richesses, déclarerent hautement qu'ils ne vouloient point s'exposer aux rigueurs d'une guerre d'hiver, pour obtenir un triomphe moins flatteur pour eux que pour leur Général. Ce fut en vain que Lucullus leur donna l'exemple de braver les fatigues comme les périls : il ne fut point suivi, & se vit forcé de laisser son armée dans l'inac-

tion, & de renoncer à la gloire d'avoir terminé une guerre si bien commencée. Pendant ce temps, on intrigua à Rome contre lui, & on lui nomma un successeur. Pompée vint dans la belle saison prendre le commandement de l'armée Romaine, acheva facilement de dompter Tigranes, & força Mithridate à se donner la mort.

Ce fut alors que Lucullus chercha à se consoler, en menant la vie la plus douce & la plus voluptueuse, des dégoûts qu'il avoit éprouvés dans la carrière politique & militaire qu'il venoit de parcourir. Il sentit qu'il avoit acquis le droit de se reposer, & qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de rendre sa retraite délicieuse; il avoit d'ailleurs eu des chagrins domestiques. Il avoit successivement épousé deux femmes, dont la mauvaise conduite lui avoit fait honte, & dont il avoit été obligé de se séparer, quoique la seconde fût sœur de l'austere Caton. Il s'apperçut que l'un & l'autre sexe avoient, dans Rome, renoncé à toutes les loix de la vertu, de l'honneur, & même de la

bienfiance; il me semble qu'il se dit à lui-même : « Occupons-nous de notre » plaisir personnel, puisque nous ne pou- » vons plus espérer d'acquérir de la gloi- » re; renonçons à l'ambition d'obtenir » l'estime d'un peuple qui ne mérite point » la nôtre. »

Si Lucullus, chargé des dépouilles de l'Asie, eût encore eu l'ambition de jouer un grand rôle dans Rome, il s'y feroit fait un parti, eût embarrassé César & Pompée; il feroit du moins entré dans le Triumvirat comme Crassus, & y eût joué un plus beau rôle, ayant plus de mérite: mais il préféra de jouir de ses richesses. Il se fit des habitations superbes & délicieuses, à la ville & à la campagne; il régaloit, avec la plus grande profusion, ses amis & ceux qu'il regardoit comme dignes d'être admis dans sa société. Il étoit noble & généreux envers les autres, mais sans vouloir en être importuné; il les aidait de sa bourse & de son crédit, mais ne cherchoit point à se faire des partisans, & n'exigeoit d'eux aucune espece de reconnoissance.

Il vit de sang - froid les différentes factions agiter Rome , ne prit parti pour aucune , & n'en fut point persécuté. Il avoit formé , en homme de goût , des collections de livres , de statues , & d'autres curiosités ; il cultivoit les Sciences & les Lettres ; enfin , il ne se refusoit à aucune sorte de volupté , mais en déclarant & prouvant qu'il commandoit à toutes , & qu'aucune ne le maîtrisoit. Si Lucullus parut égoïste , & le fut en effet , ce fut pour avoir été zélé Citoyen , bon Militaire , suffisamment ambitieux , & même avide de gloire. Il avoit reconnu que , dans certains pays , & dans certaines circonstances , quand on a payé à sa Patrie son contingent de services & de zele , il est bien permis , & même il est sage de ne plus penser qu'à soi.

ON ne lit point sans intérêt la Vie des deux *Gracchus* , soit dans Plutarque , soit dans l'Histoire de la conjuration des Gracques , par l'Abbé de Saint-Réal. Quand on est bien jeune , on s'enthousiasme aisément

aisément du mérite de ces deux jeunes Républicains, on admire leur audace ; on applaudit à leur zele, pour rétablir dans leur Patrie le bon ordre & l'égalité. Bientôt on s' imagine que si l'on se trouvoit en pareille circonstance, on en feroit autant qu'eux, & que s'il y avoit de grands risques à courir dans l'exécution, il feroit du moins bien beau & bien glorieux de l'entreprendre.

Dans un âge plus mûr, on juge les Gracques avec plus de sang-froid & plus de justice, & on ne les estime que ce qu'ils valent ; pour moi, j'avoue que je crois remarquer dans leur conduite plus d'ambition, de témérité & d'étourderie, que de véritable zele patriotique. Petits-fils, par leur mere, du grand Scipion, ils se signalerent d'abord à la guerre ; Tiberius, l'aîné, mérita des couronnes obsidionales, & fit des merveilles dans une bataille que le Consul, sous qui il servoit en qualité de Questeur, perdit par son imprudence. Le jeune Questeur fut chargé de faire la paix avec l'ennemi vainqueur : il y réussit avec assez d'a-

dresse , vu les circonstances fâcheuses où se trouvoit l'armée Romaine ; & s'il ne la sauva pas , il mit du moins sa propre réputation à couvert.

Un pareil début échauffa l'ambition de l'aîné des Gracques : il voulut voler rapidement à la gloire & à la fortune ; il trouva que les fonctions de Préteur ne lui offriroit pas des occasions assez brillantes , qu'il attendroit trop long-temps pour parvenir au Consulat & au commandement des armées ; il crut trouver dans la place de Tribun du Peuple , des moyens nouveaux & aisés de se signaler , en prenant le parti de la dernière classe des Citoyens , contre les plus riches & les plus puissans. Il brigua donc la place de Tribun , & l'obtint sans peine ; il en connoissoit tous les avantages. Les Tribuns pouvoient également , pour l'intérêt du Public , s'opposer aux Loix nouvelles , & solliciter l'exécution des anciennes. Ce fut la Loi Agraire qu'il entreprit de faire revivre. Cette Loi ordonnoit qu'aucun Citoyen ne posséderoit plus de terre qu'il n'en pouvoit cultiver lui-même , & qu'il

seroit obligé d'abandonner son superflu à ceux de ses Concitoyens dont le patrimoine étoit moins considérable que le sien. Elle étoit excellente dans son principe, & pour une République naissante; mais elle ne pouvoit plus être à l'usage de Rome conquérante, qui avoit déjà soumis de puissans Royaumes, & porté ses armes victorieuses au milieu de l'Asie & sur toutes les côtes de l'Afrique.

Cependant le peuple, qui considère moins la difficulté des moyens de détruire certains abus, que les avantages qu'il trouveroit à les voir réformer, applaudit à la proposition de Gracchus, qui aussitôt devint son idole. En vain les Grands & les Riches voulurent-ils lui représenter dans quels embarras il alloit les jeter, il les rebuta, suivit sa pointe; & comme on lui demandoit s'il prétendoit enlever, sans aucun dédommagement, à ceux qui lui paroissent trop riches, les terres dont ils étoient propriétaires, il déclara qu'elles devoient leur être payées par le Trésor public, & ce Trésor n'étoit fondé que sur leurs pro-

pres richesses. Un autre Tribun s'opposa à cette Loi ; mais Gracchus l'emporta avec tant de supériorité , qu'il eut de la peine à tirer son Collegue des mains de la multitude qui vouloit le mettre en pieces. Gracchus fut nommé Triumvir avec son beau-pere & son frere , pour forcer tous les riches Citoyens d'abandonner leurs terres aux pauvres. L'on juge bien quel désordre auroit entraîné l'exécution de cet arrangement , lorsque , par bonheur , Attale , Roi de Pergame , mourut , & institua le peuple Romain héritier de son Royaume & de ses immenses trésors.

Gracchus réclama aussi-tôt , au nom du peuple , cette succession ; il prétendit que l'argent devoit être distribué entre les nouveaux possesseurs des terres , pour les mettre en état de les cultiver , & que le Royaume de Pergame devoit être administré au nom & au profit du Peuple Romain , sans que le Sénat y eût aucune part. Cette dernière proposition mit véritablement le Sénat hors de toute mesure : il sentit qu'il falloit absolument se

défaire de Gracchus , fans quoi il détruiroit l'Aristocratie , & , à l'aide du peuple & de la Démocratie , deviendrait bientôt lui-même le Maître de Rome. La perte de Tiberius Gracchus fut donc résolue , & son supplice exécuté d'une manière bien singulière ; le Sénat en corps fut son bourreau. Les Sénateurs partirent du Capitole , & traversant la ville , se rendirent à l'assemblée du Peuple , suivis de leurs Cliens armés , & ayant eux-mêmes des cuirasses & des épées sous leurs robes. On donnoit alors les suffrages pour continuer Gracchus dans la place de Tribun , ou plutôt on devoit les donner ; & quoique presque tous les Plébéiens le désirassent tous crioient à la fois ; on ne pouvoit s'entendre ni prendre les voix en règle. Le Sénat se présente, le Peuple étonné se partage , & le laisse approcher du Tribunal où étoit Gracchus : il veut fuir ; un nommé Satureius donne le signal en frappant le premier , & le Tribun est bientôt accablé de cent autres coups. Aussi-tôt après cette exécution , le Sénat fit arrêter cent des principaux amis

de Tiberius , & déclara bannis de Rome un plus grand nombre qui s'étoient enfuis & cachés. Le Peuple effrayé , ne connoissant pas ses forces , n'osa seulement ramasser les débris de son idole brisée : on refusa au frere & à la famille de Gracchus de lui donner les honneurs de la sépulture , & son corps fut précipité dans le Tibre.

Caius Gracchus , cadet de Tiberius , faisoit , pendant ce temps-là , la guerre aux Numantins , à la suite de son oncle Scipion. Qui n'auroit cru que l'exemple de son frere aîné ne lui eût servi de leçon , & ne l'eût empêché de faire le personnage , souvent odieux , & presque toujours inutile , de Réformateur de l'Etat ? Le contraire arriva cependant. Après le malheur de son frere aîné , il se tint quelque temps caché , s'occupa d'orner son esprit , & de se former à l'éloquence , & y réussit assez bien , pour qu'étant de retour à Rome , & Tiberius Gracchus étant , pour ainsi dire , oublié , Caius brillât au Barreau , & y soutînt avec éclat des causes intéressantes , qu'il gagna avec un ap-

plaudissement général. On l'envoya Questeur en Afrique : il y rendit à son Général d'importans services ; car non-seulement il administra la caisse militaire avec intelligence & économie , mais encore , les troupes Romaines manquant , dans ce pays , de beaucoup de douceurs qu'elles ne pouvoient se procurer elles-mêmes , il engagea Micipsa , Roi de Numidie , dont il avoit fait son ami , à leur procurer tout ce qu'elles pouvoient desirer. Il revint à Rome , après trois ans de Questure , & on eut beau vouloir lui chercher chicane sur son administration , le vœu général des troupes le soutint. Il eut alors la dangereuse ambition de vouloir être Tribun , comme avoit été son frere. Au nom de Gracchus , le peuple se rappella Tiberius , & malgré toutes les oppositions & les intrigues du Sénat , Caius fut élu Tribun.

Pendant quelque temps , il se contenta de haranguer avec grace & éloquence ; il enchanta les Romains & alarma les Grands , qui ne se tromperent pas en pensant qu'il feroit bientôt éclater contre eux quelque orage. Le Sénat ayant jugé , con-

tre son avis , deux causes importantes , il s'en plaignit hautement , & fit former une Compagnie de trois cents Chevaliers Romains , que l'on appella le Contre-Sénat , parce qu'elle se chargea de critiquer & de réformer , sous l'autorité du Peuple , les jugemens rendus par les trois cents Sénateurs , & de protéger ceux qui lui paroissoient injustement opprimés. Cet établissement fit , avec raison , trembler le Sénat , & procura à Caius la plus grande considération , d'autant plus qu'il fit plusieurs autres excellens établissemens , tels que des greniers publics , des chemins , des ponts , des rues. Il devint l'idole du Peuple ; le Sénat ne trouva pas de meilleur moyen que de lui opposer un autre Tribun qui parût encore plus zélé que lui ; il s'appelloit Drusus : mais Gracchus le démasqua , & pour enchérir tout-à-fait sur lui , il remit enfin sur le tapis le projet de la Loi Agraire , qui avoit été si fatal à son frere. Scipion , le second Africain , quoique cousin de Gracchus , étoit alors son plus cruel adverfaire : il jouissoit de toute la considération , & de toute

l'estime que pouvoit donner à un Romain l'honneur d'avoir porté les derniers coups à Carthage, & de l'avoir enfin détruite. Gracchus, sans être effrayé de tant de gloire, lui tint tête avec autant d'habileté que d'audace, aidé de Fulvius Flaccus, que la faveur de Gracchus éleva au Consulat.

Sur ces entrefaites, Scipion fut trouvé mort dans son lit; cette mort subite fit naître quelques soupçons sur Gracchus & sur ses amis, & peut-être le Tribun ne prit-il pas assez de soins pour les dissiper; croyant n'avoir plus de rival aussi redoutable, il redoubla d'audace, & le Sénat sentit que ce second Tyran n'étoit pas moins dangereux que le premier, & qu'il étoit aussi nécessaire de couper cette seconde tête de l'hydre, qu'il l'avoit été d'abattre la première. Dans une grande assemblée du peuple Romain, Caius Gracchus voulut faire détruire les bans élevés pour les personnages Consulaires & les principaux Sénateurs; le Sénat mit aussi-tôt sa tête à prix, & le peuple ne le soutint pas plus qu'il avoit autrefois.

défendu son frere. Gracchus fit au Sénat des propositions de paix; on ne l'écouta que pour se donner le temps de juger jusqu'à quel point il seroit soutenu. Dès qu'on reconnut qu'il ne le seroit pas, il fut poursuivi; & le dernier des Gracques, se voyant sans ressources, prit le parti de se donner la mort. Le peuple Romain se contenta de pleurer la perte de son Héros, sans chercher à la venger. On éleva des statues aux deux freres, on leur consacra même des temples, & le Sénat fouriant amèrement, laissa rendre ces vains honneurs à leur mémoire. Les peuples sont d'autant plus volontiers ingrats envers ceux qui cherchent à les tirer d'esclavage, qu'ils soupçonnent, la plupart du temps, que leurs prétendus libérateurs travaillent autant pour leurs propres avantages que pour ceux du Public; souvent ils ne se trompent pas. Les Gracques mêmes n'étoient point à l'abri de ce soupçon; mais un autre moins fâcheux, que l'on peut former contre eux, c'est celui d'étourderie, d'imprudence & d'inconfidération. Il me paroît

qu'ils abuserent de leur esprit, de leurs talens, de leur zele; en supposant même qu'il fût sincere, ils en furent bien punis. Cependant leur exemple n'a point empêché qu'environ dix-sept cents ans après leur mort, ils n'aient trouvé des imitateurs; tels furent au seizieme siecle le Comte Jean-Louis de Fiesque, Génois, & aux dix-septieme, le Cardinal de Retz.

JEAN-LOUIS DE FIESQUE, Comte de Lavagne, d'une des plus illustres Maisons de Gênes, considéré par sa naissance, ses richesses, les graces de sa figure, l'agrément de son esprit, & n'étant âgé que de vingt-deux ans, fut assez imprudent pour vouloir imiter la conduite des Gracques, & finit aussi malheureusement en 1547. L'Histoire de la révolution qu'il tenta de faire à Gênes, & dont il fut la victime, a été écrite en Italien, en 1629, par Augustin Mascardi, dans le goût de celle de Catilina, par Salluste. On y a inféré, à l'imitation de cet Auteur, des Harangues ou discours

qu'on suppose faits par les différens Conjurés , délibérans avec leur Chef sur la réussite du complot qu'ils avoient formé. Le Cardinal de Retz , encore jeune , trouva ce morceau d'Histoire , en Italien , si intéressant , qu'il se plut à le traduire ; il l'embellit même , & le travailla avec un soin qui prouve que le caractère du Héros lui plaisoit , & qu'il eût été charmé de le prendre pour modele : le Cardinal semble encore en convenir en quelques endroits de ses Mémoires. Cependant , que pouvoit-il trouver de flatteur dans cette ressemblance , & à quoi pouvoit-il penser que le conduiroit la prétention d'imiter le Comte de Fiesque ? Cela seroit difficile à concevoir , si l'on ne savoit que les passions ne raisonnent point , & que la plus grande partie des démarches d'éclat sont plutôt l'effet d'un caractère fougueux , que les suites d'aucun projet formé avec réflexion.

Voici en deux mots le sujet de la conjuration de Fiesque. André Doria , après avoir été long-temps attaché au service de François premier , mécontent de ce

Monarque , de ses Ministres & de ses Favoris , avoit abandonné le parti de la France , & peut-être autant pour faire dépit à la Cour qu'il avoit trahie , que par un vrai zèle patriotique , il avoit rendu à la ville de Gênes son ancienne liberté , & y avoit établi un Gouvernement Aristocratique , dont il étoit vraiment l'ame & le Chef. André Doria , vieux & respectable par ses victoires , n'étoit point personnellement en bute à la jalousie de ses Concitoyens ; mais il avoit un neveu qu'il regardoit comme son fils adoptif ; on le nommoit Jannetin Doria , jeune , vif & fier : c'étoit sur lui que portoit la haine de ceux qui croyoient que dans une République il devoit toujours y avoir une sorte d'égalité entre tous les membres de l'Aristocratie. Le Comte de Fiesque affichoit ce principe , du moins en parlant avec ses amis ; & les excitant à la révolte ; car d'ailleurs , en public , il témoignoit toutes sortes de considérations à Jannetin Doria , dont la sœur venoit d'épouser le beau frere du Comte de Fiesque.

Au moment que l'on s'y attendoit le moins, Fiesque convøque ses amis chez lui, & leur découvre un projet de révolte, dans lequel il y avoit plus d'audace que de sagesse & de combinaison. Il avoit trouvé moyen d'acheter quatre galeres qui étoient dans le port même de Gênes, & qu'il avoit armées, soi-disant en course, contre les Pirates Mahométans. Il avoit gagné quelques soldats de la garnison, & en sortant à minuit avec les Conjurés, il tenta de surprendre le Palais de la République; mais il ne put en venir à bout; ayant voulu tourner du côté du port, & monter sur ses galeres, il n'eut pas plutôt mis le pied sur une planche, qu'elle tourna; il tomba dans la vase, & le poids de ses armes l'ayant fait enfoncer, il se noya, ou, pour mieux dire, fut étouffé. Ses partisans ignorèrent sa mort pendant quelques heures, & la révolte dura le reste de la nuit: les portes de la ville furent fermées; Jannetin Doria avoit été massacré en voulant les défendre.

Le vieux Doria s'étoit éloigné de Gê-

nes, & le Sénat étoit prêt à capituler avec le Comte de Fiesque, lorsqu'on s'aperçut que ce Chef de la révolte n'existoit plus. Son nom, qui, pendant toute une nuit, & une partie du jour suivant, avoit servi du mot de ralliement aux partisans de la liberté ou d'un nouvel esclavage, fut pros crit dès le lendemain. Le vieux André Doria revint pour mettre le dernier sceau à la condamnation de son ennemi. Il fit punir du dernier supplice un de ses parens, Jérôme de Fiesque, & bannir les autres des Etats de la République, jusqu'à la cinquieme génération. La branche principale vint s'établir en France & y former une Maison considérable, dont le dernier est mort sans alliance en 1708. Il y avoit eu, au treizieme siecle, deux Papes de cette famille, & depuis, un grand nombre de Cardinaux. Les Cadets de la Maison de Fiesque sont retournés à Gênes, où ils existoient encore il n'y a pas long-tems.

Ce fut à l'âge de dix-sept ans que Jean-François Paul de Gondi écrivit cette Histoire du Comte de Fiesque; mais il ne

trouva pas aussi-tôt l'occasion de faire éclater son talent, ou plutôt son goût décidé pour l'intrigue ; car ce ne fut qu'à l'âge de vingt-huit ans qu'il fut nommé Coadjuteur de l'Archevêché de Paris , possédé par Jean-François de Gondi son oncle. Louis XIV monta sur le trône cette même année , & les troubles de la Fronde ne commencerent que cinq ans après , en 1648. Le Coadjuteur s'y signala jusqu'en 1652 , qu'il fut arrêté , mis en prison , d'abord à Vincennes , ensuite dans la citadelle de Nantes , d'où il se sauva en 1655. Il erra pendant quelque temps dans différentes parties de l'Europe , & ayant fait sa paix avec la Cour en 1661 , il se démit de l'Archevêché de Paris , ne conserva que l'Abbaye de Saint-Denis , & vécut en homme sage , & revenu de toutes les erreurs où l'avoit entraîné l'exemple des Gracques , de Catilina & du Comte de Fiesque. Cependant il se plaisoit encore , sur ses vieux jours , à se rappeler le bruit qu'il avoit fait dans sa jeunesse. Comme il avoit une prodigieuse mémoire , il contoit avec satisfaction

tisfaction les détails de sa vie turbulente & agitée; il les a même écrits, & cet Ouvrage est assez connu sous le nom de Mémoires du Cardinal de Retz. Je peux dire que c'est pour moi un Ouvrage de famille, puisque ce sont mes proches parens qui en ont conservé le manuscrit tel qu'il a été imprimé en 1717. D'ailleurs, j'ose assurer que si ce manuscrit avoit été perdu, je l'aurois retrouvé tout entier dans les entretiens de mon Oncle, M. de Caumartin, Evêque de Blois : ce Prélat dont la conversation m'a fait connoître le ton de celle des beaux-esprits du siècle de Louis XIV, avoit été, pour ainsi dire, élevé sur les genoux du Cardinal de Retz, qui avoit eu la permission, peu de temps avant sa mort, de lui résigner l'Abbaye de Buzay, que le Cardinal lui-même avoit obtenue étant enfant. Mon oncle l'a conservée jusqu'à sa mort. Mon grand-pere maternel, pere de l'Evêque, étoit ami intime du Cardinal; ma grand'mere, qui a vécu très-long-temps, l'avoit beaucoup connu; ainsi j'ai de tous côtés des traditions excellentes sur ce

fameux personnage, & je peux assurer, sans me tromper, que c'étoit un vrai brouillon, un intrigant sans motif & sans objet, faisant du bruit pour en faire, & très-mal-adroit dans le choix de ses moyens, quoique d'ailleurs il eût bien des qualités brillantes. De tels gens sont très-fâcheux à rencontrer, & très-dangereux à suivre, quand ils se mêlent encore des affaires; mais quand ils en sont tout-à-fait retirés, ils sont quelquefois charmans à entendre.

Je vais écrire quelques traits du caractère du Cardinal de Retz & de ses aventures, moins d'après ce qui est imprimé & entre les mains de tout le monde, que d'après mes connoissances personnelles & mes propres réflexions.

Le Cardinal de Retz eut pour Précepteur *Monsieur Vincent*, qui a été depuis béatifié, & fera sans doute bientôt canonisé sous le nom de *Saint-Vincent de Paule*. S'il étoit vrai que ceux qui sont chargés de l'éducation des jeunes gens, influent sur leur caractère & leur conduite dans le monde, le Cardinal de

Retz auroit dû être le Prélat le plus doux, le plus charitable & le plus pieux; mais, ou il ne profita pas des leçons de son bienheureux Précepteur, ou même il ne les écouta pas. Son pere & sa mere, au contraire, aimoient M. Vincent jusques à l'adoration; & c'est peut-être à cause de cela que leur fils ne parut pas en faire grand cas. Il n'arrive que trop souvent, que les enfans se piquent de faire tout le contraire de ce qu'ils ont vu pratiquer à leurs parens.

Madame de Gondi eut part à tous les établissemens charitables qui doivent immortaliser M. Vincent : les enfans trouvés, les Sœurs grises, les Missionnaires de Saint-Lazare. Qu'elle eût été heureuse de se trouver la mere d'un Prélat respectable & édifiant! mais son fils ne lui donna pas cette satisfaction, quoiqu'il fût promu aux premieres dignités de l'Eglise.

Son mari, pere du Cardinal de Retz, après avoir été Général des Galeres, étant devenu veuf, se fit Pere de l'Oratoire, & a été enterré dans l'Eglise du Séminaire Saint-Magloire, en 1662.

Le fils auroit dû commencer par où le pere finit ; mais il prit une route toute différente : quoiqu'il fût , à l'âge de treize ans , Chanoine de Notre - Dame , & pourvu de deux Abbayes , il annonça en sortant du College , des inclinations tout-à-fait opposées à l'état auquel on le destinoit ; & l'on peut dire qu'il fit tout ce qu'il put pour manquer l'Archevêché de Paris , qui étoit pour lui un héritage presque assuré , ayant été rempli par son grand-oncle & ses deux propres oncles. Avant l'âge de dix-sept ans , il s'étoit déjà battu trois fois en duel , il avoit eu deux ou trois galanteries d'éclat. Cependant sa famille s'obstina à le faire Coadjuteur de son oncle , & il fallut , nonobstant sa conduite & ses inclinations , qu'il restât dans l'Etat Ecclésiastique , & qu'il y fit une grande fortune , pour ainsi dire , malgré lui.

Le jeune Abbé de Retz intrigua à la Cour ; & contre qui ? contre le Cardinal de Richelieu ; & pourquoi ? c'est ce qu'il auroit été bien embarrassé à dire lui-même , car cela ne pouvoit le conduire à

rien. Ce fut alors qu'il traduisit l'Histoire de la conjuration de Fiesque : il montra cet Ouvrage à l'Abbé de Boisrobert , & l'accompagna sans doute de quelques réflexions qui firent comprendre à ce bel-esprit dévoué au Cardinal de Richelieu , que l'Abbé de Retz avoit de grandes dispositions à devenir factieux & conspirateur. Boisrobert en avertit le premier Ministre , qui dit tout haut , qu'il voyoit bien que le petit Abbé seroit un jour un dangereux esprit. Ce propos alarma M. de Gondi pere ; mais au contraire son fils en fut enchanté ; il trouvoit très-beau d'être , à son âge , traité d'homme dangereux par un premier Ministre , qui faisoit trembler la France & l'Europe entière. Pour soutenir le beau rôle qu'il prétendoit déjà jouer , il disputa la première place de la Licence en Sorbonne à l'Abbé de la Mothe-Houdancourt , parent & protégé du Cardinal , & l'emporta. Richelieu , Proviseur & Restaurateur de la Sorbonne , fut aussi étonné que furieux ; il menaça les Docteurs qui avoient opiné contre son Protégé : ils vinrent , tout

tremblans , en informer l'Abbé de Retz , qui leur répondit généreusement & fièrement , que plutôt que d'occasionner des tracasseries entre MM. de Sorbonne & leur Protecteur , il se désistoit de la place , content de l'avoir méritée.

Une conduite aussi hautaine alarma la famille des Gondi. On envoya l'Abbé voyager en Italie ; il se signala à Venise par des galanteries ; à Rome par des incartades , & revint bientôt à Paris soutenir encore le rôle , aussi dangereux qu'inutile , d'ennemi & de rival du Cardinal de Richelieu. Tantôt il s'attachoit à des femmes qui déplaisoient au Cardinal ; tantôt il faisoit la cour à ses Maîtresses , & les lui enlevoit même ; enfin il entra dans une conspiration où il ne s'agissoit de rien moins que d'assassiner Richelieu. Il paroît que ce projet n'effrayoit point du tout le jeune Abbé ; il se croyoit un petit Fiesque ; il avoit le même âge , de vingt-deux ans , qu'avoit son modele lorsqu'il fut tué ; mais par bonheur les conspirations de l'Abbé François n'éclaterent pas si brufquement que celles du Comte Génois ; il

eut le bonheur de voir échouer tous ses projets, les uns après les autres, sans aucun accident ni péril de sa personne. A la fin, on lui fit sentir que ce qu'il pouvoit faire de plus mal-adroit, étoit de s'unir à des brouillons, avec lesquels il n'y avoit rien à gagner pour lui, & tout à perdre pour sa fortune. Il comprit qu'il falloit jouer un autre personnage; il se rapprocha des dévots, sans le devenir, & des Ecclésiastiques, en réputation de sainteté, avant que de mener une vie édifiante; il entreprit de faire des conversions d'éclat, avant que de se convertir lui-même, & il trouva, dans la portion du Clergé la plus estimée, & qui tenoit le plus beau rang dans l'Eglise, des dispositions très-favorables pour le recevoir comme un enfant prodigue, sans attendre qu'il fût revenu de ses erreurs.

Le bon M. Vincent lui-même prit plaisir à croire que les instructions qu'il lui avoit autrefois données, n'étoient pas des grains absolument semés en terre ingrate: les dévots se firent honneur de le compter parmi les leurs, &, sans le soumettre

de rudes épreuves , ils le porterent à la Coadjutorerie de l'Archevêché de Paris. Il falloit commencer par le réconcilier avec le Cardinal; on en vint à bout. On fit valoir en sa faveur , & comme un acte de conversion de sa part , de ce qu'il n'étoit pas entré dans la conjuration de Cinq-Mars. Il n'en fallut pas davantage pour persuader qu'il avoit renoncé aux intrigues; la fuite a bien fait voir qu'il n'en étoit pas encore corrigé.

Tout se dispofoit à lui procurer la Coadjutorerie de Paris , lorsque le Cardinal de Richelieu mourut. Louis XIII le suivit de près , & eût probablement fini l'affaire s'il avoit vécu. L'honneur en fut réfervé à la Reine Anne d'Autriche , qui commença fa Régence par fe confier entièrement à des gens de la plus grande incapacité : ils lui firent commettre une faute de plus , en faifant affurer l'Archevêché de Paris à un personnage auffi turbulent & auffi dangereux que le futur Cardinal de Retz.

Mazarin , qui vint bientôt à bout de débusquer ces premiers Favoris de la

Régente, n'eût peut-être pas commis cette faute; mais, après tout, le Cardinal de Retz lui fit plus de peur que de mal : la politique de ces deux personnages étoit bien différente; l'un & l'autre péchoient peut-être également par le cœur; ils n'avoient pas plus l'un que l'autre l'honneur & la vertu en recommandation : mais Mazarin avoit des vues, & les suivoit; il ne perdoit jamais la tête; s'il n'étoit pas fort brave, au moins il n'étoit ni étourdi ni inconsidéré; s'il n'étoit pas grand, il étoit habile & adroit. Le Cardinal de Retz ne pouvoit être ni l'un ni l'autre; car on n'est pas grand, quand on n'a pas de grandes vues : & à quoi serviroient l'habileté & l'adresse, lorsqu'on n'a pas d'objets déterminés?

L'Abbé de Retz étant Coadjuteur de Paris, fit une retraite à Saint-Lazare, auprès de son ancien Maître, M. Vincent. On croit bien que le Saint homme le prêcha de son mieux : il fit semblant d'en profiter, & ce fut de sa part pure politique. Il convient dans ses Mémoires, qu'il employoit le temps destiné aux médita-

tions , à réfléchir , non sur la maniere de vivre en bon Evêque , mais sur celle de tirer parti de son caractere & de sa place , & de faire le mal méthodiquement , avec suite & adresse. J'ai connu bien des brouillons comme lui , qui , quand ils avoient du temps de reste , formoient des plans de conduite détestables dans leur objet , mais excellens pour réussir , s'ils avoient été suivis. Le Coadjuteur parut , pendant quelque temps , se conformer à son plan : il prêcha dans Paris , & mettoit dans ses sermons , que mon oncle m'a dit avoir souvent lus , de l'esprit & de l'érudition , suivant le goût de son Siecle , & même un ton de piété & d'onction , qu'il tenoit sans doute de M. Vincent. Le peuple de Paris fut enchanté de voir en chaire son Archevêque : il fit quelques autres simagrées , en remplissant les fonctions épiscopales en l'absence de son oncle.

Ayant ainsi préparé le terrain , le Coadjuteur n'attendoit que l'occasion d'éclater , & de tirer parti de la prudence qu'il croyoit avoir mise dans sa conduite , & qu'il n'étoit pas capable de soutenir

long-tems ; mais les grandes occasions ne se présenterent qu'au bout de quatre ou cinq ans. Et attendant , il eut quelques disputes touchant son rang , en qualité d'Evêque diocésain de Paris ; il les foutint avec audace , & fit sentir au Cardinal Mazarin , qu'il n'étoit pas un ennemi à mépriser. D'un autre côté , il eût été trop cher à gagner , car on vit bien que ses prétentions n'auroient pas été moindres que d'occuper la place du Cardinal.

Cependant de grandes imprudences , commises par la Reine Régente & ses Ministres , échauffèrent les esprits du Peuple de Paris : ce fut alors que le Coadjuteur joua tout son jeu ; il gagnoit le Peuple par-dessous main , en lui faisant passer des aumônes qui lui concilioient les pauvres , sans qu'il leur expliquât ce qu'il vouloit exiger d'eux. Tantôt il alloit avertir la Reine des mauvaises dispositions du Peuple ; tantôt le Parlement , de celles de la Reine & de son Ministre. Le Coadjuteur fit toutes ces manœuvres jusqu'à la fameuse journée des bar-

ricades; alors il éclata : rien de si curieux que les détails contenus dans ses Mémoires , sur ce commencement de la guerre de Paris , & ce qui s'ensuivit. La foiblesse de la Reine , & de la plupart de ceux & de celles qui l'entouroient ; le manége adroit , mais dénué de noblesse & de bonne foi du Cardinal Mazarin ; le ridicule & l'ineptie de plusieurs Membres du Parlement , & la turbulence inconsidérée du Peuple de Paris , y sont peints des couleurs les plus vives & les plus vraies.

Le Coadjuteur ne dissimule guere la méchanceté & la folie du personnage qu'il jouoit dans cette comédie , qui dura pendant les années 1648 & 1649. Après une légère interruption , elle recommença les années suivantes 1650 & 1651 ; & l'on y voit le Coadjuteur plus brouillon , plus étourdi , plus inconsidéré encore que dans les années précédentes.

Le récit de la scene tout-à-fait étrange qui se passa dans la grande Salle du Palais , où il devoit assassiner M. le Prince , ou être assassiné par lui , nous paroîtroit

aujourd'hui apocryphe, si elle n'avoit pas été vue, racontée & écrite par des gens de tous états qui en furent témoins; mais il semblera toujours inconcevable que ce soit le principal Acteur qui la raconte avec une franchise & une naïveté sans exemple.

En 1652, le Coadjuteur obtint ce Chapeau qui a fait toute la gloire de sa vie; mais qu'il auroit obtenu plus sûrement & plus promptement, s'il eût tenu une conduite toute différente. Il n'a pas été le seul dans le monde qui se soit donné bien de la peine pour détruire une fortune assurée, & pour rendre problématiques les espérances les mieux fondées. S'il ne perdit pas le Chapeau, qui ne pouvoit lui manquer, dès l'instant qu'il l'eut, tous les pas qu'il fit tendirent à lui faire perdre l'estime & la considération publique, & à le priver du repos, qu'il ne retrouva que dix ans après, dans la plus grande retraite & l'inaction la plus profonde.

J'ai dit, en commençant cet article, que MM. de Caumartin, mes parens,

avoient eu quelque part à la publication des Mémoires du Cardinal de Retz ; elle consistoit à avoir confié à quelques personnes indiscrettes la copie de ces Mémoires , qui avoient été trouvés chez les Religieuses de Commercy en Lorraine , Ville où le Cardinal de Retz avoit passé quelques années de sa vie , & dont il étoit même Seigneur , non qu'elle dépendit d'aucun de ses bénéfices , mais parce qu'elle faisoit partie de l'héritage de sa mere , Marguerite de Silly de la Rochepot. Les bonnes Filles qui possédoient ces Mémoires , n'en connoissoient point du tout ni le mérite ni les défauts ; je crois même qu'elles ignoroient quelle étoit la Dame à qui ils étoient adressés ; je ne le fais pas non plus : mais ce qu'il y a de sûr , c'est que ce fut au commencement de la Régence de M. le Duc d'Orléans , en 1717 , que parut la premiere Edition furtive des Mémoires du Cardinal de Retz. Le Régent demanda à mon pere , qui étoit encore Lieutenant de Police , quel effet ce Livre pouvoit produire : « Aucun qui doive vous inquié-

» ter, Monseigneur, répondit M. d'Ar-
» genfon. La façon dont le Cardinal de
» Retz parle de lui-même, la franchise
» avec laquelle il découvre son caractere,
» avoue ses fautes & nous instruit du mauvais succès qu'ont eu ses
» démarches imprudentes, n'encouragera
» personne à l'imiter; au contraire, ses
» malheurs sont une leçon pour les brouil-
» lons & les étourdis. On ne conçoit pas
» pourquoi cet homme a laissé sa con-
» fession générale par écrit. Si on l'a fait
» imprimer dans l'espérance que sa fran-
» chise lui vaudroit son absolution de la
» part du Public, il la lui refusera cer-
» tainement. » Mon pere pouvoit avoir
raison de penser ainsi sur l'effet que fe-
roient ces Mémoires: cependant ils en
firent un tout contraire.

L'air de sincérité qui regne dans cet Ouvrage, séduisit & enchantâ. Quoique le style n'en soit ni pur ni brillant, on les lut avec avidité & plaisir; bien plus, il y eut des gens à qui le caractère du Cardinal de Retz plut, au point qu'ils penserent sérieusement à l'imiter; & com-

me le Coadjuteur n'avoit point été dégoûté du personnage de frondeur & de brouillon, en lisant dans l'Histoire la mauvaise fin qu'avoient faite les Gracques, Catilina, & le Comte de Fiesque; de même ses disgraces ne rebuterent point ceux qui voulurent le prendre pour modele, quoiqu'ils eussent peut-être encore moins d'esprit & de talent que lui pour l'intrigue. On s'en apperçut dès l'année 1718, & le Régent en parla encore à mon pere, devenu alors Garde des Sceaux; on chercha un nouveau remede aux mauvais effets qu'avoient produits les Mémoires du Cardinal de Retz. On imagina de faire imprimer les Mémoires de Joly, qui avoit été son Secrétaire; ils étoient encore dans la Bibliothèque de M. de Caumartin, qui eut de la répugnance à les rendre publics, parce que le Cardinal y est bien plus mal-traité qu'il ne se mal-traita lui-même; mais le Régent vuloit achever de décrier le Cardinal de Retz, le faire connoître pour ce qu'il étoit, & dégoûter ceux qui voudroient l'imiter. Les Mémoires de Joly ne produisirent point

point cet effet ; écrits d'une façon moins attachante que ceux du Cardinal, ils révolterent contre leur Auteur ; l'on jugea que c'étoit un Serviteur ingrat & mal-honnête , qui décrioit celui dont il avoit long-temps mangé le pain ; au lieu que la franchise du Cardinal avoit intéressé pour lui. Enfin , quoi qu'on ait pu faire , les brouillons ont continué d'aimer le Cardinal de Retz , & de suivre sa marche , au risque de tout ce qui peut leur en arriver ; & personne ne s'est déclaré en faveur de M. Joly.

A peu près dans le même temps que le Cardinal de Retz s'occupoit si inutilement & si mal à propos d'intrigues , un grand Seigneur du Sang de Lorraine entreprenoit de soutenir la révolte d'un pays sur lequel ses ancêtres avoient eu effectivement quelques droits ; mais ce n'est pas assez que d'avoir des titres pour prétendre à une grande possession , il faut encore avoir les forces , les talens & le bonheur nécessaire pour la recouvrer & s'y maintenir.

Henri de Lorraine, Duc de Guise ; petit-fils de Henri I^{er}. qui fut assassiné à Blois en 1588 , né avec l'esprit vif, entreprenant , mais léger , se trouvant à Rome en 1647, entendit parler de la révolte des Napolitains , & se crut destiné à en profiter ; il se souvenoit du rôle que ses ancêtres avoient joué en France , sous les regnes de François I^{er}. de Henri II , & des enfans de ce dernier Monarque. Il s'imagina qu'il lui seroit encore plus aisé de réussir sur un plus petit théâtre. Dans cette opinion , il résolut de se mettre à la tête des rebelles Napolitains , & obtint aisément l'honneur de les commander , en attendant qu'il pût les secourir d'hommes & d'argent qui lui manquoient. Il ne pouvoit espérer d'être appuyé par aucune Puissance , si ce n'est par la France , encore étoit-ce plutôt en haine des Espagnols , & pour redoubler l'embarras de ceux-ci, qu'elle pouvoit le protéger , que dans l'idée d'en faire un puissant Souverain. On n'étoit pas fâché d'éloigner un homme qui portoit ce grand nom de Guise , qui soixante ans auparavant avoit

ébranlé la couronne sur la tête du foible Henri III; mais on ne vouloit pas acheter chèrement cet éloignement.

Le Duc de Guise étoit comblé des dons de la nature; sa taille étoit haute & droite, ses traits réguliers, sa physionomie heureuse & prévenante; il y avoit dans sa contenance, dans ses démarches & dans ses discours, une noblesse & une grace qui le rendoient maître de tous les cœurs; il avoit l'esprit orné, sinon par des études sérieuses, au moins par beaucoup de lecture; il parloit plusieurs langues, & sur-tout, avec pureté & élégance, la Françoisise & l'Italienne; il étoit brave jusqu'à l'intrépidité & la témérité, assez savant dans l'Art de la guerre, quoiqu'il n'eût point encore commandé d'armée en chef, & dans celui de la politique, quoiqu'il n'eût été chargé d'aucune négociation importante & difficile. Il paroissoit fait pour qu'on lui appliquât ce que l'on avoit dit de son grand-pere & de son bifaïeul, *que dans une grande Cour où paroissoient les Princes de Guise, le reste des Seigneurs ne sembloient auprès d'eux*



être que du peuple. Mais d'ailleurs il avoit des défauts qui ne sont que trop communs à ceux de son rang & de sa naissance. Il se croyoit si bien destiné aux grandes choses, qu'il les entreprenoit avec légèreté, les soutenoit avec plus de hauteur que de soins & d'attentions suivis; il s'appercevoit trop tard des fautes qu'il avoit faites, ne vouloit jamais en convenir, & cherchoit plutôt à les cacher & à les défendre, qu'à les réparer. Jusqu'à l'âge de trente-deux ans qu'il passa à Naples, l'amour avoit fait le malheur de sa vie. Son pere, retiré en Toscane, fuyant les persécutions du Cardinal de Richelieu (qui n'avoit garde de souffrir en France un homme qu'il avoit été question de faire Roi dans les Etats-Généraux de la Ligue), l'avoit fait renoncer à l'Archevêché de Rheims, pour épouser, en 1639, une Princesse de Gonzague, dont il s'étoit fait séparer, deux ans après, pour se marier à Bruxelles avec la Comtesse de Bossut, veuve d'un Seigneur de la Maison de Hennin.

Etant repassé en France en 1643 ;

après la mort de Louis XIII, il devint éperdument épris de Mademoiselle de Pons, qui joignoit aux avantages de la plus haute naissance, tous ceux qui peuvent rendre une jeune personne séduisante. Sentant qu'il ne pouvoit la tenter que par l'offre de sa main & de sa brillante fortune, il entreprit de faire casser son second mariage à Rome, comme l'avoit été le premier; mais il y trouva de grandes difficultés. Il soutenoit sa cause à la Rote, premier Tribunal de la Capitale du Monde Chrétien, lorsque la révolte de Naples commença, en 1646, sous le gouvernement, ou, si l'on veut, la tyrannie du Duc d'Arcos. Ce Vice-Roi avoit mis des impositions très-onéreuses sur la consommation; la populace entreprit de les faire révoquer, & l'on vit d'abord à sa tête un homme de la lie du peuple, nommé *Mas-Anielle*, c'est-à-dire, *Thomas Aniello*. Un Chef aussi vil ne parut pas long-temps méprisable: après avoir parlé avec hauteur, n'ayant point été écouté, il força le palais du Vice-Roi, pilla ses meubles, le saisit

lui-même par la moustache , & le Duc d'Arcos se trouva trop heureux de se retirer dans le château Saint-Elme. Il fallut bien alors que la hauteur Espagnole eût recours à tous les artifices de la politique Italienne. Le Vice-Roi employa l'Archevêque & quelque Seigneurs du pays , dont le nom étoit cher aux Napolitains , mais le peuple s'apperçut que les uns le trahissoient , & que les autres vouloient le tromper. Il persista dans la révolte , & elle devint d'autant plus dangereuse , que le peuple étoit plus animé & plus défiant ; il reconnut Mas-Anielle pour son Chef , & celui-ci fut , pendant quinze jours du mois de Juillet 1647 , le maître absolu dans Naples. Rien ne fut si ridicule que cette espece de Royauté ; la forme extérieure du Monarque , & celle de sa Cour , formeroient le sujet de la farce la plus bizarre ; mais ceux qui la voyoient jouer de trop près , devoient trembler , de quelque état ou de quelque parti qu'ils fussent , pour peu qu'ils eussent quelque chose à perdre. Le Vice-Roi n'étoit occupé que de faire périr

Mas-Anielle ; il tenta de le faire assassiner , & ne put d'abord y réussir : on croit qu'il parvint à lui faire donner un breuvage qui lui troubla la cervelle ; peut-être la grandeur de l'entreprise & l'incertitude du succès produisirent-elles seules cet effet. Quoi qu'il en soit , Mas-Anielle ayant fait de cruelles extravagances , fut massacré par ses gens mêmes ; le peuple en fut enchanté le premier jour , traita son corps indignement , & peu après le regretta.

Le Vice-Roi voyant les rebelles sans Commandant , crut pouvoir tout entreprendre , commit de nouvelles imprudences , & le peuple sentit qu'il avoit besoin d'un nouveau Chef ; il le prit dans un ordre tout différent : ce fut un grand Seigneur Napolitain , que l'on nommoit le Prince de *Massa* , de la Maison Toralte. Il avoit eu de la réputation à la guerre ; mais la Cour de Madrid , jalouse de sa gloire & de ses talens , l'avoit obligé de retourner vivre dans sa Patrie en simple particulier ; il étoit vieux & rongé de goutte. Comme on savoit qu'il

étoit très-mécontent des Espagnols, le Peuple le demanda à grands cris pour son Général : il accepta cette délicate commission ; mais il s'apperçut bientôt qu'on ne peut bien commander qu'à des gens qui savent obéir. Il fit deux fois accorder au Peuple des conditions assez raisonnables, afin qu'il neût plus que quelques mesures à prendre pour obliger le Vice-Roi à les tenir ; mais le peuple lui-même se refusa aux moyens de se faire respecter. Pendant trois mois le Prince de Massa se foutint, malgré tous les désagrémens attachés à sa position ; il auroit voulu que le Peuple & la Noblesse s'entendissent contre les Espagnols ; leurs ennemis communs ; mais au contraire ces deux classes, également mécontentes, se soupçonnoient réciproquement : enfin il sentit qu'il seroit trop heureux de se débarrasser de ce pesant fardeau sur un Seigneur étranger qui n'auroit ni parens ni anciens amis dans la ville, & ne pourroit être suspect à la populace mutinée.

Ce fut dans ces circonstances que l'on apprit que le Duc de Guise, qui étoit à

Rome , avoit des vues sur Naples. Il parut l'homme le plus propre à commander les révoltés , non comme Souverain , mais comme Protecteur d'une République naissante. Le Duc accepta le commandement sur ce pied , & se proposa pour modele le Comte de Nassau , qui , en défendant la République naissante des Provinces-Unies , étoit venu à bout de l'établir & de la maintenir.

Tandis qu'il prenoit ces mesures , & écrivoit en France pour obtenir des secours d'Anne d'Autriche & du Cardinal Mazarin , les nouveaux Républicains faisoient un manifeste pour implorer l'appui des Puissances étrangères ; mais peu après ils massacrèrent le Prince de Massa , sur les plus fausses & les plus injustes accusations. Après une courte anarchie , le peuple élut pour son Chef *Gennare* (ou Janvier) *Annese* , homme de peu de naissance , sans autre mérite que de la bravoure , de la hardiesse , & une grande haine contre les Espagnols ; d'ailleurs d'une figure laide , au point d'être ridicule , brutal , sans foi , & sans aucune des

qualités de l'esprit qui rendent aimable. Annese s'étant emparé de l'autorité avec audace, la conservoit malgré de grands murmures & de grands mécontentemens intérieurs, lorsque le Duc de Guise, ayant reçu des réponses de France, dictées par Mazarin, dans lesquelles on l'amusoit d'espérances, afin qu'il pût en amuser lui-même les rebelles, se résolut à partir pour Naples, & y arriva en vrai Héros de Roman de Chevalerie. Il s'embarqua avec très-peu de suite sur une feule felouque, traversa en plein jour l'armée navale Espagnole qui bloquoit le port de Naples, & dont il ne fut pas reconnu. Mais dès qu'il fut dans la ville, la noblesse de son air & de ses manieres ne laisserent aux Napolitains aucun lieu de douter qu'il ne fût l'héritier de ces Princes de la Maison d'Anjou, qui avoient si long-temps régné sur les deux Siciles. Il déclara qu'il revenoit dans l'héritage de ses peres, non pour le gouverner en tyran despotique, mais pour protéger ses Peuples devenus Républicains. Il annonça qu'une flotte Françoisse devoit partir de

Toulon pour secourir Naples, & il fut déclaré Généralissime, au dessus même d'Annese, mais conjointement avec lui. Ces deux personnages, d'un caractère & d'une tournure si différente, agirent, pendant six semaines ou deux mois, en apparence de concert; mais on voyoit bien qu'Annese étoit l'homme du Peuple, & le Duc fait pour la Noblesse & les Grands. Toutes ses manieres étoient nobles; il mettoit de la galanterie dans sa conduite envers les Dames, & de la générosité dans ses procédés avec les Gentilshommes du pays. Cela seul l'eût peut-être perdu.

Enfin la flotte de France arriva & parut prête à combattre celle d'Espagne. Cette circonstance releva tout-à-coup les actions du Duc de Guise. On lui offrit le beau titre de *Roi*: il le refusa; mais il consentit à être proclamé Généralissime & Duc de Naples, avec un pouvoir souverain qui devoit d'abord durer seulement sept ans, & qui bientôt après fut déclaré perpétuel. Annese parut plier d'abord, & eut l'air de n'être plus qu'un

simple fujet, ou un Officier du nouveau Souverain. Celui-ci fit battre de la monnoie, sur laquelle on voyoit son nom & ses armes. Le dernier mois de l'année 1647, & les deux premiers de 1648 furent les jours les plus brillans du Duc de Guise à Naples; mais la flotte Françoisise se retira bientôt sans avoir combattu l'Espagnole, ni avoir rendu aux Napolitains aucuns services essentiels, se contentant de laisser quelques Officiers François dans Naples. Alors la confiance des Napolitains fut altérée; le Duc de Guise & les François qui lui étoient attachés eurent beau faire des prodiges de valeur, Annese travailloit sous main à les discréditer, & y réussit. Bientôt le Prince & l'ancien Chef du Peuple conspirèrent réciproquement contre leur vie, & sentirent que la perte de l'un étoit nécessaire au salut de l'autre. Les Espagnols firent des offres au Duc de Guise; mais il reconnut qu'elles n'étoient qu'apparentes & faites pour le rendre suspect. Ils gagnèrent secrètement & plus solidement le perfide Annese. Ce traître leur

livra le tourion des Carmes, espece de forteresse dont il étoit le maître ; & dans le temps que le Duc de Guise étoit occupé à attaquer des postes éloignés, Naples rentra sous la domination du Roi d'Espagne ; ce fut au mois d'Avril 1648.

Guise soutint jusqu'au bout le caractère de courage, de fermeté & de générosité qui lui étoit propre ; il fit des efforts inutiles pour rentrer dans Naples, & fut enfin fait prisonnier, après s'être défendu comme un lion. Les Espagnols triompherent de sa prise ; tandis qu'ils lui rendoient les honneurs dus à un prisonnier de la premiere conséquence, ils agitoient dans leurs Conseils, s'ils devoient lui ôter la vie. Une politique machiavéliste opinoit pour cet odieux parti ; mais Don Juan d'Autriche & les plus grands Seigneurs Espagnols eurent assez de générosité pour penser différemment. Le Duc fut transféré en Espagne, & il y resta prisonnier pendant quatre ans. Au bout de ce temps, les Espagnols, qui cherchoient à fomentier les troubles de la

fronde dont la France étoit agitée, crurent que le Duc de Guise étoit un instrument capable d'augmenter les maux du Royaume, & qu'il agiroit contre la France même avec autant d'audace & d'activité qu'il en avoit mis à soutenir la révolte de Naples. Ils se trompoient. Guise étoit incapable, par sa façon de penser, de contribuer à déchirer sa véritable patrie; quelque mécontent qu'il fût de Mazarin qui l'avoit indignement trompé, il ne vouloit point s'en venger en trahissant le jeune Roi, qui, à l'âge de dix ans, ne pouvoit être soupçonné d'avoir partagé les torts de son Ministre.

Pendant la prison du Duc en Espagne, Mazarin avoit fait une tentative, qui fut encore bien plus infructueuse que celle de Guise; il avoit envoyé une flotte, sur laquelle s'étoit embarqué le Prince Thomas de Savoie, dont le fils avoit épousé la niece du premier Ministre. Ce Prince avoit le projet de régner sur Naples, & Mazarin vouloit l'aider de bien meilleure foi qu'il n'avoit fait le Duc de Guise. Mais celui qu'il protégeoit ne valoit pas

celui qu'il avoit abandonné , & les affaires n'étoient pas si favorablement disposées. Cette seconde entreprise échoua.

Guise étant revenu en France , on lui proposa de tenter une troisieme expédition. On arma encore à Toulon , en 1654, une flotte destinée à faire une nouvelle révolution dans Naples. Guise n'hésita pas à s'y embarquer ; mais on le servit mal dans cette dernière expédition , comme on avoit fait dans la première , & elle n'eut aucun succès , quoique le Duc eût d'abord pris la ville & le château de Castellamare , & qu'il s'y fût maintenu quelque temps. Rebuté de tant de malheurs , & dégoûté de toute ambition , Henri de Lorraine fut pourvu , en 1655, de la place de Grand-Chambellan de France , & se borna , jusqu'à sa mort , aux paisibles fonctions de ce grand office de la Couronne. Il représenta , lors du mariage du Roi & à l'entrée de la Reine Marie-Thérèse à Paris , avec toute la dignité , la magnificence & les graces d'un descendant des Ducs de Guise du siècle précédent ; il comman-

da, ou plutôt conduisit un des quadrilles du fameux carrousel de 1663, & parut digne de figurer avec le grand Condé qui le précédoit immédiatement (1). Dans ce moment, il dut se rappeler toute la grandeur dont il avoit joui pendant quelques mois dans Naples ; mais il avoit renoncé à toute affaire sérieuse & suivie en amour comme en ambition ; il ne pensoit plus à Mademoiselle de Pons ; cependant il ne voulut jamais se réconcilier avec son épouse légitime, autrefois Comtesse de Bossut. Elle lui survécut, ne mourut qu'en 1670, & le Duc dès 1664, âgé de cinquante ans, sans laisser aucune postérité.

Nous avons les Mémoires du Duc de Guise pendant la révolte de Naples, écrits de deux mains différentes, & dans des

(1) Dans ce superbe carrousel, le Duc de Guise commandoit le quadrille des Sauvages Américains ; sa troupe étoit la plus singulière de toutes, & aussi brillante que les autres. Le Duc, sous le nom de *Roi d'Amérique*, avoit peint sur son écu un lion couché, & au haut un aigle, avec ces mots pour devise : *Altiora presumo*, j'entreprends les plus grandes choses.

intentions très-contraires. Ces deux Ouvrages ont paru peu après la mort d'un Héros. Le premier a pour Auteur un Comte Raymond de Modene, d'Avignon, qui s'étoit attaché au Duc, avoit passé avec lui à Naples, étoit devenu Major-Général de ses troupes, & avoit défendu la ville d'Averse (entre Naples & Capoue) contre les Espagnols. Il paroît que M. de Guise avoit beaucoup aimé cet Officier, mais que dans les derniers temps de son séjour à Naples, il avoit eu à s'en plaindre. Modene, apparemment pour se justifier, relève avec assez de force quelques fautes de son Général, & découvre quelques-uns des défauts que le Duc pouvoit avoir dans le caractère. L'Ouvrage du Comte de Modene parut en 1667, sous le titre d'*Histoire des Révolutions de la ville de Naples* (en 1647.) L'année suivante, un ancien Secrétaire du Duc de Guise, nommé *Saint-Yon*, lui en opposa un autre, sous le titre de *Mémoires de M. le Duc de Guise*. Celui-ci est écrit au nom du Prince même, soit que le manuscrit ait été véritablement trouvé dans ses pa-

piers , ou que Saint-Yon ait pris cette tournure pour rendre ses Mémoires plus intéressans. Il justifie le Duc de Guise de toutes les imprudences qui lui sont imputées dans les précédens; il le peint avec les couleurs les plus favorables, de maniere cependant qu'on pourroit croire que c'est le Prince même qui parle , & qu'il ne se vante pas grossièrement. Il en résulte que ces Mémoires sont un Livre très-intéressant , & qui porte tous les caractères de la vérité. Les Mémoires, écrits par Modene, ne le sont pas tant; cependant, qui fait si ce ne sont pas ceux-là qui contiennent la pure vérité? Entre deux témoins oculaires qui ont été également à portée de savoir le vrai, & qui cependant rendent un témoignage contraire, qui peut dire quel est celui qui a raison? Leur contradiction ne peut être fondée que sur des passions & des préventions; eh, qui peut bien en démêler les effets, sur-tout quand les événemens se sont passés il y a long-temps?

LA lecture de la vie du Cardinal d'Amboise m'a donné lieu de faire de grandes réflexions sur la gloire & la réputation des Rois, & de leurs Ministres. Il y a des regnes qui doivent tout aux Ministres, tel est celui de Louis XIII, sous le ministere de Richelieu; d'autres où les Rois & leurs Ministres ont concouru si bien ensemble, que les Peuples leur ont une égale obligation, tels sont ceux d'Henri IV & de Louis XIV. On peut dire que Sully n'eût rien fait de bien, s'il avoit eu un autre Maître que Henri IV, & que celui-ci eût été bien moins grand sans Sully. De même Colbert n'eût jamais eu des vues si étendues, ni exécuté de si grandes choses, si Louis XIV ne l'avoit inspiré & soutenu. Il me semble que le regne de Louis XII prouve qu'il y en a pendant lesquels un bon Roi opere seul le bien, & le Ministre n'est qu'un simple Exécuteur de ses sages volontés. Cependant le Ministre partage la gloire & le mérite de la sagesse du Roi, sur-tout

quand celui-ci est assez bon pour n'être pas jaloux de la réputation de son Ministre.

Le Cardinal d'Amboise n'eut, à mon avis, d'autres vertus que celles de son Maître ; mais Louis XII en possédoit qui lui ont acquis le beau titre de *Pere de ses Peuples*. George d'Amboise avoit de l'esprit, de l'habileté, de l'adresse ; il s'en est principalement servi pour faire sa fortune, & ce n'est pas sa faute s'il ne l'a pas poussée encore plus loin ; mais je pense que tout ce qui s'est fait de bien sous le regne de Louis XII appartient au Monarque même, & que le blâme de ce qui s'est fait de mal doit tomber sur le premier Ministre. Louis XII étoit bon & doux, mais il se méfioit de lui même, il consultoit ; & je soupçonne que d'Amboise mettoit plus d'adresse & de politique dans ses conseils, que de candeur & de zele pour les véritables intérêts de son Prince & de la France. Pour bien sentir cette vérité, examinons, les uns après les autres, les événemens du regne de Louis XII ; il ne sera pas bien difficile de

démêler les intentions du Souverain & celles du Cardinal.

George d'Amboise fut le dernier de neuf garçons qu'eut *Pierre d'Amboise*, Seigneur de *Chaumont*, premier Gentilhomme de la Chambre de Charles VII & de Louis XI. Tous vécurent assez pour jouer de grands rôles dans l'Etat. Trois furent la tige d'autant de branches; cinq furent Evêques, & le dernier Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ils avoient huit sœurs, dont deux furent Abbeses, & six mariées aux plus grands Seigneurs du Royaume. George s'attacha de bonne heure à la Maison d'Orléans. A peine eut-il fini ses études, qu'il fut fait Aumônier du Roi Louis XI, quoiqu'il ne fût point encore dans les Ordres sacrés; sa jeunesse ne l'empêcha pas d'être, en 1475, élu Evêque de *Montauban*. Sur la fin du regne de Louis XI, la Cour étant partagée en diverses factions, il prit le parti de la Maison d'Orléans, & ne l'a jamais quitté depuis. Madame de Beaujeu, fille aînée de Louis XI, à qui ce Monarque avoit, en mourant,

confié le soin du jeune Roi Charles VIII , & , pour ainsi dire , la régence & le gouvernement du Royaume , s'aperçut bientôt des sentimens du jeune Evêque de *Montauban* , & ne les lui pardonna pas. Le Prélat fut soupçonné avec fondement d'être complice d'une tentative pour se rendre maître de la personne de Charles VIII ; il causoit avec lui , est lui faisant réciter , ou plutôt sous prétexte de lui faire réciter ses prieres. Le jeune Monarque lui témoigna quelque desir de secouer le joug de sa sœur aînée. L'Evêque en avertit le Duc d'Orléans ; & la fuite du Roi , & par conséquent la disgrâce de Madame de Beaujeu , étoient résolues , lorsqu'elle en fut avertie. Elle fit aussi-tôt arrêter le jeune Evêque , qui venoit d'être élu Archevêque de *Narbonne*. Le Duc d'Orléans eût eu le même sort , s'il ne se fût réfugié en *Bretagne*. La prison d'Amboise ne fut cependant pas longue. En protestant de son innocence , il en appella au témoignage du Roi même ; & Charles VIII n'ayant pas voulu déposer contre lui , il se tira d'affaire.

Louis , Duc d'Orléans , fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin , & conduit dans la grosse tour de Bourges. L'Archevêque de Narbonne , fidele à sa façon de penser pour lui, s'occupa sérieusement du soin de lui procurer sa liberté. Rentré dans son poste d'Aumônier du Roi , il se servit encore des mêmes moyens dont il avoit déjà fait usage. Il fit sentir à Charles VIII , qu'il étoit également de sa justice & de son intérêt de faire grace au premier Prince de son sang , & de le tirer de prison à l'insçu de Madame de Beaujeu. Le Roi suivit ce conseil , & alla lui-même ouvrir les portes de la tour de Bourges au Duc d'Orléans. Ce Prince ne fut point ingrat , car il contribua à faire épouser au Roi l'Héritiere de Bretagne , quoiqu'il en fût lui-même très-amoureux , & qu'elle eût les mêmes sentimens pour lui. Depuis ce mariage , Madame de Beaujeu , devenue Duchesse de Bourbon , renonça aux affaires , & même à la Cour.

Le Duc d'Orléans eut le gouvernement de Normandie , & aussi-tôt après trouva moyen de faire passer d'Amboïse de l'Ar-

chevêché de Narbonne à celui de Rouen, & le déclara en même-temps son Lieutenant-Général, & Commandant en Normandie. D'Amboise s'occupa d'abord à rendre la paix à cette province infestée de voleurs & de brigands; il suivit les intentions du Duc d'Orléans en y ramenant la tranquillité; d'ailleurs il régla son Diocèse avec zèle & sagesse: mais il se crut bientôt obligé de courir en Italie, toujours pour le service du Duc son Protecteur; il l'accompagna dans le Milanois, & ne le quitta point pendant les deux années 1494 & 1495, que ce Prince y resta. On fait que la dernière finit par le siège de Novarre, que Louis XII soutint avec courage. D'Amboise lui donnoit des conseils non-seulement politiques, mais militaires; on prétend même qu'il combattit de sa personne, aussi-bien que plusieurs autres Evêques. De retour en France, il reprit l'administration de la Normandie. L'on ne peut se dissimuler qu'il excita des plaintes & des murmures, & qu'on l'accusa d'être tyran; mais son Prince le défendit de cette accusa-

tion , qu'il croyoit fans doute injuste , parce qu'elle étoit bien éloignée de sa propre façon de penser. Charles VIII mourut en 1498. Louis XII monta sur le trône , & d'Amboise fut son premier Ministre , avec d'autant plus de confiance & de pouvoir , que le bon Roi , qui vouloit oublier les injures qui avoient été faites au Duc d'Orléans , se faisoit un devoir de récompenser les services qu'on lui avoit rendus. Voyons à présent ce qui se passa durant les douze premières années du nouveau regne , & jusqu'à la mort du Cardinal ; examinons la part que l'un & l'autre y ont eue.

Le premier service que le nouveau Cardinal rendit à son Maître , fut de faire rompre son mariage avec la seconde fille de Louis XI , & de lui faciliter ainsi le bonheur d'épouser la veuve de son Prédécesseur. Il faut convenir que ce service fut grand & conforme tout à la fois & à la politique bien entendue , & à l'inclination réelle de Louis XII ; mais il fut nécessaire , pour y parvenir , de ménager le plus mauvais Pape que l'Eglise ait ja-

mais eu (Alexandre VI); & ce ménagement fut porté si loin, que le Roi se crut obligé de recevoir avec les plus grands honneurs & la plus grande distinction *César Borgia*, bâtard de cet indigne Pontife, de lui faire épouser Charlotte d'Albret, un des plus grands partis du Royaume, & de lui accorder des dignités & de grandes terres en France. S'il y avoit quelques raisons politiques qui eussent pu conseiller cette conduite à Louis XII, elles étoient certainement bien éloignées de sa façon de penser; mais le Ministre qui l'y entraîna, avoit des intérêts personnels bien plus considérables; il vouloit se former un parti dans le sacré Collège, & concevoit déjà le projet de succéder à Alexandre VI sur le trône pontifical. Ces idées ambitieuses portèrent d'Amboise à engager Louis XII dans l'expédition d'Italie. Anne de Bretagne en fut au désespoir; mais elle avoit elle-même trop d'obligation à d'Amboise, pour oser ouvertement contredire son opinion & attaquer son crédit.

Les premières campagnes furent heu-

reuses , Louis triompha de Ludovic Sforce ; mais celui-ci fit bientôt après révolter Milan ; il en fut puni & fait prisonnier , aussi-bien que son frere le Cardinal Ascanio. D'Amboise espérant toujours de se ménager des voix dans le prochain Conclave , obtint la liberté de celui-ci ; en quoi tout le monde convient qu'il fit une grande faute , puisqu'il rendit un Chef au parti contraire à la France. Le Cardinal fut fait Gouverneur du Milanois ; il pardonna au nom du Roi avec éclat au Peuple de Milan : cette cérémonie de parade étoit encore nécessaire à ses projets ambitieux. Chargé d'accommoder un différend entre les Républiques de Pise & de Florence , il jugea en faveur de la dernière de ces villes , & assiégea l'autre en personne.

Alexandre VI vivoit encore , quoiqu'aussi vieux que méchant ; cependant d'Amboise ne voulant pas perdre plus long-temps de vue la Cour de France , y revint avec la qualité de Légat , qui lui donna occasion de tirer de grosses sommes du Clergé & du Peuple , sans que

cela parût. Il ne possédoit qu'un seul bénéfice, qui étoit l'Archevêché de Rouen; mais il dispoisoit des autres en faveur de ses parens, de ses amis, & des Cardinaux Italiens qu'il ménageoit. Il déterminâ Louis XII à s'engager de nouveau dans une guerre en Italie, sur la foi d'un traité avec le plus perfide de tous les Princes, Ferdinand d'Aragon. Cette guerre fut malheureuse pour les François; ils furent trompés & ne pouvoient manquer de l'être, & par le Roi d'Aragon, & par le Pape & par son indigne fils César. Nombre de François y firent des actions héroïques, mais inutiles. Enfin, il fallut déclarer la guerre à Ferdinand; on renvoya une nouvelle armée en Italie, & d'Amboise fit si bien, que dans cette dernière expédition on se fia encore une fois au Pape. Le Cardinal étoit à Rome avec les troupes Françaises, lorsqu'Alexandre VI mourut; alors il laissa éclater ouvertement le projet de lui succéder. Il entra dans le Conclave, & fut joué indignement par les Cardinaux Italiens. François Piccolomini, neveu du Pape

Pie II, fut élu sous le nom de Pie III, & ne vécut que vingt-cinq jours. Les espérances de George d'Amboise pouvoient renaître ; mais elles furent bientôt détruites une seconde fois, & même avec plus d'éclat. Jules II fut élu, & d'Amboise courut risque de la vie. Le nouveau Pape, ennemi juré du premier Ministre, le fut aussi de la France. Les François perdirent encore une fois tout le Royaume de Naples, & même toute l'Italie. Borgia, que d'Amboise avoit cru pouvoir lui être utile, fut fait prisonnier, conduit en Espagne, d'où il s'échappa ; commanda une armée Française contre le Roi d'Aragon dans la Navarre, & y fut tué, n'emportant d'autre réputation que celle d'un genre d'héroïsme odieux & abominable, qui a déshonoré même son Panégyriste Machiavel.

D'Amboise, forcé de se contenter de l'état de premier Ministre en France, engagea encore son Roi dans de nouveaux traités & de nouvelles guerres, dont ce Monarque fut la dupe. Ferdinand d'Aragon épousa Germaine de Foix,

niece de Louis XII, & n'en fut pas moins son ennemi; cette alliance ne devint qu'un moyen de plus, que le Roi d'Aragon acquit pour tromper le Roi de France.

L'année suivante (1506), d'Amboise laissa heureusement réparer une faute qu'il avoit fait faire. Le Roi & la Reine Anne avoient promis leur fille Claude en mariage à Charles, qu'on appelloit alors le Comte de Luxembourg, & qui fut depuis l'Empereur Charles-Quint. Ce Prince étranger auroit, par ce mariage, emporté le Duché de Bretagne & les droits sur le Milanois. On fit assembler les Etats-Généraux, qui demanderent hautement au Roi que cette alliance n'eût pas lieu, & que la Princesse fût mariée à François d'Angoulême, Héritier présomptif de la Couronne, & qui régna effectivement sous le nom de François I. L'on juge bien que l'Empereur Maximilien fut outré de voir échapper une si belle succession; cependant il dissimula, & d'Amboise, de son côté, se flattant mal-à-propos de regagner le Pape, sans

doute dans l'idée de succéder encore à celui-là , porta le Roi à aider Jules II à s'emparer de Bologne. Jules fut ingrat , comme on devoit s'y attendre.

Les Génois se révolterent contre Louis XII, qui repassa les monts pour les soumettre; il les traita avec la douceur qui lui étoit naturelle.

En 1508 , fut formée la fameuse ligue de Cambrai , grande & importante négociation , dont tout l'honneur devoit appartenir au Cardinal d'Amboise , s'il en eût pu résulter quelqu'un ; mais ce fut le traité le plus injuste & en même-temps le plus mal combiné. On remarque qu'au Conseil où cette ligue fut résolue , il n'y eut qu'un seul homme qui osa en faire sentir l'injustice & les dangereuses conséquences ; ce fut Etienne Poncher , Garde des Sceaux , & qui mourut Archevêque de Sens. Son opinion fit impression sur le sage & judicieux Louis XII ; mais le Cardinal l'emporta , pour le malheur de la France. Louis XII s'étant mis à la tête de son armée , donna la bataille d'Aignadel , contre l'avis de son Conseil ,

& même du Cardinal. Le bon Prince s'imaginoit que Dieu étoit pour lui, tant il étoit trompé sur la justice de sa cause. Il gagna cette bataille, mais ses affaires n'en furent pas en meilleur état. L'avis d'Etienne Poncher ne se trouva que trop vérifié. Jules II se ligua avec tous les ennemis de la France, & même avec les Vénitiens, pour accabler les François.

Au milieu de ce désastre, d'Amboise conçoit un nouveau projet d'ambition; il veut déposer Jules II, se mettre à sa place, ou du moins se faire déclarer Patriarche & Souverain Pontife en France. La mort mit obstacle à la réussite de ses ambitieux desseins; il expira à Lyon le 25 Mai 1510. Quatre jours auparavant, Louis XII étant allé le voir, d'Amboise versant un torrent de larmes, fit au Monarque sa confession générale & ministérielle; il lui avoua qu'il laissoit des biens considérables, sur l'acquisition desquels il avoit à se reprocher bien des choses; en soutenant qu'il n'avoit rien pris sur les sujets du Roi, il convint que depuis long-tems il recevoit une pension

sion de cinquante mille ducats de différens Princes & Républiques d'Italie, & trente mille des seuls Florentins. Il avoit d'ailleurs touché des présens considérables, & amassé de grosses sommes : il pria le Roi de lui permettre de disposer de tout ce qu'il possédoit. Le bon Roi Louis XII lui accorda plus qu'il ne demandoit.

Il usa de cette liberté dans son testament, dont le premier article est singulier; en voici les termes : « Je laisse à » mon neveu (George d'Amboise), mon » Archevêché de Rouen & toute ma » *defferre*, laquelle est prisée deux millions d'or, ensemble les meubles de » Gaillon, & l'accommodement de la » maison telle qu'elle est. *Item*, à mon » neveu, Monsieur le Grand-Maître, » Chef de mes armes, cent cinquante » mille ducats d'or; ma belle coupe, » prisée deux cents mille écus; cent piéces d'or, chacune valant cinq cents » écus; ma vaisselle d'or & cinq mille » marcs en vaisselle d'argent. *Item*, tout » mon patrimoine au fils du Grand-

» Maître ». Il fait des legs considérables à ses autres neveux & à sa sœur ; dix mille francs aux quatre Ordres mendiants , pour dire des Messes pour le salut de son ame , & de quoi marier cent cinquante filles , en l'honneur des cent cinquante Pseaumes qui composent le Pseautier. Son enterrement fut le plus somptueux qui ait été fait à aucun Prélat : son cœur demeura aux Célestins de Lyon , & son corps fut porté à Rouen , accompagné de onze mille prêtres , douze cents Prélats & deux cents Gentilshommes , &c.

Les Historiens ajoutent au récit de ces obseques un grand éloge de ce Cardinal premier Ministre ; ils disent que *durant son administration, toutes sortes de félicités rendoient l'Etat bienheureux ; que jamais la France ne fut si populeuse , si féconde , si riche , si cultivée , que sous sa prudente conduite ; si bien que tant qu'il vécut , la discorde & la guerre furent bannies & portées ailleurs.* Cet éloge , qui est bien dû au regne de Louis XII , l'est-il autant au ministere du Cardinal d'Amboise ? Louis

ne voulut point absolument charger ses Peuples de nouveaux impôts, mais le Cardinal lui fit entreprendre des guerres dispendieuses; il lui proposa un moyen en apparence plus doux que l'impôt, mais dont on peut dire que les suites sont devenues bien funestes; ce fut la vente des Offices. On accuse généralement le Chancelier Duprat d'être l'auteur de la vénalité des Charges: il est vrai qu'il est le premier qui ait mis cette vente en règle; mais le Cardinal d'Amboise a commencé à l'introduire, & elle n'en étoit que plus dangereuse avant d'être devenue générale & régulière. Les abus pouvoient en être plus grands & plus profitables au Ministre qui accordoit l'agrément, & par les mains de qui passoit la finance.

Le Cardinal d'Amboise perdit le Maréchal de Gié de la Maison de Rohan, & l'on convient assez généralement que ce fut par pure jalousie du crédit ou de la faveur que celui-ci avoit pris sur l'esprit du jeune François, héritier du trône; trait de Courtisan & de Ministre toujours

odieux , quoiqu'assez ordinaire. D'Amboise pouvoit espérer de vivre plus longtemps que son Maître , car il étoit à-peu-près du même âge que Louis XII ; mais le Monarque étoit d'une complexion bien plus foible. Le Cardinal n'ayant pu parvenir à gouverner l'Eglise , continua à gouverner la France. Il y a lieu de croire que sous un autre Roi , il eût affiché moins de bonté & de vertu ; mais il falloit rendre cet hommage à celles de Louis XII , & paroître seconder ses bonnes intentions ; elles étoient pures dans le cœur & dans le caractère de ce Pere du Peuple , & je les crois bien plus suspectes dans son Favori. Une des vertus de Louis XII étoit la reconnoissance , & il auroit été bien fâché d'y manquer. Il avoit de grandes obligations à d'Amboise : de-là vinrent des actes multipliés de complaisance & de déférence pour ses avis. Louis étoit économe & arrangé dans ses affaires , & d'Amboise parut l'être de même pour lui plaire. On accusoit Louis XII d'avarice ; mais on remarque que les graces , les pensions & les appointemens ordinaires ne

souffrirent jamais sous son regne aucun retard. Il n'étoit libéral que pour le Cardinal ; mais celui-ci étoit assez adroit pour ne pas obtenir de grâces éclatantes , & il faisoit , comme on dit , ses affaires à la *fourdine*. Plusieurs Ministres ont été aussi sages , aussi adroits & aussi réservés que d'Amboise ; aucun Roi n'a été aussi bon , aussi juste , aussi bien intentionné que Louis XII.

Je peux me vanter d'avoir fait connoître le mérite de M. de Sully à beaucoup de gens qui n'apprécioient pas ce Ministre d'Henri IV tout ce qu'il valoit. Ses Mémoires ont été écrits sous le titre d'*Economies royales* , par quatre de ses secrétaires qu'il avoit conservés après sa retraite , & qui faisoient partie de sa nombreuse Cour. Quoique ces Mémoires contiennent d'excellentes choses , qui nous font bien sentir quelle part Sully a eu à la gloire & au bonheur du regne d'Henri IV , ils sont mal écrits , incohérens , & chargés de calculs & de détails peu agréables.

On estime particulièrement une édition *in-folio* que l'on appelle *VV. Nerts*, parce qu'il y en a de cette couleur au titre de chaque volume; mais cette édition n'est recherchée que par rapport à quelques anecdotes sur des Maisons qui ont demandé qu'on les supprimât dans les éditions postérieures. J'ai engagé, au moins indirectement, un homme d'esprit, & qui écrit bien, à rédiger les Mémoires de Sully, & à les rendre plus agréables à lire (1). Je suis persuadé que quand on connoîtra mieux ce grand Homme, on fera saisi du même enthousiasme que moi. J'en suis devenu passionné; j'ai fait encadrer son portrait, je l'ai placé devant mon bureau, pour l'avoir continuellement sous les yeux, & me rappeler ses traits, ses principes & sa conduite. J'approuve la maniere noble & simple dont il a fait sa fortune par les meilleures voies. En servant bien son Maître, il devoit lui plaire; en lui plaissant, il devoit obtenir des gra-

(1) Les Mémoires de Sully, rédigés par l'Abbé de l'Écluse, ont paru en trois volumes *in-4°*. en 1747.

ces considérables & assez lucratives : mais il n'a jamais sucé le sang du Peuple ; il n'a jamais rien reçu des Étrangers pour trahir son Prince & sa Patrie. On ne peut pas dire qu'un homme qui a menagé à son Roi trente-six millions d'épargnes , après avoir soutenu tant de guerres extérieures & intérieures , ait fait des déprédations en finances. J'aime jusqu'à sa retraite ; elle fut aussi belle & aussi noble que les moyens par lesquels il parvint à la fortune. Il avoit une Maison nombreuse , vivoit en Prince dans ses terres & ses châteaux , étoit respecté de ses parens , & faisoit vivre ses anciens serviteurs. Je ne vois rien dans tout cela que de très-louable. Il devoit figurer conformément aux titres qu'il avoit acquis après les avoir mérités : il se rappelloit le bien qu'il avoit fait , & auroit voulu en faire encore à l'Etat ; mais il ne s'en tourmentoit pas. Un Ministre hors de place n'est plus étourdi par le bourdonnement des flatteurs qui veulent l'engager à accorder des grâces injustes , & il peut juger de sang-froid & en paix la conduite de ses suc-

cesseurs, & des bons & des mauvais succès qu'ils éprouvent. Il n'est plus sur la scène ; mais s'il reste dans sa Patrie, le théâtre n'est pas si loin de lui, qu'il ne puisse bien décider des talens des Acteurs.

J'aime jusqu'à la manière dont (politiquement parlant) Sully entendoit sa Religion. Il étoit Calviniste, & sans doute de bonne foi ; mais bien éloigné d'être ni fanatique ni rebelle, même après la mort de Henri IV, il refusa de se mettre à la tête du parti des Huguenots, dès qu'il fut question de révoltes. On n'exigea point de lui le sacrifice de son opinion en manière de dogme ; mais aussi il ne fit jamais servir cette opinion de prétexte pour troubler le repos public ni même le sien. Son premier métier fut celui de Soldat & d'Ingénieur ; & les premières sciences qu'il étudia furent celles de la guerre, de l'artillerie & des fortifications. Il les apprit bien, & en les pratiquant il ne perdit jamais ce sang-froid & cet esprit de combinaison aussi nécessaires à la guerre que dans l'administration des Finances & dans la Politi-

que. Il fut sans doute long-temps sans soupçonner qu'il étoit destiné à être Ministre d'Etat & Surintendant des Finances. Mais ne nous y trompons pas, les principes de la Politique n'ont pas besoin d'être étudiés long-temps; quand on a l'esprit fait pour les grandes affaires, on a bientôt surpassé ses Maîtres dans ce genre d'étude; d'ailleurs on acheve de s'instruire en pratiquant. Quant à l'administration des Finances, c'est une affaire de calcul: il faut y arriver avec des vues, & bientôt on parvient à savoir au juste ce qu'il y a à gagner ou à perdre à les suivre. On ne s'étonne point de la multiplicité de branches qu'il faut faire fructifier. Quand on a trouvé un point central, un principe vivifiant, c'est l'affaire des Commis de combiner leurs travaux avec les maximes du Ministre; mais il faut que celui-ci en ait de constans & d'invariables, & qu'il se les soit faits avant d'entrer en place; car il n'est plus temps de tâtonner, quand une fois on est chargé de l'administration la plus importante.

On a reproché à M. de Sully d'être dur ; mais qui fait s'il l'étoit par caractère, ou par une espece de nécessité que lui imposoit celui de son Maître Henri IV ? Ce Prince, le meilleur qui ait jamais été, étoit foible, souvent amoureux, accoutumé d'ailleurs à chercher des expédiens & des ressources, tels qu'on peut les trouver au milieu des guerres civiles, & à récompenser ses Partisans, en leur accordant le pillage des biens de ses ennemis. Si Sully l'eût laissé faire, il auroit gâté plus de besogne que celui-ci n'auroit su en accommoder ; mais il falloit bien que Sully fût négatif, puisque Henri IV étoit généreux, & qu'il falloit mettre des bornes à sa générosité. En fait de dispositions de graces, il faut toujours que le Roi & le Ministre s'entendent, pour paroître difficiles l'un ou l'autre. En bonne regle, ce devoit être le Maître ; mais quand il ne veut pas se charger de ce rôle, il faut bien que son Ministre le fasse. Le moyen que l'un & l'autre y soient moins embarrassés, c'est qu'ils conviennent entre eux de principes

certaines dont ils ne s'écartent jamais; car si une fois ils y manquent, on ne cesse de les tourmenter pour les graces les plus injustes, & on leur fait mauvais gré des refus les mieux motivés.

Le caractère de M. de Sully tenoit un peu de celui de Caton; mais il n'y a qu'à lire ses Mémoires, pour voir que sa fermeté *Catonienne* étoit fondée sur le véritable intérêt de l'Etat, & qu'il n'y mettoit ni humeur ni méchanceté. Il paroît même qu'il étoit sensible, & plusieurs articles de ses Mémoires le prouvent incontestablement. Nous avons lieu de croire que toutes ses anecdotes sont vraies, parce qu'elles ne sont démenties par aucun des Auteurs contemporains; par conséquent nous devons également ajouter foi au détail dans lequel il entre sur lui-même; en voici quelques traits: Il croyoit qu'il valoit mieux gagner & consoler les petits & le Peuple, que d'user de complaisance avec les Grands; il savoit que ceux-ci abusent presque toujours des ménagemens que l'on a pour eux, & que le suffrage & les applaudissemens de ceux-

là sont le vrai fondement de la gloire & de la satisfaction d'un bon Ministre.

Il avoit fort peu étudié avant & pendant que dura sa vie active , soit militaire , soit politique. Il se mit à lire après sa retraite ; mais ce fut moins , dit-il , pour orner son esprit , que pour perfectionner sa raison. Il protégeoit & récompensoit les Gens de Lettres ; mais il avoit avec eux fort peu de fréquentations familières. Il écoutoit tous les conseils qu'on vouloit lui donner ; mais il n'en regardoit aucun comme des inspirations infaillibles ; il ne les adoptoit qu'après y avoir mûrement réfléchi : eh , comment , lui qui résistoit si souvent & si fortement aux ordres de son Maître , se feroit-il soumis aveuglément à d'autres ? Il mit le plus grand ordre dans ses affaires personnelles ; il dit lui-même que l'on doit juger de la façon dont un Ministre conduira celles de son Maître , par la façon dont il conduit les siennes. En effet , quoiqu'un homme chargé de toutes les affaires de l'Etat , n'ait pas le temps de s'occuper des détails domestiques , il peut toujours se faire

des principes pour la régie de ses biens & de sa Maison, comme pour les objets qui intéressent sa Nation & son Roi, & configner les uns à son Intendant, comme les autres à ses premiers Commis. Il n'y a que les petits esprits qui s'embarassent des soins minutieux; les grands génies adoptent des principes justes & lumineux, & se conduisent toujours en conséquence.

La Nature l'avoit doué d'une constitution forte & d'une excellente fanté; son visage étoit majestueux, doux & agréable; il n'avoit pas même écrit sur son front cette sévérité qui entroit dans sa conduite, preuve qu'elle ne lui étoit pas bien naturelle, & qu'il ne la devoit qu'aux circonstances. Il étoit sobre, dormoit peu, supportoit toutes sortes de fatigues; celles de la guerre l'avoient accoutumé à celles du ministère.

La réputation de Sully n'a pas été, comme je l'ai dit au commencement de cet article, d'abord aussi grande qu'elle méritoit de l'être; mais elle n'en sera que plus brillante & plus solide, quand,

toutes les préventions particulières & personnelles étant dissipées, on jugera de son ministère par les grands effets qu'il a produits. C'est sous lui que les Finances ont commencé à être réglées, le commerce étendu, la population augmentée.

Nous avons actuellement en France un premier Ministre (M. le Cardinal de Fleury) qui possède une partie des vertus de M. de Sully; ses principales qualités paroissent cependant n'être que dans un degré inférieur. Mais peut-être cette différence est-elle uniquement due à celle de leur état, & des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. L'un étoit Militaire, l'autre est Ecclésiastique. Sully avoit vu de près, & avoit éprouvé tous les malheurs de la guerre civile & des troubles intérieurs; il avoit eu à rétablir par-tout l'ordre & l'économie; celui ci n'a qu'à maintenir l'ordre déjà sagement établi. Enfin Sully éprouvoit des contradictions de la part de son Maître, & se croyant obligé d'y résister, il n'en étoit

que plus attentif à n'opposer que le bien public à l'autorité, qui, à cela près, doit être décisive. M. le Cardinal n'éprouve aucune opposition, si ce n'est sur de misérables objets. Je suis persuadé qu'il résisteroit à de plus fortes; & c'est peut-être un malheur pour lui qu'il n'en ait pas effuyé de plus grandes.

Sully fut le Ministre de la Nation, parce qu'il l'aimoit, qu'il sentoit qu'elle avoit besoin d'être soulagée, & qu'il falloit réparer ses pertes & la faire jouir du bonheur sous un bon Roi. Richelieu au contraire fut le Ministre brillant & redouté d'un Roi dont il établit l'autorité absolue, parce qu'elle lui étoit confiée, & résidoit entre ses mains. M. le Cardinal de Fleury est à la fois le Ministre du Roi & de la Nation: avec le temps, on lui rendra justice comme à Sully. On lui refuse d'avoir un vaste génie; mais nous sommes dans un temps où l'on peut se passer de ceux de cette trempe; du moins ne peut-on lui refuser l'esprit aimable, un grand usage du monde & de la Cour, de l'aménité, de la politesse, même une

galanterie décente , & qui ne contrarie aucun des caracteres graves dont il est revêtu. Ses qualités ministérielles sont la justesse d'esprit , la solidité dans les vues & les intentions , la franchise & la bonne foi vis-à-vis des Etrangers ; une politique assez adroite , mais qui n'est point traîtresse. Il fait se démêler des pièges que lui tendent les Courtisans , sans user de moyens perfides & machiavélistes ; il a soin de ne hasarder aucune dépense mal à propos , mais sur-tout de ne point mettre la Nation en frais pour courir après des idées chimériques : il met beaucoup de désintéressement & de modération dans ses dépenses personnelles ; il évite le faste , & trouve beau & plus noble de se mettre au-dessus : sa conduite à cet égard est l'égide qu'il oppose à ceux qui voudroient l'engager à leur faire des graces extraordinaires , qui ne serviroient qu'à nourrir leur luxe. Enfin ce Ministre me semble fait pour augmenter le bonheur dont nous jouissons , sans l'altérer ; & c'est tout ce que nous pouvons desirer ; car la France est à présent au point de
pouvoir

pouvoir dire : *Que les Dieux ne m'ôtent rien , c'est tout ce que je leur demande.*

Sous les yeux du Cardinal de Fleury s'éleve un nouveau Ministre , dont il n'est pas encore aisé d'apprécier au juste le mérite & les talens , parce qu'il ne gouverne point en premier , & que travaillant dans le secret avec un Supérieur , il est difficile de démêler auquel des deux on doit attribuer le succès de beaucoup d'affaires. Il n'est encore qu'au rang de ce qu'on appelloit , sous le Cardinal de Richelieu , les *Sous-Ministres*. Mais s'il en est réduit à servir les idées d'autrui , ou tout au plus à les perfectionner , on peut croire , vu l'étendue de ses connoissances , son application au travail , la façon dont il prend son parti , dont il écoute & dont il répond , que ce sera un homme supérieur , si son autorité augmente au point de n'être gênée que par celle du Roi , qui , jusqu'à présent , ne paroît pas fort embarrassante. Il a le département des affaires étrangères , quoi-

qu'il n'ait jamais été employé dans aucune ambassade; mais il connoît le Monde par la Géographie & par l'Histoire; les Cours de l'Europe par des relations sur lesquelles il peut compter; & en vérité, quand on n'est pas d'un ignorance crasse, & qu'on a l'esprit & le discernement nécessaire pour juger des hommes & pour apprécier leurs intérêts, même ceux du jour & du moment, on peut se passer d'avoir beaucoup voyagé. Eh! quel est le Ministre des affaires étrangères qui a pratiqué toutes les Cours? Ceux qui ont été le plus employés, n'ont que de vieux Mémoires sur celles où ils ont été anciennement. M. Chauvelin est Magistrat & Garde des Sceaux: & comme il a rempli les fonctions de la Magistrature avec distinction & application, il connoît bien les Loix & les Formes du Royaume; c'est en cela qu'il est très-utile à M. le Cardinal, qui n'a jamais été à portée de les étudier. Il l'éclaire sur ces objets; & qui fait à quel point il le guide! M. le Chancelier d'Aguesseau, vertueux & savant, est un peu obscur, & se dé-

cide difficilement. Il faut un homme qui prenne son parti promptement, mais régulièrement : communément parlant, les grands Magistrats seroient de bons Ministres ; ils travaillent, ils écoutent, ils décident ; ils saisissent le point de la difficulté & celui qui doit fixer leur opinion ; ils connoissent les principes & savent les appliquer : & un Ministre a-t-il autre chose à faire ?

Note de l'Editeur. L'Auteur avoit fait les deux Articles précédens, comme tous les autres, en 1736 ; mais n'étant mort que vingt ans après, il a eu le temps, en les relisant, de faire des réflexions fondées sur des événemens postérieurs ; elles se trouvent, dans son Manuscrit, sur une feuille à part, & l'on ne fait pas précisément en quelle année elles ont été écrites ; les voici :

» A la fin de 1736, tous les éloges que je viens de faire de M. le Cardinal de Fleury & de M. Chauvelin, les espérances que j'avois conçues du bien qui devoit résulter de leur accord, étoient vraies & justes. J'écrivois, comme je fais encore aujourd'hui, pour moi seul, & tout au plus pour mes enfans après ma

mort , ce que je voyois , ce que je croyois , ce que je pensois , sans préjugé & sans intérêt de tromper personne. Le Cardinal venoit de se combler de gloire , en concluant une paix qui procuroit au Roi la Lorraine , province d'une richesse & d'une ressource immense , sans qu'il en eût presque rien coûté à la France. Notre Militaire s'étoit distingué ; nous avions eu des succès par-tout , quoique nos Généraux eussent fait quelquefois de grandes fautes. Le Royaume n'étoit épuisé ni d'hommes ni d'argent ; la France étoit calme au dedans , & glorieuse au dehors ; mais les Courtisans jouerent un tour de leur métier au Garde des Sceaux , ou plutôt à M. le Cardinal , dont les six dernières années de sa longue vie se font cruellement ressenties. On lui persuada que l'héritier désigné de sa place & de son autorité , se lassoit d'attendre , brûloit du desir de posséder son héritage , & étoit capable de lui donner des dégoûts , pour obliger à le lui abandonner. Le Cardinal , qui peut-être , peu de jours avant que d'entrer dans le Minis-

tere, ne l'ambitionnoit pas, craignit de le perdre dix ans après l'avoir obtenu; tant il est vrai que l'on s'accoutume aisément au pouvoir suprême. Il chercha à approfondir si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai; & je crois bien qu'on lui en donna quelques preuves: cela n'étoit pas fort difficile; mais il oublia qu'il avoit plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenoit de jour en jour plus nécessaire, & que, sans cet appui, il alloit être le jouet des intrigues; que dans le courant même des affaires ordinaires, il n'auroit plus personne qui lui indiquât des expédiens, & dont il pût faire ce que l'on appelle son bras droit. Il s'imagina qu'il se vengeoit d'un traître, & il perdit un homme qui lui étoit nécessaire: il fit un coup d'éclat, qui prouvoit son crédit sur l'esprit du Roi; mais personne n'en doutoit. Le Roi n'avoit jamais eu avec M. Chauvelin une seule conversation tête à tête; sa tournure même ne lui convenoit pas: mais les Courtisans, plus fins que le premier Ministre, sentirent que, comme le Cardi-

nal pouvoit tout obtenir du Roi , d'un autre côté , ils pourroient dorénavant tout obtenir du premier Ministre , même ce qui étoit le plus contraire au bien de l'Etat & à ses principes.

L'Empereur Charles VI n'avoit fait de si grands avantages à la France , que pour s'assurer de la garantie de cette Puissance , pour sa Pragmatique-Sanction , c'est-à-dire , pour l'acte qui assuroit l'intégrité de ses Etats à sa fille aînée. Le Cardinal l'avoit promis , & la réputation de vertu & de bonne foi dont il avoit joui jusqu'alors , avoit tranquillisé l'Empereur sur l'effet de cette promesse ; aussi Charles VI mourut-il en 1740 , dans la douce persuasion que sa fille & son gendre hériteroient de toutes ses Couronnes , & que si quelqu'un vouloit les troubler dans cette possession , la France même les défendrait. Il n'y avoit que la Reine d'Espagne qui n'étoit pas trop contente de n'avoir pas eu un établissement en Italie pour son second fils. Quelque injuste que fût cette prétention , il eût été possible de la satisfaire , sans entreprendre

d'anéantir la nouvelle Maison d'Autriche. Mais celui qui auroit pu arranger cette affaire en sage & habile Politique, étoit exilé à Bourges. Des Négociateurs, ou plutôt des Intrigans plus dangereux & moins délicats, troublèrent la tête d'un premier Ministre de 86 ans, & la ruine de la Maison d'Autriche fut résolue. On la lui fit regarder comme si aisée, qu'il auroit eu à se reprocher d'avoir manqué une aussi belle occasion d'effacer presque jusqu'à la mémoire de la prétention de Charles-Quint à la Monarchie universelle. Le pauvre Cardinal en fut si persuadé, qu'il ne disputa plus que sur les grands frais dans lesquels cette entreprise jeteroit la France. Il craignit qu'elle n'épuisât ses épargnes, & ne dérangeât son système d'économie. On lui fit entendre que la France en seroit peut-être quitte pour se montrer seulement, ou du moins qu'il en coûteroit peu d'hommes & peu d'argent. Il se laissa séduire; il donna beaucoup plus qu'il ne vouloit, beaucoup moins qu'il ne falloit, & il mourut décrié aux yeux de toute l'Euro-

pe, trahi par une partie de ses Alliés, haï par l'autre, ayant manqué de se concilier ceux dont il devoit le plus s'assurer, tels que le Roi de Sardaigne. Il laissa la France dans la plus grande détresse, & engagée dans une guerre par mer, sans avoir pris aucunes mesures pour l'empêcher ni la soutenir. Solon disoit à Cresus, que nul ne pouvoit se dire heureux avant sa mort; & ne pourroit-on pas dire également que l'on n'est jamais sûr d'être jusqu'à la fin de ses jours, habile politique, sage, ni même vertueux ?

MON bon ami l'Abbé de Saint-Pierre, qui a fait tant de projets tendant au bien public, n'a eu la satisfaction d'en voir réussir aucun. Ses succès se sont bornés à faire la fortune d'un seul mot; c'est celui de *bienfaisance*. Mais ce mot est-il aussi-bien entendu qu'il a été adopté avec enthousiasme ? Non : chacun interprete & pratique cette vertu à sa maniere. Au fond, bienfaisance veut autant dire

que charité ; mais cette vieille expression dévote , dont on entend retentir les chaires de nos Paroisses , ne paroît plus faite pour nos gens du monde , qui prétendent n'avoir pas besoin de penser à Dieu pour faire les plus belles actions. Ne dérangeons point ces Messieurs dans leur systême de bienfaisance ; s'ils en ont véritablement le desir , qu'ils se satisfassent. Je me souviens d'avoir entendu une fois une dévote fort aigre se plaindre à un Jésuite , homme de beaucoup d'esprit , de ce que sa belle-fille étoit humaine & généreuse , mais n'avoit , disoit-elle , aucune mérite à ses bonnes actions , parce qu'elle ne les faisoit pas en vue de Dieu. *Laissez-la faire , Madame, laissez-la faire,* dit le fin Jésuite , *elle gagnera le Paradis sans s'en douter.*

Oui , soyons bienfaisans , puisque nous rougissons d'être charitables ; mais prenons garde de nous tromper sur la manière dont il faut exercer la bienfaisance ; réglons la nôtre suivant les temps , les lieux & les circonstances. Il y a des bienfaisances pour chaque état : celle des Rois

ne ressemble à celle des particuliers que par le principe ; mais elle est bien plus étendue dans ses effets. Le particulier ne rend service aux hommes qu'un à un ; le Monarque , d'un seul trait de plume , fait le bonheur de plusieurs milliers. Les gens en place peuvent en faire , à proportion , chacun autant. Dans le premier moment , on ne doit considérer que l'état de souffrance & de misere , ou le danger de celui que l'on veut secourir. Mais hors ces cas imprévus , il faut raisonner , pour ainsi dire , sa bienfaisance. Il y a sur-tout des services que l'on pourroit rendre , s'y croyant porté par la bienfaisance , & qui seroient bien mal entendus ; tels sont ceux qui nuiroient plus à d'autres , qu'ils ne serviroient à la personne que l'on veut obliger. Conclusion : ce n'est pas tout que de vouloir être bienfaisant , il faut savoir l'être.

ON a tort de blâmer l'amour-propre en général ; car premièrement on auroit beau le blâmer , nous ne pouvons nous

en débarrasser entièrement. Il faut absolument s'aimer soi-même ; mais , comme disoit un homme d'esprit de mes amis , il faut s'aimer en tout bien & en tout honneur , comme on aime une honnête fille qu'on veut épouser , & non comme une malheureuse créature qu'on cherche à débaucher.

LE but de la Philosophie a toujours été de faire le bonheur de l'homme ; mais les différentes sectes ont cherché à parvenir à ce but par différentes voies. Les Stoïciens prétendoient qu'il n'y avoit pour cela qu'à résister à tous les maux , à se rendre insensible à la misere , à la douleur , au chagrin , aux inquiétudes. Ils pouvoient avoir raison : en effet , quand on est exempt de tous maux , le bonheur vient de lui-même ; mais qu'il est difficile de s'en exempter , sur-tout quand on ne s'occupe pas de les prévenir , & qu'on les attend avec le sang-froid & la fermeté Stoïque. Les Epicuriens , au contraire , cherchoient le bonheur & même les plai-

sirs ; mais peut-être que plus on cherche le plaisir , & moins on le trouve. Ne soyons ni d'une secte ni de l'autre ; écartons avec sagesse ce qui pourra nous occasionner des maux ; frayons le chemin au bonheur & aux plaisirs doux & tranquilles , dans lesquels il consiste véritablement ; mais ne nous tourmentons pas pour l'appeller , & ne nous fatiguons point à courir après la fortune & la volupté ; ce sont des oiseaux auxquels il ne faut que préparer leurs nids , & qui viennent d'eux-mêmes y pondre.

Rendre heureux ce qui nous entoure , me paroît un excellent moyen de ménager notre bonheur personnel.

ON fait que les Anglois sont grands Calculateurs , grands Parieurs , & qu'ils veulent tout réduire à l'analyse & à la probabilité. Nous avons déjà traduit en François , d'après eux , les probabilités sur la durée de la vie humaine , l'analyse des jeux de hasard , des calculs d'où ils font résulter des regles sur les moyens d'y gagner ,

aussi bien qu'aux loteries , pour ainsi dire , en dépit du fort. Un de mes amis , qui a été long-temps en Angleterre , a poussé cette manie des calculs encore plus loin que les Anglois mêmes ; il met tout en problème , pour avoir le plaisir de le résoudre ; il mesure l'étendue de ses plaisirs , de ses douleurs , de son amitié & de sa haine. Quant à l'amour , il convient que quand il est vrai , il est incommensurable. Non content de trouver de nouvelles règles concernant les jeux de hasard , il a entrepris de calculer quelle part il falloit assigner au hasard , & quelle à l'habileté & à la conduite du Joueur dans les jeux de commerce , sur-tout au trictac & au piquet. Après m'être beaucoup amusé de ses recherches sur cet objet qu'il croit important , je me suis enfin avisé de lui demander s'il calculeroit bien de même quelle part étoit due à la fortune dans la vie des hommes qui avoient fait le plus de bruit dans le monde , eu égard , d'un côté , aux circonstances dans lesquelles ils s'étoient trouvés , & de l'autre , à leur mérite personnel. On peut leur appli-

quer, me répondit-il, les mêmes principes qu'aux Joueurs de piquet. Cette idée me fit rire, je m'en amufai quelque temps en me promenant avec lui (car nous étions à la campagne); nous mêmes sur le tapis différens personnages qu'il connoissoit aussi bien que moi. Etant revenu à la ville, je jetai sur le papier un grand nombre de traits de cette singuliere conversation, en voici quelques-uns.

La somme que l'on joue ne fait rien, ni à l'habileté du Joueur, ni aux hafards, qui peuvent déranger toutes ses mesures; il suffit que le jeu l'intéresse assez pour y donner toute son attention. De même ceux que la Nature a doués des plus grands talens, les emploient dans les lieux où le sort les a fait naître, conformément à leur état & aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Toute l'habileté du Curé de village qui joue le mieux au piquet, ne le conduit qu'à gagner quelques écus au bout de l'année, même avec le secours des as; tandis que celui qui joue contre de riches Financiers avec la même supériorité, grossit quelquefois son

revenu de plusieurs milliers de louis. Le simple Moine, né avec de grandes dispositions pour l'intrigue, écarte ses rivaux, pare les coups de ses adversaires, ne fait des démarches qu'à propos, & réussit enfin : à quoi ? à devenir Supérieur, & à gouverner une Communauté, ou tout au plus une province de Moines. C'est en employant les mêmes moyens qu'un Courtisan devient Favori, premier Ministre, & gouverne despotiquement un grand Empire. Le Républicain qui veut sortir de l'égalité, avoir tout crédit sur ses compatriotes, & devenir leur Maître, suit la même route. Par-tout, en matière d'ambition, d'intérêt & de galanterie, il ne s'agit, comme au jeu, que de se conduire avec prudence, de ne point perdre la tête, & de tirer parti de tous les avantages que le sort peut nous présenter. Mais comme on dit qu'il y a des Joueurs de piquet dont le talent est de bien écarte, d'autres, dont la supériorité consiste dans la manière dont ils jouent les cartes, & enfin quelques-uns qui ne s'attachent qu'aux paris, sentant combien ils

apportent de profit à la fin d'une partie ; de même il y a des ambitieux qui mettent tous leurs soins à écarter les obstacles pour parvenir à leur but ; d'autres, quelque part qu'ils soient placés, cherchent à tirer parti de leur position ; & enfin quelques-uns veulent consolider leur fortune, & assurer leur gloire, persuadés qu'on n'a rien fait de bien, si l'on ne couronne l'œuvre par une fin brillante.

Avec cela, on voit des parties gagnées contre toutes les règles, d'autres perdues, malgré tout l'art des plus habiles Joueurs ; de même il y a des événements & des fortunes qui déroutent les plus fins Connoisseurs ; mais ce sont de vrais phénomènes, & malgré ces exemples extraordinaires, il faut s'en tenir aux principes de conduite généralement reçus & éprouvés.

LE Cardinal Alberoni, qui vit encore en Italie (il n'est mort qu'en 1752), est un de ces phénomènes dont je viens de parler, & l'on peut le comparer à ce gros Joueur (M. Wall) que nous connoissons encore

encore dans Paris , & qui a fait , dit-on , sa fortune avec une seule orange qu'on lui donna ; il la mit au jeu contre un écu , hafarda cet écu contre d'autres , & gagna infensiblement une somme considérable. A force de hafarder heureusement , il est parvenu à fonder une fortune de plusieurs millions. Alberoni mit , pour ainsi dire , encore moins au jeu , & a gagné davantage , du moins en dignités & en réputation. Fils d'un Jardinier , il fut d'abord sonneur de la Cathédrale de Plaisance , sa patrie. Son Evêque le prit en affection , & lui ayant reconnu de l'intelligence & de l'activité , il le fit son Secrétaire , & lui donna un Canoniat. Il eut occasion de connoître , dans le Parmesan , le Duc de Vendôme , & de lui plaire par des bassesses dont un Prêtre Italien seul est capable : le Duc se l'attacha , l'amena en France , & de là en Espagne. Vendôme ayant besoin d'un Agent sûr & discret auprès de la Princesse des Ursins , lui donna Alberoni. Cet Italien , aussi souple en apparence qu'audacieux en effet , persuada à la Princesse qui gouvernoit

absolument l'esprit de Philippe V, pendant que ce Monarque étoit veuf, qu'il falloit lui faire épouser en secondes noces la Princesse de Parme. Ce mariage s'accomplit, & la disgrâce de la Princesse des Ursins en fut la suite. Albéroni se chargea de conduire la nouvelle Reine. Elle lui procura le chapeau de Cardinal; il devint son premier Ministre, & par conséquent celui du Roi son époux. Il déploya aussitôt toute l'étendue de ses vues, tant pour le dehors que pour le dedans de l'Espagne; il rétablit l'autorité du Roi dans le gouvernement, & s'en servit pour corriger beaucoup d'abus, & commencer des établissemens fort importans qui eussent mérité d'être suivis. La population & le commerce de l'Espagne y étoient intéressés. Il réforma le Militaire, & le mit sur un pied plus utile & plus régulier. Il n'avoit jamais été que Secrétaire d'un Général; mais il avoit vu les armées d'assez près, pour juger de ce qui pouvoit y établir l'ordre & la discipline; & c'est-là de quoi doit s'occuper un Ministre. Ses fonctions font de remettre des troupes en bon état

aux Généraux qui doivent les commander. Alberoni s'occupa aussi heureusement de l'administration & du règlement des Finances. Cet arrangement intérieur étoit nécessaire pour préparer l'exécution des grandes vues qu'il avoit pour le dehors. Elles n'alloient pas moins qu'à rendre l'Espagne l'arbitre de l'Europe entière, à lui assurer l'Italie, & à occuper si bien l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande (que l'on appelloit alors les Puissances maritimes), qu'ils ne pourroient l'en empêcher. Pour cet effet, il fit des alliances dans le Nord, & en contracta avec le Turc même. Malheureusement les circonstances particulieres dans lesquelles se trouvoit la France, le rendirent ennemi du Duc d'Orléans Régent. Il intrigua avec audace & habileté, pour assurer à Philippe V la couronne de Louis XIV, en cas que le jeune Roi Louis XV mourût. Mais avec quelque prudence que tant de grandes entreprises fussent conçues & conduites, il y en avoit quelques-unes qui se croisoient tellement, qu'elles ne pouvoient toutes réussir. La paix se fit entre la France

& l'Espagne, & Alberoni en fut la victime. Il soutint sa disgrâce & les persécutions qui en furent les premières suites, en grand homme : effectivement c'en est un. Il prouva qu'il étoit victime des circonstances, & non d'aucune faute de conduite qu'il eût commise. Il avoit voulu servir ses Maîtres, comme Richelieu avoit servi le sien ; mais le temps, les lieux, le Maître même étoient bien différens.

Alberoni, tranquille enfin à Rome, obtint la légation de la Romagne, & fit encore parler de lui en entreprenant une conquête pour le Pape, comme Souverain temporel ; ce fut celle de la petite République de Saint-Marin, Village situé à la vue de Rimini, sur une hauteur. Cette entreprise eut tout l'air de la parodie des Comédies héroïques qu'Alberoni avoit jouées en Espagne vingt ans auparavant. L'on doit du moins lui appliquer cette comparaison, toujours tirée des Joueurs de piquet, qu'un Joueur ruiné, quoiqu'habile, se conduit, en jouant aux douze sous la fiche, comme

il faisoit autrefois en jouant au louis le point.

Puisqu'il est bien décidé que tout ce que nous avons de livres imprimés sous le titre de Testamens politiques, ne sont que des Romans historiques, un des plus beaux à faire seroit le testament politique d'Alberoni (1).

LE Grand Condé étoit né avec des talens si décidés pour la guerre, que par une forte d'impulsion naturelle, je dirois presque d'instinct, il choisissoit les meilleurs postes, rangeoit ses troupes de la manière la plus avantageuse, faisoit soutenir les différens corps de son armée les uns par les autres, les faisoit attaquer avec vigueur, combattoit à leur tête avec courage, ne perdoit jamais son sang-froid au plus fort même de la mêlée, voyoit tout ce qui arrivoit, & faisoit ses avantages suivant les incidens du com-

(1) *Note de l'Éditeur.* Il a été fait, & même assez bien.

bat , dont aucun ne lui échappoit. Ce Héros à la guerre n'a été à la Cour & dans les affaires qu'un très-médiocre Politique. Il ne favoit point prendre son parti à propos. La gloire qu'il avoit acquise en imposoit d'abord ; mais quand on avoit sondé sa capacité dans les conseils & dans les intrigues , on le trouvoit bien inférieur à sa réputation. Il n'avoit point l'esprit de suite & de réflexion ; il commettoit des imprudences , avoit des foiblesses , & se rendoit même souvent coupable d'injustice. La guerre avoit endurci son cœur , & ce fut assez tard qu'il commença à cultiver son esprit. Si les avantages de sa naissance ne l'eussent pas mis à portée de commander des armées , n'étant encore qu'à la fleur de son âge ; si le siècle dans lequel il a vécu n'eût pas été un temps de troubles & de guerres continuelles , mais pacifique comme le nôtre , ses talens pour la guerre eussent été en pure perte , & M. le Prince de Condé n'eût jamais porté le surnom de Grand.

Condé , joué par le Cardinal de Ma-

zarin & par les Espagnols, dans les Etats de qui il avoit été obligé de se retirer, revint en France après la paix des Pyrénées : il se retrouva aussi grand guerrier, & l'on vit qu'il n'avoit rien perdu de son mérite militaire. Il battit à Senef ces mêmes ennemis de la France, à la tête desquels il avoit combattu contre Turenne à la bataille des Dunes; ce qui prouve de plus en plus qu'il étoit né avec les talens qui font les grands Généraux, & non avec ceux qui seroient utiles aux Rois dans leurs Conseils, & qui sont nécessaires aux Ministres.

M. de Turenne, moins grand par sa naissance, & bien moins brillant à la guerre que le Prince de Condé, avoit peut-être au fond autant de mérite militaire. Il le mit au grand jour, parce que ses talens ayant été reconnus, furent employés. Il en avoit peut-être d'autres, que son extrême modestie & la réserve qui entroit dans son caractère l'empêchoient de développer; on l'a cru capa-

ble d'être Chef de parti , parce qu'il n'a jamais voulu l'être. Mais si sa supériorité militaire a été balancée par celle du Prince de Condé , les qualités de son cœur ont toujours été reconnues pour être chez lui fort supérieures à celles de son rival. Il portoit dans les Conseils le même sang-froid que dans les batailles , & ce Héros à la guerre étoit un particulier doux & aimable dans la société. Il ne se convertit à la Religion Catholique que lorsqu'il ne fut plus possible de le soupçonner d'avoir changé de Religion par ambition ou par intérêt. Il fut également pleuré des soldats & des peuples ; éloge qu'aucun Général n'avoit mérité depuis les beaux siècles de la République & de l'Empire Romain.

M. le Duc de Vendôme étoit né , comme le Grand Condé , avec la science de la guerre , pour ainsi dire , infuse ; il avoit le même courage , le même sang-froid au milieu des plus grands dangers , le même coup-d'œil juste & rapide ; mais

ces avantages étoient balancés par de grands défauts. Je ne l'ai point connu personnellement , mais j'ai eu occasion de parler de lui avec tant de Militaires qui avoient fait la guerre sous ses ordres , que je ne peux pas me tromper dans ce que je vais en dire.

Après avoir servi comme volontaire sous le Grand Condé, comme Colonel & Officier-Général sous le Maréchal de Luxembourg , on lui confia le commandement des armées au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne. Il fut envoyé en Italie en 1702 , & pendant trois ou quatre campagnes il soutint la gloire des armes du Roi , & gagna quatre batailles , dont deux avant la défection du Duc de Savoie , & deux après. Cependant il avoit affaire au fameux Prince Eugene , le plus savant Militaire de son siècle , qui pourvoyoit le mieux à tout , savoit le mieux l'art de faire subsister une armée , & la conduisoit avec sagesse , sang-froid & réflexion , du côté où l'on pouvoit en tirer le plus grand parti. M. de Vendôme ne mettoit pas

tant de profondeur dans ses desseins , ne faisoit pas tant de réflexions & de combinaisons pour préparer ses opérations. Il négligeoit même trop les détails ; mais quand les momens critiques & décisifs étoient venus , il se relevoit , pour ainsi dire , sembloit appeller à lui tout son génie , prenoit des partis également sages & vigoureux , & montrait plus d'héroïsme & d'intelligence que le Prince Eugene même n'en eût eu peut-être en pareille circonstance. Les soldats François , qu'il n'assujettissoit pas à une discipline trop sévère , l'aimoient , & avoient pris une telle confiance en lui , qu'ils eussent tout risqué pour le tirer d'un mauvais pas , s'il s'y étoit embarqué. Ils ne craignoient rien quand ils le voyoient à leur tête , & étoient persuadés que marcher au combat sous ses ordres , c'étoit courir à la gloire. On croit généralement qu'une perfide politique le fit rappeler du Piémont & passer en Flandres , & qu'on ne lui donna pas le temps d'y réparer les fautes qu'y avoit faites le Maréchal de Villeroy. On l'envoya en Es-

pagne , seul , fans armée , fans secours d'aucune espece ; mais son nom , sa réputation , l'ancienne confiance des François qui avoient servi sous lui quelques années auparavant , tinrent lieu de tout. Il ramena dans Madrid Philippe V presque entièrement chassé de ses Etats ; il poursuivit les ennemis , les força d'évacuer l'Espagne , & de se retirer en Portugal. Ce fut le fruit de la fameuse bataille de la Villa-Viciosa en 1710. Comblé de gloire , qui sembloit toujours venir le chercher plutôt qu'il ne couroit après elle ; d'honneurs , au-dessus desquels il se croyoit & étoit effectivement ; & de richesses , qu'il dépensoit avec négligence & abandon ; il mourut à Vinaros en Catalogne , d'une indigestion , genre de mort qui paroîtra peu digne d'un des plus grands Guerriers & des plus habiles Généraux de notre siècle , mais qui d'ailleurs étoit assez bien assortie avec sa vie privée ; car il faut convenir que celle-ci faisoit un assez grand contraste avec sa vie militaire. Son caractère étoit doux , bienfaisant ; il ne connoissoit ni la haine , ni l'envie ,

ni la vengeance ; il se piquoit de ressembler en cela à son grand-pere Henri IV ; il n'étoit ni haut , ni vain , ni fastueux , persuadé qu'on ne pouvoit ni qu'on ne vouloit lui manquer. Effectivement , il n'a jamais été forcé à croire le contraire. Il n'y avoit que les Princes du Sang qui pussent lui disputer en France la supériorité du rang ; aussi n'eut-il jamais de difficultés qu'avec eux ; encore tout se passa-t-il noblement & de bonne grace.

Tel étoit le Duc de Vendôme , considéré sous l'aspect le plus favorable. Voyons-le à présent , d'après d'autres Mémoires peut-être aussi fideles , sous un jour moins avantageux. Il étoit d'une taille ordinaire , d'un tempérament vigoureux ; sa figure & son air étoient nobles , & il avoit de la grace dans la parole & dans le maintien , beaucoup d'esprit naturel , mais peu cultivé ; il étoit d'une ignorance profonde , même dans le métier de la guerre , qu'il n'avoit point étudié , & sur lequel il n'avoit jamais réfléchi ; brave jusqu'à l'intrépidité , hasardeux même quand il pouvoit surmonter

sa paresse, il réussissoit presque toujours par ce que l'on pouvoit appeller un effet de son étoile; il possédoit la science du monde & celle de la Cour, au même degré que celle de la guerre, c'est-à-dire, par routine & sans aucuns principes; malgré cela, il plaisoit assez généralement, quoiqu'il ne fût Courtisan que du Roi seul, & fît sentir à tout le reste qu'il étoit petit-fils d'Henri IV, & qu'il ne devoit céder qu'aux descendans légitimes de ce Monarque. Ce genre de vanité plaisoit à Louis XIV, qui ayant, comme son grand-pere, des enfans naturels, vouloit les éгалer aux Princes même de son sang. Le Duc de Vendôme n'étoit poli qu'avec mesure, & réservé avec ceux qu'il croyoit pouvoir lui tenir tête; mais il affectoit d'être familier & populaire avec les Officiers du dernier rang, les soldats & ceux de ses domestiques qu'il croyoit incapables d'abuser de ses bontés. Opiniâtre & inaccessible aux conseils & aux représentations de ceux qui auroient attiré l'attention de tout autre, il ne se laissoit gouverner que par ceux qui lui prodi-

guoient des louanges , l'admiration & le respect. Dès qu'on s'apperçut dans les armées qu'il commandoit , que c'étoit le moyen d'obtenir sa confiance , il trouva dans le militaire du rang le plus distingué , & même dans les Officiers-Généraux , des gens assez bas pour le prendre par son foible , dans l'espérance qu'il les mettroit à portée de faire leur fortune. Il portoit , sur-tout à la fin de ses jours , le libertinage , la mal-propreté & la paresse à un excès si prodigieux , qu'il est inconcevable que ces défauts ne lui aient pas fait plus de tort. Au milieu de la Cour de Louis XIV , tantôt galante , tantôt dévote , il ne se cachoit pas de se livrer aux plaisirs les plus sales & les plus coupables , & Louis XIV n'osoit pas lui reprocher un genre de débauche , qui , dans tous les temps de son regne , auroit perdu tout autre. On bravoit hautement dans la petite Cour d'Anet ce dont tout le monde eût rougi à Versailles. Ceux qui ont servi sous lui dans ses campagnes d'Italie , m'ont assuré qu'il avoit manqué plus de vingt fois les plus belles occasions

de battre l'ennemi , par pure paresse , & qu'il s'étoit mis autant de fois dans le risque de faire écraser son armée par sa négligence. Mais heureusement ceux qui commandoient sur les ailes & sur les derrières de son armée , étoient plus attentifs & plus vigilans.

Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de la fraîcheur de M. de Vendôme , expression dont on se sert encore pour désigner une marche faite dans la plus grande chaleur du jour : elle ne vient que de ce que M. de Vendôme annonçoit toujours le soir , qu'il partiroit le lendemain de très-bonne heure ; mais que le moment indiqué étant arrivé , il restoit si long-tems dans son lit , qu'il ne se mettoit jamais en marche qu'aux environs de midi , même dans les temps & les pays les plus chauds.

Le plus grand avantage qu'il eût sur le Prince Eugene , c'étoit de dérouter tous les calculs de celui-ci , parce que lui-même n'en faisoit aucuns. Comme il ne partoit jamais à jour ni à point nommés , aucun espion ne pouvoit avertir du

moment où il se mettoit en mouvement. Comme il ne tenoit point de Conseil avec ses Officiers - Généraux , on ne favoit jamais ce qu'il vouloit faire ; il entroit en campagne sans plan fixe , & s'embarraffoit fort peu de ceux que la Cour lui indiquoit : ainsi l'on pouvoit bien dire que ses desseins étoient impénétrables. Son audace & son coup - d'œil dans les grandes opérations réparoient tout. Il n'y eut que dans la campagne qu'il fit en Flandres en 1708 , ayant sous ses ordres le Duc de Bourgogne , héritier présomptif de la Couronne , que son obstination à ne pas profiter des avantages qu'il pouvoit procurer aux troupes du Roi , lui fit perdre une bataille , & tout le fruit d'une campagne qui eût pu être très - belle. L'armée Françoisse étoit campée à portée d'Oudenarde ; il étoit aisé de s'emparer de cette place , qui étoit encore mal fortifiée , & de couper aux ennemis toutes leurs subsistances ; mais il falloit , pour cet effet , les prévenir avant qu'ils s'aperçussent qu'on pouvoit leur causer un aussi grand dommage. On en avertit plusieurs

ieurs fois M. de Vendôme ; mais comme ces conseils ne lui venoient pas de ceux qui , par leur bassesse , avoient mérité sa confiance , il ne les suivit pas , sans pourtant les combattre par aucunes raisons. Marlboroug , qui commandoit l'armée ennemie , ne tarda pas à s'appercevoir que M. de Vendôme n'avoit que ce mouvement à faire , & qu'il falloit le contrarier. Mais il ne pouvoit s'approcher d'Oudenarde sans faire un détour considérable , & il pouvoit être prévenu ; M. le Duc de Bourgogne alla encore lui-même en presser M. de Vendôme ; il ne put jamais rien prendre sur sa paresse , ni l'engager à quitter son logis. Enfin M. de Biron , Lieutenant-Général , qui commandoit un corps de réserve , fit avertir que l'ennemi approchoit , & vint lui-même confirmer cet avis. M. de Vendôme s'obstina long-temps à n'en vouloir rien croire. A la fin Biron courut à son corps , & se mit en défense le mieux qu'il lui fut possible. Le Général le lui avoit seulement permis , s'il étoit vrai que l'ennemi fût si près de le charger. Cet

ordre étoit assez imprudent ; mais Biron fut forcé de l'exécuter , car le combat s'engagea entre ses postes avancés & l'ennemi qui vint les reconnoître. Marlboroug fit soutenir les premiers attaquans , & Biron renforça ses postes. Enfin , il fallut bien que M. de Vendôme marchât , & ce fut ainsi que s'engagea le combat d'Oudenarde. Malgré la valeur des troupes Françoises , les efforts de la Maison du Roi , & même la bravoure personnelle de M. le Duc de Bourgogne , le terrain ne nous étant point favorable , & n'ayant point du tout été choisi , ni les manœuvres préparées , le succès ne nous fut point avantageux. On fut obligé de sacrifier quelques troupes , pour favoriser la retraite de l'armée qui se fit sur Gand. M. le Duc de Bourgogne ne fit que traverser cette ville , & se retira avec la tête de l'armée jusque derrière le canal de Bruges. M. de Vendôme , au contraire , s'arrêta à Gand , pour se reposer des fatigues d'une journée , où il avoit donné plus de preuves de bravoure que d'intelligence. M. le Duc de Bourgogne , rendu dans

son quartier général, écrivit au Roi ce qui s'étoit passé, avec ménagement pour le Duc de Vendôme, qu'il savoit que le Roi aimoit; & M. de Vendôme écrivit de son côté, & assura qu'il avoit gagné la bataille, & que si le succès n'avoit pas été plus complet, ce n'étoit pas sa faute. Louis XIV se plut à le croire, quoique l'Europe & la France entière fussent bien informées du contraire. M. de Vendôme ne fut point perdu dans l'esprit de son Maître, comme il devoit l'être; au contraire, le Roi en conclut, que M. le Duc de Bourgogne ne seroit jamais un grand Militaire, & qu'il étoit inutile de continuer à l'envoyer à l'armée. S'il n'en jugea que sur ce qui se passa avant & le jour de la bataille d'Oudenarde, ce grand Monarque se trompa. Le siege de Lille, que les ennemis entreprirent l'année suivante, prouva bien qu'elle étoit la conséquence de la perte de cette bataille. Cependant M. de Vendôme fut l'homme que l'on envoya, l'année suivante, pour sauver l'Espagne, & dont la présence seule valut une armée, qui fit rentrer Philippe V dans

sa capitale , battit l'ennemi à Villa-Viciofa, & fit coucher le jeune Roi sur le plus beau lit qui ait jamais été dressé pour un Souverain , puisqu'il étoit composé des drapeaux de ses ennemis ; mais c'est qu'il ne falloit qu'exciter l'enthousiasme des Espagnols & des François qui étoient encore en Espagne. Le nom de Vendôme fit cet effet. Sa réputation , bien ou injustement méritée , effraya Staremberg & Stanhope , & son caractère hasardeux & sa bravoure déterminée firent le reste. Cependant sa fin si brillante dans l'Histoire , fut triste & malheureuse dans la réalité. Après avoir passé l'année 1711 à triompher des ennemis de Philippe V , il n'eut pas plutôt reçu à Madrid tous les honneurs que ce Roi pouvoit accorder à son Libérateur , le titre d'Altesse , la prééminence sur tous les Grands d'Espagne , enfin les mêmes distinctions dont avoit joui autrefois le fameux Don Juan d'Autriche , qu'il s'enuya de toutes ces grandeurs Espagnoles , & laissant la Cour à Madrid , & l'armée sous la conduite de ses Lieutenans-Généraux , il se retira dans un bourg de Cata-

logne, nommé Vinaros. Là, entouré d'un petit cercle de complaisans & de débauchés, il se livra tout à son aise à tous les genres de voluptés qui lui étoient chers. Il se gorgea de poisson, qu'il aimoit à la fureur, fût-il bon ou mauvais, bien ou mal accommodé; il but du vin épais, fumeux, capiteux, & gagna enfin une forte indigestion, ou plutôt une maladie, suite d'indigestions répétées, dont la diete & l'exercice auroient pu être le véritable remede. On le traita d'une façon tout-à-fait contraire à son état, & bientôt il se trouva sans ressource. Alors les plus honnêtes d'entre ses Courtisans l'abandonnerent; les autres se mirent à piller ses meubles & ses équipages; & l'on prétend que quelques momens avant que d'expirer, voyant ses derniers valets prêts à enlever & à se partager ses couvertures, ses draps & ses matelas, il leur demanda en grace de lui laisser au moins rendre les derniers soupirs dans son lit. Il n'avoit que 58 ans quand il mourut. La Princesse des Ursins, qui étoit alors toute-puissante auprès du Roi d'Espagne, fit ordonner qu'on por-

teroit son corps dans le tombeau des Rois à l'Escorial. On lui fit, tant en France qu'en Espagne, les plus superbes Oraisons funebres. Elles ont servi à tromper la Postérité sur son compte, & aucun Historien que je sache, ne s'est encore soucié de la désabuser.

J'ai souvent entendu conter par des témoins oculaires, des anecdotes sur la malpropreté vraiment cynique de M. le Duc de Vendôme, si singulieres, que je les écrirois, si elles n'étoient encore plus dégoûtantes & révoltantes qu'elles ne sont plaisantes & risibles. C'est en applaudissant à ces *saloperies*, que le Cardinal Alberoni fit sa fortune : tant il est vrai que l'on y parvient par toutes sortes de moyens ; & les Prêtres & les Moines Italiens ne sont rebutés par aucuns.

Le Duc de Vendôme avoit un cadet qui possédoit toutes les bonnes qualités & tous les défauts de son frere, mais dans de moindres proportions. Il en est résulté qu'il a acquis moins de gloire, & que sa mémoire sera moins réverée par la Postérité. Mais dans le monde & dans la so-

ciété, on a supporté M. le Grand-Prieur de Vendôme; il a même été regardé, sur la fin, comme un aimable voluptueux, & est mort à l'âge de 72 ans, entouré de gens d'esprit, qui s'amusoient chez lui & avec lui, & l'ont regretté. Je l'ai souvent vu au Temple; j'ai eu pour amis des gens de sa société, & j'en connois encore quelques-uns qui passent pour être de bonne compagnie; au-lieu que si M. le Duc de Vendôme eût vécu plus long-temps, & que la paix étant faite, ses talens, ou plutôt son bonheur à la guerre, fussent devenus inutiles à l'État, son genre de vie & sa crapule révoltante auroient fini par le rendre méprisable à tous les honnêtes gens, &, quelque grand Seigneur & grand Général qu'il fût, personne n'eût voulu vivre avec lui.

Le Grand-Prieur servit d'abord en Candie contre les Turcs, avec son oncle le Duc de Beaufort, si connu du temps de la Fronde, & qui, comme on fait, termina, par cette expédition, sa vie orageuse. C'étoit un bel apprentissage pour un Chevalier de Malte. Cette campagne

lui tint lieu de caravanne : il étoit encore bien jeune quand il la fit ; car il n'avoit que 17 ans , lorsqu'étant de retour en France , il suivit Louis XIV à la conquête de la Hollande , & se distingua au passage du Rhin & dans les campagnes suivantes des deux guerres terminées par la paix de Nimegue & celle de Riswick. Il fut blessé à la bataille de la Marfaille , fait Lieutenant - Général en 1693. Il servit avec son frere , & quelquefois sous lui , mais seulement jusqu'en 1705. Il monroit la même bravoure que son aîné , les mêmes talens pour la guerre , peut-être même en avoit-il davantage , car il étoit moins opiniâtre & moins paresseux. Mais il ne commandoit pas en chef , par conséquent les succès de son frere ne contribuerent point à sa gloire : mais qui fait à quel point il y eut part , & si ses conseils eussent été suivis , si le Duc de Vendôme n'en eût pas obtenu davantage ? Le libertinage du Grand-Prieur n'étoit pas moins grand que celui de son frere , quoiqu'à certains égards ses goûts fussent un peu plus honnêtes. Ses plaisirs le firent

manquer à son devoir, & à se trouver à la bataille de Cassano en 1705. Il fut disgracié, se retira à Rome, & passa quelques années à voyager en Italie. Le Roi voulut le priver de ses bénéfices; il les remit lui-même de bonne-grace, & on lui conserva une pension. Ayant été fait malheureusement prisonnier par les Impériaux, en traversant le pays des Grisons, il ne put rentrer en France qu'en 1712, la même année que son frere mourut en Espagne. Qui fait si la faute qu'il commit six ou sept ans auparavant, ne lui épargna pas bien des chagrins & des embarras? du moins ne fut-il témoin ni de la campagne de 1708 où son frere se conduisit si mal, ni de sa fin malheureuse à Vinaros. Il lui survécut pendant quinze ans, & se trouva le dernier de la Maison de Vendôme; mais il avoit fait ses vœux dans l'Ordre de Malte. Son frere avoit été marié à une Princesse de Condé; mais content de n'être point ébloui par l'honneur de cette alliance, il ne s'étoit nullement occupé du soin de donner des neveux au Grand Condé, ni de perpétuer

la race illégitime d'Henri IV. Le Grand-Prieur, de son côté, ne pensa qu'à jouir, en véritable Epicurien, de l'augmentation de sa fortune. Il fit cependant encore une fois treve à ses plaisirs en 1715, pour voler au secours de Malte, qui étoit menacée d'un siège par les Turcs : il fut déclaré Généralissime des forces de son Ordre. C'est la seule fois qu'il ait eu ce beau titre, & un commandement en chef. Malte ne fut point assiégée, & le Grand-Prieur revint dans sa délicieuse retraite du Temple, où il n'est mort qu'en 1717. Il avoit, comme son frere, de l'esprit naturel, sans culture; mais il en tiroit un meilleur parti, & faisoit quelquefois assaut de vers avec l'Abbé de Chaulieu & le Marquis de la Fare. Je n'ai point connu celui-ci, qui mourut en 1712, mais j'ai quelquefois causé avec l'Abbé de Chaulieu, qui n'est mort qu'en 1720, à l'âge de 87 ans. Je l'ai vu à la Cour de Madame la Duchesse du Maine, amoureux de Mademoiselle de Launay sa femme de chambre, à présent Dame de compagnie de la Princesse, sous le nom de Baronne de Staal (Elle

n'est morte qu'en 1750). L'Abbé de Chau lieu en étoit vivement épris , quoiqu'a veugle , & assurément Madame de Staal étoit bien faite pour inspirer une pareille passion ; car elle n'a jamais été ni jolie ni appétissante ; en récompense personne n'a plus d'esprit qu'elle. Voltaire , que nous appellions autrefois Arouet , a été aussi de la société de M. le Grand-Prieur de Vendôme ; & dès-lors je l'ai entendu ap peller ce Prince l'Altesse Chanfonniere, avec ce ton d'aisance qu'il a toujours pris avec les grands Seigneurs.

Le Grand-Prieur fut long-temps amou reux de Mademoiselle Rochois , fameuse Actrice de l'Opéra , & cet amour lui fit honneur , par comparaison avec le genre de débauche qu'avoit adopté son frere. De même , il paroissoit propre , en compa raison de son aîné ; cependant il y avoit , sur-tout à la fin de ses jours , bien de la négligence dans son ajustement. Il pre noit beaucoup de tabac d'Espagne , & en avoit d'excellent ; sa seule tabatiere étoit une poche doublée de peau , & destinée à cet usage : il y fouilloit à pleine main ,

& se barbouilloit le nez du tabac qu'il en tiroit. Une bonne partie tomboit sur son habit, qui en étoit toujours horriblement chargé; & on prétend que ses valets de chambre faisoient d'assez gros profits à raclez ce tabac de dessus ses vêtements; ils le mettoient dans des boîtes de plomb, & le vendoient comme fraîchement arrivé d'Espagne.

NOUS voyons à présent en France marcher à grands pas vers la plus brillante fortune, un homme qui, en entrant dans le monde, avoit tout contre lui, mais dont l'étoile a surmonté tous les obstacles. On peut lui appliquer cette devise fastueuse qu'avoit prise son grand-père, M. Fouquet, un écureuil grimant sur un globe, avec ces mots latins: *Quò non ascendet?* Où ne montera-t-il pas? Le Surintendant déchet bientôt de sa prétention: celui-ci paroît être plus assuré du succès de la sienne; personne ne met plus de suite & d'activité dans tout ce qu'il entreprend. On sentira mieux

tout le prix de sa conduite , ou plutôt la force de son étoile , quand on saura d'où il est parti. Son pere n'étoit que le second fils du Surintendant , & n'entra dans le monde qu'après la disgrâce de ce Ministre. La haine que Colbert avoit inspirée à Louis XIV contre le nom de Fouquet , empêcha le Marquis de Belle-Isle de parvenir à rien. Cependant il trouva moyen d'épouser une fille de grande naissance , qui , à la vérité , n'avoit aucun bien. Elle étoit de la Maison de Lévis , sœur du Duc de ce nom. Sa famille se brouilla avec elle à cause de ce mariage , & fut long-temps sans vouloir la voir ; les nouveaux mariés allèrent vivre auprès de l'Evêque d'Agde , frere cadet du Surintendant disgracié. Ce Prélat fut d'une grande ressource à sa famille.

Ce fut dans cette espece de retraite que naquit le Comte de Belle-Isle d'aujourd'hui , son frere que l'on appelle le Chevalier , & plusieurs sœurs. A la mort de l'Evêque d'Agde , il fallut bien que M. & M^{me}. de Belle-Isle revinssent à Paris chez la bonne madame Fouquet , veuve

du Surintendant : elle vivoit encore , pratiquant toutes sortes d'œuvres de charité , qui la faisoient regarder comme une Sainte. Elle mourut , & laissa d'abord M. & Mme. de Belle-Isle & leurs enfans mal à leur aise. L'isle de Belle-Isle dont ils portoient le nom , étoit la plus mauvaise terre du monde , rapportant peu , & étant , pour ainsi dire , séquestrée entre les mains du Roi , qui y tenoit garnison. Cependant M. de Belle-Isle d'aujourd'hui a su tirer un grand parti de sa possession , ou , pour mieux dire , de ses prétentions sur cette isle. En entrant dans le monde , il fut destiné à la guerre , & il ne pouvoit assurément pas commencer cette carrière avec les mêmes avantages que les gens de qualité ; mais il trouva alors des ressources dans le nom de sa mere , & dans le crédit de ses parens maternels. Il obtint un régiment de Dragons , servit dans l'armée de Flandres , & se trouva dans la ville de Lille assiégée par les ennemis , & défendue par le maréchal de Boufflers. Il s'attacha à ce Général , & réussit à lui plaire. Bientôt

il devint son bras droit , & ayant été blessé , le Maréchal obtint pour lui le grade de Brigadier ; de préférence à d'autres qui le demandoient , entre autres , au marquis de Maillebois , fils de M. Desmarets , Contrôleur Général des Finances , & neveu de Colbert. Ce fut la première victoire que la famille de Fouquet obtint sur celle de Colbert , depuis la disgrâce du Surintendant. Enfin le maréchal de Boufflers continuant de le protéger , il fut pourvu , même avant la mort de Louis XIV , de la place de Mestre de Camp Général des Dragons , qui faisoit l'objet de l'ambition des plus grands Seigneurs de la Cour. Le Roi étant mort , M. de Belle-Isle s'est conduit , pendant tout le cours de la Régence , avec une suite & une adresse inconcevables , ne perdant pas de vue un seul instant l'objet de son ambition & de sa fortune. Il ménagea tout le monde dans les temps de troubles & de factions , se rendit utile aux uns & aux autres. Je l'ai vu faire sa cour à mon pere , & gagner ses entours. Il ne fut point la dupe du

syftême de Law , & ne s'embarqua point comme tant d'autres , qui parurent d'abord en tirer des richesses immenses , & finirent par se ruiner. Après la culbute de cet Aventurier & de son syftême , M. de Belle-Isle recueillit le fruit de fa prudence.

Pendant la petite guerre d'Espagne de 1719 , il afficha un grand zele pour le Régent , contre un Roi , petit-fils de Louis XIV , & ce zele lui valut d'être fait Maréchal de Camp & Gouverneur d'Huningue. Il contribua à déterminer le Régent à donner le titre de premier Ministre au Cardinal Dubois ; mais la mort lui enleva bientôt ce personnage , qui d'ailleurs étoit incapable d'avoir pour lui de la reconnoissance. M. le Blanc étoit Ministre de la guerre , fans appui , fans conseil ; M. de Belle-Isle se rendit maître de son esprit & de son département : la mort du Duc d'Orléans lui fit enfin éprouver un échec. Le Duc de Bourbon s'empara du premier Ministère , fans que M. de Belle-Isle pût saisir l'instant & les moyens de l'empêcher. M. le Blanc fut
arrêté

arrêté; on voulut lui faire son procès; M. de Belle-Isle même fut enfermé à la Bastille. L'année suivante, il fut exilé, & persécuté pendant tout le Ministère de M. le Duc, par des gens dont il est à présent le meilleur ami. Mais enfin M. le Duc fut déplacé, & les ennemis de M. de Belle-Isle enfermés & exilés à leur tour. Le Cardinal de Fleury vint en place; il avoit été ami intime de la Duchesse de Lévis, tante de M. de Belle-Isle, qui profita de cette ancienne liaison pour gagner la confiance du nouveau premier Ministre. Il y réussit. M. le Blanc reprit sa place, & M. de Belle-Isle continua d'avoir tout crédit dans le département de la guerre, jusqu'à la mort du Secrétaire d'Etat. Il sentit que, ne pouvant pas avoir la même influence sous son successeur, le meilleur parti qu'il pût prendre, étoit de servir à la guerre. Il fut fait Lieutenant - Général, & Commandant de Metz & des Evêchés, & fit un grand étalage des arrangemens avantageux pour l'état qu'il prenoit dans son nouveau commandement. Au commen-

cement de la guerre , il s'empara de Treves , qui est une ville ouverte , fit sonner haut l'utilité de cette conquête : celle de Philisbourg ne roula pas sur lui , quoiqu'il servît bien à ce siege. Il a été nommé Chevalier des ordres du Roi en 1735 , & de ce moment le Cardinal a pris ses conseils pour la conclusion de la paix. Ce Vieillard s'est peut-être imaginé qu'il lui avoit l'obligation d'avoir acquis la Lorraine , parce que M. de Belle-Isle a insisté sur l'importance de cette acquisition proposée par d'autres. Plaise au Ciel qu'après avoir applaudi à un bon parti , il ne lui en fasse pas prendre par la suite de plus mauvais. Quoi qu'il en soit , il y a toute apparence que la fortune de M. de Belle-Isle n'en restera pas où elle en est déjà. Quoiqu'il n'ait , pour ainsi dire , rien fait que d'intriguer , on le croit très-capable d'être un grand Général & un grand Ministre ; c'est ce qu'il faudra voir.

Il est grand & maigre ; son tempérament a paru jusqu'à présent délicat , son estomac foible , sa poitrine attaquée , de-

puis la blessure qu'il reçut au siege de Lille. Il paroît obligé à de grands ménagemens de fanté , & les observe en effet , lorsque les circonstances ne le forcent pas à y renoncer ; mais dès qu'il se sent animé par le desir d'acquérir de la gloire , & de faire réussir un plan d'ambition ou d'intrigue , l'activité de son ame lui fait trouver des forces que lui refuse la foiblesse de son corps ; il travaille continuellement , ne dort point , lasse les Secrétaires les plus infatigables , dictant à plusieurs à la fois. Enfin il est tout de feu , dévore tout & résiste à tout ; il fait marcher à la fois plusieurs intrigues , ne perd pas de vue un seul de ses fils , & a soin qu'aucun ne se croise. Dans un siecle où l'exacte probité , le mérite réel , & les vues sages & solides ne sont pas les meilleures recommandations , un homme , qui fait user à la fois de souplesse & de jactance , ne peut manquer de réussir. La preuve cependant que ses idées ne sont ni bien lumineuses ni réellement grandes , c'est que son style est foible & même plat , qu'il n'écrit ni pu-

rement ni fortement , & n'a pas même d'éloquence en parlant ; mais il paroît toujours assuré du succès , il en répond sans hésiter ; & il persuade d'autant plus, qu'on croit qu'il n'y met point d'art. Il fait encore mieux faire valoir ce qu'il a fait , que ce qu'il veut faire : quand on a suivi ses avis , si l'on s'en trouve bien , on croit lui en avoir obligation ; si l'on s'en trouve mal , on s'en prend à soi-même. Si M. de Belle-Isle parvient à être chargé d'une grande administration , il est à craindre que son goût excessif pour les détails & pour les projets de toute espece, ne le porte à en adopter beaucoup dont il ne pourra suivre l'exécution en entier , & qu'il n'aura pas le tems de rectifier. Il aimera certainement les aventuriers , l'étant un peu lui-même , & ne distinguera pas toujours ceux qui pourront lui être véritablement utiles d'avec les autres.

M. de Belle-Isle a épousé en 1729 , une Demoiselle de la maison de Béthune , bien faite , assez jolie , & telle qu'il la falloit à un homme comme lui ;

tantôt coquette avec beaucoup d'art, d'adresse & de décence, tantôt dévote, toujours cajoleuse sans bassesse, spirituelle sans prétention : son mari, qui connoît également ses vertus & ses défauts, affiche un grand attachement pour elle ; & effectivement, n'ayant d'autre passion que l'ambition, il n'a d'autre maîtresse que sa femme qui seconde ses vues. La coquetterie de la femme, & l'ambition du mari réussissent également, parce qu'ils partent de source, & ne coûtent rien à ceux qui les emploient.

Le Chevalier de Belle-Isle, frere du Comte, a, suivant les gens qui les ont bien pratiqués l'un & l'autre, plus de vues, d'étendue & de solidité dans les projets, que son frere; mais il a bien moins de liant, de souplesse, & de moyens de séduire & de persuader ; il a peut-être plus de connoissance de l'Art de la Guerre, de la Politique & de l'Administration, mais il ne fait pas aussi bien faire valoir ce qu'il fait & ce qu'il imagine. Leur ambition est en commun, & le Chevalier a la bonté de ne prendre

dans les grands succès qu'une part de cadet; mais on prétend que toujours caché derrière son aîné, il lui est d'une grande utilité, & qu'il lui manquera beaucoup s'il meurt avant lui. Le Chevalier travaille aux Mémoires du Comte, rectifie ses plans, préside à l'arrangement des affaires domestiques; tout est chez eux *indivis*. Le Chevalier étant d'une meilleure santé, se livre plus aux plaisirs que l'aîné; mais il ne perd pas pour cela un instant de vue la conduite de leur ambition & de leurs intrigues communes.

La meilleure affaire que les deux frères aient faite, est l'échange de la misérable île de Belle-Isle, contre le Comté de Gisors, celui de Vernon, & les forêts de Lions & des Andelis. M. de Belle-Isle a un fils aîné, né en 1732; s'il vit, il sera aussi grand Seigneur que l'eussent été son grand-père & son père, si M. Fouquet fût mort en place avec autant de pouvoir que le Cardinal Mazarin.

C E que l'on appelle vulgairement avoir de l'esprit, c'est avoir de la vivacité dans la pensée. L'on ne croit que trop souvent fots & bornés ceux qui ont l'esprit lent, un peu pesant, & qui n'ont pas l'élocution brillante & facile; on se trompe assurément. Avoir de l'esprit, c'est avoir les idées justes, & en faire un peu plus tôt ou un peu plus tard des applications raisonnables. Etre bête, c'est être incapable de jugement; l'étourdi en porte de précipités qui se trouvent faux par manque d'attention & de réflexion.

Partant de ces définitions, l'homme de beaucoup d'esprit a le coup-d'œil également juste & rapide. L'homme de génie va plus loin encore; il s'élève au-dessus de ce qui est soumis au jugement ordinaire des hommes; il imagine, il devine, il crée toujours avec justesse, parce qu'il ne part jamais que d'une base certaine, & cette base est le sentiment & la raison. Il n'y a que les foux qui pointent à tout hasard & à tout événement. L'homme de génie fait

sur le champ une idée , & la porte aussi loin qu'elle peut aller. L'homme de bon esprit prend son parti , après y avoir bien réfléchi ; mais il n'y a rien de pire que de balancer sans cesse.

Dans le courant des affaires ordinaires, il y a une certaine lenteur de décision , dont l'usage est admirable , en ce qu'elle semble mettre les gens médiocres au niveau des plus habiles. J'ai vu des Administrateurs & des Ministres , qui n'avoient que cette mesure de mérite , réussir parfaitement pendant long-temps. Mais peut-être que s'ils s'étoient trouvés dans des cas imprévus & très-difficiles , ils s'en feroient mal tirés. Ces gens-là doivent , en entrant en place , s'inculquer quelques principes bien éprouvés ; & après avoir consulté ceux qui sont capables de leur en fournir , s'y tenir fermement , & les regarder comme leur bouffole. Cependant il faut s'attendre à être obligé de faire quelques exceptions ; car il n'y a aucune règle générale qui n'en ait. Un homme vraiment lumineux les trouve tout d'un coup ; mais quelque esprit , quelque génie

que l'on ait , on n'est jamais dispensé d'avoir des principes.

Les meilleurs , en fait d'administration , sont ceux qui ont été adoptés dans des Conseils , & qui y sont consignés depuis long-tems , parce que c'est le fruit des réflexions & de l'expérience d'un plus grand nombre de gens , & que l'intérêt & les considérations personnelles y entrent pour bien moins que dans les principes qui n'ont qu'un seul homme pour auteur.

Mais chaque homme , en quelque place qu'il soit , doit se faire des regles personnelles pour sa propre conduite ; quant à celles-là , il faut y réfléchir dans la solitude , & le plus sûr est peut-être de n'en délibérer avec personne.

Non-seulement il faut quelquefois s'écarter des meilleurs principes , mais à la longue il faut ou les abandonner tout-à-fait , ou du moins les modifier. Il n'y a si bons meubles qui ne s'usent ; mais les bons ménagers ne jettent rien par la fenêtre , qu'ils ne soient bien sûrs qu'il n'y a plus aucun parti à en tirer.

Il me fera aisé de donner des exemples

des différens genres d'esprit dont je viens de parler , & des Ministres dans lesquels je les ai reconnus. C'est ce que je ferai dans un moment. En attendant , raisonnons encore sur la maniere dont les gens en place devoient travailler pour suffire à la multitude des objets confiés à leurs soins, dans un Royaume aussi étendu que celui de France.

Quand on a des occupations d'un genre trop uniforme & monotone , il faut absolument se distraire , sinon par de vrais amusemens , du moins en variant ses travaux : les Magistrats s'occupent par intervalle , sur-tout pendant leurs vacances , de littérature , ou de leurs affaires domestiques , bâtimens , jardins : les Ministres , qui ont toute l'année & tous les jours des affaires , mais de différens genres , se délassent en passant d'un objet à un autre. Un détail qui fatigueroit seul , repose de celui avec lequel il est entremêlé. On prétend que le Cardinal de Richelieu ne travailloit que six heures par jour ; le reste de la journée étoit rempli par des Audiences qui n'étoient pas toutes également sérieuses

& ennuyeuses , par les intrigues , & enfin par les plaisirs , car le grand Cardinal s'en procureit. J'imagine , qu'indépendamment de Marion de Lorme & de l'Abbé de Bois-Robert , la composition de ses Pieces de théâtre , & sa rivalité avec Corneille , étoient de véritables distractions pour lui : eh ! comment eût-il pu prendre autrement la chose.

L'Abbé de Longuerue , que j'ai beaucoup connu , & qui étoit si savant , se procuroit bien des distractions au milieu de sa bibliothèque , sans cesser de s'en occuper. Il m'a dit vingt fois qu'il passoit sans cesse d'un Livre à un autre , qu'il varioit l'objet de ses études , & que c'étoit ainsi , qu'ayant beaucoup de mémoire & de la facilité pour mettre de l'ordre dans ses connoissances , il avoit infiniment appris sans se fatiguer. Cette facilité tourne en habitude ; insensiblement on s'apperçoit que l'on en fait bien plus que les autres. On se procure une espece de confiance dans ses propres lumieres , qui engage à prononcer sur tout ce qui se présente ; & lorsqu'on ne pousse pas le ton

décisif jusqu'à l'impertinence & à la pédanterie, les autres s'acoutument à vous croire, reconnoissent votre supériorité, & vous laissent tenir le dé dans les conversations. On pardonne aux gens d'être érudits, lorsqu'ils ne sont pas affommans, & d'avoir des connoissances très - étendues, quand ils paroissent ne prétendre qu'au talent de la mémoire, & non à la supériorité de l'esprit : mais l'homme à projets, qui les affiche, les annonce, qui dit tout haut qu'ils sont supérieurs à tout ce qui a été inventé jusqu'à lui, & veut s'attribuer l'honneur des plus belles découvertes, est communément regardé comme un Charlatan qui veut vendre ses drogues; on ne les prend pas, & l'on craindroit de s'empoisonner en y goûtant.

L'exa^{ct}itude minutieuse, la ponctualité sont des vertus du second ordre; mais il convient aux gens modestes de s'y attacher. Il y a même des cas où, en nous en écartant, nous paroissions insulter à ceux qui dépendent de nous; il semble que nous leur tendons des pieges, en les obligeant à observer des regles que nous ne suivons

pas nous-mêmes. Nous nous attirons leur haine, & peut-être même doutent-ils de notre capacité; car les pauvres gens, qui n'ont que le mérite de l'affiduité au travail, croient qu'il est bien grand. Sans avoir une aussi haute opinion de l'exactitude, croyons du moins qu'elle est de quelque prix. Louis XIV ne dédaignoit pas d'être ponctuel; jamais il n'a manqué d'une minute aux momens qu'il avoit assignés; &, quelque grand qu'il fût, c'est peut-être cette exactitude personnelle qui lui donna le droit de sentir & de reprocher à ceux qui le servoient, le moindre défaut d'exactitude.

J'ai souvent entendu dire, que *tout ce qu'on pouvoit faire soi-même, il ne falloit pas le laisser faire par autrui*; pour moi je pense & je soutiens tout le contraire. *Tout ce qu'on peut faire par autrui, il faut s'épargner la peine de le faire soi-même*; mais s'il ne faut pas tout faire, il ne faut rien dédaigner. Surveiller tout ce qui se fait en notre nom, avoir des principes, les consigner à ceux qui travaillent sous nous, prendre bien garde qu'ils ne s'en écartent,

s'assurer de leur besogne , enfin savoir se faire aider ; c'est à cela que l'on reconnoît l'homme d'Etat , l'homme capable de grandes choses. Savoir gouverner les causes secondes , & non être gouverné par elles , est un art sublime. Que je serois heureux de trouver des gens qui voulussent & pussent penser & écrire pour moi , dire tout ce que j'ai à dire , & exécuter tout ce que je voudrois faire ! mais comme il y a exception & mesure à tout , il y a certaines choses & certains cas où l'on a plutôt fait de se servir soi-même que de se faire servir : Dieu me préserve de donner ici un conseil de paresseux ; mon opinion est fondée sur la raison & l'expérience. C'est une bonne habitude à prendre que de travailler beaucoup ; une encore meilleure , est celle de veiller si bien à ce qui se fait pour nous , que nous puissions nous dispenser de tant travailler ; mais il faut avoir beaucoup travaillé d'abord , pour pouvoir faire travailler les autres.

OUI, il n'y a que les Ministres à grands talens qui savent bien prescrire à leurs Commis ce que ceux-ci doivent faire. J'ai connu en France un Ambassadeur, homme d'un grand mérite, qui est devenu ensuite Ministre d'un département important dans son pays. Sous prétexte que son écriture étoit mauvaise, il n'a jamais écrit une seule lettre de sa main : il ne faisoit que signer son nom ; mais il expliquoit ses intentions à ses Secretaires, si clairement, que ces gens, qui d'ailleurs étoient intelligens, réduisoient aisément ses idées en belles & bonnes phrases. Il raisonnoit avec eux, leur confioit ses motifs, les encourageoit à lui faire des objections, & à disputer même contre lui avec ménagement & respect. Quand il les avoit éclairés, & qu'il croyoit les avoir convaincus, il les envoyoit écrire, & ses dépêches étoient toujours admirables.

Il est certain que l'on avance souvent beaucoup plus les affaires politiques par

les conversations , qu'au moyen des écritures. C'est la grande différence qu'il y a entre les Ministres & les gens de Lettres. Ceux-ci travaillent mieux dans la solitude & le recueillement , parce qu'ils ont à tirer parti des Livres ; mais les autres doivent vivre dans le grand monde, & converser avec des hommes , parce qu'ils ont des hommes à gouverner , tandis que les autres n'ont que leurs idées & des phrases à arranger. Il faut qu'un Ministre du premier ordre , dans une grande Cour , sache écouter avec patience , attention & douceur , répondre avec sang-froid , & s'exprimer avec grace. Le Commis , au contraire , n'a proprement besoin que de bon sens pour entendre , & de style pour écrire. C'est ce qui fait qu'un Secrétaire ne peut jamais suppléer parfaitement un Ambassadeur , parce qu'il ne peut pas jouir des mêmes avantages à la Cour où il réside , connoître aussi bien le caractère des personnes à qui il a affaire , leur parler & leur répondre sur le même ton.

C'est une grande question de savoir si

un bon Commis peut devenir un grand Ministre. Cela dépend , à un certain point , des pays & des circonstances ; mais difficilement un pareil choix doit-il réussir dans un Etat monarchique ? Il faut que les Ministres connoissent la Cour ; & jouissent , en arrivant en place , de quelque considération ; qu'ils ne soient pas accoutumés à trembler devant les Courtisans , & qu'ils sachent éviter leurs pièges ; car ces Messieurs ne demandent pas mieux que de mettre le grapin sur les Ministres , tantôt en les séduisant , tantôt en les effrayant. D'ailleurs un bon Commis ne doit point avoir d'idées à soi , mais savoir mettre en valeur celles de son Ministre ; celui-ci , au contraire , doit penser en Chef , pour l'avantage & l'intérêt du Souverain & de l'Etat. Un homme qui arrive dans les grandes places , sans naissance , ou sans avoir déjà exercé des emplois importants , doit être bien embarrassé de sa contenance ; car s'il est ferme , on l'accuse d'insolence , & on dit qu'il s'oublie ; s'il conserve le ton de son premier état , on le méprise , & on le traite comme s'il y étoit encore.

D'un autre côté, seroit-ce bien fait de remplir les places du ministere par de grands Seigneurs & des Militaires ? Louis XIV ne le pensoit pas ; au contraire, il croyoit de son intérêt, que la grandeur de ses Ministres ne tînt absolument qu'à sa confiance. Une autre raison bien plus forte, c'est que les grands Seigneurs & les Militaires n'ont presque jamais, pendant leur jeunesse, contracté l'habitude du travail & des affaires ; qu'ils ignorent toutes les formes, & que la plupart des départemens exigent que l'on en ait une parfaite connoissance. Le vrai métier d'un Secrétaire d'Etat étant de mettre la forme aux décisions du Roi & de son Conseil, les Ministres doivent être formés à l'administration, puisqu'ils ne sont vraiment que des Administrateurs. Depuis quelque temps, les détails confiés à leurs soins sont devenus immenses ; rien ne se fait sans eux, rien que par eux. Il est à souhaiter que leurs connoissances soient aussi étendues que leur pouvoir ; si elles ne le sont pas, les Ministres sont forcés de laisser tout faire à des Commis, qui deviennent

maîtres des affaires, & par conséquent ceux de l'Etat. C'est par la connoissance des formes, que les subalternes sont toujours venus à bout de dominer les principaux, &, pour me servir d'une expression populaire, que *les garçons sont restés les maîtres de la boutique.*

Je vais dire franchement ce que je pense des Ministres que j'ai vu gouverner la France depuis trente ans, & de quelques-uns même plus anciens que je n'ai pas personnellement connus, mais sur lesquels j'ai en d'assez bons Mémoires pour en parler favorablement.

Lorsque je suis venu au monde (en 1693), il y avoit déjà quelques années que le Chancelier le Tellier, père de M. de Louvois, étoit mort; M. Boucherat étoit revêtu de cette éminente dignité, qui eût été bien au-dessus de sa capacité, si les temps eussent été plus difficiles: mais le pouvoir de Louis XIV étoit si bien établi, les Parlemens étoient si soumis, le droit de faire des remontrances avoit été si restreint, ou, pour mieux dire, si bien ôté aux Cours Supérieures, que l'on avoit

pu hardiment accorder cette place à un vieux Magistrat âgé de soixante-dix ans , & devenu presque le Doyen du Conseil , en ne lui confiant d'autre soin que de pourvoir aux charges de Judicature , sur lesquelles l'hérédité & la vénalité empêchoient qu'il n'y eût grande difficulté , & de sceller tous les Edits & Déclarations , portant création d'impôts & de nouvelles charges que les Ministres jugeoient à propos d'expédier. Aussi M. Boucherat remplit-il cette place très-pacifiquement jusqu'en 1694 , qu'il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il ne laissa que des filles , & eut pour successeur M. de Pontchartrain , qui étoit , depuis 1689 , Contrôleur-Général des Finances , & depuis 1690 , Secrétaire d'Etat de la Marine & du département de Paris. Ce fut lui qui engagea , en 1697 , mon pere à se charger du soin de la Police de la Capitale. M. de Pontchartrain prit la charge de Chancelier , comme une retraite ; effectivement elle pouvoit être regardée ainsi dans ces temps de soumission. Il se trouva bien heureux que le Roi voulût lui donner

pour successeur dans le Contrôle des Finances , M. de Chamillart , & dans ses départemens , M. de Pontchartrain son fils. L'un & l'autre n'étoient assurément pas capables de le remplacer dignement ; mais enfin ils le débarassèrent des soins les plus importans , & des détails les plus fatigans. Il fallut pourtant bien qu'il continuât du moins à conseiller son fils , qui ne lui donna pas toute la satisfaction qu'il devoit en espérer , ce qui l'engagea à desirer en 1714 , une retraite totale. Louis XIV étoit déjà vieux , & menaçoit ruine , & M. de Pontchartrain étoit précisément du même âge. D'ailleurs il voulut sagement éviter d'être forcé de porter au Parlement un Edit qui déclaroit les Princes légitimés habiles à succéder à la couronne. Ce fut M. Voisin qui fut chargé de cette opération , qui s'exécuta cependant avec la soumission que l'on montra pour les ordres de Louis XIV , jusqu'au moment de la mort de ce Monarque , qui arriva , comme tout le monde sait , au mois de Septembre 1715. M. Voisin , Chancelier à peu près de la

même force que M. Boucherat, mourut fort à propos au mois de Février 1717, & fut remplacé par M. d'Aguesseau. J'en parlerai dans un moment, ainsi que des autres Ministres du présent règne; en attendant, j'observe encore, que des trois derniers Chanceliers de Louis XIV, M. de Pontchartrain étoit, sans contredit, le plus capable. Il avoit été assez long-temps Conseiller au Parlement de Paris, abandonné par ses parens les Philippeaux de la Vrilliere, dont la branche végétoit dans la place de Secrétaire d'Etat, & étoit cependant jalouse des Philippeaux de Pontchartrain, qui descendoient du premier, qui avoit rempli cette charge par la faveur de Marie de Médicis. M. de Pontchartrain fut ensuite, pendant vingt ans, premier Président du Parlement de Bretagne. Non-seulement il s'étoit fait estimer dans cette Province, par son équité & ses lumieres, mais il y avoit donné des preuves de fermeté, d'habileté & d'adresse, en ménageant les têtes Bretonnes, de tout temps si difficiles à conduire. L'on juge bien qu'il eue

encore d'autres affaires , quand il fut Ministre des Finances. Mais , encore une fois , il fut débarrassé , dès qu'il ne fut plus que Ministre de la Justice.

Le métier de Chancelier étoit très-aisé de son temps ; le Chef de la Magistrature , trop occupé de faire passer des Edits burseaux & des créations de charges , n'avoit pas le temps de faire de sages réglemens ; aussi , s'il n'avoit pas de peine , il n'avoit pas de gloire.

Passons au ministère des Finances sous le feu Roi. Le grand Colbert étoit mort dès 1683 ; il avoit été remplacé par M. Pelletier , homme très-estimable , & qui s'étoit parfaitement bien conduit dans toutes les places qu'il avoit remplies , mais qui n'étoit pas propre à celle des Finances , sur-tout dans les circonstances d'une guerre vive , qui recommença presque aussi-tôt qu'il fut en place. Les ressources étoient difficiles & nécessairement onéreuses : M. Pelletier employa celles qu'il imagina , & les partagea avec toute l'équité & la justice possibles ; mais il ne put empêcher qu'elles ne fissent un mal

réel à l'État. Il ne trouva pas le moment de faire des arrangemens utiles, après avoir été forcé d'employer les moyens les plus fâcheux. Le Chancelier le Tellier, qui étoit encore en vie lorsque M. Pelletier fut mis en place, eut raison de dire à Louis XIV, que ce nouveau Contrôleur, quoiqu'homme de bien & très-appliqué, n'étoit pas propre aux Finances : il en donna une fausse & mauvaise raison, en ajoutant qu'il étoit trop doux. Louis XIV répliqua, que c'étoit justement à cause de cela qu'il le choisissoit : la réponse étoit noble & belle ; mais le Roi & le Chancelier prenoient également le change sur les défauts de M. Pelletier. Il y parut, lorsque M. de Pontchartrain lui eut succédé en 1690 ; celui-ci n'étoit pas doux, quoiqu'également équitable dans l'application des moyens qu'il fut aussi forcé d'employer, sans doute à regret, & qui parurent d'autant plus cruels, qu'il fallut les multiplier, pour ainsi dire, à l'infini : on cria, mais on obéit ; car l'autorité du Roi étoit constamment & généralement

établie. M. de Pontchartrain fut assez heureux pour se débarrasser des Finances en 1690, & elles furent données à M. de Chamillart, que le Roi aimoit & estimoit, & qui le méritoit à certains égards. Ce Ministre, sans être ni bête ni vraiment incapable, étoit au-dessous de sa place : mais qui n'eût été au-dessous dans ces temps malheureux ? que pouvoit faire un Contrôleur - Général, que répéter, augmenter les charges, les surcharges : c'est ce que fit ce M. de Chamillard, qui succomba enfin sous le poids des affaires, se retira du Ministère en 1708, & n'est mort qu'en 1721. M. Desmarets, neveu de M. Colbert, prit alors sa place ; peut-être étoit-ce le meilleur choix que l'on pût faire : mais M. Colbert lui-même s'en fut-il bien tiré en 1708, 1709 & années suivantes ? Non. Il ne faut que lire le Mémoire que M. Desmarets remit à M. le Régent, pour sentir les difficultés qu'il eut à éprouver : ce Mémoire est une triste preuve des maux désolans qui affligoient alors la France ; il expose les conjonctures où

l'on se trouvoit , & il tire les larmes des yeux de tout bon François. M. Desmaretz y dit que le Roi lui déclara qu'il connoissoit l'état de ses Finances ; qu'il ne lui demandoit point l'impossible ; que s'il réussissoit ; il lui rendroit un grand service ; & que s'il n'étoit pas heureux , il ne lui imputeroit pas les événemens. Rien de si juste ; car c'eût été vraiment demander l'impossible , que d'exiger le rétablissement des Finances en pareilles circonstances. M. Desmaretz y fit de son mieux ; il resta en place jusqu'après la mort de Louis XIV , & ne mourut qu'en 1721 , la même année que M. de Chamillard : il laissa , entr'autres , deux hydres à cent têtes qu'il falloit abattre , les billets d'Etat & les billets de monnoie. Nous verrons comment on en vint à bout sous le regne suivant.

Le Ministère des Affaires étrangères , le plus important des départemens des Secrétaires d'Etat , avoit été confié , en 1679 , à M. Colbert de Croissy , frere du grand Colbert : il ne mourut qu'en 1690 ; son fils , M. de Torcy ,

avoit eu la survivance de sa charge & de son département dès 1689, mais à la mort de son pere, on le trouva encore trop jeune pour le remplacer dans un département si important, quoiqu'il eût déjà trente ans. On le mit sous la direction de M. Arnauld de Pomponne, qui avoit déjà exercé cette charge depuis 1671 jusqu'en 1679. On l'avoit forcé alors de se retirer, quoiqu'il ne fût accusé d'autre chose que de négligence; car d'ailleurs c'étoit l'homme du monde le plus honnête & le plus respectable; mais il étoit de la famille des Arnauld, suspecte de Jansénisme, & c'étoit alors un grand crime à la Cour. M. de Pomponne guida son gendre pendant trois ans, après quoi celui-ci fut en état de montrer ce qu'il étoit & ce qu'il savoit faire. Il a conservé sa place jusqu'à la mort de Louis XIV. Sa conduite, depuis cette époque, a été celle d'un vrai Philosophe, & doit servir de modele aux anciens Ministres. Pour moi, qui ne le suis pas encore, mais qui pourrai le devenir un jour, je vais puiser dans la conversation de cet homme

estimable , des principes de conduite , pour le temps où je le deviendrai , & celui où je ne le ferai plus. Si jamais on imprime les Mémoires qu'il m'a fait la grace de me communiquer , on y verra à découvert son ame & sa façon de penser , & M. de Torcy sera regardé comme un Auteur classique , propre à l'instruction d'un Ministre des Affaires étrangères , pour les temps présens & à venir. On y lira comme on doit se conduire dans les circonstances les plus délicates. Celles où s'est trouvé M. de Torcy étoient assurément fort embarrassantes ; mais , au milieu des malheurs qui assiégeoient la vieillesse de Louis XIV , son Ministre des Finances étoit certainement le plus à plaindre.

Le Ministère de la Guerre avoit passé , à la mort de M. de Louvois , en 1691 , à M. de Barbezieux son fils , qui le conserva pendant dix années. Ce Secrétaire d'Etat , qui avoit naturellement de l'esprit , une grande aptitude au travail , une conception vive & prompte , & une grande habitude des détails auxquels son pere l'a-

voit formé de bonne heure, avoit aussi de grands défauts. Il avoit été gâté dans sa jeunesse par tout le monde, excepté par son pere; libertin, dissipé, impertinent, & traitant quelquefois trop légèrement le Militaire, qui, suivant son usage, ne lui épargnoit pas jusqu'aux bassesses, quand il pouvoit obtenir des graces, & se plaignoit avec hauteur, dès qu'il n'avoit plus rien à espérer. Il se livroit à ses Bureaux par nécessité, mais leur en imposoit toujours, parce que le fils de M. de Louvois, leur créateur, pour ainsi dire, ne pouvoit manquer de leur inspirer du respect, de la vénération & même de l'attachement. Louis XIV, qui connoissoit tous les défauts de M. de Barbezieux, s'en plaignoit dans son intérieur, le *rabrouoit* même quelquefois en particulier; mais il lui laissoit sa place, parce qu'il sentoit l'importance de conserver, dans l'administration de la Guerre, l'esprit & les principes de M. de Louvois. M. de Barbezieux n'entra jamais au Conseil d'Etat; l'on prétend qu'il mourut, pour ainsi dire, de rage d'y voir siéger

M. de Chamillard , qu'il avoit fait attendre souvent dans l'antichambre de son pere & dans la sienne. Mais , selon toute apparence , l'alliance ruineuse & mortelle que M. de Barbezieux voulut faire d'une vie libertine & dissipée , avec le travail & les expéditions multipliées qu'exigèrent les circonstances où la France se trouva , Louis XIV ayant accepté le testament du Roi Charles II , & envoyé le Duc d'Anjou , son petit-fils , en Espagne , fut ce qui lui causa la maladie dangereuse qui l'entraîna en peu de jours au tombeau. M. Fagon , premier Médecin du Roi , la jugea mortelle dès le premier instant qu'il l'eut vu. Il en fit part au Roi , qui en parut fort peu touché. M. de Barbezieux mourut le 5 Janvier 1701 , & le malheureux Chamillard fut aussi-tôt chargé du département de la Guerre , par surcroît à celui des Finances. Je pourrois faire ici de grandes & justes réflexions sur l'incompatibilité de ces deux départemens. D'ailleurs ils ne pouvoient pas être plus mal à propos réunis que sur la tête de M. de Chamillard ; mais cinquante ans

de regne & de gloire avoient inspiré à Louis XIV. la présomption de croire qu'il pouvoit non-seulement bien choisir ses Ministres , mais encore les diriger & leur apprendre leur métier. Il se trompoit assurément. Il dépendoit bien de lui de réunir sur la même tête les deux importans emplois de Colbert & de Louvois , mais il n'étoit pas en sa puissance de suppléer à leurs talens. Encore une fois , ce n'est pas que M. de Chamillard fût un homme sans esprit , sans sagesse & sans mérite ; il avoit donné de bonne heure des preuves d'une probité rare , qui ne s'est jamais démentie. Mais si le défaut de probité rend les plus grands talens inutiles & même dangereux , d'un autre côté , cette grande vertu étant seule & isolée , ne supplée à aucun talent & à aucunes connoissances. Enfin , au bout de six à sept ans , la tête de M. de Chamillard succomba sous le poids d'un travail dont il s'acquittoit de son mieux , mais dont il n'étoit pas capable. Il renonça d'abord aux Finances , & bientôt après au département de la Guerre. Louis XIV, incorrigible sur l'o-

pinion d'être plus habile que tous ses Ministres, lui donna pour successeur M. Voisin, qui en favoit encore moins que M. de Chamillard. Ce ne furent pas les grandes preuves que ce Ministre donna de ses talens dans le département de la Guerre, qui lui procurerent l'éminente place de Chancelier, dont il fut revêtu en 1714; elle fut le prix de sa docilité pour les volontés absolues de Louis XIV, qui, loin d'être instruit par ses malheurs, s'en consoloit en croyant trouver des ressources dans le choix qu'il faisoit de ses Ministres. M. Voisin réunit jusqu'à la mort du feu Roi, l'administration de la Magistrature & celle du Militaire; soins bien différens dans leurs objets, qui ne doivent pas être confiés aux mêmes mains, mais dont les principes ne sont pas aussi éloignés les uns des autres qu'on pourroit le croire d'abord. Il y a des maximes communes à toute espece d'administration; qui ne les a pas, n'est capable d'aucune. D'un autre côté, il y en a de particulieres, suivant le genre d'affaires que l'on a à traiter, & suivant les circonstances.

M. de Seignelai avoit remplacé M. Colbert son pere , seulement dans le département de la Marine , avec les défauts auxquels doivent toujours craindre d'être exposés les enfans des Ministres , lorsqu'ils deviennent Ministres eux-mêmes , c'est-à-dire , la suffisance , la présomption , & la légéreté. Il avoit pourtant des talens , & soutint la gloire de la Marine de France , créée en quelque façon par son pere ; mais il s'écarta de l'esprit dans lequel celui-ci l'avoit formée : c'étoit en vue du commerce , pour le faire fleurir , pour l'étendre , le favoriser & le protéger , que M. Colbert avoit engagé Louis XIV , à avoir des vaisseaux. Il étoit Contrôleur-Général , & faisoit dépendre la Marine des Finances & du Commerce ; son fils , avec de l'esprit , de l'ambition & de l'audace , réduisit au seul département de la mer , le faisoit sous un point de vue tout différent : les Finances étoient passées en d'autres mains ; il s'étoit apperçu combien Louis XIV étoit jaloux de la gloire des conquêtes , & de dominer dans l'Europe. C'étoit en

tirant parti de cette disposition de l'ame du Roi, que M. de Louvois s'étoit attiré la confiance du Monarque; ce fut avec le Ministre de la Guerre que M. de Seignelai voulut rivaliser: il entreprit de rendre les armes de la France aussi redoutables par mer qu'elles l'étoient par terre; il bombarda Gênes, écrasa les Algériens, fit venir sur les vaisseaux du Roi des Ambassadeurs de Siam, & les promena dans Versailles. L'année suivante, il foudroya Tunis & Tripoli, donna des fêtes brillantes à Louis XIV dans son château de Sceaux; enfin il attaqua les Hollandois par mer, & entreprit de rétablir Jacques II sur le trône d'Angleterre, dont le Prince d'Orange son gendre l'avoit chassé. En 1698, la dernière année de sa vie, il vit les flottes du Roi gagner deux batailles navales dans la Manche. Enfin il mourut, & à sa mort, Louis XIV fit fort sagement de réunir encore une fois le Ministère de la Marine aux Finances: mais M. de Pontchartrain étoit trop embarrassé à trouver des ressources qui sauvassent l'un, pour pouvoir soutenir l'autre.

M. de Pontchartrain étant devenu Chancelier, laissa le département de la Marine à son fils, qu'il avoit marié à Mademoiselle de la Roche-Foucaud de Roye, morte en laissant un fils unique, qu'on appelle actuellement le Comte de Maurepas. Je n'ose faire le portrait de M. de Pontchartrain fils; j'en laisse le soin à d'autres qui ont eu affaire à lui pendant qu'il étoit Ministre, & qui le connoissent encore (1). On assure qu'il a fait sentir tous les dangers de l'hérédité dans les places de confiance & d'administration, & que le Public, loin de le regretter, se crut heureux d'en être débarrassé à la mort de Louis XIV.

Deux mots suffiront sur le département & l'histoire de Messieurs Phelippeaux de la Vrilliere, de Château-Neuf, & de Saint-Florentin; c'est ainsi qu'ont été surnommés les différens individus de cette famille de Secrétaires d'Etat, que l'on pourroit comparer à la premiere

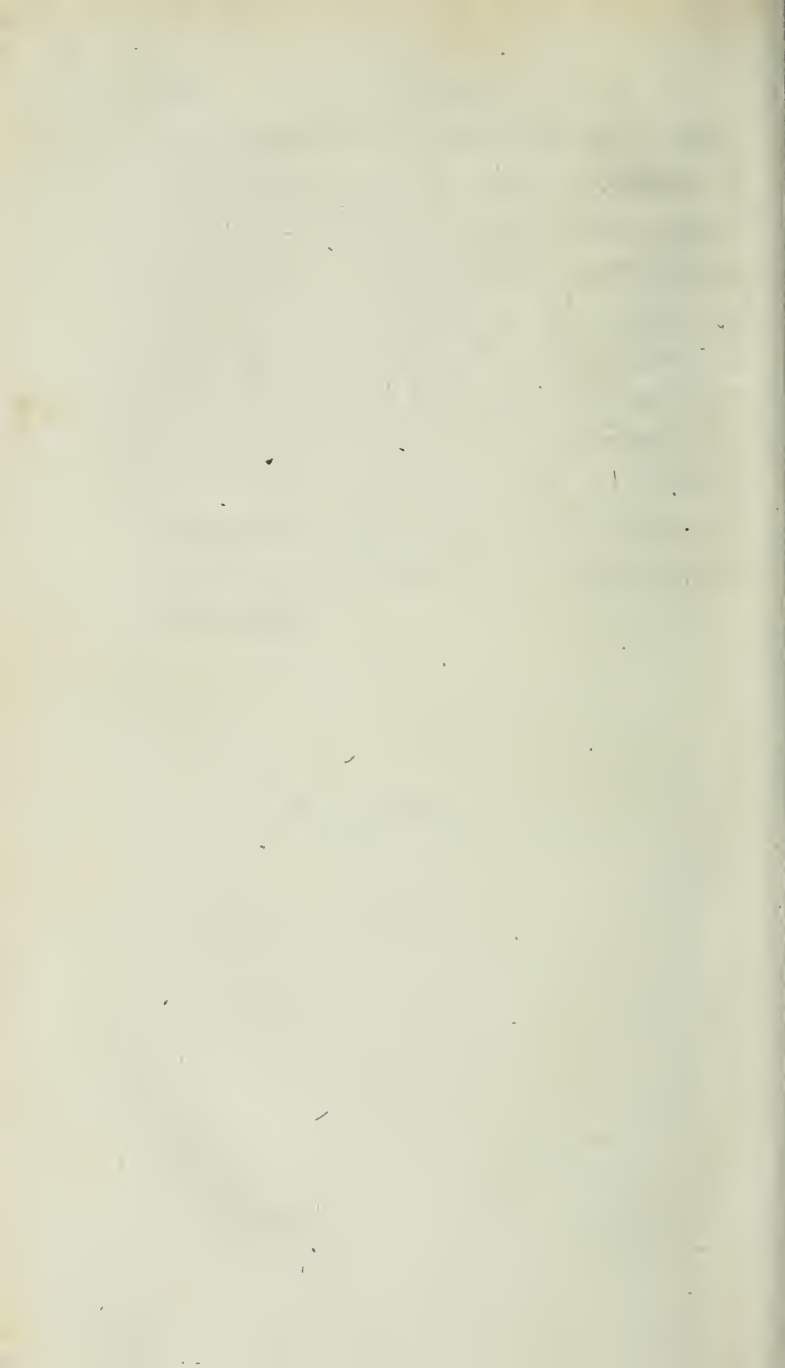
(1) Il vivoit encore en 1736, & n'est mort qu'en 1747.

race de nos Rois. Il faut croire que Paul Phelippeaux de Pontchartrain avoit du mérite, ou du moins bien de l'intrigue, puisqu'après avoir été, pendant douze ou quinze ans, Commis de MM. de Revol & de Villeroy, il fut fait, en 1600, Secrétaire des commandemens de Marie de Medicis. Cette Reine prit assez de confiance en lui pour le faire Secrétaire d'Etat, aussi-tôt qu'elle fut Régente. Il mourut en 1621 : son fils aîné, qui étoit Conseiller au Parlement, gendre du fameux Avocat-Général Talon, ne lui succéda pas ; mais sa place passa à son frere cadet Raymond Phelippeaux d'Herbaut, qui avoit été d'abord Greffier du Conseil-Privé, ensuite Trésorier des Parties Casuelles, & enfin de l'Epargne. Il mourut en 1629, & sa Charge resta dans la branche cadette au préjudice de l'aînée, qui n'y revint que quatre-vingts ans après. M. d'Herbaut fut remplacé par Louis Phelippeaux de la Vrilliere, qui fut, pendant soixante-deux ans, Secrétaire d'Etat sous les regnes de Louis XIII & de Louis XIV. Mais il fit si peu de bruit à

la Cour & dans l'Etat, qu'on ignorerait son existence, sans la multitude d'Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui ont été signés par lui, & si son nom ne se trouvoit pas dans la liste des Secrétaires d'Etat. Il hérita du fameux Particelli-d'Emery, son beau-pere, qui, après avoir été le plus terrible partisan & le plus cruel exacteur du regne de Louis XIII, parvint, sous le Ministère de Mazarin, à être Surintendant des Finances. Baltazar Phelippeaux, qui étoit Conseiller-Clerc au Parlement, quitta l'état ecclésiastique, pour succéder à son pere, & mourut en 1700; on l'appelloit M. de Château-Neuf. Son fils reprit le nom de la Vrilliere, & c'est peut-être celui qui a le plus signé d'expéditions; car, dès le commencement de la Régence, M. le Duc d'Orléans voulant se défaire de tous les Secrétaires d'Etat du temps de Louis XIV, il ne conserva que celui-là, parce qu'il lui parut être absolument sans conséquence. L'administration des affaires de tout genre fut confiée à différens Conseils; mais tout ce qui devoit nécessairement

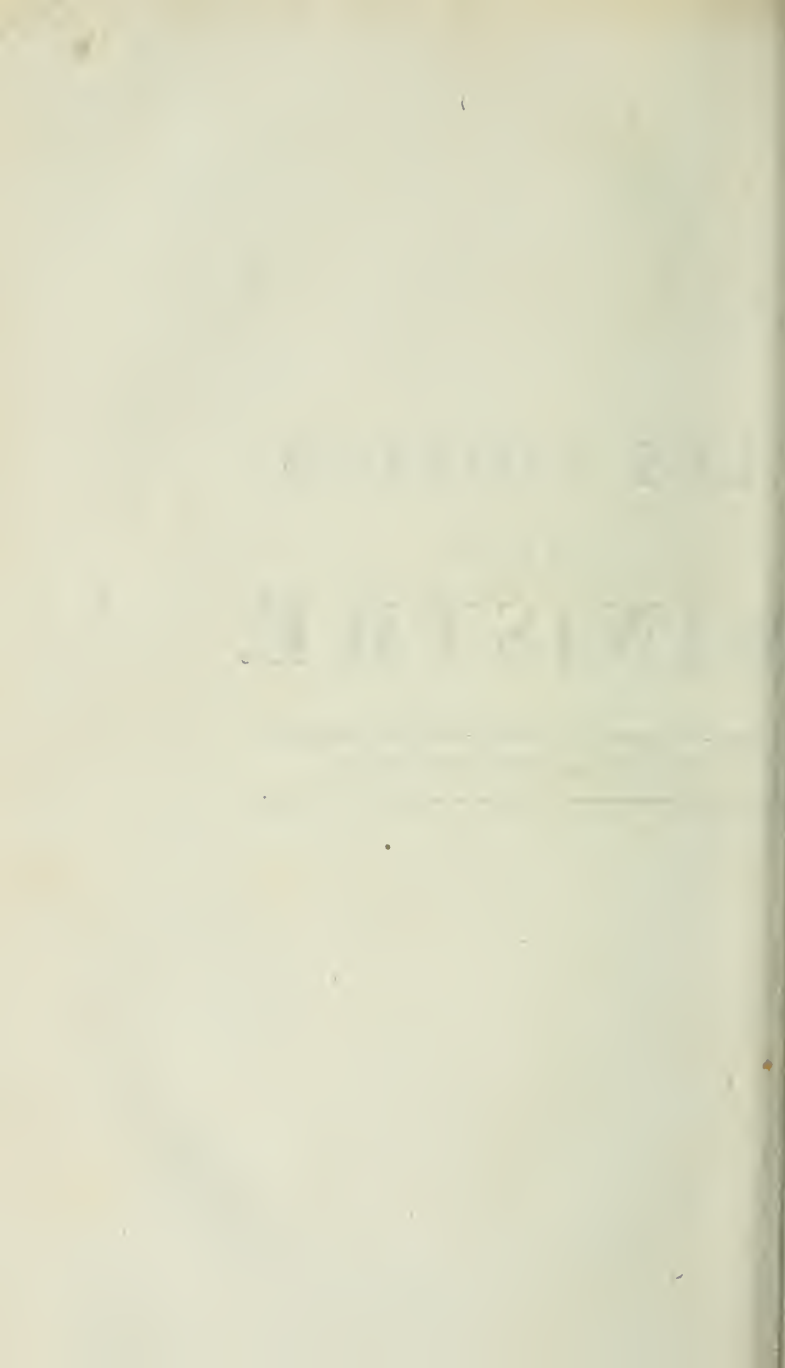
être signé en commandement ; passoit sous la plume de M. de la Vrilliere. Il est mort en 1725. Son fils, qu'on appelle le Comte de S. Florentin, l'a remplacé ; mais son département a été réduit au même pied où celui de son pere étoit sous Louis XIV. La liste des détails qui lui sont confiés paroît assez longue sur l'Almanach Royal : au fond, rien d'important ne roule sur lui ; il signe, il expédie comme ont fait son pere & son grand-pere.

Fin du Tome premier.



LES LOISIRS
D' U N
MINISTRE.

TOME SECOND.



LES LOISIRS
D'UN
MINISTRE,
OU
ESSAIS
DANS LE GOÛT DE CEUX
DE MONTAGNE,
COMPOSÉS en 1736.

TOME SECOND.



A LIEGE,
Chez C. PLOMTEUX, Imprimeur de
Messeigneurs les Etats.

M. DCC. LXXXV.

ESSAIS

DANS LE GOUT DE CEUX
DE MONTAGNE,

COMPOSÉS en 1736.

PAR l'Auteur des *Considérations sur le
Gouvernement de France.*

TOME SECOND.



A AMSTERDAM.

M. DCC. LXXXV.

218733

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

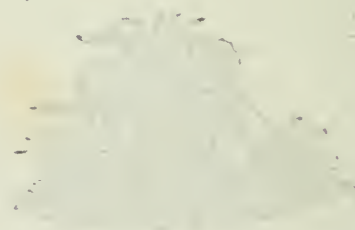
LIBRARY

PHYSICS DEPARTMENT

5712 S. UNIVERSITY AVE. CHICAGO, ILL. 60637


TEL. 773-936-3700

1987



UNIVERSITY OF CHICAGO

1987



ESSAIS

DANS LE GOÛT

DE CEUX

DE MICHEL MONTAGNE,

COMPOSÉS EN 1736.

SI je n'étois pas sûr de n'écrire que pour moi seul, je tremblerois à dire ce que je pense des Ministres du présent regne. Quelques-uns vivent encore, & les autres tiennent à des familles en faveur. D'un autre côté, si je n'écris pas dès à présent ce que j'ai vu & su par moi-même, des vérités importantes & instructives échapperont peut-être à la Postérité. Je vais donc m'expliquer avec la liberté d'un homme qui ne craint ni ne desire, ne se passionne ni pour ni contre, & parle à une Postérité peut-être très-reculée.

M. le Régent n'eût pas plutôt pris le gouvernement du Royaume, qu'il se proposa une forme d'administration toute différente de celle de Louis XIV. Soit envie de faire du nouveau, tentation presque inévitable après les changemens de regne, soit pour éviter le reproche qu'on avoit fait à Louis XIV & à ses Ministres, d'être despotiques & arbitraires, il confia chaque partie de l'administration à autant de Conseils, mit en pleine activité ceux qui avoient été déjà formés sous le regne précédent, pour les Finances, le Commerce & les Affaires étrangères, & en créa d'autres pour la Guerre & la Marine; il voulut même en faire un de conscience ou pour les Affaires Ecclésiastiques; mais celui-ci souffrit de grandes difficultés. Tous ces Conseils de détail étoient, sans préjudice du Conseil-Général de Régence, dont ils pouvoient même être regardés comme des émanations, & de celui des Parties, qui a toujours été dirigé par le Chancelier. J'ai déjà dit que M. Voisin remplissoit cette place à la mort de Louis XIV; qu'il mourut en 1717, & fut

remplacé par M. d'Aguesseau, qui est encore revêtu de cette dignité. Si la piété & toutes les vertus qui en dérivent, la probité, l'érudition, le goût des Lettres, & beaucoup d'esprit, mais d'un genre différent de celui de l'administration, pouvoient faire un parfait Chancelier, M. d'Aguesseau le feroit certainement : mais il faut encore d'autres talens pour exercer une charge si importante. Le Chancelier doit réunir tout ce qui constitue le grand Magistrat, & tout ce qui fait le grand Ministre : il a continuellement affaire aux Gens de Robe ; il est leur Chef, il doit entendre leur langage, connoître leurs formes, & posséder l'art de conduire les Compagnies de toute espece : il est à la tête d'une compagnie très-difficile à gouverner, le Conseil. D'un autre côté, il est Ministre du Roi, il doit soutenir son autorité, mais avoir soin d'en concilier les Actes avec les formes, dont la négligence peut faire échouer les meilleures entreprises, & les plus avantageuses au Roi & au Peuple. Il doit se faire considérer & aimer, s'il est possible, de la Magistrature ; mais il

ne doit pas la craindre : il doit la faire respecter, mais n'en respecter les Membres qu'autant qu'ils le méritent ; ne pas hésiter à réformer les jugemens injustes, & à punir les Juges iniques & partiaux : mais il doit mettre constamment au grand jour ses raisons, & les fautes qu'il est forcé de réprimer ; il doit bien distinguer sur-tout les fautes d'ignorance & de négligence, d'avec celles d'un genre plus grave. Comme tous les autres Ministres, il doit quelquefois se servir du glaive tranchant de l'autorité royale ; mais aucun n'a plus besoin que lui de prouver qu'il a parfaitement éclairé cette autorité.

M. d'Aguesseau respecte peut-être beaucoup trop la personne des Magistrats ; il leur donne toujours gain de cause ; & depuis la malheureuse époque de la vénalité des charges, il s'en faut bien qu'ils méritent toujours ces égards. M. le Régent avoit fait sa cour au Parlement, dans un temps où il croyoit en avoir besoin, en confiant la première dignité du Royaume au Procureur-Général ; mais les Gens de Robe sont sujets à prendre acte de tout

dans le goût de Montagne. 5

ce qu'on leur accorde , & à former des prétentions nouvelles , pour obtenir encore davantage. Ils en viennent quelquefois à un tel excès , qu'il faut bien les arrêter & les réprimer , ne fût-ce que relativement à la forme , quand on conviendrait qu'au fond ils ont raison. C'est à quoi M. d'Aguesseau n'est nullement propre ; & ce fut ce qui obligea M. le Régent d'avoir recours à mon pere dans des circonstances délicates & essentielles. D'ailleurs , M. d'Aguesseau a un autre grand défaut ; c'est celui de ne pas se décider avec toute la promptitude nécessaire dans les grandes occasions. Les fonctions d'Avocat-Général qu'il a remplies , l'ont accoutumé à balancer les opinions , & à ne prendre son parti que difficilement ; il hésite même encore quand il l'a pris , & semble s'en repentir ; mais s'il étoit à temps de corriger sa besogne , il la gâteroit plutôt qu'il ne la perfectionneroit. Je l'ai vu , pour se décider , forcé d'appeller à son secours un de ses enfans , qui étoit alors jeune , & peu capable de faire prendre à son respectable pere le meilleur

parti ; aussi une Dame de ses amies , qui avoit beaucoup d'esprit , lui disoit-elle un jour : « Prenez-y bien garde , M. le Chan- » celier , entre vous , qui , quoique très- » savant , doutez de tout , & votre fils » cadet qui ne doute de rien , vous ne » viendrez jamais à bout de faire de » bonne besogne ». En effet , ce grand Magistrat a la conscience aussi délicate , que l'esprit timide , & se fait des scrupules continuels.

Mon pere étoit d'un caractère très-différent , sachant prendre son parti avec promptitude , & se tenir avec fermeté à celui qu'il avoit pris. Le détail de la Police de Paris , dont il avoit été chargé pendant vingt ans , l'avoit accoutumé à cet esprit de détail , à cette sagacité qui lui faisoit trouver tout d'un coup le point de la difficulté & les moyens de le résoudre. Il avoit des lumières , une ancienne & parfaite connoissance des Formes , & savoit les faire prêter aux circonstances , à la nécessité & à la plus grande utilité. Il connoissoit le Parlement comme nos grands Généraux connoissent

ceux contre qui ils ont long temps fait la guerre, comme le Duc de Vendôme pouvoit connoître le Prince Eugene, & le Maréchal de Villars, Marlboroug. Il ne haïffoit pas personnellement ce Corps, il le respectoit même; les Membres les plus considérables étoient ses alliés par sa femme, qui étoit de la famille de Caumartin, & par sa grand'mere, niece du Chancelier de Chiverny. C'étoit à ces alliances qu'il devoit d'être entré dans la robe. Les fonctions du Lieutenant de Police sont un mélange de magistrature & d'administration; il faut même, pour bien faire cette place, réunir tous les talens d'un grand Politique, & j'avoue, sans prévention, que mon pere les réunissoit. Il connoissoit aussi la Cour, & savoit ménager les gens de qualité, sans les offenser ni les craindre; il se servoit, pour cet effet, de l'avantage de sa naissance, & se faisoit un mérite de sa modestie, tandis que la morgue *présidentale* offusquoit ceux qui portoient un nom illustre & distingué dans notre Histoire. Il étoit aimable dans la société, & le

moment d'après que ses sourcils & sa perruque noire avoient fait trembler la populace, les agrémens de sa conversation, & sa gaieté de bon ton apprenoient qu'il étoit fait pour vivre dans la bonne compagnie. On étoit persuadé que l'espionnage, dont il avoit poussé l'art au dernier degré de perfection, le mettoit dans le secret de toutes les familles; mais il ufoit de ces connoissances avec tant de discrétion, qu'il ne troubloit le repos d'aucune, & conservoit ces mysteres dans son sein, pour n'en faire usage qu'à propos pour le bien de l'Etat & celui des particuliers même. Je suis obligé de convenir que ses mœurs secretes n'étoient pas parfaitement pures, & je l'ai vu de trop près pour croire qu'il ait été dévot; mais il faisoit respecter la décence & la Religion, & en donnoit l'exemple en même temps qu'il en prescrivait la loi. Un tel homme étoit celui qu'il falloit au Régent, pour suppléer à la foiblesse de M. d'Aguesseau, dans un moment où l'on fut obligé d'en imposer au Parlement. Il fut-Garde des Sceaux en 1718, & leur

procès-verbal de justice de cette année contient des preuves remarquables , & j'ose dire précieuses , des talens , de l'esprit & de la fermeté d'ame de mon pere. Tant qu'il crut que pour le bien & l'avantage de l'Etat il falloit soutenir le systême de Law , il établit & maintint le crédit de la Banque ; il acquitta ainsi les dettes immenses de l'Etat , & le rendit riche en lui fournissant des trésors réels , soit en especes , soit en idées , ce qui est égal , pourvu que les dernieres soient généralement adoptées (car , après tout , la richesse même est une affaire d'opinion). Mon pere employa en bon citoyen toutes les ressources que ses lumieres & son caractère lui fournissoient , pour procurer cette gloire à M. le Régent , & cet avantage à l'Etat. Mais quand il reconnut évidemment que l'abus que l'on avoit fait des billets de banque étoit porté à son comble , que c'étoit trahir la Nation que de vouloir leur procurer une confiance injuste & forcée , il renonça aux places qui le mettoient à la tête de ces opérations. Sa retraite acheva

d'en montrer l'illusion ; mais le mal étoit consommé , & le malade sans espérance , avant qu'il l'abandonnât : aussi M. le Régent ne lui retira-t-il ni sa confiance ni ses bontés. Il survécut encore pendant plus d'un an à sa retraite , & ne mourut point de chagrin ; il avoit l'ame trop élevée pour cela. Il n'étoit nullement habitué à la gestion des Finances ; mais l'homme d'Etat saisit tous les objets d'administration en général , fait se faire aider sur les détails qu'il ignore , & commander tout ce qu'il ne peut ou ne veut pas exécuter lui-même.

Mon pere n'est mort qu'en 1721. M. d'Aguesseau , qui avoit été rappelé en 1720 , a été renvoyé à Fresne en 1722 , & le garde des Sceaux fut alors remise à M. Fleuriau d'Armenonville , l'un de ces Chanceliers dont le mérite a consisté dans leur docilité à suivre les impressions du Ministère dominant , & à revêtir du grand Sceau & des marques les plus respectables de l'autorité souveraine , des résolutions auxquelles ils n'ont eu aucune part. Enfin , après la disgrâce de M. le

Duc , on a sagement remis l'administration suprême de la Justice royale entre les mains de deux hommes également éclairés & équitables , quoique de caracteres bien différens. M. d'Aguesseau s'est retrouvé à la tête du Conseil , & M. Chauvelin a eu les Sceaux.

La Chancellerie ne fut point assujettie aux Conseils , comme tous les autres départemens ; mais la Finance n'en fut point exemptée. M. Desmarets fut totalement renvoyé ; il n'y eut plus de Contrôleur-Général : le Régent fut seul Ordonnateur , comme avoit été le Roi. On nomma M. le Maréchal de Villeroy Chef du Conseil des Finances , mais purement *ad honores* , & M. le Duc de Noailles Président : celui-ci , quoiqu'il eût beaucoup d'esprit & même autant d'acquit qu'un homme de la Cour , encore jeune , peut en avoir , ne pouvoit pas assurément conduire cette administration importante , ni rien entendre aux détails sur lesquels il eût été nécessaire qu'il eût eu la grande main ; il avoit même dans son caractère un genre d'indécision , d'hésitation per-

pétuelle , qui devoit souvent l'empêcher de faire le bien. Je ne suis point convaincu de ce que j'ai oui dire des défauts de son cœur ; peut-être ceux qui m'en ont parlé étoient-ils prévenus contre lui ; mais il est certain qu'avec beaucoup d'esprit & de talens , il ne pouvoit pas bien gouverner les Finances. Le Marquis d'Effiat , premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans , étoit Vice-Président de ce Conseil , & encore moins capable de travail que le Président ; mais du moins ne faisoit-il pas tourner la tête à ses Secrétaires comme le premier. On avoit placé sous ces Messieurs neuf Conseillers d'Etat , auxquels on avoit distribué différentes parties d'administration ; quelques-uns étoient très-capables des détails qui leur étoient confiés , d'autres ne l'étoient pas ; mais quand ils auroient eu tous la même capacité & le même mérite , il ne pouvoit y avoir entre eux le concert nécessaire , parce qu'aucun d'eux ne dépendoit de l'autre , & que par conséquent le Conseil n'agissoit point par des principes uniformes & constans. Je ne peux trop répéter à cette

occasion , qu'autant les conseils sont utiles quand ils sont dirigés , & qu'après avoir été consultés , sur-tout quant aux arrangemens généraux , il est résulté de leurs avis des Loix sages , méditées & uniformes , autant sont-ils dangereux , lorsqu'au-lieu de leur laisser le soin d'éclairer l'autorité , on la leur abandonne toute entière ; alors ils dégénèrent en véritable *petaudiere* : on tracasse , on se dispute , personne ne s'entend , & il n'en résulte que désordre & qu'anarchie. Si l'autorité arbitraire & absolue dégénère en despotisme , les conseils auxquels on ne présente aucune matière préparée , & dont on ne règle pas les décisions , nuisent encore davantage au bien & à l'utilité publique. Lorsqu'on eut senti tout l'abus des conseils établis par M. le Duc d'Orléans ; & qu'on s'aperçut qu'il falloit y renoncer , on leur donna une espece d'*Extrême-Onction* , en chargeant l'Abbé de Saint-Pierre , qui les avoit approuvés d'abord , d'en faire l'apologie. Il s'en acquitta en composant un Ouvrage qu'il intitula *la Polysynodie* , ou *l'Avan-*

tage de la pluralité des Conseils, & y mit cette épigraphe tirée des proverbes de Salomon : *Ubi multa consilia, salus*. Il avoit raison à un certain point ; mais il fut obligé de convenir lui-même , qu'il est également nécessaire que quelqu'un soit chargé de préparer les questions qui doivent être soumises aux Conseils , & que l'autorité décide quand les affaires ont été mûrement discutées.

Pour revenir aux Conseils des Finances en particulier , en 1717 , on fit quelques changemens dans les Membres qui les composoient ; mais l'on ne s'en trouva pas mieux. En 1718 , mon pere en fut fait Président à la place du Duc de Noailles : celui-ci n'avoit pas senti de quelle utilité le systême de Law , bien entendu , bien conduit , pouvoit être , pour libérer l'Etat de ses dettes , & rétablir en même temps les Finances & le Commerce. Mon pere faisoit cette idée , mais il comprit en même temps qu'il étoit essentiel d'en diriger & d'en borner les effets & les conséquences ; il porta sur cet objet toute l'attention dont il étoit capable ; il em-

ploya la fermeté de son ame à vaincre les obstacles qu'opposoient à l'établissement du nouveau systême , ceux qui n'étoient pas persuadés de son utilité : mais , hélas ! il ne fut pas long-temps sans être forcé d'user des mêmes moyens , pour colorer & pour cacher l'abus que le Régent fit de ces ressources vraiment délicates à employer.

M. le Duc d'Orléans avoit assez de lumieres , de sagacité , & même de nerf , pour concevoir le mérite d'un grand plan , & identifier sa gloire avec le salut du Royaume qu'il avoit à gouverner ; mais des passions vives , & un genre de foiblesse dans lequel elles entraînent les esprits les plus éclairés , le firent sortir des bornes qu'il devoit se prescrire : elles transformerent en poison ce qui devoit être un remede ; mon pere le sentit , le remontra , le répéta , non au Public (à qui un sage Ministre dissimule toujours le mal qu'il prévoit) , mais au Maître , au Régent , à celui qui seul pouvoit prévenir ce mal & le réparer : efforts inutiles , la Banque fut discréditée. Mon pere vit qu'il n'étoit

plus possible de la relever ; enfin il abandonna , pour ainsi dire , l'Etat à son mauvais sort , content de n'avoir fait aucune fortune dans un temps de crise , pendant laquelle tant d'autres s'étoient enrichis injustement , ou s'étoient imprudemment ruinés. Le 5 Janvier 1720, Law fut nommé Contrôleur-Général , & avant la fin de l'année il fut obligé de s'enfuir précipitamment & de quitter la France.

M. Pellétier de la Houffaye , Chancelier de M. le Duc d'Orléans , fut nommé Contrôleur - Général à sa place ; mais il ne le fut guere plus d'un an. Au mois d'Avril 1722 , il fut remplacé par M. Dodun , qui ne quitta qu'en 1726 , lors de l'exil de M. le Duc. Ces deux Contrôleurs-Généraux n'étoient que d'une médiocre capacité : ce fut sous le premier que commença la grande opération du *Visa* , dont le véritable Auteur étoit M. le Pelletier , Membre du Conseil des Finances pendant la Régence , & qui fut enfin Contrôleur-Général après M. Dodun. Il avoit proposé d'examiner l'origine des billets & de toutes les dettes à la charge de l'Etat ,
d'avoit

d'avoir égard à celles dont l'objet paroîtroit parfaitement légitime , de les acquitter , mais d'annuller ceux & celles dont la réalité feroit fufpecte , ufuraire ou excessive. Ce plan étoit bon en foi , & il eût été à fouhaiter qu'il fût exécuté par des mains absolument sûres , & avec une fcrupuleufe exactitude ; mais le moindre abus ou la moindre fufpicion d'injuftice perdoit tout. Le fyftême de Law parut préférable , comme plus expéditif & auffi facile à contenir dans de juftes bornes : il l'étoit en effet ; mais , comme je l'ai dit il n'y a qu'un moment , on en abufa , & ce ne fut qu'après qu'on y eut renoncé , qu'on revint fur fes pas , & qu'on reprit l'idée du *Visa* , dans un temps où elle étoit encore d'une plus difficile exécution qu'elle ne l'eût été d'abord : auffi ce fut une véritable *fourniliere* d'abus & d'injuftices.

M. le Pelletier ne fut pas plus coupable de la mauvaife befoigne qui fe fit alors , que mon pere ne l'avoit été de tout le mal qu'avoit fait fur la fin le fyftême de Law ; mais il y eut cette grande diffé-

rence entr'eux , que M. d'Argenson n'abandonna l'administration des Finances , que quand il vit qu'elles étoient perdues malgré lui , & que M. le Pelletier prit le titre de Contrôleur-Général , lorsque le *Visa* eut tout perdu. Malgré tout cela , une remarque importante à faire , c'est que les Finances de France se sont rétablies en assez peu de temps , malgré les catastrophes de la Banque & du *Visa* : tant il est vrai qu'en matière de Finances , le crédit public & la circulation se rétablissent & reprennent , pour ainsi dire , leur niveau , comme l'eau de la mer après de grands orages & de grandes tempêtes. Il n'y a que quelques fortunes particulières qui sont perdues sans ressource ; vérité triste & accablante pour bien des gens dans certains momens de crise , mais consolante pour l'Etat. En 1726 , M. Orry a remplacé M. Dodun : le caractère un peu brusque & dur en apparence de ce nouveau Ministre des Finances , n'empêche pas qu'il ne soit juste , même économe ; il entre à cet égard dans les vues de M. le Cardinal de Fleury , qui a d'ailleurs la prudence & l'adresse

de faire retomber sur lui ce qu'il y a de plus agréable dans l'emploi des Ministres des Finances.

Le Ministre des Affaires étrangères fut, à la mort de Louis XIV, soumis à un Conseil aussi mal composé que celui des Finances. Le Maréchal d'Uxelles en étoit Président, & n'avoit ni profonde connoissance des affaires de ce genre, ni talents réels pour l'administration; toute sa politique étoit celle d'un Courtisan, & quoiqu'il fût Maréchal de France, son talent pour la guerre se bornoit à l'art d'en imposer aux militaires subalternes, en les forçant à la discipline par beaucoup de sévérité, & les éblouissant d'ailleurs par le faste & la hauteur. Je n'ai pas bien connu son cœur & son caractère, dont on a dit beaucoup de mal; mais je me rappelle sa figure qui étoit fort extraordinaire: ce que je fais encore, c'est qu'il faisoit très-bonne chère. Les trois associés qu'on lui donna dans le Conseil, furent l'Abbé Destrées, le Marquis de Canillac, & le Comte de Chiverny: ils n'étoient pas beaucoup plus forts que lui; mais d'ailleurs les deux

derniers étoient des gens d'esprit : Chiveryny avoit été Ministre de France à Vienne, & Canillac étoit ami intime de Mylord Stairs, Ambassadeur d'Angleterre. Le Régent vouloit former des liaisons avec cette Puissance, & changer si complètement le système politique, relativement à ses intérêts particuliers, que M. de Torcy lui étoit non-seulement inutile, mais nuisible : aussi, quoique M. le Duc d'Orléans ne pût s'empêcher de l'estimer, se contenta-t-il de le laisser dans le Conseil de Régence, & de lui donner la surintendance des Postes, sans permettre qu'il entrât dans le Conseil des Affaires étrangères ; cependant ce Conseil n'avoit d'autre directeur ni guide que Pecquet, Secrétaire de ce Conseil, qui avoit été Commis de M. de Torcy. Les Ministres étrangers ne savoient à qui s'adresser pour traiter les affaires ; l'on fut obligé de commettre, pour les entendre, un homme qui n'étoit pas du Conseil des Affaires étrangères, & qui n'en a jamais été ; ce fut M. d'Armenonville, Conseiller d'Etat ordinaire, qui avoit été Intendant des Finan-

ces , & qui avoit acheté la charge de Secrétaire d'Etat de M. de Torcy , mais à condition de n'en pas exercer les fonctions. En 1718 , on fit entrer l'Abbé Dubois dans le Conseil des affaires étrangères ; en 1719 , les charges de Secrétaire d'Etat ayant été rétablies , on en créa une cinquieme pour cet Abbé , & on y attacha le département des Affaires étrangères. Alors ce Conseil n'eut plus rien à faire ; Dubois devint le seul organe & le seul instrument de la politique du Régent , de ses liaisons avec les Cours de Londres & de Vienne , & de ses grandes tracasseries avec l'Espagne & Albéroni. Ce fut sous ce Ministre que fut conclu le traité de la quadruple alliance , &c.

Dubois , qui enfin devint Cardinal , étoit un des hommes dont on peut dire bien du mal en toute sûreté de conscience , & dont cependant il y a quelque bien à dire ; mais on n'ose s'expliquer sur celui-ci qu'avec timidité , crainte d'être accusé de se déclarer le partisan d'un mauvais sujet. Né dans le dernier ordre de la bourgeoisie de Brive en

Limoulin , il s'étoit d'abord attaché au Pere le Tellier , Confesseur du Roi , qui l'avoit mis en état de faire de bonnes études , ensuite à un Curé de Saint Eustache , auquel il eut le bonheur de plaire , & qui voulant placer dans l'éducation du Duc de Chartres , depuis Duc d'Orléans & Régent , un homme incapable de lui faire ombrage , procura cet honneur à Dubois. Il ne fut d'abord que sous-Précepteur sous un M. de Saint-Laurent , dont enfin il prit la place. Il plut à son Eleve en flattant ses passions ; mais le vrai coup de partie que fit l'Abbé Dubois , & qui commença sa fortune , ce fut de déterminer M. le Duc d'Orléans à épouser Mile. de Blois , bâtarde de Louis XIV , malgré la grande opposition & la répugnance de MADAME. Dans ces affaires délicates , les intrigans sourds & obscurs sont ceux qu'on emploie le plus utilement ; aussi ce fut Dubois qui conclut cette grande affaire. Dubois , continuant de se rendre agréable , *per fas & nefas* , à son Eleve devenu son maître , ayant travaillé à lui procurer des vices plutôt

que des vertus, jouit du plus grand crédit dès le commencement de la Régence; ayant d'ailleurs beaucoup d'esprit & de hardiesse, & n'étant retenu par aucunes considérations capables d'arrêter les bons Citoyens, il se mit à la tête d'une infinité d'intrigues, qui n'avoient pour objet que l'intérêt particulier du Duc d'Orléans, & n'étoient point conformes à ceux du jeune Roi & de l'Etat. Sa conduite étoit celle de ces ames viles, mais politiques, qui, quand elles trouvent des obstacles d'un côté, se retournent de l'autre. Il parloit naturellement très-bien, lorsqu'il n'étoit pas embarrassé; mais quand il traitoit d'affaires avec des gens dont il n'étoit pas sûr, il hésitoit & bégayoit; peut-être pour se donner le tems de penser à ce qu'il avoit à répondre: il mentoit beaucoup & étoit très-faux; mais il ne débitoit pas ses mensonges avec autant d'effronterie qu'il les concevoit. Capable des plus grandes noirceurs, on venoit quelquefois à bout de l'en convaincre; alors il se troublait, rougissait, balbutioit, mais étoit toujours bien éloigné

de se corriger ni même de se repentir : ses manières & ses propos faisoient un parfait contraste avec son habit ecclésiastique : il juroit , blasphémoit , tenoit les discours les plus libertins & les plus indécents contre la Religion. Ce qui doit lui être reproché plus que tout le reste , c'est d'avoir persuadé à son Prince , qu'il n'y avoit dans le monde ni piété réelle , ni véritable probité , mais que tout le mérite consistoit à parvenir à ses fins en cachant bien son jeu. Il avoit étendu les principes de cette mauvaise éducation jusqu'à la Duchesse de Berry , fille du Régent. Ce fut ce personnage que M. le Duc d'Orléans fit Secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères , lorsqu'il se vit obligé de rendre à ces charges leurs fonctions.

Les liaisons du Régent avec les Anglois avoient été ménagées par l'Abbé Dubois & Canillac , avec Stanhope & Milord Stairs ; mais Dubois ayant attiré à lui le vrai secret de cette affaire , il n'y eut plus que lui qui pût la suivre. Il étoit certainement pensionnaire de l'Angleterre.

re , c'est-à-dire , des ennemis de l'Etat & de la Religion Catholique ; mais comme c'étoit pour le Régent qu'il intriguoit , il ne craignoit pas d'être recherché par lui. En 1720 , ce digne Ecclésiastique eut l'Archevêché de Cambrai , & l'obtint avec des circonstances que , pour l'honneur de la Religion , je n'ose écrire ici. En 1721 , il fut fait Cardinal , & en 1723 , déclaré premier Ministre , lorsque M. le Régent fut obligé de remettre au Roi , du moins en apparence , le timon de l'Etat. On peut bien croire que le Duc d'Orléans ne pensoit à faire qu'un Ministre *postiche* , & comptoit l'être en effet. Cependant , qui sait si Dubois ne seroit pas resté premier Ministre , en cas que le Régent fût mort avant lui ; mais le contraire arriva , & M. le Duc d'Orléans fut obligé de prendre lui-même ce titre. M. de Morville , fils de M. d'Armenonville , Garde des Sceaux , qui avoit la charge de Secrétaire d'Etat de la marine , prit le département des Affaires étrangères , & l'a conservé sous l'autorité de M. le Duc de Bourbon , qui eut le titre de premier

Mnistre après M. le Duc d'Orléans. Ce Prince n'avoit d'autre mérite qui le rendit propre à cette place, que la grandeur de sa naissance, & il fut gouverné, tout le monde fait par qui. M. de Morville n'avoit qu'un esprit médiocre, mais du bon sens & le jugement droit: il possédoit un mérite du second ordre, que nous connoissons sous le nom de *bon Ecouteur*; il ne parloit qu'à son tour, & après s'être donné le tems d'y penser, alors ce qu'il disoit étoit toujours juste & réfléchi. On sortoit de ses audiences, content d'avoir été bien entendu. Il se retira au mois d'Août 1727: son pere remit les Sceaux en même temps, & ils ont été remplacés l'un & l'autre par M. Chauvelin, qui réunit les titres du pere & du fils. Le pere mourut l'année suivante 1728; le fils n'est mort qu'en 1732.

Le Conseil de Guerre, établi sous la Régence, eut pour Chef le Maréchal de Villars, déjà fameux par des victoires gagnées sur les ennemis, & qui avoient paru relever la gloire flétrie des armes de France. Ce Général avoit pour défaut d'être

vain , présomptueux , ou du moins d'en présenter toutes les apparences ; d'ailleurs il avoit de la grandeur d'ame , de l'esprit, & un talent très-décidé pour la guerre. Mais quelque brillans que soient ces avantages , ils ne suffisoient pas pour faire un bon ministre de ce département. Aussi le Régent , en le plaçant à la tête de ce Conseil , ne lui accorda-t-il qu'une représentation d'éclat , & non l'administration réelle. Le Maréchal se flattoit qu'il auroit la distribution de toutes les graces ; mais on trouva bientôt le moyen de la lui ôter ; on décida que cette distribution seroit faite en plein Conseil. Ç'auroit été une source de tracasseries épouvantables entre tous les Membres ; ils aimèrent mieux travailler chacun avec le Régent relativement aux différens Corps militaires sur lesquels ils étoient particulièrement chargés de veiller , & le laisser prononcer : c'est ce qu'ils firent , & le Régent se trouva ainsi disposer des graces avec autant d'autorité que l'avoit fait Louis XIV. Il ne resta aux Conseillers-Militaires que le soin de rédiger quelques Ordonnances & Réglemens de

discipline ; encore , lorsqu'ils propofoient quelques nouvelles dépenses , se trouvoient-ils fournis à l'examen & à la critique des deux derniers Membres du Conseil de Guerre , Gens de Robe , qui avoient dans leurs départemens la Finance de la guerre, les marchés , la distribution des fonds , enfin la véritable befoigne des précédens Ministres de la Guerre , & la seule dont ceux-ci doivent être véritablement chargés. L'un étoit M. de Saint-Contest , qui avoit été long-temps Intendant de provinces frontieres ; l'autre M. le Blanc , Maître des Requêtes. Les Trésoriers , les Commissaires des Guerres , & les Entrepreneurs ne connoissoient que ces deux Messieurs ; par conséquent toute la machine de la guerre rouloit sur eux ; aussi M. le Blanc se rendit-il bientôt le maître du terrain , & aussi-tôt qu'on rétablit les Secrétaires d'Etat , ce fut lui qui le fut. La Forme du Conseil de Guerre subsista pourtant encore pendant quelques années ; mais M. le Blanc ayant réuni tous les détails de M. de Saint-Contest au sien , en fut l'ame & le pivot. Il eut le même cré-

dit qu'avoient eu M. de Chamillard & même M. de Louvois. Il n'étoit assurément pas sans talens & sans adresse pour sa conduite personnelle, & il avoit de grandes connoissances des travaux du Bureau de la Guerre; mais les détails de Finances & d'Administration militaires devinrent très-déliçats au milieu des embarras des Finances qu'avoient occasionnés le systême de Law & ensuite le *Visa*. En 1723, M. le Blanc fut déplacé, mis à la Bastille, & on voulut lui faire son procès. On lui substitua dans le Ministère de la Guerre M. de Breteuil, Intendant de Limoges, homme doux & souple, mais d'une ignorance extrême: tout le monde fait qu'un service très-essentiel qu'il rendit au Cardinal Dubois, le mit en place; il se soutint sous M. le Duc, par les complaisances infinies qu'il eut pour les personnes en faveur. MM. de Belle-Isle & de Seichelles, amis intimes & conseils de M. le Blanc, avoient aussi été mis à la Bastille, quelques mois après lui. L'orage continua de gronder contre eux pendant tout le Ministère de M. le

Duc ; mais aussi-tôt que ce Prince eut été envoyé à Chantilly , tout changea. M. de Breteuil se retira tout doucement ; M. le Blanc revint en place , & la faction de Belle-Isle & de Seichelles fit à son tour mettre à la Bastille & exiler les freres Paris , tout-puissans sous M. le Duc. En 1728, M. le Blanc mourut ; M. d'Angervilliers, Intendant de Paris , qui l'avoit été long-temps de la Province d'Alsace , a pris sa place , & M. de Breteuil est resté à l'écart. M. d'Angervilliers , fils ou petit-fils d'un fameux partisan qui vivoit sous le ministere de M. Colbert , descendu d'un Médecin & Botaniste célèbre , a des talens , de l'esprit , des défauts , & sur-tout des ridicules.

Le Conseil de la marine fut composé comme celui de la Guerre , & eut le même sort ; le Comte de Toulouse en étoit le Chef *ad honores* , le Maréchal d'Etrées le Président , & il étoit mêlé de quelques militaires marins , & d'anciens Intendans de marine , qui avoient tous les détails. Un ancien premier Commis de M. de Pontchartrain , nommé la

Chapelle en étoit le Secrétaire. Comme la marine étoit alors réduite à peu de choses, ce Conseil paroissoit peu important. Aussi-tôt qu'on rétablit les Secrétaires d'Etat, M. d'Armenonville, qui avoit acheté la Charge de M. de Torcy, eut les expéditions de ce département, l'Abbé Dubois étant chargé des Affaires étrangères, comme cinquieme Secrétaire d'Etat. M. de Maurepas reprit la charge de Pontchartrain ses grand-pere & pere; mais il n'avoit que les expéditions de la Maison du Roi & de Paris, sous les yeux & les ordres de son beau-pere la Vrilliere. Cela dura ainsi jusqu'en 1722, que M. d'Armenonville devint Garde des Sceaux; alors M. de Morville fut Secrétaire d'Etat de la marine. A la mort du Cardinal Dubois, en 1723, il passa aux Affaires étrangères, & M. de Maurepas eut le département en entier qu'avoit possédé son pere, avant la mort de Louis XIV. Le Conseil de marine avoit été supprimé dès 1722; il languissoit déjà quelque temps auparavant. Le jeune Ministre de la marine est bien plus aimable que n'étoit son

pere , mais encore moins instruit ; il se
 plaît plutôt à faire des plaifanteries , que
 l'on peut appeller des *mievreries* de jeune
 Courtifan , que de vraies méchancetés &
 des noirceurs dont on assure que fon pere
 étoit capable. Mais il a connu de trop
 bonne heure les douceurs & les avanta-
 ges du miniftre , & il ne paroît pas
 qu'il fache encore quels en font les de-
 voirs & les principes. Il n'avoit encore
 que dix-huit ans , lorsque fes Commis
 lui ont dit : « Monfeigneur , amusez-
 » vous & laissez-nous faire : si vous
 » voulez obliger quelqu'un , faites-nous
 » connoître vos intentions , & nous trou-
 » verons les tournures convenables pour
 » faire réuffir ce qui vous plaira. D'ail-
 » leurs les Formes & les Regles s'ap-
 » prennent à mefure que les affaires &
 » les occasions fe présentent , & il vous
 » en passera affez fous les yeux , pour
 » que vous foyez bientôt plus habile que
 » nous. » Cependant il faut convenir
 qu'on passeroit toute une longue vie à
 travailler fans principes , que l'on n'ap-
 prendroit jamais rien , & que l'expérience
 est

est bien plutôt le fruit des réflexions sur ce que l'on a vu, que le résultat d'une multitude de faits auxquels on n'a pas donné toute l'attention qu'ils méritent.

On avoit formé, en 1716, un Conseil du dedans du Royaume. Le Duc d'Antin en étoit Président; on y avoit placé le Marquis de Beringhen & le Marquis de Brancas, avec quelques Conseillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, & Conseillers au Parlement; ce Conseil devoit avoir le même objet de travail que le Conseil des Dépêches a aujourd'hui. Il ne subsista que jusqu'au rétablissement des Secrétaires d'Etat, c'est-à-dire, tout au plus trois ans; après quoi M. de la Vrilliere reprit le soin des provinces qui lui avoient autrefois appartenu. On confia le reste à MM. d'Armenonville & de Maurepas. Le Ministre des Affaires étrangères & celui de la Guerre n'en eurent point alors; ce n'a été que par la suite qu'on leur en a rendu.

Enfin on joignit à tous ces Conseils, un de Commerce, dont on donna la présidence au Maréchal de Villeroy, l'hon-

me du monde à qui M. le Duc d'Orléans avoit le moins d'envie de confier des détails & de donner de la considération. On lui associa plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, auxquels on distribua le soin de différentes branches de commerce, en les chargeant non-seulement d'y veiller, mais de faire les Réglemens convenables pour les augmenter & les perfectionner. Rien de si intéressant pour l'Etat, que le travail qui pouvoit résulter d'un pareil Conseil; mais il falloit qu'il fût dirigé, qu'il y eût une sorte d'ensemble dans ses opérations: on devoit les faire toutes tendre à un but unique, & c'est ce qui manqua à ce Conseil, comme à tous les autres. Lors de la disgrâce du Maréchal de Villeroy, il a été tout-à-fait anéanti, ou du moins resté deux ou trois ans sans existence. Il a été enfin rétabli sous le titre de Conseil Royal de Commerce: le Roi y préside comme au Conseil Royal des Finances, à celui des Dépêches, & au Conseil d'Etat proprement dit. Les noms d'une partie des Ministres & de quelques

Conseillers d'Etat se trouvent sur la liste de ce Conseil ; le Contrôleur-Général des Finances & le Secrétaire d'Etat de la Marine en sont des Membres essentiels. Il y a un Bureau du Commerce plus nombreux, & établi pour préparer les affaires qui doivent s'y porter. On a rétabli les charges d'Intendants du Commerce, qui avoient été créées sous Louis XIV, & chaque ville commerçante a toujours un Député à Paris. Tout cela présente le tableau d'une belle & sage administration ; mais elle n'est, pour ainsi dire, que sur le papier ; le Conseil Royal du Commerce ne s'assemble jamais, le Bureau rarement ; les Intendants & les Députés du Commerce ne travaillent qu'avec le Contrôleur-Général seul, ne connoissent que lui ; les uns sont ses Commis, les autres nécessairement ses Cliens : la Finance & le Commerce se sont, pour ainsi dire, identifiés en France, & roulent sur le même pivot.

On doit conclure de la suppression des Conseils établis sous la Régence, & de l'oisiveté dans laquelle on laisse languir

les Principaux d'entre les Conseils royaux qui décorent nos Almanachs, que l'on ne fait point encore en France quel est le parti que l'on peut tirer des Conseils, en distinguant bien ce qui doit être soumis à leurs délibérations, d'avec ce qui doit être remis à la décision journaliere des Ministres de chaque département, & ce qu'ils doivent porter au Roi, d'avec ce qu'ils peuvent décider personnellement dans leurs cabinets. Toutes les Ordonnances, les Réglemens généraux, ce qui fait Loi & établit des principes dans l'administration, devrait être délibéré dans les Conseils, y être discuté, sérieusement examiné, & enfin décidé autant qu'il convient à la constitution d'une Monarchie où tout Conseil doit n'être que consultatif. Toutes les questions qui s'y portent, avant que d'y être agitées, doivent être clairement & nettement proposées, & c'est au Ministre à faire ces propositions. Chacun d'eux doit être le rapporteur des affaires relatives à son département, comme il en doit suivre l'exécution, lorsqu'elles sont une fois ré-

glées. Je ne parle pas des petites affaires particulières dont on amuse actuellement le tapis, dans les Confeils Royaux des Finances & des Dépêches, lorsqu'on les assemble; mais des Réglemens généraux, pour lesquels seuls il faudroit assembler les Confeils auxquels le Roi assiste en personne. Les Ministres ne sentent pas assez combien il leur est important d'avoir des garants de ces sortes de Réglemens. En les prenant sur eux, ils s'exposent à répondre de toutes les difficultés qu'ils souffrent à l'enregistrement ou à l'exécution; ils en sont souvent les victimes, & fournissent ainsi des occasions de les déplacer. Quant aux graces, les Confeils ne doivent connoître que les principes d'après lesquels les Ministres les proposent; mais il est bien important pour les Ministres mêmes, que ces principes soient consignés quelque part; ce doit être leur bouclier pour les défendre des demandes injustes: & combien n'est-il pas important qu'ils s'en défendent. Pour une grace contre regle & raison que le Ministre accorde

à ses protégés personnels & véritables , il est obligé d'en accorder vingt aux protégés de ses propres protecteurs & des personnes auxquelles il n'a rien à refuser ; alors , quand on le presse , il ne fait que répondre. S'il refuse aux uns ce qu'il accorde aux autres , il se fait des tracasseries abominables. Un homme sage , en entrant en place , doit s'arranger bien plus pour pouvoir refuser , sans se faire beaucoup de tort , que pour pouvoir tout accorder à sa fantaisie ; car il est bien sûr qu'il n'en viendra jamais à bout. Mais il faut refuser toujours sans humeur , & recevoir même avec douceur les demandes les plus déraisonnables , & sur-tout ne pas promettre ce que l'on n'est pas sûr de pouvoir tenir : *Hoc opus , hic labor.*

JE viens , dans un long article , de traiter un sujet bien important , d'établir par occasion de grandes maximes , & de faire des portraits fort intéressans. J'ose en garantir la justesse & la ressemblance ; car je n'ai parlé que d'après des connois-

fances personnelles ou certaines : j'ai peint des hommes d'Etat, ou du moins des gens qui auroient dû l'être. Je vais à présent m'occuper des principes de conduite que l'on doit suivre dans la vie privée & dans la société, toujours d'après mon expérience, & les exemples des personnes que j'ai le plus connues.

Le plus parfait modele d'un grand Seigneur aimable, est M. le Cardinal de Rohan; quoiqu'il n'ait au fond qu'un esprit médiocre, peu d'érudition & de lecture, qu'il n'ait jamais été chargé de grandes Administrations, ni traité de suite d'importantes affaires, il a un avantage marqué sur ceux qui ont le plus administré & négocié. Il n'a ni la taille ni les traits d'un Prince fait pour commander les armées; mais c'est le plus beau Prélat du monde; & quand il étoit jeune, c'étoit un charmant Abbé de qualité. Il a soutenu ses theses en Sorbonne avec éclat & distinction : on lui faisoit sa leçon; mais il la retenoit avec facilité, & la débitoit avec grace. Ayant obtenu de bonne heure l'Evêché de Strasbourg &

le Chapeau de Cardinal, il a été chargé de quelques négociations, tant vis-à-vis des Princes Allemands, qu'au Conclave à Rome; il s'en est toujours tiré avec aisance & dignité : assurément si quelqu'un a pu vérifier cette expression singulière & proverbiale, que les *Gens de qualité savent tout sans rien apprendre*, c'est lui. Sa politique a toujours été très-souple; il s'est accommodé aux temps, aux lieux, aux regnes & aux circonstances. Avec une pareille conduite, il auroit pu paroître bas; mais il a su imprimer à toutes ses actions un caractère de noblesse; de sorte que les fots l'applaudissent, & les gens éclairés lui pardonnent. Il s'est, suivant les occasions, déclaré pour la Bulle *Unigenitus*, ou a laissé les Jansénistes penser ce qu'ils vouloient. On l'a fait entrer au Conseil de Régence à la fin de l'administration de M. le Duc d'Orléans, pour assurer au Cardinal Dubois le même rang dont les Cardinaux de Richelieu & Mazarin avoient joui dans le Conseil. On sentoit bien que Dubois n'étoit pas fait pour passer sur une pareille planche,

après quatre-vingts ans d'interruption. La naissance de M. de Rohan, & les dignités dont il étoit revêtu, indépendamment du Cardinalat, l'en rendoient susceptible, mais il n'y fut que le précurseur d'un premier Ministre très-indigne de l'être : après tout ; que pouvoit perdre le Cardinal de Rohan à cette complaisance ? Il s'acquitte des cérémonies d'église auxquelles sa charge de Grand-Aumônier l'oblige, de la manière la plus convenable, sans trop affecter de dévotion, aussi ne l'accuse-t-on pas d'être hypocrite, & sans qu'on puisse lui reprocher d'indécence. Il représente à Strasbourg & à Saverne mieux qu'aucun Prince d'Allemagne, & même que les Electeurs Ecclésiastiques : sa cour & son train sont nombreux & brillans ; avec cela il conserve cet air de décence qu'ont les Membres distingués du Clergé de France, & que ceux d'Allemagne & d'Italie n'observent pas : il est galant ; mais il trouve assez d'occasions de satisfaire son goût pour le plaisir avec les grandes Princesses, les belles Dames & les Chanoinesses à gran-

des preuves, pour ne pas *encanailler* sa galanterie, & n'être pas du moins accusé de crapule. Le Cardinal, en parlant quelquefois de lui-même, laisse entendre avec une sorte de modestie, qu'il doit avoir quelque ressemblance avec Louis XIV, tant dans la figure que dans le caractère; en effet, Madame la Princesse de Soubise, sa mere, étoit très-belle: l'on sait que Louis XIV en fut amoureux, & l'époque de ce penchant se rapproche de l'année 1674, qui est celle de la naissance du Cardinal de Rohan. S'il y a quelque vérité dans cette anecdote, on peut ajouter, que né d'un très-grand Prince, il est possible que de grands Princes lui doivent aussi le jour. Sa politesse avec les particuliers qui viennent le voir, soit dans son Evêché, soit à la Cour ou à Paris, est certainement plus d'habitude que de sentiment; mais elle porte si bien le masque ou l'empreinte de l'amitié & de l'intérêt, que même persuadé qu'elle n'est pas sincère, on s'y laisse séduire. Dès que vous arrivez, il semble qu'il ait mille choses à vous dire,

à vous confier , & bientôt après il vous quitte pour courir à un autre ; mais pendant qu'il fait tout ce qui lui plaît , il semble qu'il ne pense qu'à vous laisser le maître chez lui , qu'il vous abandonne , parce qu'il craint de vous gêner & de vous importuner , tandis que ce seroit vous qui le gêneriez & l'importuneriez en restant davantage. En un mot , personne ne possède mieux le talent de plaire , que le Cardinal de Rohan ; mais il n'appartient pas à tout le monde d'user des mêmes moyens que lui. *Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe* ; cet ancien adage peut s'appliquer à l'usage de plus d'une qualité aimable ; il y a des gens qui peuvent en négliger quelqueune ; d'autres qui en doivent employer autant qu'ils en peuvent rassembler ; encore ont-ils bien de la peine à réussir , avec toutes les ressources que la Nature leur a fournies.

JE reviendrai dans un moment à l'art & aux moyens de plaire ; mais je veux

encore dire un mot de l'exa^{ct}itude & de la ponctualité : c'est un mérite du second ordre ; il semble même n'appartenir qu'aux subalternes ; cependant il est quelquefois de grand prix : j'avoue que je m'y suis scrupuleusement attaché, quoique j'aye un grand exemple domestique de l'habitude contraire. Mon pere étoit le plus *imponctuel* de tous les hommes ; il ne fa-voit jamais quelle heure il étoit ; chargé d'une multitude de détails, la plupart très-importans, mais de différens genres, il les faisoit quand il pouvoit ou quand il vouloit, à *bâtons rompus*, & coupoit ou interrompoit sans cesse l'un par l'autre ; mais son génie, également sûr & actif, suffisoit à tout ; il retrouvoit toujours le bout de ses fils, quoiqu'il les rompît à tout moment, & faisoit successivement cent objets différens sans les confondre. J'ai admiré ce talent merveilleux, mais je ne m'en suis jamais senti capable. J'ai mis bien plus de méthode, d'ordre & de ponctualité dans mon travail, tandis que mon frere a pris le parti d'imiter mon pere. Pour moi, j'ai cru qu'il pou-

voit y avoir de la présomption à suivre cette route, quand la Nature même ne vous la frayoit pas. Encore une fois, lorsqu'on n'est pas certain d'être au dessus d'un travail méthodique, & que cependant on veut s'y élever, on court risque de se trouver bien au dessous de sa besogne, de se perdre, & de se déshonorer.

MONCRIF, qui est attaché à mon frere, est venu me faire confidence du projet qu'il a de faire imprimer un Livre qu'il intitule: *De la nécessité & des moyens de plaire.* « Mon cher Moncrif, lui ai-je dit, rien de si aisé à traiter que le premier point de ton discours; tout le monde le sent, tout le monde a le desir de plaire, mais on se trouve bien embarrassé sur les moyens d'y parvenir: il est même assez difficile & assez délicat d'indiquer les véritables; ils dépendent d'un grand nombre de circonstances qui les font varier, pour ainsi dire, à l'infini ». Là-dessus je suis en-

tré avec lui dans des détails dont j'ai depuis mis une partie par écrit. Après m'avoir bien écouté, « Monsieur, m'a-t-il ré-
» pondu humblement, je ferai usage des
» sages réflexions que vous venez de me
» communiquer ; mais le plan de mon
» Ouvrage n'est pas tout-à-fait dirigé dans
» le même esprit que vous me proposez.
» Ton Ouvrage est-il donc déjà fait, lui
» ai-je répliqué? Oui, Monsieur, on l'im-
» prime ». Effectivement, assez peu de
temps après, il me l'a apporté tout im-
primé, bien relié & en grand papier : je
l'ai lu, & cette lecture m'a fait souvenir
d'un mot d'un homme d'esprit de mes
amis. Je me promenois avec lui dans une
grande bibliothèque, & nous étions au
milieu d'une multitude de Livres de Phi-
losophie spéculative, de Métaphysique &
de Morale : *Voici*, me dit-il, *des milliers*
de volumes, dont le plus grand nombre est
à supprimer, & le reste à refondre : celui
de Moncrif est d'autant plus dans le der-
nier cas, qu'il est d'ailleurs très-froide-
ment écrit ; aussi est-il ennuyeux, quoique
court : il finit par des contes de Fées,

trop forts pour des enfans, & trop froids pour les autres.

Moncrif a dit lui-même que le merveilleux ne pouvoit être agréable que par la maniere dont il étoit présenté; qu'autrement l'in vraisemblance rebute & ennuie. Ses contes sont la meilleure preuve de cette vérité.

La mere de Moncrif étoit veuve d'un Procureur nommé Paradis. C'étoit une femme d'esprit, qui fut en tirer parti pour se soutenir, & élever deux fils que lui avoit laissés son mari. Par la protection de mon frere, l'un est devenu Officier subalterne, & enfin Commandant d'une petite place; l'ainé obtint les principales affections de sa mere, qui, pour l'introduire dans le monde, fit les derniers efforts afin de le bien vêtir; elle l'envoyoit aux spectacles, dans les places destinées aux plus honnêtes gens, & où il pouvoit faire d'utiles connoissances. Moncrif, suivant les conseils de sa mere, fit, entre autres, celle de mon frere & la mienne. Il s'en est bien trouvé; nos parens étoient en place: mon frere en fit son Complaisant &

son Secrétaire, sur le pied même le plus honnête. Quelques années après, il s'attacha à M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, & eut le beau titre de Secrétaire de ses commandemens; il avoit même la feuille des bénéfices dépendans de ce Prince Abbé; mais il ne propoisoit aucun sujet que de l'aveu de certaines Demoiselles de l'Opéra. Il se brouilla dans cette petite Cour; mais mon frere l'en a bien dédommagé, puisqu'il l'a fait Lecteur de la Reine & Secrétaire général des Postes. On prétend qu'il avoit appris à faire des armes, & étoit même parvenu à se faire recevoir Maître d'escrime; ce qui le fait croire, c'est que Moncrif étant déjà Lecteur de la Reine, & par conséquent à la Cour, il fut question de son âge: on voulut prouver qu'il étoit plus vieux qu'il ne paroissoit l'être, & on alléqua sa réception dans le Corps des Maîtres en fait d'armes. M. de Maurepas voulut s'en assurer, & ayant eu occasion de lire la liste des Membres de cette Communauté, qui demandoient le renouvellement de leurs privilèges, il trouva en effet le nom de

Paradis à la tête. Il demanda aux Syndics ce qu'étoit devenu ce Maître : la réponse fut , que depuis long-temps il avoit disparu , & avoit sans doute renoncé au métier. Le Ministre, qui, comme tout le monde fait , aime assez les petites malices , conta cette anecdote au Roi. D'après cela , Moncrif devoit avoir quatre-vingts ans. Le Roi Louis XV , en ayant beaucoup ri , trouvant un jour Moncrif chez la Reine , lui dit : « *Savez-vous, Mon-*
» *crif, qu'il y a des gens qui vous don-*
» *nent quatre-vingts ans ? Oui, Sire,*
» *répondit-il, mais je ne les prends pas.* » Pour moi , je ne crois pas que Moncrif ait été Maître en fait d'armes ; ç'auroit plutôt été son frere , à qui sa mere n'avoit pas trouvé d'autres talens pour se produire dans la société , que celui-là , qui n'est pas fort social.

Je reviens à Madame Paradis. Avec de l'esprit , de la lecture , un style agréable , & du manége , elle se procura un assez joli revenu. Sur la fin du regne de Louis XIV , on mettoit dans les intrigues plus de prétention à l'esprit , qu'on ne fait

de nos jours ; on écrivoit des billets galans , qui exigeoient des réponses du même genre , & l'on jugeoit de l'ardeur du Cavalier par l'énergie des lettres qu'il faisoit remettre secrètement ; de même l'amant calculoit ses espérances d'après le ton de la réponse : les brouilleries & les accommodemens se conduisoient de la même manière. Madame Paradis se consacra au genre épistolaire ; connue de plusieurs Dames de la galante Cour de Louis XIV , elle leur prêtoit sa plume pour faire d'agréables avances ou de tendres réponses , & ce ne fut pas en pure perte pour sa fortune & l'avancement de ses fils. Il semble que Moncrif ait hérité du talent de sa mere. Mon frere ayant fait un voyage en Touraine , fit une connoissance particuliere & intime avec une Demoiselle de cette Province. De retour à Paris , il en reçut des lettres galantes , auxquelles , par honnêteté , il devoit des réponses. Il chargea Moncrif de les faire , & celui-ci s'en acquitta en digne fils de Madame Paradis , & lui épargna même la peine de les copier. Mais ce qu'il y a eu de plus plaisant

à la suite de cette correspondance , c'est que mon frere étant devenu Ministre , & cette Demoiselle ayant passé de l'état de fille à celui de femme , elle eut occasion d'écrire , pour quelque affaire , à son ancien amant , & fut bien étonnée de ne trouver dans les réponses de mon frere ni l'ancien style de ses lettres , qu'elle avoit conservées , ni même son écriture : elle put apprendre ainsi , que les Ministres & ceux qui sont destinés à le devenir , ne sont pas toujours par eux-mêmes ce qui leur fait le plus d'honneur.

Comme je le disois à Moncrif , il n'y a personne qui ne sente la nécessité de plaire , & qui n'en ait le desir plus ou moins vif ; mais ce n'est pas le tout que la bonne volonté , il faut encore les talens. Tout Acteur qui monte sur un théâtre , y porte le desir d'être applaudi ; cependant il y en a beaucoup qui se font huer & siffler. Pour réussir , il faut deux especes de talens , ceux que nous tenons de la Nature & que nous ne pouvons nous donner , la taille , la figure , & le son de voix agréable , l'esprit naturel , facile , gai & aima-

ble : quand on ne possède pas ces avantages , il faut se procurer une amabilité factice ; elle ne vaut jamais celle véritable , & , pour ainsi dire , innée ; mais enfin elle vaut mieux que rien ; elle est étudiée , mais du moins faut-il l'empêcher de sentir l'étude ; insensiblement l'habitude s'en forme , & l'on se fait une douce occupation de perfectionner ces avantages acquis.

L'envie de briller ne sauroit être trop masquée ; au contraire , ce qu'il faut qu'on remarque en vous ou qu'on vous suppose , c'est l'envie de faire briller les autres. L'affection , ou du moins l'apparence de l'affection , l'admiration sentie ou jouée , la flatterie bien ménagée , ne manquent jamais leur coup. Quand on s'apperçoit que quelque vice déplaît , il faut afficher la vertu opposée. Cette opposition est pour l'art de plaire dans la société , ce qu'est le clair-obscur dans la peinture : il faut briller par les contrastes ; mais il est nécessaire d'empâter ses couleurs , de conduire ses crayons avec délicatesse , d'affecter la bonhomie , la sincérité , la com-

plaisance & cependant l'entremêler d'un peu de critique.

Le caractère caustique est affreux & déplaisant en lui-même ; mais comme les habiles Médecins transforment les poisons en remèdes , les gens de beaucoup d'esprit ménagent la critique & l'ironie , de manière à amuser les uns & à corriger les autres , sans commettre de véritables noirceurs : & qu'est - ce que la Fable & la bonne Comédie , si ce n'est cela ?

Convenons - en , on ne cherche à plaire aux autres que par amour-propre ; mais il faut le voiler si bien , qu'on ne s'en doute pas. Allons plus loin , disons qu'il ne faut pas même paroître trop occupé des gens à qui l'on veut plaire ; on les embarrasse quand on les loue en face ; souvent ils préféreroient d'être critiqués , pourvu que ce ne soit qu'au point où ils sont assurés de se défendre.

La souplesse est le plus grand ressort à employer , mais ce ressort n'agit bien que lorsqu'il est caché ; car on se méfie des gens qu'on reconnoît pour souples ,

on est porté à croire qu'ils sont faux & même traîtres.

On persuade aisément à ceux qui sont frappés de quelque affliction, qu'on en est touché soi-même, parce qu'on ne soupçonne d'aucune vue intéressée celui qui partage nos chagrins; mais rien de plus difficile que de persuader aux personnes heureuses, & qui parviennent aux grandes places, qu'on se réjouit sincèrement & purement de leur bonne fortune: ils pensent avec raison que nous ne nous en soucierions guere, si notre personnel n'y entroit pour rien.

On ne fait aucun gré de leur complaisance aux gens subalternes; on croit qu'elle est au nombre de leurs obligations; c'est même quelquefois leur *gagne-pain*; mais on la trouve d'un grand prix dans les gens qui nous sont supérieurs, pourvu qu'on ne la soupçonne pas d'avoir sa source dans la foiblesse ou l'ineptie.

L'indulgence pour les fautes, qui n'est fondée que sur l'indifférence, humilie celui qui l'éprouve, & rend odieux celui qui l'exerce.

L'air dédaigneux , le ton méprisant fait haïr les grands Seigneurs ; mais l'air bas & rampant les fait mépriser , c'est bien pis pour eux. La politesse noble est le véritable talent qu'ils doivent ambitionner , & ils l'ont souvent ; mais ce qui est également rare & précieux dans tous les Etats , c'est l'égalité. Malheureusement on ne découvre le défaut contraire , qu'après un certain temps d'épreuves ; on est souvent séduit & engagé dans de fortes liaisons , avant d'avoir reconnu que ceux avec qui on les a faites , en sont indignes , parce qu'ils se sont mis , pendant quelque temps , en frais pour vous plaire ; dès qu'ils se négligent , on reconnoît en eux des défauts & une humeur insupportable : les premiers jours de la connoissance ont été lumineux , les derniers sont ténébreux & même orageux ; mais quand l'engagement est formé , on passe sa vie à en regretter les premiers momens : on les retrouve rarement , & il faut bien se consoler d'être attaché à une personne capricieuse & inégale , en se rappelant les instans agréa-

bles qu'on a passés avec elle, & jouissant de l'espérance d'en retrouver encore quelques uns.

Ce qui m'a paru de plus raisonnable dans l'Ouvrage de Moncrif, c'est la réflexion par laquelle il le termine; la voici :
 « Il faut qu'un homme, en entrant dans
 » le monde, s'attende à trouver deux
 » Juges de chacune de ses actions, la rai-
 » son & l'amour-propre, ou l'intérêt des
 » autres. Le premier Juge est toujours
 » équitable & impartial; le second, sévère
 » & souvent injuste; c'est l'enfant de la
 » jalousie; tâchons de ne le pas agacer;
 » c'est le moyen de plaire & de réussir
 » dans le monde. »

Je viens de rapporter en trois pages tout ce qu'il y a de bonnes maximes à tirer du Livre de Moncrif: *De la nécessité & des moyens de plaire*, qui en a trois cents.

J'AI souvent entendu avancer cette mauvaise maxime : *Qui n'est pas grand ennemi, n'est pas bon ami*, c'est-à-dire,

fans doute, que qui n'est pas capable de mettre dans les effets de sa haine & dans ses vengeances beaucoup d'ardeur, n'en mettra pas non plus lorsqu'il s'agira de servir ses amis. Mais distinguons entre les excès dans lesquels les passions peuvent nous entraîner, & les suites d'une liaison sage & réfléchie; l'amitié ne doit être que de ce dernier genre; si elle devenoit passion, elle cesseroit d'être aussi estimable & aussi respectable qu'elle l'est; elle auroit tous les dangers de l'amour, qui fait faire autant de fautes que la haine & la vengeance. Dieu nous garde de trop aimer, aussi-bien que de trop haïr; mais il faut bien aimer jusqu'à un certain point; le cœur de l'homme a besoin de ce sentiment, & il fait du bien à notre esprit, quand il ne l'aveugle pas. Mais la haine & le desir de la vengeance ne peuvent jamais que nous tourmenter: on est heureux de ne point haïr; mais en aimant sensément, ne peut-on pas servir ardemment ses amis, mettre de la vivacité, de la suite, même de la ténacité dans les affaires qui les intéressent? Eh! faut-il

donc être cruel pour les uns, parce que l'on est tendre pour les autres, persécuteur pour être serviable? Non; pour moi, je déclare que je suis un foible ennemi, non-seulement en force, mais en intention, quoique je sois ami très-zélé & très-essentiel.

Si j'ai effuyé quelques reproches sur ma prétendue indifférence pour les gens avec qui je vis le plus habituellement, trois d'entre eux en méritent bien davantage, & je ne les en estime pas moins: leurs noms sont bien connus dans le monde, puisque ce sont, 1°. M. de Fontenelle, 2°. le Président de Montesquieu, 3°. le Président Hénault. Le premier est atteint & convaincu d'une espece d'*apathie*, peut-être blâmable relativement aux autres, mais excellente pour sa propre conservation, puisque n'étant occupé que de lui, & se trouvant assez aimable pour que les autres s'en occupent, il a ménagé son tempérament frêle & délicat, a toujours pris ses aises, & a poussé sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, avec la douce espérance de voir la révo-

lution du siècle entier. Chaque année lui vaut un nouveau degré de mérite , & ajoute à l'intérêt qu'on prend à son existence. On le regarde comme un de ces chef-d'œuvres de l'art , travaillés avec soin & délicatesse , qu'il faut prendre garde de détruire , parce qu'on n'en fait plus de pareils. Il nous rappelle non-seulement ce beau siècle de Louis XIV , si noble , si grand , que quelques-uns d'entre nous ont vu finir , mais encore l'esprit des Benferade , des Saint-Evremont , des Scudery , & le ton de l'hôtel de Rambouillet dont on peut croire qu'il a respiré l'air sur le lieu même. Il l'a ce ton , mais adouci , perfectionné , mis à la portée de notre siècle , moins obscur , moins pédantesque que celui des beaux esprits qui fonderent l'Académie , moins précieux que celui de Julie d'Angennes & de sa mere. Sa conversation est infiniment agréable , semée de traits plus fins que frappans , & d'anecdotes piquantes , sans être méchantes , parce qu'elles ne portent jamais que sur des objets littéraires ou galans , & des tracasseries de

société. Tous ses Contes sont courts , & par cela même plus faillans ; tous finissent par un trait , conditions nécessaires aux bons contes. Les éloges qu'il prononce à l'Académie des Sciences , sont du même ton que sa conversation , par conséquent ils sont charmans ; mais je ne fais si la façon dont il les présente est celle qui devrait être employée : il s'attache au personnel des Académiciens , cherche à les caractériser , à les peindre , entre jusque dans les détails de leur vie privée ; & comme c'est un Peintre agréable , on admire ses portraits : mais ne pourroit-on pas reprocher à quelques-uns d'être comme ces belles gravures que l'on trouve à la tête des Ouvrages de certains Héros ? elles nous apprennent quelles étoient leurs physionomies , mais nous laissent encore à désirer sur ce qu'ils ont fait.

Il me semble que l'éloge d'un Académicien ne devrait être que l'extrait ou le crayon de ses travaux académiques. On peut objecter à cela , qu'il se rencontre quelques Académiciens dont les travaux & les talens ne fournissoient pas matière

à un grand éloge ; mais, d'un côté, la sécheresse, ou même le refus des éloges, est un moyen d'empêcher l'Académie d'admettre des sujets qui lui feroient peu d'honneur ; de l'autre, on peut faire valoir, en faveur de ceux qui n'y sont admis que comme honoraires, la protection qu'ils ont accordée aux Sciences, les bienfaits qu'ils ont procurés aux Savans, & louer du moins leur zele. Il faut convenir cependant que Fontenelle, en sauvant avec beaucoup d'art la sécheresse des matieres qui ont fait l'objet du travail de ceux qu'il loue, dit du moins presque toujours ce qu'il faut en dire. Il est à craindre que ses successeurs & ses imitateurs ne trouvent plus court d'en parler fort peu ; alors ils auront tout-à-fait manqué leur sujet.

Je reviens au personnel de Fontenelle. On fait qu'il n'aime rien vivement ni fortement, mais on le lui pardonne, & on ne l'en aime que mieux ; car c'est pour lui-même qu'on l'aime, sans exiger de retour & sans s'en flatter. On pourroit dire de lui ce que Madame du Def-

fant dit de son chat : « Je l'aime à la
 » folie , parce que c'est la plus aimable
 » créature du monde ; mais je m'embar-
 » rasse peu du degré de sentiment qu'il
 » a pour moi : je ferois au désespoir de le
 » perdre , parce que je sens que c'est mé-
 » nager & perpétuer mes plaisirs, que
 » d'employer tous mes soins à conserver
 » l'existence de mon chat. »

Le Président de Montesquieu n'est pas si vieux que Fontenelle , & a bien autant d'esprit que lui ; mais leurs genres ne se ressemblent pas : il paroît que l'on devoit exiger davantage du Président dans la société , parce qu'il est plus vif , qu'il paroît plus actif , même plus susceptible d'enthousiasme. Au fond , ces deux cœurs sont de la même trempe : Montesquieu ne se tourmente pour personne , il n'a point pour lui-même d'ambition ; il lit , il voyage , il amasse des connoissances , il écrit enfin , & le tout uniquement pour son plaisir. Comme il a infiniment d'esprit , il fait un usage charmant de ce qu'il sait ; mais il met plus d'esprit dans ses Livres que dans sa conversation , parce qu'il ne

cherche pas à briller & ne s'en donne pas la peine. Il a conservé l'accent Gascon, qu'il tient de son pays (Bordeaux), & trouve en quelque façon au-dessous de lui de s'en corriger. Il ne soigne point son style ; qui est bien plus spirituel , & quelquefois même nerveux , qu'il n'est pur ; il ne s'attache point à mettre de méthode & de suite dans ses ouvrages ; aussi sont-ils plus brillans qu'instructifs. Il a conçu de bonne heure du goût pour un genre de philosophie hardie , qu'il a combiné avec la gaieté & la légèreté de l'esprit François ; & qui a rendu ses Lettres Persanes un Ouvrage vraiment charmant. Mais si , d'un côté , ce Livre a produit de l'enthousiasme , de l'autre , il a occasionné des plaintes assez bien fondées : il y a des traits d'un genre qu'un homme d'esprit peut aisément concevoir , mais qu'un homme sage ne doit jamais se permettre de faire imprimer. Ce sont cependant ceux-là qui ont vraiment fait la fortune du Livre & la gloire de l'Auteur. Il n'eût pas été de l'Académie , sans cet Ouvrage qui auroit dû l'en exclure. M. le Cardinal de Fleury , si

sage d'ailleurs , a montré dans cette occasion une mollesse qui pourra avoir de grandes conséquences par la suite. Le Président a quitté sa charge , pour que sa non-résidence à Paris ne fût point un obstacle à ce qu'il fût reçu à l'Académie. Il a pris pour prétexte qu'il alloit travailler à un grand Ouvrage sur les Loix. Le Président Héuault en quittant la sienne , en avoit donné la même raison. On a plaisanté sur ces Messieurs , en disant qu'ils *quittoient leur métier pour aller l'apprendre.*

Au fait , Montesquieu vouloit voyager , pour faire des remarques philosophiques sur les hommes & les Nations. Déjà connu par ses Lettres Persanes , il a été reçu avec enthousiasme & empressement en Allemagne , en Angleterre , & même en Italie. Nous ne connoissons pas toute l'étendue de la récolte d'observations & de réflexions qu'il a faites dans ces différens pays ; il n'a encore publié , depuis son retour , qu'un seul Ouvrage , imprimé en 1734 , intitulé : *Considérations sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains.* Il y paroît aussi spirituel , plus lumineux

lumineux & plus réservé que dans les Lettres Perfanes, la matiere ne l'engageant pas dans les mêmes écarts. On prétend qu'il se prépare enfin à publier son grand Ouvrage sur les Loix : j'en connois déjà quelques morceaux, qui, soutenus par la réputation de l'Auteur, ne peuvent que l'augmenter ; mais je crains bien que l'ensemble n'y manque, & qu'il n'y ait plus de chapitres agréables à lire, plus d'idées ingénieuses & séduisantes, que de véritables & utiles instructions sur la façon dont on devroit rédiger les Loix & les entendre. C'est pourtant là le Livre qu'il nous faudroit, & qui nous manque encore, quoiqu'on ait déjà tant écrit sur cette matiere.

Nous avons de bons Instituts de Droit Civil Romain; nous en avons de passables du Droit François; mais nous n'en avons absolument point du Droit Public général & universel. Nous n'avons point *l'Esprit des Loix*, & je doute fort que mon ami le Président de Montesquieu nous en donne un qui puisse servir de guide & de bouffole à tous les Législa-

teurs du monde. Je lui connois tout l'esprit possible ; il a acquis les connoissances les plus vastes , tant dans ses voyages que dans ses retraites à la campagne ; mais je prédis encore une fois qu'il ne nous donnera pas le Livre qui nous manque , quoique l'on doive trouver dans celui qu'il prépare , beaucoup d'idées profondes , de pensées neuves , d'images frappantes , de failles d'esprit & de génie , & une multitude de faits curieux , dont l'application suppose encore plus de goût que d'étude.

Je reviens au caractère qu'il porte dans la société ; beaucoup de douceur , assez de gaieté , une égalité parfaite , un air de simplicité & de bonhomie qui , vu la réputation qu'il s'est déjà faite , lui forme un mérite particulier. Il a quelquefois des distractions , & il lui échappe des traits de naïveté qui le font trouver plus aimable , parce qu'ils contrastent avec l'esprit qu'on lui connoît. J'oubliois de parler de son petit Poëme en prose dans le goût grec , intitulé : *Le Temple de Gnide*. Je ne fais si la réputation que le Président s'étoit déjà faite par les Lettres Persanes , n'a pas con-

tribué à faire priser ce petit morceau plus qu'il ne mérite : il y a beaucoup d'esprit, quelquefois des graces & de la volupté, dont la touche en quelques endroits est même un peu forte, & il y regne un ton d'observations philosophiques qui caractérisent l'Auteur, mais n'est point du tout du genre. Fontenelle n'eût pas fait sans doute les *Considérations sur les Romains*; mais le Temple de Gnide eût été mieux construit par lui que par Montesquieu.

Je n'opposerai point la galanterie du Président à celle de Fontenelle, parce que Montesquieu n'en a point; il ne fait que peu ou point de vers, mais on le trouve aimable dans la société, indépendamment de la galanterie & de la poésie: Fontenelle; au contraire, a besoin de touches ces ressources. L'esprit avec lequel il débite ce qui, dans la bouche de tout autre, seroit des fadeurs, & ses graces, font valoir sa science & son érudition, qui ne sont peut-être pas bien profondes.

Le Président Hénault ne tiendra peut-être pas au Temple de Mémoire une place aussi distinguée que les deux autres;

mais je trouve que dans la société il mérite la préférence sur eux : il est moins vieux que Fontenelle, & moins gênant, parce qu'il exige bien moins de soins & de complaisance; au contraire, il est très-complaisant lui-même, & de la manière la plus simple, & l'on peut dire la plus noble. Les actes de cette vertu ont l'air de ne lui rien coûter; aussi y a-t-il des gens assez injustes pour croire qu'il prodigue, sans sentiment & sans distinction, les politesses à tout le monde : mais ceux qui le connoissent bien & le suivent de près, savent qu'il fait les nuancer, & qu'un jugement sain & un grand usage du monde président à la distribution qu'il en fait. Son caractère, sur-tout quand il étoit jeune, paroïssoit fait pour réussir auprès des Dames; car il avoit de l'esprit, des graces, de la délicatesse & de la finesse : cultivoit avec succès la musique, la poésie & la littérature légère; sa musique n'étoit point savante, mais agréable; sa poésie n'étoit point sublime : il a pourtant essayé de faire une tragédie; elle est foible, mais sans être ridicule ni en-

nuyeuse. Le reste de ses vers est dans le genre de ceux de Fontenelle, ils sont doux & spirituels; sa prose est coulante & facile, son éloquence n'est point mâle, ni dans le grand genre, quoiqu'il ait remporté des prix à l'Académie Française, il y a déjà plus de trente ans; il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat: il a été quelque temps Pere de l'Oratoire, a pris dans cette Société le goût de l'étude, & y a acquis quelque érudition, mais sans aucune pédanterie. On m'a assuré qu'au Palais il étoit bon Juge, sans avoir une parfaite connoissance des Loix, parce qu'il a l'esprit droit & le jugement bon. Il n'a jamais eu la morgue de la Magistrature, ni le mauvais ton des Robins. Il ne se pique ni de naissance ni de titres illustres, mais il est assez riche pour n'avoir besoin de personne, & dans cette heureuse situation, n'affichant aucunes prétentions, il se place sagement au dessous de l'insolence & au dessus de la bassesse. Il y a d'assez grandes Dames qui lui ont pardonné le défaut de noblesse, de beauté, & même de vigueur. Il s'est

toujours conduit , dans ces occasions ; avec modestie , ne prétendant qu'à ce à quoi il pouvoit prétendre ; on n'a jamais exigé de lui que ce qu'il pouvoit aisément faire. A l'âge de cinquante ans , il a déclaré qu'il se bornoit à être studieux & dévot ; il a fait une confession générale des péchés de toute sa vie , & c'est à cette occasion qu'il lâcha ce trait plaisant : *On n'est jamais si riche que quand on déménage.* Au reste , sa dévotion est aussi exempte de fanatisme , de persécution , d'aigreur & d'intrigue , que ses études de pédanterie. Il s'occupe à rédiger un abrégé chronologique de notre Histoire , qui aura le mérite de rassembler une Chronologie exacte , des tables bien faites , un sommaire de faits méthodiquement exposés , & de n'être cependant ni sec , ni aride , ni plat , ni ennuyeux. Non-seulement on pourra y chercher & y trouver tout ce dont on aura besoin pour fixer dans sa tête les principales époques de notre Histoire , mais on pourra lire cet Abrégé d'un bout à l'autre sans s'ennuyer , l'Auteur ayant ménagé à ses Lecteurs sur

cette longue route, pour ainsi dire, des repos. Les faits les plus intéressans y seront exposés avec clarté & précision, & des remarques particulières détermineront à chaque grande époque, quelles étoient alors nos mœurs & nos principes. Enfin, ce Livre, excellent par lui-même, servira de modèle à un grand nombre d'autres Livres bons & utiles. Il y a lieu de croire que bientôt toutes les différentes Histoires seront écrites suivant la même méthode, & que ce premier Ouvrage fera le germe d'un nouveau genre instructif. Je conviens cependant que la gloire littéraire du Président Hénault n'égalera jamais celle de Fontenelle & de Montesquieu; mais je crois que son seul Ouvrage fera plus utile que tous les leurs, parce qu'il ouvrira une nouvelle carrière au progrès des Sciences, tandis que les autres ne produiront que de mauvais imitateurs, qui s'égareront en voulant marcher sur leurs traces. Au surplus, pour réduire en peu de mots le caractère du Président Hénault, il est souple sans fourberie, doux sans fadeur, serviable

sans intérêt ni sans ambition , complaisant sans bassesse , bon ami sans enthousiasme ni prévention ; c'est un modele dans la société, aussi parfait que son Livre en est un dans son genre.

LE goût de la médifance est si bien fondé sur la malignité naturelle à la plupart des hommes, & sur-tout des femmes, que jamais ce vice ne cessera d'être à la mode ; la légéreté de notre Nation fait même que la médifance doit être plus commune en France que nulle part ailleurs. Mais du moins nous abhorrons la calomnie ; nous la regardons comme un des vices dont le principe est le plus coupable, & les suites peuvent être les plus funestes. On se défend d'être calomniauteur autant que d'être meurtrier, & l'on a raison. Pour la médifance ; quand elle est bien débitée, c'est un moyen de plaire dans la société ; elle anime la conversation ; on amuse les présens, en médifant des absens ; on fait rire une compagnie des sottises d'une autre. Mais il faut du

moins que ce badinage soit léger, agréable, piquant; laissons aux vieilles dévotes acariâtres la mauvaise habitude de médire de leur prochain avec amertume, de reprocher avec aigreur aux jeunes personnes des défauts que du moins celles-ci compensent par quelques agrémens, ou des fautes contre lesquelles les vieilles ne crient si fort, que parce qu'elles ne peuvent plus les commettre.

Pour médire agréablement, il faut savoir conter avec grace, & ce talent n'est pas commun. On ajoute quelquefois de légères circonstances aux contes, pour les rendre plus piquans; mais il ne faut pas qu'elles allongent l'histoire & qu'elles appesantissent la narration. Mêlez peu de réflexions à vos récits, n'en tirez aucune conclusion, mais laissez faire à vos Auditeurs les remarques malignes qu'il vous feroit souvent aisé de leur suggérer; elles leur paroîtront d'autant meilleures, qu'ils croiront les avoir trouvées tout seuls. J'ai connu, dans ma jeunesse, d'excellens Conteurs; il me semble qu'ils sont plus rares aujourd'hui: je pense ainsi, peut-

être par anticipation , sur la manie ordinaire aux vieillards , de croire que tout dégénere. Mais , quoi qu'il en soit , je me propose de former un jour une liste des bons Conteurs de mon temps , & de les caractériser chacun par quelqu'un de leurs meilleurs contes , que je me rappellerai aisément. Madame Cornuel comparoit les contes à ces *matelottes* , dont on dit que *la sauce fait manger le poisson* ; de même , disoit-elle , les meilleures histoires sont les mieux contées. Nous en avons la preuve dans ces fameux Contes de l'Abbé de Boisrobert , qui faisoient tant rire le grand Cardinal de Richelieu : Douville , frere de l'Abbé , les a fait imprimer , & rien ne paroît si plat à la lecture ; mais c'est que nous n'avons plus le Conteur pour nous les faire goûter , & que ce n'est pas même lui qui les a écrits.

L'homme de France que j'ai entendu le mieux conter , c'est M. le Duc du Maine , fils légitimé du feu Roi ; c'étoit d'ailleurs un Prince foible , & qui n'avoit que de médiocres talens : Madame , sa femme , qui se pique d'avoir un esprit fort su-

périeur au sien, ne conte pas si bien; & leurs deux fils, M. le Prince de Dombes & M. le Comte d'Eu, qui ne passent pas d'ailleurs pour avoir grand génie, content à merveille.

Oui, notre siècle s'est adouci sur une infinité d'articles; on ne médit plus avec chagrin & humeur, on craint les conséquences; on est devenu circonspect, de peur que les simples tracasseries ne dégénèrent en affaires sérieuses, & on les évite. Peut-être (convenons-en tout bas) sommes-nous devenus un peu poltrons; mais quand on a le malheur de l'être, le vrai moyen de ne le pas paroître, c'est d'éviter les affaires, & pour cet effet, il faut les voir venir de loin. Après tout, j'aime bien mieux vivre dans notre siècle que dans le précédent: on étoit alors assurément brave & même hasardeux; mais les gens même les plus sages n'étoient pas en sûreté, parce qu'ils étoient entourés de querelleurs. A présent la société est plus sûre; nous n'avons presque jamais à craindre que de légères tracasseries, ou des plaisanteries que l'on peut aisément

souffrir quand on y fait répondre. Nous nous dévorions autrefois comme des lions & des tigres ; à présent nous jouons les uns avec les autres , comme de petits chiens qui mordillent , ou de jolis chats dont les coups de griffes ne sont jamais mortels.

J'aime mieux la médisance des gens d'esprit , quand j'y devrois être pour quelque chose , que la circonspection des fots ; rien de si plat ni de si ridicule que certains circonspects de ma connoissance ; ils sont d'une fadeur à faire vomir ; de la fadeur naît l'ennui , & l'ennui est la peste de la société.

LA contenance est une qualité purement extérieure , mais dont il y a des conséquences à tirer pour connoître le caractère & les dispositions intérieures des personnes. Une contenance ferme & réglée suppose que l'on conserve son sang-froid ; au contraire , la contenance embarrassée indique que l'on est troublé , & que la tête tourne. Aussi les experts en

galanterie, tout comme ceux en politique, savent-ils bien user de la contenance & du *décontenancement* pour avancer leurs affaires.

Il seroit également malhonnête & maladroite de troubler la contenance des Dames en public : il y a des occasions secrètes où l'on ne doit pas avoir autant de ménagement pour elles. De même le Politique, dans les conférences particulières, hasarde des propositions brusques & inattendues, observe l'effet qu'elles font sur celui qui n'est pas préparé à les recevoir, &, d'après cet effet, il suit sa pointe ou revient sur ses pas. Règle générale & certaine dans la société, l'homme aimable ne cherche à embarrasser personne, & s'arrange de manière à n'être pas aisément embarrassé ; car il n'y a que l'embarras qui fait jouer aux gens d'esprit le rôle des fots.

Dès qu'on est en place, ou qu'on a fait fortune, on a bientôt acquis cette morgue & cet air d'importance que l'on croit trop aisément être la marque distinctive & la preuve de la supériorité.

Cependant , plus on est parvenu haut ; plus on devroit être affable , sauf certaines occasions , où il est nécessaire de montrer qu'on sent ce que l'on est , & d'arrêter ceux qui voudroient l'oublier & manquer à ce qu'ils doivent.

J'ai lu quelque part , qu'il ne faut jamais renvoyer l'air d'autorité , si loin qu'on ne puisse le retrouver dans l'occasion , parce que souvent l'air d'autorité est nécessaire pour constater l'autorité même.

Ne frappez jamais de grands coups d'un air timide , sans quoi l'effet en est manqué ; mais paroissez plaindre ceux que vous êtes forcé de punir ; paroissez fâché de refuser ceux dont vous rejetez les demandes , & vous trouver heureux & satisfait d'avoir pu accorder ou procurer une grace. On me répondra que tout cela est bientôt dit , mais très-délicat & très-difficile dans l'exécution ; j'en conviens ; mais enfin c'est à quoi il faut que l'homme en place tende : *Hic meta laborum.*

Les grands bavards & les brouillons

ont rarement de la contenance , ou du moins la perdent aisément. Les vrais fots n'en ont jamais ; mais les demi-fots en ont quelquefois , & alors c'est un grand mérite pour eux , car elle cache une partie de leurs sottises. Comme la contenance grave entraîne toujours quelque lenteur , elle donne le temps de réfléchir sur ce que l'on a à faire & à dire ; l'on fait moins de bévues , & l'on dit moins d'inepties.

La contenance avec les Supérieurs n'est jamais embarrassante pour un honnête homme qui a été bien élevé : il a appris de bonne heure qu'il est dangereux d'être insolent , mais qu'on est toujours méprisable quand on est bas. D'ailleurs , comme l'honnête homme n'a rien à se reprocher , il n'est jamais embarrassé de répondre à ce qu'on lui demande ; & s'il a à demander , il dit ses raisons avec la confiance qu'inspire la vertu & le bon droit. Il est également nécessaire d'être court dans l'exposé de ses raisons , & dans le narré de ses histoires & de ses contes : dans ceux-ci il faut se hâter d'ar-

river au trait, abrégé les préambules, & ne dire que ce qu'il faut pour amener & faire sentir ce trait si désiré. De même dans les demandes il ne faut dire des faits que ce qui est absolument nécessaire pour faire connoître l'objet auquel on tend, & les raisons qui peuvent être décisives & déterminantes pour celui à qui l'on parle, en élaguant d'ailleurs tous les accessoires, & réduisant les prologues à une ouverture.

Il est plus difficile aux Supérieurs de se conduire avec leurs inférieurs. Pour bien recevoir une sollicitation, il faut savoir à qui l'on parle & de quoi il s'agit, & c'est ce qu'on ne fait pas toujours au premier abord : tant qu'on l'ignore encore, il faut louvoyer, n'avoir l'air ni rebutant ni flatteur, écouter, ramener, s'il le faut, le solliciteur au fait, mais toujours doucement, éviter l'air de prévention contraire; enfin ne promettre que ce qu'on est sûr de tenir, & ne faire espérer que ce qui est juste & honnête. D'ailleurs il faut nuancer ses politesses avec cet art que l'on ne peut acquérir que par un
grand

grand usage du monde , & qui ne peut s'apprendre dans la poussiere d'un cabinet. Les affaires se font par les hommes & avec les hommes ; mais d'un côté , ceux qui ont assez vécu avec eux pour avoir acquis l'art de contenter une nombreuse audience , ont souvent mené une vie trop dissipée pour avoir profondément étudié le fond des affaires dont ils sont chargés ; de l'autre , les gens qui ont pâli sur les papiers , n'ont pas assez pratiqué le monde. De façon ou d'autre , il y a toujours quelques risques à courir ; mais les gens raisonnables le sentent bien , & s'arrangent là-dessus.

IL y a long-tems qu'on s'est apperçu que les gens nés dans la grandeur sont moins insolens que les parvenus ; mais ce que tout le monde n'a pas remarqué , c'est que les plus grands Princes sont naturellement très-timides ; accoutumés à se croire au-dessus de tout , la moindre idée de supériorité sur eux leur en impose ; ils ne trouvent presque jamais de plus

grands Seigneurs qu'eux : mais la réputation d'esprit , de science , de lumieres en tout genre , celle de la figure même leur en impose. Par retour sur eux-mêmes , ils sentent qu'à certains égards ils sont au-dessous de quelques-uns de leurs sujets & de leurs courtisans. Je connois des Princes qui seroient plus embarrassés de converser avec un homme de l'Académie , que celui-ci de les haranguer en public. La timidité de nos Princes se manifeste par le *dandinage* , le *bégaiement* , enfin le *décontenancement*. Ce seroit aussi inutilement que mal-à-propos que j'en citerois des exemples.

La conversation est la consolation & le dédommagement des gens studieux & instruits; elle délasse des travaux du cabinet, & peut-être qu'en usant alternativement de ces deux moyens de s'instruire, l'un devient aussi profitable que l'autre. Cela est vrai , sur-tout pour la jeunesse , qui peut tirer autant de parti de la conversation des gens qui ont beaucoup vu, que de vieux Livres chargés de beaucoup de doctrine & de faits. Mais la con-

versation seule ne suffit pas , parce que ce que l'on y apprend est toujours trop découfu ; comme la lecture seule fatigue , lasse & affomme , parce que la plupart des Livres fixent trop long-tems l'attention sur le même objet. Je connois un Ordre Religieux (celui des Jésuites) , dont les principes sont autant de problèmes blâmés par les uns , admirés par les autres , mais dont il est assurément sorti une infinité de bons Auteurs. Cette Société n'admet , autant qu'elle le peut , que des gens qui aient d'heureuses dispositions ; & pendant le cours de leurs études , les jeunes Peres ont tous les jours quatre heures de conversation avec les anciens qui ont le plus de science , d'expérience & de connoissance du monde. Ainsi chez les Jésuites on devient communicatif , ouvert & aimable , au lieu que dans les autres Ordres , originaires fondés sur la vie érémitique , les journées se passent en partie à chanter les louanges de Dieu , en partie à étudier dans la solitude , méditer dans la retraite , & écouter ses maîtres en silence.

Quand on a pris de bonne heure le goût de s'instruire dans la conversation, on est charmé de se trouver vis-à-vis des vieillards qui sont capables de vous raconter ce qu'ils ont vu & su de plus intéressant; il y a une manière d'en profiter, & d'éviter les redites, auxquelles ils ne sont que trop sujets. Il faut les questionner sur les choses qu'ils peuvent savoir, & l'on peut être très-assuré qu'ils les diront avec plaisir, en les promenant d'époques en époques & d'objets en objets, à différens jours, & sous différens prétextes, pour ne les pas fatiguer: on est sûr de lire dans leur mémoire, comme dans un Livre, tout ce qu'elle contient de curieux & d'intéressant. C'est ainsi que j'en ai usé avec mon parent l'Abbé de Choisy, avec qui j'ai encore vécu pendant les dernières années de sa vie. (il est mort en 1724, à l'âge de plus de quatre-vingts ans) Il faut que je convienne, malgré toute l'amitié qu'il avoit pour moi, que ce n'étoit pas un homme fort estimable: son ame étoit foible, & il avoit bien plus l'esprit de

société que celui de conduite ; mais il parvint à être de l'Académie , & à se faire une sorte de réputation dans cette Compagnie , parce qu'il parloit & écrivoit bien. D'ailleurs il n'a paru ni digne d'être Evêque , ni d'être employé dans aucune affaire importante ; il se sentoit toujours de l'éducation efféminée qu'il avoit reçue ; & n'étant plus d'âge à s'habiller en femme , il ne s'est jamais trouvé capable de penser en homme. Malgré tous ses défauts , lorsque je l'ai connu , étant très-vieux , il étoit bien bon à entendre : sa mémoire étoit remplie d'anecdotes de la Cour , qu'il avoit fréquentée , quoiqu'il n'y eût jamais joué un grand rôle , & de l'Académie , au milieu de laquelle il avoit vécu pendant long-temps. Il avoit assez de goût pour bien juger de la valeur d'un trait & d'un bon mot ; aussi , dans le grand nombre de ceux qu'il avoit entendus , les meilleurs lui étoient restés dans la tête , & c'étoient ceux-là qu'il répétoit souvent , & que j'ai retenus d'auprès lui : j'en ai trouvé une partie écrite dans les papiers que l'Abbé m'a laissés ;

car il me remit tous ses Ouvrages entre les
les mains , peu avant sa mort. J'en ai
tiré ce qui m'a paru le plus intéressant ,
& j'en ai formé trois gros volumes ; mais
n'ayant pu en refuser la communication
à une dame de la famille , curieuse de
les lire , elle les garda long-temps , & les
communiqua à l'Abbé d'Olivet : celui-ci
en tira un Ouvrage en deux petits volu-
mes, qu'il a fait imprimer en Hollande ,
sous le titre de : *Mémoires pour servir à
l'Histoire de Louis XIV* , par feu M. l'Abbé
de Choisy , de l'Académie Française. Il est
certain que ces deux volumes contien-
nent , s'il est permis de s'exprimer ainsi ,
la fleur de mon Manuscrit. Il reste cepen-
dant encore quelques traits que je peux
mêler avec des réflexions sur les ouvra-
ges de l'Auteur , qui , en me les donnant
tous , n'a jamais manqué de me conter à
quelle occasion il les avoit composés.

On ne voit qu'en abrégé dans ses Mé-
moires ce qu'il m'a plus d'une fois conté
en détail : sa mere , étoit une femme
d'esprit , mais , à ce que je crois , assez
intrigante ; elle avoit été dans le secret

de la conjuration de Cinquars , qui finit si tragiquement pour ce jeune Seigneur & pour M. de Thou son ami. Le fond de cette affaire étoit une véritable intrigue de femmes ambitieuses & inconsidérées. La Princesse Marie de Gonzague, qui depuis a été Reine de Pologne , étant amoureuse folle de M. de Cinquars (qui avoit déjà fait une assez belle fortune pour un homme dont la famille n'étoit que de petits bourgeois de Paris), s'étoit mis en tête que le Grand Ecuyer, en se liant avec les ennemis de l'Etat, pouvoit faire trembler le Cardinal de Richelieu (déjà malade), & se procurer l'épée de Connétable. Assurément on n'imagineroit pas dans ce tems-ci de se rendre nécessaire par de pareils moyens; mais on les croyoit bons il y a cent ans. Madame de Choisy étoit dans la confiance de cette folle intrigue, & la Princesse Marie de Gonzague l'avoit assurée qu'elle feroit son mari Garde des Sceaux; mais le bon homme M. de Choisy, pere de l'Abbé, ne se doutoit pas que sa femme s'occupât si fort de sa fortune. Il

étoit Intendant en Languedoc , & fut chargé d'arrêter à Montpellier M. de Cinqmars , & de se saisir de tous ses papiers. Il le trouva occupé à en brûler une grande quantité , & c'étoient sûrement ceux qui pouvoient servir à le convaincre. M. de Choisy par pure bonté d'ame , le laissa achever de brûler tout ce qu'il voulut. « Vous avez raison , Monsieur , lui dit le Grand Ecuyer , d'avoir » pour moi cette complaisance : vous seriez bien fâché de trouver ce que je » viens de brûler. » En effet , c'étoient des lettres de la Princesse Marie , & peut-être de Madame de Choisy leur confidente. Il résulta de cette brûlure , que quoiqu'on eût des preuves pour condamner M. de Cinqmars , on n'en trouva aucune qui dévoilât l'intrigue de ces Dames.

L'Abbé m'a bien des fois répété ce dont il dit un petit mot dans ses Mémoires ; c'est que c'étoit par un effet de la politique du Cardinal de Mazarin , que l'on élevoit MONSIEUR , frere de Louis XIV , de la maniere la plus effémi-

née ; qui devoit le rendre pufillanime & méprifable , & qui nous paroîtroit de plus aujourd'hui étrange & ridicule au dernier point. Madame de Choify fe prêtoit à cette extravagance , par une fuite de fon goût pour l'intrigue , & elle fit prendre à fon fils la même habitude, pour faire fa cour à Monsieur. Quant à ce qui regarde ce Prince, on ne peut que hauffer les épaules, en voyant le Cardinal Mazarin adopter de fi pitoyables moyens : ils furent auffi inutiles que mal imaginés. Monsieur ne fut pas moins brave à la guerre , malgré cette mauvaife éducation , & s'il fe trouva toujours fort inférieur à Louis XIV , c'est que la Nature l'avoit fait tel. Au contraire, on avoit fait tout ce qu'on avoit pu pour rendre redoutable Gaston , frere de Louis XIII; mais ce n'a jamais été qu'un Prince très-méprifable. L'Abbé de Choify conserva , tant qu'il put, cette impertinente habitude de s'habiller en femme, & l'on fait toutes les folies qu'il fit fous cet ajustement.

Un des manuscrits qu'il m'a laissés

contient son histoire , sous le nom de la Comtesse des Barres : elle n'est pas encore imprimée , mais je crois qu'elle le fera ; car la même personne qui a laissé publier les Mémoires de l'Abbé de Choisy , a donné des copies de ce morceau-là. En le lisant , tout le monde le trouvera très-bien écrit , contenant des détails voluptueux & peu honnêtes , mais très-agréables à lire. En même-temps , on croira cette histoire tout-à-fait invraisemblable ; je puis pourtant bien certifier qu'elle est très-véritable. Le vieux Abbé , long-temps après avoir écrit la vie de David , de Salomon , des Histoires édifiantes , celle de l'Eglise , me contoit encore ses folies avec un plaisir indicible , & je regardois avec étonnement un homme dont la vie avoit été remplie par de si étranges disparates.

Un des plus longs morceaux des Manuscrits qui m'ont été volés , sont les Mémoires pour la vie du Cardinal de Bouillon , dont l'Abbé a été l'ami intime , depuis son enfance jusqu'à sa mort : je ne veux point répéter ici ce qui a été

imprimé; mais on doit conclure que le Cardinal de Bouillon étoit un Prélat d'une capacité très-médiocre , qui finit ses jours le plus platement du monde. Pour avoir voulu tenir tête à Louis XIV. & à ses Ministres , il se fit exiler , & priver des revenus de ses bénéfices. Il se souvenoit que ses peres s'étoient fait acheter bien cher; mais ils avoient alors quelque chose à vendre, c'étoit la Principauté & la place forte de Sedan: ils en avoient été bien payés par de grandes terres & des honneurs à la Cour; mais de l'état de Princes indépendans , ils étoient tombés dans celui de Courtisans riches , illustres & importans. Ils n'avoient plus de meilleur parti à prendre que de faire leur cour & de plaire à Louis XIV, ou de rendre de grands services à l'Etat, comme fit M. de Turenne, dont la considération personnelle soutint le Cardinal de Bouillon, tant que cet oncle vécut. Après la mort de M. de Turenne, le Cardinal continua de commettre des fautes de conduite à la Cour, & à la fin il les paya.

On trouve dans le morceau concernant le Cardinal de Bouillon , deux articles qui y sont tout-à-fait étrangers , mais qui caractérisent assez bien deux Ministres de Louis XIV ; l'un est M. de Pomponne. L'Abbé prétend que Madame de Choisy contribua à le faire Ministre ; parce qu'elle trouva moyen de faire voir au Roi les lettres qu'il lui écrivoit pendant qu'il étoit Ambassadeur en Suede ; & on ajoute que le Roi les admira , & conçut de là grande opinion de celui qui les écrivoit. Il est étonnant que Louis XIV ait eu besoin de recourir à des lettres particulieres d'un Ambassadeur à une femme , pour juger de sa capacité ; mais sans doute que le Roi les regardoit comme plus vraies , plus naturelles , & moins étudiées que les dépêches que l'Ambassadeur lui adressoit , ou au Ministre des Affaires étrangères. Madame de Choisy étoit une vieille amie de M. de Pomponne , à laquelle il avoit l'air d'ouvrir son cœur , sans lui découvrir cependant le secret de l'Etat. De là , Louis XIV. conclut qu'il seroit un grand Ministre ;

ce n'étoit cependant qu'un homme sage & honnête , mais médiocre en talent. Le hafard m'a fait tomber entre les mains toute fa correspondance , tant ministérielle que particuliere , pendant cinq ans qu'il a été en Suede ; je la conserve dans ma bibliotheque : je ne l'ai pas trouvée bien brillante , mais raisonnable. C'étoit avec M. de Lionne qu'il correspondoit , & celui-ci lui étoit bien supérieur pour la maniere d'écrire. Rien n'est si beau , soit dit en passant , que les réponses de M. de Lionne au Comte d'Eftrades , Ambassadeur en Hollande , qui ont été imprimées avec les dépêches de cet Ambassadeur , en Hollande. C'est-là le Livre que les gens qui se destinent à la politique , doivent lire pour se former aux affaires & aux négociations. On y voit avec quel art M. d'Eftrades conduisoit les Hollandois jusqu'au point où il avoit ordre de les mener ; peut-être n'étoit-ce pas toujours conformément à leurs intérêts ; mais dans ce cas il leur faisoit avaler les pilules que M. de Lionne leur envoyoit toutes dorées. Le ministre & l'Ambassadeur

n'expliquoient pas toujours nettement dans leurs dépêches quels étoient leurs véritables desseins ; mais ils s'entendoient (pour me servir d'une expression tout-à-fait proverbiale) comme *larrons en foire*.

Une autre anecdote , consignée dans les Mémoires de l'Abbé de Choisy , concerne M. de Croissi. On prétend qu'on accusoit mal-à-propos ce Ministre de n'être pas capable de faire de très-belles dépêches. Un de ses premiers Commis , nommé Bergeret , se donnoit , avec une fausse modestie , les airs de s'en attribuer tout l'honneur. L'Abbé assure que rien n'étoit moins fondé. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que pareil accident est arrivé à des Ministres , dont la modestie & la réserve ont donné beau jeu à leurs subordonnés. La prévention naturelle & simple attribue tout aux maîtres ; l'esprit caustique & malin , tout aux subalternes. La raison & la justice partagent entre eux le mérite de ce qui est bien fait : les seconds ont encore assez d'avantages , car ils ne répondent pas de

ce qu'il y a de plus blâmable & de plus dangereux (1).

L'Abbé de Choisy avoit l'Abbaye de St.-Seine en Bourgogne. Elle n'est pas bien considérable, puisque, dans ce moment-ci, elle ne passe guere six mille livres de rente. Mais d'ailleurs il avoit le Prieuré de St. Lô en Normandie, qui est très-bon, & il étoit Doyen de la Cathédrale de Bayeux, même avant que d'être dans les Ordres. Tout cela lui composoit un revenu de quatorze mille livres de rente. Il n'entra dans les Ordres que pendant son voyage de Siam. On trouve dans le Journal de ce voyage, que le 7 Décembre 1685, il reçut les quatre Mineurs; que le lendemain 8, il fut Sou-diacre; le 9, Diacre, & le 10, Prêtre, le tout par les mains de l'Evêque de

(1) Bergeret eut l'imprudence de solliciter la place vacante à l'Académie Française, par la mort de M. de Cordemoi; il l'obtint en 1675, & la remplit jusqu'à 1684, qu'il mourut, sans avoir jamais composé aucun Ouvrage, pas même, à ce qu'on dit, son discours de réception, qui d'ailleurs est fort médiocre. C'est l'Abbé de S. Pierre qui l'a remplacé.

Métellopolis (*in partibus*), qui faisoit le voyage de Siam avec lui, sur le même vaisseau; au moyen de quoi il partit de France Clerc tonsuré, & arriva Prêtre à Siam.

Le second morceau que j'ai trouvé dans les papiers de l'Abbé de Choisy, est intitulé, *Mémoires de M. de Cosnac, d'abord Evêque de Valence, puis Archevêque d'Aix*. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui a été toute sa vie grand diseur de bons mots & faiseur de bons contes. Dans sa jeunesse, il s'étoit mêlé de beaucoup d'intrigues dans deux Cours de Princes, celle du Prince de Conti, frere du Grand Condé, & celle de Monsieur, frere de Louis XIV; il les quitta successivement pour des tracasseries dont l'origine & les motifs sont bien détaillés dans ce morceau, que l'Abbé d'Olivet a fait réimprimer presque tout entier, en l'intitulant: *Livre septieme des Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*. On ne peut pas peindre avec plus de vérité & de naïveté la Cour de ces deux Princes, que l'Abbé de Choisy l'a fait dans ce morceau; par occasion, on y trouve des

des anecdotes piquantes & intéressantes de la Cour même de Louis XIV. On peut compter sur leur vérité ; car quand même je n'en serois pas assuré , elles portent d'ailleurs avec elles un air de franchise & de vraisemblance , qui seul ne permettroit presque pas d'en douter.

Je n'ai que deux traits à ajouter à ce qui a été imprimé par les soins de l'Abbé d'Olivet ; l'un concerne les soupçons que l'on conçut sur le genre de mort de Madame Henriette , première femme de M. le Duc d'Orléans. On fait que cette Princesse se trouva mal à Saint-Cloud une foirée d'été , après avoir bu des liqueurs fraîches qui lui furent présentées par un Officier de sa bouche ou de son gobelet. Cette mort causa une désolation générale ; les plus affligés & ceux qui y prirent le plus de part , furent les Officiers de sa Maison ; ils craignoient avec raison de perdre leurs charges , qui , comme on fait , sont dans la Maison des Princesse sur deux têtes , celle de la Princesse même , & celle du pourvu. Monsieur les rassura tous , en leur promettant que quand il se rema-

rieroit , ils occuperoient les mêmes places auprès de la nouvelle Duchesse d'Orléans , qu'ils avoient eues auprès de la première. Les pauvres gens , en attendant l'effet de cette promesse , vécurent comme ils purent , sans appointemens & sans nourriture , car ils n'en avoient pas conservé. Un seul se retira à Paris , riche , & acheta une maison où il s'établit , & parut fort tranquille sur son sort. Peu d'années après , Monsieur , ayant épousé la Princesse Palatine de Baviere , qui a été mere de M. le Duc d'Orléans Régent , & est morte pendant sa Régence , tint parole à tous les gens de la défunte , & en présenta la liste à Madame , en disant qu'il n'en étoit mort aucun depuis leur première Maîtresse. Cependant elle s'aperçut qu'une seule place étoit vide & à remplir , la Princesse en demanda la raison : Pour celui-là , Madame , répondit Monsieur , il se porte bien , mais je compte qu'il ne vous servira jamais : c'étoit un Chef d'office de la bouche ou du gobelet. Selon toute apparence , Madame n'osa pas approfondir ce que cela vouloit dire. Je suis certain de cette anecdote.

dote ; je connois encore des gens qui ont vu cet ancien Officier : ils m'ont dit son nom (1), mais je l'ai oublié. Il ne parloit jamais le premier de la Cour de Monsieur ni de Madame ; & quoiqu'il demeurât à Paris , il n'alloit jamais au Palais-Royal , à Saint-Cloud , ni à Versailles ; l'on prétend même qu'il se troubloit quand on nommoit devant lui son ancienne Maîtresse.

C'est l'Abbé de Cosnac qui , étant très-vieux & Archevêque d'Aix , apprit que l'on venoit de canoniser Saint-François de Salles : « Quoi , s'écria-t-il , M. de Geneve , mon ancien ami ? Je suis charmé de » la fortune qu'il vient de faire ; c'étoit » un galant homme , un aimable homme , » & même un honnête homme , quoiqu'il » trichât au piquet , ou nous avons sou- » vent joué ensemble. » On peut bien croire que la compagnie se mit à rire. « Mais , Monseigneur , lui dit-on , est-il » possible qu'un Saint friponne au jeu ? » Ho , répliqua l'Archevêque , il disoit

(1) Morel. V. Mss. de Colbert.

» pour ses raisons, que ce qu'il gaignoit
 » étoit pour les pauvres.»

J'ai encore trouvé dans les papiers de l'Abbé de Choisy, 1°. deux petits Romans bien écrits, & qui n'ont jamais été imprimés; mais le fonds n'en est pas bien intéressant : l'un est de Chevalerie, l'autre dans le goût oriental : 2°. l'aventure d'un Abbé de Saze, qui se convertit par un *quiproquo*. Un Directeur de Séminaire, homme d'une grande piété, écrivoit à un Abbé de Saze, jadis libertin, mais depuis converti, qu'il iroit passer les jours gras avec lui, pour employer en pieuses méditations, le temps que les gens du monde passoient en divertissemens profanes. La ressemblance de nom fit qu'un valet balourd porta cette lettre à l'Abbé de Saze, qu'il trouva occupé à arranger, pour son carnaval, non-seulement des amusemens vils, mais même de véritables parties de débauche. L'Abbé ouvrit la lettre, & en fut frappé comme d'un coup de foudre : son premier mouvement fut d'être furieux; le second, d'être agité, troublé; enfin le dernier, de prendre la ferme ré-

solution de se convertir. Il alla se confesser, ce qu'il n'avoit pas fait depuis bien des années : le Confesseur, après l'avoir réprimandé, mais en même-temps consolé, l'encouragea à dire la Messe, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis long-temps, quoiqu'il fût Prêtre & possédât de gros bénéfices; il la dit, & avec tant de componction, qu'il expira à la fin du Sacrifice.

L'Abbé de Choisy a laissé une petite histoire de Madame de Guercheville : la plupart des anecdotes qu'elle renferme sont connues. Tout le monde sait que cette Dame étoit très-belle ; qu'Henri IV en fut fort amoureux ; qu'elle lui résista, & que le Roi prit tant d'estime pour elle, qu'il la nomma Dame d'honneur de la Reine, en lui disant, que s'il avoit connu une plus honnête femme dans son Royaume, il lui auroit donné la préférence : mais l'Abbé m'a rapporté verbalement une circonstance de la vie de cette Dame, que je crois n'avoir pas vue ailleurs. Henri IV sachant que Madame de Guercheville étoit à la Roche-Guyon, résolut de lui faire une vi-

site, & envoya un Gentilhomme pour la prévenir que la chasse l'ayant conduit dans ce canton, il lui demandoit à souper & à coucher dans son Château. La Dame répondit respectueusement qu'elle feroit de son mieux pour que le Roi fût reçu comme il devoit l'être. Le Monarque enchanté arrive, & trouve au bas de l'escalier Madame de Guercheville parée, & précédée de tous ses gens; elle le conduisit avec honneur dans la plus belle chambre. Il vit, en passant devant la porte de la cuisine, les préparatifs d'un grand souper, & la Dame lui annonça qu'aussi-tôt qu'il se feroit reposé, on le serviroit. Effectivement le souper se trouva prêt aussi-tôt qu'il le demanda; mais, sur le point de se mettre à table, il apprit que Madame de Guercheville avoit demandé son *coche*, & qu'elle étoit sortie de son Château. Etonné, affigé, il lui en fit demander la raison; elle lui fit faire cette réponse. « Un » Roi doit être Maître dans tous les lieux » où il se trouve, & moi je suis bien aise » d'être libre dans ceux que j'habite.»

Les anecdotes sur le Marquis d'Arquien,

pere de la Reine de Pologne, épouse de Jean Sobieski, recueillies par l'Abbé d'Olivet, ont été inférées dans les Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV, & forment le huitieme Livre.

J'ai trouvé ensuite dans les papiers de l'Abbé un morceau qui n'a point été publié, sans doute parce que ceux qui ont copié les autres, ont cru celui-ci mal digéré; il l'est en effet, mais il n'en contient pas moins quelques idées intéressantes & des remarques curieuses. Il paroît qu'en 1692, il s'étoit formé au Luxembourg une petite Académie, dont l'objet étoit de s'occuper de ce qui ne fait point l'objet du travail des trois Académies Royales, la Françoisé, celle des Belles-Lettres, & celle des Sciences, qui étoient déjà établies, la premiere depuis plus de cinquante ans, & les deux autres depuis vingt ou trente. On étoit persuadé alors que le Droit public, la Politique, la Jurisprudence, la Théologie, & même la Philosophie morale n'étoient du ressort d'aucune de ces Académies: Il paroît que c'étoit pour traiter ces matieres & pour

examiner les Livres de ce genre , que la nouvelle Académie s'étoit établie. Elle devoit s'assembler chez l'Abbé de Choisy au Luxembourg , seulement une fois par semaine , le Mardi , & ne devoit être composée que de treize Académiciens , y compris le Maître de la Maison , qui en étoit comme le Président. De ces treize , neuf ont été bien connus dans le monde & dans la Littérature ; c'étoient les Abbés de *Dangeau* , de *Choisy* , Secrétaire perpétuel , *Testu* , *Renaudot* , & de *Caumartin* , Messieurs d'*Herbelot* , *Perrault* , *Fontenelle* , & le Président *Cousin*. L'Abbé de Choisy , Fontenelle , Perrault , l'Abbé Testu & l'Abbé Renaudot étoient déjà alors de l'Académie Française ; les Abbés de Caumartin & Renaudot & le Président Cousin en furent par la suite ; mais d'Herbelot n'a été que de celle des Belles-Lettres. Je n'ai le Journal de ce qui se passa dans cette Académie particulière , que pendant la seule année 1692 ; peut-être ne durera-t-elle pas plus long-tems. On faisoit promettre aux Académiciens le secret sur ce qui s'y diroit , parce que , comme on devoit y par-

ler Politique, on pouvoit y faire des réflexions qui n'auroient pas été bonnes à divulguer. Il en étoit de même des observations philosophiques & morales. Ces précautions étoient très-sages; & il y a tout à parier que c'est pour ne les avoir pas scrupuleusement observées, que cette tentative n'a point eu de succès.

Dans la grande quantité d'observations que contient ce Journal, un petit nombre m'a paru digne d'attention. L'Abbé Renaudot foutenoit, dès ce temps-là, que Varillas citoit dans ses Ouvrages des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, qui n'avoient jamais existé. Un autre Académicien disoit qu'on trouvoit dans Clélie & dans d'autres Romans modernes, des Portraits que Varillas avoit insérés tout entiers dans son Histoire; & que Varillas n'avoit pas rougi de voler à Scudery.

Perrault y lut son Poëme de la Création du monde: il y eut des endroits fort applaudis, mais d'autres vivement critiqués; les Abbés dirent qu'il y avoit trop d'imagination dans un Poëme fondé sur la Ge-

nese , qu'il n'étoit pas permis de rendre Moïse meilleur Physicien qu'il ne devoit le paroître d'après son texte , & qu'on auroit dû se garder sur-tout d'en faire un Disciple de Descartes.

L'Abbé de Choisy communiqua à l'Assemblée la Traduction de l'Imitation de Jesus-Christ , qu'il avoit entreprise. Il consulta ces Messieurs sur le titre même de ce Livre si respecté , qui , selon lui , n'étoit point juste , car l'Ouvrage ne traite point du tout de l'Imitation de Jesus-Christ , mais des Consolations intérieures que les ames Chrétiennes peuvent se procurer. Quoiqu'on convînt que l'Abbé avoit raison , on lui représenta qu'il falloit laisser à ce Livre le titre sous lequel il étoit connu. Quelqu'un se souvint qu'au seizieme siecle on avoit déjà publié une Traduction du Livre de l'Imitation , sous le titre de *l'internelle Consolation* , & qu'elle n'avoit eu aucun succès ; parce qu'on n'avoit point reconnu le Livre de l'Imitation sous ce titre-là.

Par la même raison , on empêcha l'Abbé de changer les titres de quelques

chapitres , qui ne tenoient point du tout ce qu'ils promettoient. Enfin , on lui dit que s'il vouloit altérer les Traductions de l'Imitation déjà connues , il falloit du moins examiner scrupuleusement le texte latin , comparer les Manuscrits entre eux , établir ses autorités , &c. &c. L'Abbé répondit à ses Confreres , que tout cela seroit *la mer à boire* ; il n'en fit rien , & arrangea à sa fantaisie sa nouvelle Traduction.

N. B. Je ne peux me dispenser de rapporter une anecdote singuliere sur cette Traduction de l'Imitation par l'Abbé de Choisy. Il la dédia à Madame de Maintenon , qui étoit déjà alors tout à la fois dévote & Maîtresse déclarée du Roi. Pour faire sa cour à cette Dame , l'Abbé fit graver à la tête de sa Traduction une belle planche , où l'on voit Madame de Maintenon à genoux au pied du Crucifix , & au bas étoient gravées ces paroles tirées de David : *Audi , filia , concupiscet Rex decorem tuum ; Ecoutez , ma fille ; le Roi sera épris de votre beauté.* Cette application scandalisa tout le monde. On

obligea bien vîte l'Abbé de Choisy à retrancher cette image des exemplaires de son Livre , qui lui restoient à débiter , après qu'il eut fait présent seulement de quelques-uns. Il n'a pas même voulu me procurer un exemplaire où cette image se trouve. Les Bibliomanes l'acheteroient bien cher.

Dans une dissertation , lue par M. d'Herbelot dans la petite Académie du Luxembourg , sur l'origine du nom de Pape , & l'usage qui s'est établi dans l'Eglise Latine de le donner à l'Evêque de Rome , exclusivement à tout autre , je trouve , indépendamment de ce que tout le monde fait , que l'on agita beaucoup , en 1630 , sous le Pontificat d'Urbain VIII , quel titre on donneroit aux Cardinaux : on fut sur le point de les appeller *Perfectissime & Votre Perfection* ; enfin cela passa à *Eminentissime & Eminence*. Il est remarquable qu'Urbain VIII ordonna qu'on les traiteroit ainsi , sous peine d'excommunication. M. Camus , Evêque de Belley , qui , dans ce temps-là , prêchoit & faisoit des Romains dévots , hasardoit dans

ces deux fortes d'Ouvrages des choses fort singulieres. Il dit en chaire , que MM. les Cardinaux avoient abandonné aux Evêques le titre d'Illustissime & de Révérendissime , comme ils donnoient à leurs valets de chambre leurs vieux habits violets & leur linge sale.

L'Abbé Renaudot lut une dissertation sur les Géans , où il y a des choses très-curieuses ; mais je crois en avoir vu ailleurs la plus grande partie. Je remarquerai seulement que cette dissertation fut occasionnée par une lettre que le Président Cousin avoit fait insérer dans le Journal des Savans , dont il étoit alors l'Auteur ; elle étoit d'un Curé de Laffay , au Diocèse d'Angers , qui disoit avoir trouvé dans son jardin un sépulcre qui renfermoit un squelette de dix-sept pieds deux pouces de long ; il offroit de le faire voir aux curieux.

On fait assez que l'on avoit négligé dans l'éducation du Grand - Connétable de Montmorency , de lui apprendre à lire & à écrire ; cependant il portoit un Livre à la Messe , mais c'étoit par pure

représentation. Il signoit des Patentes & de Pancartes sur la parole de son Secrétaire qui les lui présentoit, & c'étoit d'une façon assez singuliere : il faisoit de suite une vingtaine de grands & longs pieds de mouche, après quoi son Secrétaire l'arrêtoit & lui retenoit le bras en lui disant : Monseigneur, en voilà assez. On montra à la Compagnie plusieurs signatures de cette espece. On rapporta à cette occasion, qu'un Evêque d'Angers, qui, à ce que je crois, s'appelloit Arnould, étant devenu aveugle, avoit fait faire un fer à queue, sur lequel étoit gravé son nom (Nicolas); il s'en servoit pour signer les démissioires, lettres & autres papiers, auxquels sa signature étoit nécessaire. On remarqua aussi que cet usage n'étoit point rare chez les Princes d'Italie, & que ce fer s'appelloit en Italien *cachetto* : on le connoît en Espagne sous le nom de *stampilla*; il sert pour les dépêches royales; mais il ne contient aucun nom propre, car en Espagne, tout se signe & s'expédie par ces mots, *Yo el Rey, Moi le Roi*, & cette formule a

toujours lieu , quand même les expéditions seroient pour l'Italie ou les Pays-Bas. On ajouta que l'usage de l'Estampille pouvoit être du plus grand danger , ne fût-ce que parce qu'elle rendoit moins sûr & moins respectable le nom du Roi ; qu'il est vrai qu'en France cette signature est presque toujours fausse , mais que du moins celle des Secrétaires d'Etat est véritable ; que si jamais celle-ci pouvoit être suspectée , les malheureux sujets ne sauroient plus à qui s'en prendre , lorsqu'ils recevroient des ordres de l'exécution desquels dépendroient leur fortune ou même leur vie.

L'Abbé de Dangeau avança dans une de ces conférences académiques , qu'à vrai dire, les Papes étoient les meilleurs gens du monde , & les plus accommodans. Pie IV , par une Bulle de 1564 , accorda aux Bohémiens la Communion sous les deux especes. Ses successeurs ont , à diverses reprises , canonisé les usurpations des Princes séculiers sur les terres & les possessions des Ecclésiastiques ; mais enfin , ajouta-t-il , on leur en demande tant ,

qu'il n'est plus possible qu'ils y consentent. Ils se sont refusés aux mariages des Prêtres & à ceux des Evêques, & cela ne pouvoit être autrement. Si on passoit cet article, tous les bénéfices à charge d'ames & autres, deviendroient héréditaires; & le Clergé, petitement stipendié, feroit tomber dans l'avilissement les dignités ecclésiastiques, & enfin la Religion même.

Il paroît que l'Académie du Luxembourg finit, parce qu'on y proposa des questions trop délicates, & que les Académiciens s'étant partagés, & ayant vivement disputé sur ces objets, s'aigrirent les uns contre les autres, & enfin se séparèrent.

J'oublois de dire que j'ai remarqué dans ces Mémoires, que jamais les Ministres d'Etat, même les premiers Ministres, n'ont eu, à ce titre, de séance au Parlement, & qu'ils n'avoient jamais été regardés comme grands Officiers de la Couronne.

Charles VI & Charles VIII ont été déclarés majeurs au Parlement, sans y paroître

paroître en personne ; le premier fut déclaré tel par le Duc d'Anjou son oncle, & le second par le simple fait.

L'Abbé de Choisy m'a laissé un Recueil de bons mots , dans lequel il y en a beaucoup de connus de tout le monde, mais d'autres plus rares , plus singuliers & plus piquans : je vais en donner un échantillon.

Le Chevalier de la Ferté étoit jeune & fort étourdi ; le Roi, qui avoit de la bonté pour ses parens , lui assigna cinq cents écus sur sa cassette , en lui disant :
» Jeune homme , je vous augmenterai
» cette somme tous les ans , à mesure
» que vous deviendrez sage. Ah ! Sire ,
» lui répondit le Chevalier , Votre Ma-
» jesté ne fait pas à quoi Elle s'engage ,
» je la ruinerai ».

Cependant , malgré cette gasconnade , le Chevalier continua à faire des folies ; en voici une assez plaisante. Il se trouva à Lyon dans une maison de Négocians , où l'on jouoit au Pharaon ; la banque étoit garnie de louis d'or & d'écus effectifs : il se mit à jouer sur sa parole & sa

bonne mine , & hafarda tout d'un coup mille louis qu'il gagna ; il fit paroli , & perdit ; il fe retira auffi-tôt , en difant : » Parbleu , voilà un coup impayable ; » & ne paya pas.

M. Moreau , premier Médecin de Madame la Duchefle de Bourgogne , s'étant un jour , je ne fais pourquoi , présenté chez M. le Prince avec une épée , voulant plaifanter lui-même fur cet ajufte-ment , lui dit : « Monfeigneur , ne trou- » vez-vous pas que je refsemble au Ca- » pitan *Spezzaferro* de la Comédie Italien- » ne ? On ne peut pas moins , lui dit le » Prince , *Spezzaferro* n'a jamais tué per- » fonne ».

Le Marquis de Dangeau , que l'Abbé de Choify a tant connu , & que j'ai connu moi-même , étoit en même-temps un fameux Courtifan & un des Beaux-Esprits de la Cour de Louis XIV. Il fut reçu de l'Académie Françoife dès 1668 , & n'est mort qu'en 1721. Ce n'est qu'après la mort du Roi qu'il a ofé convenir , que pendant la jeunefle de ce Monarque , il étoit non-feulement le confident de fes amours , mais

qu'il lui prêtoit sa plume pour écrire des billets galans à Madame de la Valliere. Cette bonne Demoiselle se donnoit des peines infinies pour y répondre de son mieux, & étoit enfin obligée de faire corriger ses thèmes par le même Marquis de Dangeau. Il s'étoit aussi chargé de faire des vers pour le Roi; & comme il craignoit de les faire trop bons, ils firent peu d'honneur à ce Monarque, qui enfin renonça à la poésie légitime ou adoptive. On dit qu'un jour Monsieur & Madame ayant dispute ensemble sur une question galante, ils s'adresserent l'un & l'autre au Marquis de Dangeau, qui fit pour chacun, en secret, des vers sur ce sujet, & que le Roi, à qui ils furent montrés, jugea ceux de Madame les meilleurs.

Tout le monde a entendu parler des Mémoires de ce Marquis de Dangeau; c'est un Journal manuscrit de la Cour, depuis 1686 jusqu'à 1720; je les ai lus tout entiers: il est vrai qu'ils sont chargés de beaucoup de détails minutieux; mais on y trouve aussi beaucoup d'anecdotes intéressantes; s'il ne les a pas écrits jour par

jour, on ne peut douter qu'il ne les revît avec soin, & il n'y auroit pas laissé passer des faits absolument faux. On peut dire que si ce n'est pas là une vraie histoire de la Cour de France pendant trente-cinq ans, ce sont du moins de bons matériaux pour la composer.

L'Abbé de Dangeau, frere du Marquis, & comme lui de l'Académie Française, étoit intime ami de l'Abbé de Choisy. En mourant un peu avant lui, il lui laissa trois ou quatre gros recueils de remarques en tout genre, qui me sont passés avec les papiers de l'Abbé de Choisy, & dans lesquels il y a certainement d'excellentes choses; mais comme l'écriture en est fort mauvaise, je doute fort que j'aie jamais la satisfaction d'en tirer ce qu'il peut y avoir de précieux.

L'Abbé d'Aumont avoit loué une loge à la Comédie, & y étoit entré en attendant les Dames de sa compagnie, lorsque le Maréchal d'Albret arriva. Le respect qu'on avoit pour ce Seigneur, fit qu'on lui ouvrit la loge de l'Abbé, qui se vit obligé de la céder au Maréchal. L'Abbé

se retira de mauvaise humeur, & grumelant entre ses dents ces paroles : « Voyez » le beau Maréchal, il n'a jamais pris que » ma loge ».

Cromwel envoya en France Milord Lockart avec le titre d'Ambassadeur, & ce Seigneur y fut reçu avec tous les honneurs dus à ce titre. Un jour que le vieux Maréchal de Villeroy, Gouverneur de Louis XIV, causoit avec cet Anglois, il lui demanda pourquoi Cromwel, au-lieu d'avoir pris le titre de Protecteur, ne s'étoit pas fait déclarer Roi. « Monsieur, » lui répondit Lockart, nous autres Anglois, nous savons jusqu'où doivent s'étendre les prérogatives d'un Roi, & nous les bornons; mais nous ignorons quelle peut être l'étendue du pouvoir d'un Protecteur ». Lockart avoit raison, il faut de nouveaux titres pour exercer un nouveau pouvoir.

Dans le temps de ces conversions forcées dans nos provinces méridionales, que l'on a appellées *Dragonnades*, le Maréchal de Tessé envoya un détachement de Dragons dans un village, pour en forcer

les habitans à se convertir. Les habitans effrayés, pour se soustraire au pillage dont ils étoient menacés, écrivirent promptement au Maréchal, qu'ils étoient tous dans le dessein de faire abjuration. Sur cette promesse, M. de Tessé envoya ordre au Capitaine de revenir avec son détachement. Celui-ci, désespéré de se voir arracher une si bonne proie, en arrivant, dit à son Général : « Monseigneur, ces » marauts-là se moquent de vous; ils ne » nous ont pas seulement donné le temps » de les instruire ».

Grégoire XIII avoit la principale obligation de son élévation sur le Trône Pontifical, au Cardinal Borromée, qui ne lui avoit donné sa voix & procuré celle de ses amis, que parce qu'il avoit cru reconnoître en lui un caractère fort désintéressé. Mais si-tôt que ce Pape fut installé, il s'appliqua à enrichir sa famille aux dépens du patrimoine de St. Pierre, ce qui obligea le Cardinal Borromée à lui dire un jour : « Saint Pere, si j'avois » cru que vous eussiez tenu une telle » conduite étant Pape, vous n'auriez eu

» ni ma voix ni celle de mes amis: Bon,
» dit le Pape, est-ce que le Saint-Esprit
» ne le savoit pas?

L'Abbé de Boisrobert étant un jour,
un matin, chez le Cardinal de Richelieu,
disoit beaucoup de mal d'un Magistrat du
premier ordre, & lui donnoit des ridi-
cules; un petit valet de chambre s'avisa
de lui dire: « M. l'Abbé, prenez garde
» à ce que vous dites; je vous préviens
» que j'en avertirai M*** à qui je suis
» fort attaché, parce qu'il est de mes
» parens: Mon ami, lui repartit l'Abbé,
» rapportez à M*** tout ce qu'il vous
» plaira; de mon côté, je lui dirai que
» vous prétendez être de ses parens, &
» il sera plus fâché contre vous que
» contre moi ».

La Reine Christine passant par je ne
fais plus quelle ville de France, fut ha-
rangüée par un Consul qui étoit de la
Religion Calviniste; il étoit éloquent, &
elle l'écouta avec attention & plaisir:
» Mais, Monsieur: lui dit-elle, vous
» n'avez point parlé de mon abdication
» ni de ma conversion à la Foi Catho-

» lique : Madame , lui répliqua-t-il ; j'ai
 » entrepris de faire votre éloge , & non
 » pas votre histoire ».

Philippe IV ayant perdu le Royaume de Portugal , la Catalogne , & quelques autres Provinces , s'avisa de prendre le surnom de Grand ; le Duc de Medina-Celi dit : Notre Maître est comme les trous , il s'agrandit à mesure qu'il perd.

Madame B... , d'une famille très-distinguée dans la Magistrature , avoit de l'esprit , & entendoit très-bien la plaisanterie. Se trouvant dans une fort nombreuse compagnie , on osa lui dire que son mari avoit l'air foible & fluet :
 » Vraiment , répondit-elle , j'ai entendu
 » dire à ma belle-mère , que MM. B...
 » depuis plus de deux cents ans qu'ils
 » sont connus dans le monde , ont tou-
 » jours été impuissans de père en fils ».
 Cette Dame cependant a fait un garçon qui est actuellement le dernier de la famille.

M. le Prince , étant prêt à donner la bataille de Nerwinde contre les Impériaux , commandés par le Général de

Mercy , excellent Militaire , après une rude canonnade , s'apperçut que les ennemis faisoient une fausse manœuvre : Ah ! s'écria-t-il aussi-tôt , *Mercy* est sûrement tué ; il donna sur les Allemands , & gagna la bataille. Ce qu'il avoit conjecturé étoit vrai. Ce fut sur la tombe de ce Général que l'on grava cette épitaphe si honorable : *Siste Viator , Heroëm calcas : Arrête , Voyageur , tu foules aux pieds un Héros.*

M. le Prince étant en carrosse avec un ennuyeux qui vouloit lui faire écouter ses histoires ; Monsieur , lui dit-il , ou ne m'endormez pas , ou laissez - moi dormir.

Le même M. le Prince alloit souvent chez les Ministres , & avoit l'air de leur faire la cour : Que voulez-vous à ces gens-là , lui dit le Comte de Grammont , est-ce que vous voudriez devenir Prince du Sang ?

M. de Turenne étant près de donner une bataille , chargea le jeune Duc de Choiseul , fils du Maréchal Dupleffis-Praflin , d'aller occuper un poste qu'il lui

indiqua : mais le jeune Officier négligeant de s'en assurer, croyant n'avoir rien à craindre de ce côté-là : « Mon-
 » sieur, Monsieur, lui dit le Général,
 » je vous en prie, faites ce que je vous
 » dis; c'est pour avoir négligé une sem-
 » blable précaution, que j'ai été battu
 » à Rhetel par M. le Maréchal votre
 » pere ».

L'Abbé de Choisy prétendoit savoir une anecdote sur la façon dont MM. de Crussol-d'Uzez furent faits Ducs & Pairs en 1572, la même année que la Saint-Barthélemi. Catherine de Médicis vouloit gagner, ou, pour mieux dire, tromper l'Amiral de Coligni; elle lui offrit la dignité de Duc & Pair; il la refusa, pour ne pas se rendre suspect au Parti Huguenot. Mais comme il étoit fort amoureux de la Comtesse d'Uzez, il demanda le Duché pour son mari, & il l'obtint. Le nouveau Duc d'Uzez fut pourvu & reçu, & peu de temps après, l'Amiral fut massacré.

Le second volume que m'a laissé l'Abbé de Choisy, contient les six premiers li-

vres de l'Ouvrage imprimé sous le titre de : *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* ; mais à la fin de ce volume, j'ai trouvé une conversation de l'Abbé avec le Marquis de Canillac , sur l'état de la Cour en 1720 , que l'Abbé d'Olivet n'a pas osé publier. Le Marquis étoit un homme de beaucoup d'esprit , favorisé du Régent , qui l'avoit mis du Conseil de Régence & de celui des Affaires étrangères : il y a de bonnes anecdotes dans cette conversation : je n'en rapporterai qu'un très-petit nombre.

Le Marquis de Canillac prétendoit que le Régent n'étoit point naturellement méchant , mais qu'il aimoit le singulier & l'extraordinaire , qu'il étoit systématique , & que c'est ce qui lui fit adopter le système de Law. Tout le monde convient que si ce système avoit été bien entendu & resserré dans de justes bornes , il fau-voit le Royaume : mais on le porta beaucoup trop loin ; Law même n'avoit pas assez de tête ; il étoit , comme le Régent , singulier & systématique , mais ne savoit pas arrêter ses idées : quand il fut Con-

trôleur-Général , il fit sottises sur sottises. Il se croyoit adepte ; & effectivement des gens dignes de foi , qui l'ont connu à Venise , m'ont assuré qu'il avoit des secrets inmanquables pour gagner l'argent qu'il vouloit au jeu. Mais il faut bien plus d'art pour enrichir un Etat qu'un particulier. Le Régent dit une fois au Marquis de Canillac , que la Banque étant décriée , il falloit imaginer un nouveau crédit :

» Vous vous trompez , Monseigneur , lui
 » répondit le Marquis ; vous en aviez un ,
 » vous l'avez laissé échapper ; de votre
 » vie vous ne pourrez le retrouver ».

J'ajouterai de moi-même , que quand le Régent mourut , le Peuple parut furieux & désespéré du tort que le grand nombre de billets de Banque avoit fait à plusieurs fortunes ; il fallut redoubler la garde pour le conduire à Saint-Denis ; mais lorsque les Parisiens eurent tâté du Ministère de M. le Duc & des freres Paris , ils convinrent qu'ils devoient encore regretter M. le Régent.

Le troisieme volume des Manuscrits de l'Abbé de Choisy , contient l'Histoire de la

prétendue Comtesse des Barres. Ce Livre scandaleux n'a été imprimé qu'en partie: dans mon Manuscrit il est porté à cinq livres, & l'on n'en a imprimé que trois; mais je ne veux pas m'étendre sur cet Ouvrage, qui ne fait pas honneur à mon parent & mon ancien ami.

On juge bien que j'ai tous les Livres que l'Abbé de Choisy a fait imprimer, & qu'il m'en a fait présent en beau papier & beau caractère. Je vais dire mon sentiment sur chacun en peu de mots, car ils sont en grand nombre.

L'Abbé de Choisy ne se mit à écrire qu'après qu'il eut cessé tout-à-fait la vie ridicule & singulière qu'il menoit; ce ne fut pas même immédiatement après. Etant rentré dans Paris, & sous les habits de son état, il se trouva dans le cas des femmes qui ont été galantes & coquettes, & ont vieilli; elles ont à choisir d'être jouesses, intrigantes, beaux-esprits ou dévotes. L'Abbé de Choisy fit tous ces différens rôles l'un après l'autre. D'abord il joua & perdit presque tout son patrimoine; il ne lui resta que ses bénéfices. Il possédoit,

entr'autres , l'abbaye de Saint-Seine ; il s'y retira, & y fit connoissance avec le fameux Buffy-Rabutin , exilé dans ses terres en Bourgogne, qui lui conseilla de renoncer au jeu & de faire des Livres. Buffy s'apperçut que l'Abbé avoit assez d'acquit & assez de style pour composer des Livres de dévotion, écrits d'une maniere agréable, & qui se feroient lire par les gens du monde, que ces sortes d'Ouvrages ennuient ordinairement. L'Abbé de Choisy profita de ce conseil; mais ce ne fut que quelques années après. En attendant, il revint à Paris, & se lia avec le Cardinal de Bouillon, qui, sur le point d'aller à Rome pour assister au Conclave de 1676, lui proposa de venir avec lui & d'être son Conclaviste. Il y consentit, & m'a souvent conté des détails de ce Conclave, assez singuliers, & qui prouvent que ces Cardinaux Italiens sont de grands Maîtres en fait de petites intrigues. L'Abbé m'a assuré qu'une grande maladie qu'il eut en 1683, le fit résoudre à se convertir, & que depuis ce temps-là il étoit dévot de bonne-foi. Ce fut à la suite de cette

maladie qu'il composa , de concert avec l'Abbé de Dangeau son ami, un premier Ouvrage imprimé , qui reparut ensuite en 1685. Ce sont quatre Dialogues sur l'immortalité de l'ame , l'existence de Dieu , la Providence , & la Religion. Je ne dirai rien de ce Livre , qui traite des matieres très-sérieuses ; j'avoue naturellement qu'il m'a ennuyé , quoiqu'il soit bien écrit. L'année suivante 1686 , il fit ce qu'on peut appeller sa dernière folie , ce fut son voyage de Siam. Tout le monde connoît le Journal qu'il en a fait imprimer : dans quelques endroits il est sec , mais souvent il se relève par des traits d'esprit & des détails fort agréables. En général , l'époque de l'arrivée des Siamois en France , & celle des Ambassadeurs François à Siam , peuvent fournir beaucoup de réflexions philosophiques ; c'étoit une comédie politique , comme il y en a eu plusieurs de ce genre sous le regne de Louis XIV : elles nous paroissent aujourd'hui bien ridicules ; mais elles contribuerent à la gloire du Monarque & à celle de la Nation , inséparable de l'autre. L'Abbé de Choisy ,

à son retour , amusa quelque temps la Cour & la Ville du récit de son grand voyage : sa relation imprimée acheva de faire connoître l'Auteur , & lui ouvrit l'entrée à l'Académie Française en 1687. J'ai remarqué , dans son Discours de réception , deux traits , dont le premier me paroît ridicule , & le second assez beau. Il dit que les nouveaux Académiciens doivent faire comme les Cardinaux qui restent quelque temps la bouche fermée , jusqu'à ce que dans un consistoire , le Pape la leur ouvre en cérémonie , c'est-à-dire , leur permette de parler. Ce trait est une preuve que dès-lors on n'étoit pas reçu dans l'Académie aussi-tôt qu'on étoit élu. L'autre trait du discours de l'Abbé , c'est qu'il y avoit , entre Louis XIV & l'Académie , un commerce qui les devoit conduire également à l'immortalité. Louis XIV lui accordoit sa protection , & l'Académie augmentoit sa gloire.

Pour parler de suite des occasions où l'Abbé de Choisy figura comme Académicien , disons qu'en 1704 , l'Académie Française voulant faire à M. Bossuet un
honneur

honneur qu'elle a accordé à bien peu d'autres; le même jour que l'Abbé, depuis Cardinal de Polignac, fut reçu à l'Académie à la place de l'illustre M. Bossuet, Evêque de Meaux, indépendamment de l'éloge qu'en firent son successeur & le Directeur, on chargea M. l'Abbé de Choisy d'en faire un éloge particulier: ce morceau remplit le reste de la séance. Le sujet étoit beau; mais je n'ai rien trouvé dans le Discours de l'Abbé de Choisy, qui y répondît dignement.

La dernière année de sa vie, l'Abbé de Choisy reçut encore l'Abbé d'Olivet: son Discours fut très-court & très-simple; le bonhomme étoit accablé; mais il voulut se charger de cette corvée, parce que l'Abbé d'Olivet étoit son ami: je ne fais si c'est pour cela qu'il m'a dérobé ses Mémoires, & qu'il s'est chargé de les faire imprimer en Hollande.

Enfin, l'année suivante 1724, l'Abbé de Choisy mourut, & son successeur, M. Portail, premier Président, & M. de Valincourt, Directeur, le peignirent tel qu'il étoit dans les dernières années de

sa vie , aimable dans la société , d'un commerce facile , ayant les mœurs douces , des graces naturelles , l'esprit insinuant & enjoué , officieux , ami fidele , brillant & plein de faillies dans la conversation , quoiqu'il fût modeste , ne parlât jamais de lui-même , & parût s'oublier en faveur des autres : sa gaieté étoit douce & tranquille , & les traits de son visage en portoient le caractère. Quant à son mérite , comme il a écrit en plus d'un genre , on l'a loué principalement comme Historien , & en effet c'est son plus beau côté. En 1668 , il publia une *Interprétation des Pseaumes* , où les différences notables du texte Hébreu & de la Vulgate étoient marquées ; elle étoit précédée d'une vie de David , dans laquelle il comparoit ce Monarque avec Louis XIV. Le Livre n'eut aucun succès ; mais la vie de David plut , tant à cause qu'elle étoit bien écrite , que parce que c'étoit le ton à la mode de louer Louis XIV : aussi fut-elle réimprimée seule , & suivie peu après d'une Vie de Salomon , faite dans le même esprit de flatterie , & qui fut

encore plus admirée , sur-tout le morceau où il représente Salomon donnant audience aux Ambassadeurs des Rois des Indes.

Des Pensées Chrétiennes, qu'il fit imprimer en 1690, eurent peu de succès ; ce qui ne l'empêcha pas, en 1692, de donner la Traduction de l'Imitation de Jesus-Christ, dont j'ai parlé. Corrigé par la critique qu'on fit de celle-ci, il se borna à écrire l'Histoire, &, à mon avis, il y a parfaitement réussi ; car si son style ne paroît pas toujours assez noble pour les sujets qu'il traite, au moins est-il agréable & pur, il se fait lire avec satisfaction. Les Livres de l'Abbé de Choisy, dont je conseille la lecture à mes amis, & sur-tout aux Dames de ma connoissance, sont, 1°. deux ou trois volumes d'*Histoires de piété & de morale*, qu'il convient d'avoir fait en opposition aux petits Contes de Fées, si en vogue à la fin du siècle dernier. Il faut être bien hardi pour vouloir faire lutter ainsi l'Histoire avec la Fable, si chère à l'imagination des femmes, & peut-être des

hommes. Cependant il faut convenir que l'Abbé de Choisy y a fait de son mieux, & a transporté le style de Madame de la Fayette & de Madame d'Aunoy, dans ses Histoires édifiantes & morales. Il y en a en tout vingt-une, & elles sont sinon toutes vraiment belles, au moins charmantes à lire; il est aisé de se les procurer.

Leur succès encouragea l'Abbé à donner les *Vies de Philippe de Valois, du Roi Jean, de Charles V, de Charles VI, & enfin celle de Saint-Louis*, en 1695. Elles furent très-applaudies à la Cour; on les fit lire aux Enfans de France, comme étant infiniment propres à les instruire. Effectivement rien n'est plus instructif qu'une Histoire écrite dans des vues utiles, avec sagesse, & parsemées de réflexions morales, présentées en peu de mots, & naissant naturellement des faits. L'Abbé de Choisy ne court point après le singulier, & ne regarde pas comme des découvertes utiles & merveilleuses, des faits peut-être inconnus jusqu'à présent, parce qu'ils ont été négligés, mais

d'après lesquels il n'y a aucunes regles de conduite à se prescrire , & dont on ne peut rien conclure pour la connoissance du cœur humain , ni même pour celle des mœurs des siècles reculés , parce que , la plupart du temps , ce sont des faits extraordinaires & isolés , & que la connoissance des mœurs d'une nation ne peut résulter que d'un grand nombre de faits réunis.

Enfin l'Abbé de Choisy entreprit son Histoire de l'Eglise , quoique celle de M. de Tillemont & celle de l'Abbé Fleury fussent déjà commencées ; mais ces trois Auteurs ne pouvoient gueres se rencontrer. M. de Tillemont avoit surchargé la sienne d'une érudition qui , d'un côté , la rend très-estimable , mais , d'un autre , fait qu'elle n'est nullement propre pour les gens du monde ; d'ailleurs il n'y a traité que des six premiers Siècles de l'Eglise. Celle de l'Abbé Fleury avoit commencé à paroître dès 1691 ; mais il étoit aisé de voir que , quoiqu'elle fût excellente , & de l'Auteur le plus sage & le plus méthodique , elle prenoit un tour tel qu'on n'en

verroit pas si-tôt la fin. Au contraire , celle de l'Abbé de Choisy étoit si abrégée , qu'on pouvoit espérer de la voir terminée ; & effectivement , quoiqu'il eût déjà plus de soixante ans lorsque le premier volume de son Histoire de l'Eglise parut en 1703 , il en publia le dernier tome en 1723 , & il l'a poussée jusqu'à l'année 1715. Il s'en faut beaucoup que celle-ci soit surchargée d'érudition ; au contraire , on a accusé l'Auteur de n'en avoir pas mis assez , de n'avoir pas cité ses autorités , & d'avoir fait , à l'occasion de l'Histoire de l'Eglise , & , pour ainsi dire , sous ce prétexte , celle de tous les pays du Monde Chrétien , depuis la naissance de Jesus-Christ. Mais il vouloit mettre l'Histoire de l'Eglise à la portée de tout le monde , & il a rempli son objet ; il n'a puisé que dans les meilleures sources , puisqu'il n'a mis que des faits généralement connus. Il ne lui étoit pas possible d'instruire ses Lecteurs des progrès de la Religion & des débats qui se sont élevés à son occasion , sans faire l'histoire de tout le Monde Chrétien. Il n'est point entré dans le détail des contro-

verses, parce qu'il eût immanquablement ennuyé; mais il n'a jamais manqué d'expliquer très-clairement en quoi consistoient les Hérésies, à quelle occasion elles ont commencé, quels grands événemens elles ont produits, & quand elles ont fini. L'Abbé avoit des points très délicats à traiter, tels que les Croisades, les Conciles de Constance & de Bâle, & les guerres de Religion en France; il s'en est tiré avec beaucoup d'esprit & d'adresse. Il n'y a que son dernier volume où l'on peut appercevoir quelques traces de radotage; mais, d'un autre côté, il a employé beaucoup d'art pour parler du Jansénisme. Il a fait entrer dans ce volume jusqu'à son voyage à Siam. Enfin le résultat est, que l'Histoire de l'Église de l'Abbé de Choisy est suffisamment bonne, très-agréable, & peut-être la meilleure que les femmes puissent lire. J'ai conseillé cette lecture à plusieurs Dames de ma connoissance, qui m'en ont remercié, ainsi que de celle des Vies de cinq Rois de France, dont j'ai parlé ci-dessus. L'Abbé de Choisy a encore composé, en 1706, la Vie de Madame de

Miramion : cette Dame étoit sa cousine germaine ; c'étoit une excellente raison pour lui d'écrire cette Vie ; mais le Public n'a pas la même raison pour la lire.

JE vois quelquefois M. le Cardinal de Polignac , & il m'inspire toujours les mêmes sentimens d'admiration & de respect. Il me semble que c'est le dernier des grands Prélats de l'Eglise Gallicane qui fasse profession d'éloquence , en latin comme en françois , & dont l'érudition soit très-étendue. Il n'y a plus que lui qui , ayant pris place parmi les Honoraires dans l'Académie des Belles-Lettres , entende & parle le langage des Savans qui la composent ; il s'exprime sur les matieres d'érudition avec une grace & une noblesse qui lui sont propres & particulieres. (On se souvient que M. Bossuet , que le Cardinal de Polignac , encore Abbé , a remplacé à l'Académie Française, en 1704, a été le dernier Prélat François qui eut un rang distingué parmi les Théologiens & les Controversistes). La conversation

du Cardinal est également brillante & instructive ; il fait de tout , & rend avec clarté & grace tout ce qu'il fait ; il parle sur les Sciences & sur les objets d'érudition , comme Fontenelle a écrit *ses Mondes* , en mettant les matieres les plus abstraites & les plus arides à la portée des gens du monde & des femmes , & les rendant dans des termes avec lesquels la bonne compagnie est accoutumée à traiter les objets de ses conversations les plus ordinaires.

Personne ne conte avec plus de grace que lui , & il conte volontiers ; mais les histoires les plus simples ou les traits d'érudition qui paroïtroient les plus fades dans la bouche d'un autre , trouvent des graces dans la sienne , à l'aide des charmes de sa figure & d'une belle prononciation. L'âge lui a fait perdre quelques-uns de ces derniers avantages ; mais il en conserve assez , sur-tout quand on se rappelle dans combien de grandes occasions il a fait briller ses talens & ses graces naturelles. Mon oncle , l'Evêque de Blois , qui étoit à peu près son contemporain , m'a souvent parlé

de sa jeunesse. Jamais on n'a fait de cours d'Etudes avec plus d'éclat : non-seulement ses thèmes & ses compositions étoient excellens , mais il lui restoit du temps & de la facilité pour aider ses camarades , ou plutôt faire leur devoir à leur place ; si bien qu'il est arrivé , au Collège d'Harcourt où il étudioit , que les quatre pieces qui remportèrent les deux prix & les deux *accessit* , étoient également son ouvrage. Etant en Philosophie au même Collège , il voulut soutenir dans ses theses publiques le systême de Descartes , qui avoit alors bien de la peine à s'établir : il s'en tira à merveille , & confondit tous les partisans des vieilles opinions. Cependant les anciens Docteurs de l'Université ayant trouvé très-mauvais qu'il eût combattu Aristote , & n'ayant point voulu accorder de degrés à l'ennemi du Précepteur d'Alexandre , il consentit à soutenir une autre these , dans laquelle il chanta la Palinodie , & fit triompher à son tour Aristote des Cartésiens mêmes.

A peine fut-il reçu Docteur en Théologie , que le Cardinal de Bouillon le con-

duisit à Rome au Conclave de 1689, où le Pape Alexandre VIII fut élu. Dès que l'Abbé de Polignac fut connu dans cette capitale du Monde Chrétien, qui étoit alors le centre de l'érudition la plus profonde & de la politique la plus raffinée, il y fut généralement aimé & estimé. Les Cardinaux François & l'Ambassadeur de France jugerent que personne n'étoit plus propre que lui à faire entendre raison au Pape, sur les articles de la fameuse assemblée du Clergé de France de 1682. C'étoit une pilule difficile à faire avaler à la Cour de Rome; cependant l'esprit & l'éloquence de l'Abbé de Polignac en vinrent à bout: il fut chargé d'en porter lui-même la nouvelle en France, & eut, à cette occasion, une audience particulière de Louis XIV, qui dit de lui, en François, ce que le Pape Alexandre VIII avoit dit en Italien: *Ce jeune homme a l'art de persuader tout ce qu'il veut; en paroissant d'abord être de votre avis, il est d'avis contraire, mais mene à son but avec tant d'adresse, qu'il finit toujours par avoir raison.* Il n'avoit pas encore mis la dernière

main à cette grande affaire, lorsque la mort du Pape le rappella à Rome. Il assista encore au Conclave où fut élu Innocent XII, & revint en France l'année suivante 1692.

Environ deux ans après, le Roi le nomma à l'Ambassade de Pologne, dans des circonstances fort délicates. Jean Sobieski se mouroit: Louis XIV vouloit non seulement conserver du crédit en Pologne, mais même donner pour successeur au Roi Jean, un Prince dévoué à la France. Le Prince de Conti s'étoit offert, & Louis XIV avoit chargé très-secrètement l'Abbé de Polignac de s'occuper du soin de le faire élire, malgré la Reine Douairiere qui étoit Françoisse, mais qui, comme de raison, favorisoit ses enfans, & en dépit de toute cabale contraire. L'Abbé, tenant ses instructions bien secretes, étoit arrivé à la Cour de Sobieski, un an avant sa mort; il avoit enchanté tous les Polonois, par la facilité avec laquelle il parloit latin. On l'auroit cru un Envoyé de la Cour d'Auguste, si on ne l'eût entendu parler françois avec la Reine, qui se laissa séduire par sa figure & son es-

prit , mais qui ne pouvoit pas renoncer pour lui à l'intérêt de sa famille. Sobieski mourut , & la Diète générale s'assembla pour lui choisir un successeur. L'éloquence de l'Abbé de Polignac , les promesses & les espérances dont il-leurra les Polonois , eurent d'abord tant de succès , qu'une bonne partie de la Nation , ayant à sa tête le Primat , proclama le Prince de Conti ; mais dans le même moment , les sommes qu'avoit répandues l'Electeur de Saxe , furent cause qu'il y eut une double élection , dans laquelle ce Prince Allemand fut élu. L'un & l'autre prétendant à la couronne arriverent pour soutenir leur parti , & continuerent d'employer les moyens qui leur avoient d'abord réussi ; mais ceux de l'Electeur étoient plus effectifs & plus solides. Il avoit de l'argent & même des troupes ; au contraire , le Prince de Conti , après avoir reçu les honneurs de Roi à la Cour de France , aborda sur un seul vaisseau françois à Dantzick , & y séjourna pendant six semaines ; mais sans avoir d'autres moyens pour faire valoir la légitimité de son élection , que la

bonne mine & l'éloquence de l'Abbé de Polignac. Ces ressources se trouverent bientôt épuisées; le Prince de Conti & l'Abbé même furent contraints de revenir en France.

Quoique l'on fût trop juste & trop éclairé à la Cour de Louis XIV, pour ne pas sentir que ce n'étoit pas la faute de l'Ambassadeur, si sa mission n'avoit pas eu un plus glorieux succès, il fut cependant exilé de la Cour pendant quatre ans. Il employa ce temps utilement, pour augmenter la masse de ses connoissances, qui étoit déjà si grande. Enfin, en 1702, il fut renvoyé à Rome en qualité d'Auditeur de Rote. Il y trouva de nouvelles occasions de briller & de se faire admirer, & en fut récompensé par la nomination du Roi Jacques d'Angleterre au Cardinalat.

Il étoit prêt à en jouir, lorsqu'il fut rappelé à la Cour de France dans des circonstances très-critiques. En 1710, on l'obligea de se rendre avec le Maréchal d'Huxelles à Gertruidenberg, chargé de proposer aux ennemis de Louis XIV, de

la part de ce Monarque même , de se soumettre aux conditions les plus humiliantes pour faire cesser la guerre. Malheureusement tout l'esprit & toute l'éloquence du futur Cardinal y échouèrent. Enfin , deux ans après , il fut nommé Plénipotentiaire au fameux Congrès d'Utrecht , & il faut remarquer qu'il étoit dès lors nommé à Rome Cardinal *in petto* ; mais quoique tout le monde fût en Hollande qui il étoit , il ne portoit ni titre ni habits ecclésiastiques ; il étoit vêtu en séculier , & on l'appelloit M. le Comte de Polignac. Ce fut dans cet état & sous cet *incognito* , qu'il suivit toutes les négociations d'Utrecht , jusqu'au moment de la signature du traité ; mais alors il déclara qu'il ne lui étoit pas possible de signer l'exclusion du trône d'un Monarque à qui il devoit le Chapeau de Cardinal ; il se retira , & vint jouir à la Cour de France des honneurs du Cardinalat.

Le nouveau système politique qui fut adopté après la mort de Louis XIV , le fit exiler dans son Abbaye d'Anchin en Flandres. Ces bons Moines Flamands

tremblèrent en le voyant arriver dans leur monastere; mais ils pleurerent & furent au désespoir quand il les quitta, après la mort du Cardinal Dubois & du Régent. Ils n'étoient point capables de juger de son mérite en qualité de bel-esprit, ni de rien entendre à son érudition; mais ils l'avoient trouvé doux, aimable; & loin de les piller, il avoit embelli leur église & rétabli leur maison.

Il fut obligé de retourner à Rome à la mort de Clément XI, & il assista aux Conclaves où furent élus Innocent XIII, Benoît XIII & Clément XII. Pendant les deux premiers Pontificats, il a été chargé des affaires de France à Rome. Cette ville a toujours été le plus beau théâtre de sa gloire: l'on eût dit que l'ancienne grandeur Romaine rentroit avec lui dans sa capitale. De son côté, quand il en est revenu, il a paru chargé des dépouilles de Rome, assujettie par son esprit & son éloquence; & l'on peut dire, au pied de la lettre, qu'à son dernier voyage, il a transporté une partie de l'ancienne Rome jusque dans Paris, en plaçant dans son
hôtel

hôtel une collection de statues antiques & de monumens tirés des ruines du palais des premiers Empereurs.

Encore une fois, je ne peux point voir le Cardinal de Polignac, sans me rappeler tout ce qu'il a fait & appris depuis plus de soixante ans; je reste, pour ainsi dire, en extase vis-à-vis de lui, & en admiration de tout ce qu'il dit. On trouve que son ton est vieilli aussi bien que sa figure; il est vrai que son ton est passé de mode. Mais ne seroit-ce pas à cause que nous avons absolument perdu l'habitude d'entendre parler de science & d'érudition, que M. le Cardinal de Polignac commence à nous ennuyer? car d'ailleurs personne ne traite ces matieres avec moins de pédanterie que lui: s'il cite, c'est toujours à propos, parce que, comme il a une prodigieuse mémoire, elle lui fournit de quoi soutenir la conversation sur tous les points, quelque matiere que l'on traite. Pour moi, qui ai fait mes études, mais à qui il reste encore bien des choses à apprendre, j'avoue que je n'ai jamais pris de leçons plus agréables

que celles qu'il donne dans la conversation.

M'occupant du Cardinal de Polignac ; je viens de relire son Discours de réception à l'Académie Française en 1704. Rien n'est si beau & si noble ; & cet immense recueil , commencé depuis près de cent ans , ne présente aucun Discours égal à celui-là : c'est le plus parfait modèle à proposer à ceux qui ont une pareille tâche à remplir , en observant toujours que l'Académicien auquel on succède , & les circonstances dans lesquelles se trouve la France , lorsque l'on parle , peuvent infiniment en augmenter les difficultés. L'Abbé de Polignac les éprouva , mais il s'en tira de façon à se faire généralement applaudir. Je ne crois pas que l'on fût déjà alors dans l'usage de battre des mains dans la salle de l'Académie ; mais si cela eût été , on auroit entendu beau bruit.

Le Cardinal de Polignac a un Eleve & un ami plus jeune que lui de trente ans , à qui l'on ne peut pas reprocher par conséquent d'avoir un ton qui soit passé de

mode; c'est M. l'Abbé de *Rothelin*. Il a aussi beaucoup d'esprit, de mémoire, & des connoissances moins étendues que celles du Cardinal; il a passé plusieurs années à Rome avec lui, & a été deux fois son Conclaviste. C'est là qu'il a vu combien l'érudition du Cardinal lui faisoit honneur: il a voulu marcher sur ses traces, & est parvenu, comme lui, à être de l'Académie Française, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. Mais son éloquence n'est ni si naturelle, ni si noble que celle de son Maître. Il a plus de vivacité dans la conversation, & la sienne pétille de plus de traits; il tire, peut-être davantage de son propre fonds, mais il ne fait pas si bien employer ce qui vient des autres & est le fruit de ses études.

Le Cardinal a entrepris un grand Poëme latin, qu'il intitule l'*Anti-Lucrece*, & qui est la réfutation du système des Matérialistes. Il en récite des morceaux aux personnes qu'il croit capables d'en juger, & Son Eminence m'a fait l'honneur de m'en faire entendre plusieurs.

Ce sont des tableaux & des descriptions admirables. Pour peu que l'on sache le latin & que l'on se ressouvienne d'avoir lu les Auteurs du siècle d'Auguste, on croit en faire une nouvelle lecture en écoutant ces morceaux-là. Mais un Poëme contre Lucrece, aussi long que l'Ouvrage de cet Auteur même, & divisé en neuf livres, demande la vie d'un homme pour être porté à sa perfection. Le Cardinal l'a commencé tard, & il ne peut se flatter de le voir achevé. On assure qu'il veut charger l'Abbé de Rothelin d'y mettre la dernière main : celui-ci, par vanité, ne refusera point ce travail, & se fera honneur de mettre l'Ouvrage de son respectable ami en état de paroître. Mais certainement il faudra pour cela qu'il soit aidé par quelque habile Professeur de l'Université; il n'en viendrait jamais à bout tout seul. D'ailleurs, quand l'Anti-Lucrece aura paru, il fera sans doute honneur aux talens du Cardinal, à ceux de l'Abbé, & même à ceux qui l'auront aidé à l'achever. Mais qui est-ce qui, dans le temps présent, voudra lire en

entier un Poëme latin tout philosophique, de cinq à six mille vers? A peine voudra-t-on parcourir la traduction que l'on pourra en faire, soit en prose, soit en vers. Le grec est déjà totalement oublié; il est à craindre que le latin ne le soit bientôt, & que le Cardinal de Polignac, l'Abbé de Rothelin, & un certain M. le Beau, qui s'éleve dans l'Université, ne puissent être appelés *les derniers des Romains*. Les Jésuites mêmes commencent à négliger le latin; ils trouvent mieux leur compte à écrire en françois; cela leur fait plus d'honneur & de profit.

La figure du Cardinal & celle de l'Abbé sont encore plus différentes que la tournure de leur esprit. Celle du premier est belle & noble, & annonce tout ce qu'il est & a été. Si l'on vouloit peindre d'idée un grand Prélat, un savant Cardinal, un sage & digne Ambassadeur, un fameux Orateur Romain, on feroit les traits du Cardinal de Polignac. Au contraire, l'Abbé de Rothelin a la physionomie fine, spirituelle, l'air d'avoir la poitrine

délicatè : sa figure est agréable ; mais tout-à-fait moderne ; celle du Cardinal est à présent une belle & précieuse antique.

L'ABBÉ de Rothelin s'est attaché à deux genres de curiosité , qui tiennent également à l'érudition , les Médailles & les Livres. Il a déjà des premières une collection considérable de tout métal & de toute forme. Ses médailles d'argent montent , à ce que l'on m'a dit , à huit mille , auxquelles il faut joindre trois cents Médaillons d'Empereurs , & quatre cents de villes Grecques. Sa suite de Médailles , en grand & petit bronze , est de plus de neuf mille. Il a commencé cette collection à Romé , sous les yeux du Cardinal de Polignac. Son Eminence en ayant rassemblé de son côté , l'Abbé espere bien qu'il les lui laissera , & son cabinet deviendra ainsi un des plus beaux & des plus précieux qu'aucun particulier ait jamais possédé en France. L'Abbé ne sera point du tout insensible à la possession d'un si beau do-

maine littéraire ; car , quoiqu'il fût homme de qualité assez riche , aimable & de bonne compagnie , on l'accuse d'aimer les Médailles au point , que quand il en trouve une à l'écart , & que personne ne la regarde , il n'hésite point à mettre la main dessus , à la faire passer dans sa poche , & de-là dans son médailler. Hors de-là , dit-on , il n'est pas fripon , il n'est que tracassier. Le Cardinal n'a jamais été ni l'un ni l'autre , n'aimant ni la satire ni même la médisance.

Le second des goûts de l'Abbé de Rothelin , est celui des Livres. Sa bibliothèque commence à devenir très-considérable ; il la montre volontiers & avec faste , & fait remarquer aux Curieux des Ouvrages imprimés , & que lui seul possède : il explique en quoi consiste leur mérite ; leur rareté , ou les singularités qui les distinguent. Comme il parle communément à des gens bien moins savans que lui , on ajoute foi à tout ce qu'il dit , & on le félicite de posséder de si belles choses , qui seront vendues bien cher après sa mort. Quelques gens sensés trouvent qu'il y a du

charlatanisme dans cette démonstration , & je suis assez de leur avis.

Il faut distinguer dans le goût des Livres , celui des belles éditions , des chefs-d'œuvres de Typographie. Leur mérite faite aux yeux , & on ne peut se refuser à leur donner place dans une riche bibliothèque , sur-tout quand on est assuré que les éditions sont aussi exactes que belles.

On conçoit aussi que l'on recherche les premiers Livres imprimés dans toutes les Langues , comme autant de monumens servant à l'Histoire des Arts & de l'Imprimerie ; mais il me semble que le prix de tout le reste d'une bibliothèque doit consister dans le mérite intrinsèque des Livres , & dans l'utilité dont ils peuvent être à leurs possesseurs. Les gens qui savent beaucoup , ou veulent beaucoup apprendre , doivent en avoir un grand nombre de tous les genres ; ceux qui n'ont point de si hautes prétentions , doivent se restreindre aux Livres propres à leur état , & utiles pour leur amusement & leur instruction courante & journalière. Vouloir

aller plus loin, c'est abus & folie; cependant je crois m'appercevoir que cette folie gagne. L'Abbé de Rothelin l'a inspirée au Comte de Hoym, Ministre du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en France, à qui l'on a persuadé, que quoiqu'il ne fût pas savant, il devoit avoir les Livres les plus rares en tout genre d'érudition; & les faire magnifiquement relier. M. de Boze, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, s'est aussi mis à avoir des Livres d'érudition; il a persuadé & persuadera à des ignorans bien riches de faire les mêmes acquisitions, sans qu'ils sachent en vérité pourquoi. Du moins, M. l'Abbé de Rothelin & M. de Boze peuvent-ils dire quel est le genre de mérite qui les a engagés à rechercher tel ou tel Livre? Les raisons en sont quelquefois assez frivoles, mais enfin ils les savent; au-lieu que ceux à qui ces Livres passeront après eux, les payeront bien cher, par la seule raison que le premier possesseur en faisoit grand cas.

Il est plaisant d'imaginer qu'il pourra venir un temps, où des gens qui ne sau-

ront pas un mot de Latin , mettront un prix exorbitant à des Livres écrits en cette Langue , qui ne seront nullement à leur usage ; qu'ils donneront jusqu'à cent pistoles d'un Livre , parce que , sur un Catalogue connu , on l'aura honoré de l'épithete de Livre rare & singulier , & parce que , dans une vente précédente , il aura déjà été porté à un grand prix.

Je trouvai un jour un de ces Bibliomanes qui venoit de payer fort cher un Livre rare. Apparemment , lui dis-je , Monsieur , que votre intention est de faire réimprimer cet Ouvrage. Je m'en garderai bien , me répondit-il , il cesseroit d'être rare , & n'auroit plus aucun prix : d'ailleurs je ne fais s'il en vaut la peine. Ah ! Monsieur , lui répliquai-je , s'il ne mérite pas d'être réimprimé , comment méritoit-il d'être acheté si cher.

En parlant de M. l'Abbé de Rothelin , je me suis trouvé insensiblement engagé à traiter de la manie des Livres. Je ne fais si ce que je viens de dire ne fera pas par la suite à l'usage de quelques-uns de mes amis , ou de certaines personnes aux-

quelles je dois le plus m'intéresser ; en tout cas , je l'ai dit franchement , en fera son profit qui voudra.

J'AI encore fréquenté , pendant plusieurs années , un homme bien moins aimable que le Cardinal de Polignac , mais renommé pour son immense érudition , fondée sur sa mémoire , qui étoit , à vrai dire , étonnante ; c'étoit l'Abbé de *Longuerue* : il est mort en 1732 , âgé de plus de quatre-vingts ans. Dès son enfance , il avoit paru un petit prodige. Louis XIV , passant par Charleville , patrie de l'Abbé , avoit voulu le voir & l'entendre. Il paroissoit tout savoir , à l'âge où les autres enfans ont à peine idée de quelque chose. Sa réputation s'est soutenue jusqu'à la fin de sa vie ; & étant venu d'assez bonne heure s'établir à Paris , il a été consulté , comme un Oracle , sur toutes sortes de matieres : cependant il ne passoit pas pour un homme de beaucoup d'esprit ; il n'a jamais été d'aucune Académie : il étoit accoutumé à ce

qu'on lui fît de grands complimens sur sa mémoire. Je lui ai demandé une fois comment il faisoit pour arranger dans sa tête tout ce qui y étoit entré, le retenir, & être en état de le retrouver tout autant de fois qu'il en avoit besoin. Monsieur, me répondit-il, il n'y a pour cela qu'une méthode; il faut d'abord apprendre dans sa jeunesse les premiers élémens de toutes les Sciences, les premiers principes de toutes les Langues, &, pour ainsi dire, l'*a b c* de toutes les connoissances: quand on est jeune, cela n'est pas fort difficile, d'autant plus qu'il ne faut pas pénétrer bien avant, & que les notions simples suffisent: quand une fois elles sont acquises, tout ce qu'on lit se case & se place où il doit être; insensiblement la somme des connoissances acquises devient infinie & parfaitement distribuée. Ainsi, m'ajoutoit l'Abbé de Longuerue, il y a environ cinquante ans que je n'étudie plus rien par méthode; mais je lis tantôt un Livre, tantôt un autre, & de préférence ceux qui peuvent m'apprendre quelque chose de nouveau, ou me rap-

peller ce qu'on ne peut trop s'inculquer dans la tête. C'est ainsi que je suis parvenu à posséder la nomenclature de tous mes Livres ; ma mémoire locale m'apprend l'endroit de mon cabinet ou de mon appartement où je peux les trouver ; ainsi je suis sûr , en cas de besoin , de les indiquer à ceux que je charge de les aller chercher ; ils me les apportent , & j'y trouve toujours la preuve de ce que j'ai avancé de mémoire.

L'Abbé de Longuerue a pourtant prouvé qu'il ne faut pas trop se fier à sa mémoire : il a voulu faire un tour de force , qui ne lui a pas tout-à-fait réussi. En 1718 , on lui soutint qu'il n'y avoit rien de si difficile que de faire une description historique de la France , qui ne fût ni longue ni sèche , & il prétendit qu'il étoit en état de la faire de mémoire , sans consulter aucuns Livres , mais seulement à l'aide de quelques Cartes qu'il auroit sous les yeux , & qu'il se rappelleroit parfaitement quelle étoit l'origine & l'histoire de chaque province , de chaque ville , des principaux lieux & des principales

Maisons du Royaume. En effet, il se mit à dicter à l'Abbé Alary, qui n'étoit alors qu'un petit garçon, fils de son Apothicaire, trop heureux d'écrire sous lui; il se mit, dis-je, à lui dicter *la Description de la France*, qui a paru en un gros volume *in-folio* en 1719. Il en lut des fragmens en manuscrit & des feuilles imprimées à différentes personnes, qui ne purent se lasser d'admirer comment de si profondes recherches pouvoient avoir coulé de source, & ne lui avoir coûté aucune peine. Mais dès que quelques exemplaires entiers eurent été publiés, on s'aperçut bien que ce n'étoit pas ainsi que se faisoient les Ouvrages exacts; on y reconnut plusieurs erreurs notables, & des opinions hardies & hasardées, qui ne parurent pas assez bien établies. L'Abbé fut obligé d'y faire faire un assez grand nombre de cartons, qui augmentèrent beaucoup les frais de son édition. Il faut remarquer qu'on recherche les exemplaires dans lesquels ces cartons n'ont point été mis, & Dieu fait pourquoi on a cette manie; car la différence de ces exemplai-

res , c'est que les uns sont fautifs , & les autres corrigés. Avec tout cela , la Description de la France , par l'Abbé de Longuerue , est un Livre bon & utile ; c'est une Histoire de France par provinces , & par conséquent faite sur un plan sur lequel elle n'avoit point encore été exécutée. On y trouve comment se sont formés tous les grands fiefs de la Couronne , quand & comment ils ont été assujettis à l'autorité du Roi , & enfin réunis tous à son domaine.

L'Abbé de Longuerue avoit fait deux Histoires , l'une du Cardinal de Richelieu , l'autre du Cardinal Mazarin , avec deux tableaux de leurs ministeres. Ces deux morceaux sont restés en manuscrit. Ce qu'ils contenoient de plus curieux , ce sont quelques anecdotes que l'Abbé tenoit de gens qui avoient vécu avec ces Ministres & travaillé avec eux. L'Abbé me les a souvent répétées , & j'en ai écrit plusieurs : j'ai fait d'ailleurs d'autres notes d'après lui ; car , en revenant des visites que je faisois à l'Abbé , je trouvois toujours quelque chose à retenir

& à écrire. Voici quelques-unes de ces notes.

L'Abbé prétendoit que notre Langue n'avoit fait de véritables progrès que pendant cinquante années du dix-septieme siecle, depuis 1630 jusqu'en 1680. Ce fut pendant cet intervalle que fut établie l'Académie Françoisé, qui travailla d'abord fort utilement à purifier le langage. Ce qu'elle a perdu d'anciens termes ne doit pas, disoit l'Abbé, être regretté, quoique quelques-uns soient expressifs & naïfs, mais durs & mal-sonnans; ceux qu'on leur a substitués sont plus doux, & rendent aussi bien la pensée. Mais depuis 1680, époque que l'on peut regarder comme la plus brillante du siecle de Louis XIV, quels mots avons-nous ajoutés au Dictionnaire, sinon quelques-uns empruntés des Arts, & qui sont souvent mal appliqués & pris dans un mauvais sens. L'Abbé croyoit que le style n'avoit pas plus gagné depuis cette époque, que les mots; mais à cet égard, je ne crois pas qu'il eût raison.

L'Histoire de Don Carlos, si bien écrite

écrite par l'Abbé de Saint-Réal, est certainement romanesque. L'Abbé de Longuerue connoissoit un Livre Espagnol qui démontroit qu'elle étoit tout-à-fait supposée ; cette opinion est cependant fondée sur un passage de l'Histoire de M. de Thou. Mais autant cet Historien est digne de foi sur tout ce qui s'est passé en France pendant le seizieme siecle, puisqu'il a été lui-même témoin d'une partie des affaires de ce temps-là, & que son pere a joué un grand rôle dans les temps immédiatement précédens, autant est-il mal informé de ce qui se passoit au-dehors de la France, même de son temps. Il n'y avoit point alors de Gazettes, presque point d'Ambassadeurs résidans dans les différentes Cours, qui entretinssent des correspondances suivies. M. de Thou n'étoit point en état d'éclaircir la vérité des bruits qui couroient dans le Royaume, sur-tout relativement aux Espagnols, qui nous étoient toujours suspects, comme nos ennemis naturels.

MM. de Bouillon avoient fait dresser & imprimer leur généalogie avec beau-

coup de magnificence & de faste. Ils en avoient déjà fait distribuer des exemplaires à la Cour, lorsqu'on vint à en parler au souper du Roi. Sire, dit M. le Prince de Condé, si l'on en croit cette généalogie, MM. de Bouillon sont bien plus nobles que nous; car ils se font descendre des premiers Duc d'Aquitaine, qui étoient Souverains, tandis que le grand-pere d'Hugues-Capet n'étoit qu'un simple particulier; mais, après tout, ajouta le Prince de Condé, ce n'est pas à moi à leur dire ce que j'en pense, je ne suis que le cadet: c'est à vous, Sire, qui êtes l'aîné. Cette réflexion ne tomba pas à terre. Dès le lendemain le Roi s'étant fait représenter cette généalogie, la supprima & en fit interdire le débit, ce qui mortifia beaucoup MM. de Bouillon.

L'Abbé de Longuerue croyoit être sûr que les Hollandois avoient offert, en 1672, à Louis XIV, pour l'appaiser, de lui céder tout ce qui étoit en deçà du Rhin, qu'on appelle Flandre Hollandoise & Brabant Hollandois, & de ne conserver que leurs sept provinces exactement.

Ce fut M. de Louvois & une vaine idée de gloire qui porterent Louis XIV. à ne pas s'en contenter Il eut grand tort , & mit mal-à-propos à deux doigts de sa perte la malheureuse République de Hollande , qu'il étoit de son intérêt de conserver. En s'assurant la barrière qu'on lui proposoit , le Roi prenoit à revers les dix provinces restantes des Pays-Bas ; ils les joignoit à la France , & c'étoit , pour nous servir d'une expression populaire , *le plus bel arrondissement qu'il pût faire à son pré.* A ce propos , l'Abbé disoit que la France n'avoit que trois acquisitions à faire , toutes trois attenantes à ses anciennes possessions , & que d'en vouloir faire davantage , étoit une folie. Ces trois acquisitions étoient 1^o. les Pays-Bas , qu'on doit toujours se flatter que la Maison d'Autriche nous cédera quelque jour , pour arrondir elle-même son pré d'un côté tout opposé , 2^o. la Savoie , que nous pouvons aussi espérer d'obtenir de bonne grace , en augmentant les possessions du Duc du côté de l'Italie , où nous ne risquons rien de

lui en procurer , en le mettant d'ailleurs hors d'état de pénétrer dans le Royaume ; 3°. la Lorraine , que l'Abbé étoit persuadé que nous aurions quand nous voudrions. Il ne comptoit pas *Avignon* parmi les acquisitions à faire ; car , disoit-il , le Pape n'y est pas plus le maître , que l'Evêque de Strasbourg en Alsace. D'ailleurs , l'Abbé pensoit moins d'après lui que d'après de sages Politiques , que les acquisitions & les possessions écartées ne nous convenoient pas. Il m'a dit qu'il avoit connu un homme qui avoit démontré à M. Colbert , que c'étoit une folie pour la France que d'avoir de grandes possessions en Amérique , & surtout dans les Indes Orientales ; qu'il falloit laisser aux Anglois , qui n'ont , pour ainsi dire , qu'un pied à terre en Europe , faire des établissemens dans le nouveau monde , & aux Hollandois , qui sont à peu près dans le même cas , l'ambition de faire des conquêtes en Asie ; qu'après tout , quand nous n'aurions ce que l'on tire de ce pays-là que de la seconde main , nous n'en serions pas fort

appauvris , puisque la France trouveroit chez elle , non-seulement toutes les denrées de premiere nécessité , mais encore les moyens d'employer tous les Arts qui entretiennent la bonne chere & le luxe, & font entrer tant d'argent dans le royaume. M. Colbert , dit l'Abbé , se mit en grande colere contre celui qui lui parla avec cette franchise , & ne voulut jamais le revoir ; mais se fâcher n'est pas répondre.

Le Cardinal de Richelieu n'étoit pas savant , & pouvoit bien se passer de l'être ; car il suffit qu'un Ministre protege les Sciences , il n'est pas obligé de posséder ni de cultiver la plupart d'entre elles ; mais , ce qui est extraordinaire , c'est que le Cardinal ne faisoit aucun cas de la Science & des Savans. Il avoit étudié un peu de Théologie dans sa jeunesse , parce qu'étant destiné à l'état ecclésiastique , elle lui étoit nécessaire , & qu'alors , pour faire fortune dans l'Eglise, il falloit pouvoir soutenir these contre les Calvinistes ; aussi le Cardinal avoit-il composé ou du moins eu part à quelques

Ouvrages de ce genre , qu'il a fait imprimer avec beaucoup de [aste & de magnificence à l'Imprimerie Royale. Il a fait la dépense de faire fondre des caractères Hébraïques , Chaldaïques , Syriaques , Cophtes & Arabes , pour faire une Polyglotte dans le goût de celle qui a fait tant d'honneur au Cardinal Ximenes ; mais il ne savoit absolument que le Latin & le François ; à peine avoit-il lu nos Auteurs profanes : il ignoroit l'Histoire , ne savoit pas un mot des Antiquités , & rien du tout en Physique ni en Mathématiques ; aussi n'a-t-il jamais récompensé aucun de ceux qui s'appliquoient à ces Sciences. Il laissa mourir de faim André Duchene qui a été certainement le meilleur Compilateur d'Histoire , qui ait vécu pendant le ministere , ou , si l'on veut , le regne du Cardinal. Les Sciences exactes & celles de la Nature n'ont fait aucun progrès pendant ce temps-là. Il encourageoit les Arts , mais c'étoit pour les faire servir à son luxe. Il a établi une Académie de Grammaire , d'Eloquence & de Poésie , & a rendu en cela peut-être un

plus grand service à la Nation , qu'il n'avoit cru d'abord ; mais c'est parce qu'il aimoit les vers , & qu'il prétendoit en faire. Il ne faut pour cela aucune étude & aucun acquit , mais seulement du génie : on conviendra que le Cardinal de Richelieu n'en manquoit pas , & il lui étoit fort aisé de suppléer à l'habitude de ce genre de composition , puisqu'il avoit à la Cour des Poètes qui ne demandoient pas mieux que de mettre la mesure & la rime à ses pensées.

M. Colbert pensoit bien différemment ; il ne savoit assurément pas plus , & encore moins que le Cardinal , mais il avoit le zèle d'encourager tous les Arts , toutes les Sciences , tous les talens ; il les regardoit comme une source de gloire pour son Roi , & même de profit pour la France. Par bonheur , Louis XIV pensoit de même , & encore plus ignorant que son Ministre , il avoit plus de goût & étoit plus difficile à tromper que Colbert. Quand les réputations des gens pouvoient aller jusqu'à lui , il ne manquoit pas de les récompenser suivant leur mérite. M. Col-

bert ne pouvant pas juger par lui-même d'une infinité de choses , choisissoit des guides sur l'avis desquels il formoit ses jugemens; mais ces Oracles n'étoient pas toujours sûrs & impartiaux : c'étoient , en matiere d'érudition , l'Abbé Gallois , Chapelain pour la Poésie , & Perrault pour tout ce qui étoit du ressort des Sciences & des Arts. Il remplaça Chapelain (qui mourut avant lui) par l'Abbé Tallemant.

J'ai entendu une fois l'Abbé de Longuerue se mettre en grande colere contre les Abrégés qui nous restent des anciens Historiens. Je ne puis pardonner , disoit-il , à Justin de nous avoir privés de la grande Histoire de Trogue Pompée. Paul Diacre nous a enlevé celle de Festus ; peu s'en faut que Florus ne nous ait fait perdre celle de Tite-Live , & Cornelius Nepos les vies des Hommes illustres de Plutarque. Je ne me rappelle pas qui étoit un homme de la compagnie , qui répondit fort sensément à l'Abbé de Longuerue : Monsieur , il n'est pas étonnant que les Abrégés nous soient restés seuls , & que

de grands Livres aient été perdus; avant l'invention de l'Imprimerie, ceux-ci étoient si chers à faire copier ou à acheter, que tout ce que pouvoit faire un homme dont le revenu étoit médiocre, c'étoit de se procurer un Abrégé; aujourd'hui même que les Livres ne sont plus aussi chers, la fortune de la plupart des gens, & l'emplacement de leurs appartemens ne leur permettent pas d'avoir des Ouvrages volumineux. Mais d'ailleurs n'est-ce pas rendre le plus grand service à la plupart des Lecteurs, que de leur mettre entre les mains des Abrégés clairs, bien faits, méthodiques, qui contiennent les faits les plus intéressants, & ne soient point secs. Il est nécessaire que l'Abréviateur cite ses autorités; alors on peut les consulter dans les grandes bibliothèques, où tous les Ouvrages volumineux sont déposés. Mais si l'Abrégé est reconnu pour être exact, il doit suffire au commun des Lecteurs, & les grands Livres doivent être réservés pour ceux qui ont intérêt de décider quelques questions particulières, qu'on ne peut bien approfondir qu'en recourant aux sources,

L'Abbé de Longuerue a beaucoup connu l'illustre Fénelon , Archevêque de Cambrai. Il m'a toujours soutenu qu'il avoit plus d'esprit que de science , & surtout qu'il étoit très-foible Théologien. En voulant mettre de l'esprit & de la subtilité dans son systême de dévotion , il s'égarâ , & laissa se glisser des erreurs dans son Livre intitulé *les Maximes des Saints*. M. Bossuet , son rival secret à la Cour , étoit bien plus savant , plus grand Théologien & plus habile Controversiste que lui ; il profita de ce faux pas de M. de Fénelon , pour le perdre ; le bon Archevêque de Cambrai , qui n'étoit point préparé à ce coup-là , prit le parti de s'y soumettre de bonne grace , & il fut privé du Chapeau de Cardinal qui lui étoit destiné , & auquel on prétend même qu'il étoit nommé *in petto*. En général , M. de Fénelon étoit plus doux & plus aimable dans la société , & M. Bossuet plus fort , plus savant , & même plus habile en intrigues.

L'Abbé avoit encore vu M. le Cardinal de Vendôme , qui étoit Légat en France ,

le plus incapable & le plus inepte de tous les Légats & de tous les Cardinaux. Il avoit embrassé l'état ecclésiastique fort tard, & étant veuf: c'est de lui que quelqu'un dit, en apprenant qu'il avoit été admis dans le sacré College, que c'étoit le premier College dans lequel il fût jamais entré. Quand il fut Légat, il fallut lui apprendre ce que vouloit dire ce mot-là, quel étoit son pouvoir & ses fonctions; mais on ne lui en apprit que ce que l'on voulut. Il fit enregistrer ses Lettres au Parlement: le Procureur-Général y fit mettre toutes les instructions qu'il jugea à propos; il fut dit qu'il ne feroit rien que sous le bon plaisir du Roi, & que sa légation ne dureroit qu'autant que Sa Majesté le trouveroit convenable. Ce fut une planche faite pour tous les Légats à venir, qui sont & seront à jamais obligés de se soumettre à ces clauses & conditions. Ainsi ce fut un trait de la politique de Louis XIV, de faire décorer du titre de Légat ce bon Cardinal, qui d'ailleurs ne fut nullement à la charge du Clergé; car, comme il étoit riche, il n'avoit besoin ni

de grosses Abbayes , ni d'Archevêchés , ni d'Évêchés , qu'il n'étoit pas capable de gouverner. Il n'entendoit pas le latin des parchemins & des papiers qu'on lui faisoit signer , & parloit françois comme Madame sa mere & M. de Beaufort son frere , c'est-à-dire , le langage des halles ; il disoit , *j'allions* , *je revenions* , & il ne put jamais haranguer le Roi , ni quand il reçut la barrette , ni quand il eut audience comme Légat.

M. le Comte de R*** étoit fameux à la Cour pour sa bêtise. L'Abbé de Longuerue , qui l'avoit beaucoup connu , m'en a conté une infinité de traits , indépendamment de ceux que tout le monde fait ; tel que celui de n'avoir jamais pu deviner quelle étoit la capitale de l'Etat de Venise ; & d'avoir dit qu'il étoit bien étonné que le Roi dépensât tant d'argent pour faire venir de si loin des antiques , pendant qu'il y avoit tant d'habiles gens en France qui lui en feroient s'il vouloit. En voici un qui me paroît d'une naïveté , d'une franchise & d'une bonhomie respectables. Le jour que M. de R*** épousa

Mademoiselle de*** qui étoit très-laide , mais avoit beaucoup d'esprit : Madame , lui dit-il , vous n'êtes point jolie , & on dit que je n'ai point d'esprit ; passons-nous mutuellement nos défauts , & nous ferons le meilleur ménage du monde. Elle y consentit , & ils vécurent effectivement très-bien ensemble : il étoit grand , beau & bien fait , & il est sorti d'eux une nombreuse famille , qui figure à la Cour parmi celles du plus haut rang.

Le pere de l'Abbé de Longuerue avoit servi sous le Maréchal Fabert son ami , & l'Abbé l'avoit vu quelquefois , dans sa jeunesse , commandant sur les frontieres de Champagne ; qui étoit le pays de l'Abbé. Fabert étoit asthmatique , & mourut d'une attaque d'asthme qui l'étouffa une nuit. Le peuple de Sedan & des environs fut convaincu que le Diable lui avoit tordu le cou. Quelque ridicule & absurde que soit cette opinion , elle étoit fondée sur l'étonnante fortune qu'avoit faite le Maréchal , & sur les propos qu'il tenoit lui-même , non pas tout-à-fait en public , mais à ses amis & à ses confidens , qui

les répétoient à d'autres. Il croyoit fermement à l'Astrologie judiciaire , & affuroit que tout ce qui lui étoit arrivé , lui avoit été prédit. Il étoit fils d'un Libraire de Metz , qui étoit cependant parvenu à la dignité de Maître-Echevin , c'est-à-dire , Maire de la ville. Le Maréchal le servit d'abord comme simple soldat , & se distingua dans tant d'occasions périlleuses , qu'il s'acquit , parmi ses camarades , la réputation d'être *dur* , c'est-à-dire , de savoir charmer les boulets de canons & les balles de mousquet , & de les empêcher de le toucher. Chaque action dont il se tira avec honneur & bonheur , lui valut un nouveau grade ; de sorte qu'il se trouva , à l'âge d'un peu plus de 40 ans , Capitaine aux Gardes & Officier Général. Il ne perdoit jamais la tête , dans quelque situation que se trouvât l'armée , la troupe qu'il commandoit , & sa propre personne ; il avoit toujours le coup-d'œil juste & sûr , pour juger du parti qu'il falloit prendre , & du remede qu'il falloit apporter au désordre. D'ailleurs il n'étoit pas capable de faire un plan de cam-

pagne , & ses vues n'étoient pas bien étendues; mais il venoit à bout de tout ce dont on le chargeoit. Probablement il y avoit de la politique dans la façon dont il laissoit entrevoir qu'il savoit , par magie ou par astrologie , tout ce qui devoit lui arriver , & qu'il étoit sûr de ne jamais périr à la guerre , ni même pendant la guerre; effectivement il mourut quelques années après la paix des Pyrénées.

Les soldats eurent la preuve qu'il n'étoit pas dur , car au siege de Turin il eut la cuisse fracassée : tous les Chirurgiens étoient d'avis de la lui couper ; M. de Turenne sous qui il servoit , l'exhortoit à souffrir cette opération; mais il répondit qu'il ne vouloit point mourir piece à piece, & que la mort l'auroit tout d'un coup , ou ne l'auroit point du tout : en même temps il fourioit , & disoit qu'il étoit assuré de se bien tirer de cette blessure; c'est ce qui arriva. Il n'a jamais gagné de bataille rangée ; mais il a plusieurs fois sauvé les armées du Roi , qu'on avoit engagées dans de mauvais pas : ce fut lui qui prit Stenay en présence de

Louis XIV , qui fit ainsi , sous lui , ses premières armes & sa première campagne. Une autre conquête , non moins importante , fut celle du Château de Clermont en Argonne , capitale du petit pays du Clermontois ; elle passoit pour imprenable , & l'on regarde encore sa prise comme un prodige. Aussitôt qu'il l'eut prise, il la fit raser , & fit très-bien , parce que c'étoit un poste en avant , qui donnoit entrée aux ennemis dans la Champagne. Tout le monde fait que Fabert étoit le plus honnête homme du monde ; on a de lui des traits de désintéressement & de modestie , dignes de l'ancienne Rome Il n'étoit pas ignorant , & connoissoit du moins les anciens Historiens Grecs & Latins ; il pouvoit y avoir trouvé , que les Grands Généraux de l'antiquité ont quelquefois fait accroire aux soldats , qu'ils avoient commerce avec les Dieux & les Démons.

L'Abbé de Longuerue avoit connu un autre Maréchal bien moins estimable que Fabert ; c'étoit le Maréchal d'Albret de Mioffens. Ce n'étoit qu'en faisant sa cour

à la Reine Anne d'Autriche & au Cardinal Mazarin, qu'il étoit parvenu à cette dignité, fans avoir fait d'ailleurs aucuns exploits à la guerre. Il n'étoit issu de la Maison d'Albret que par bâtardise; mais se trouvant comblé d'honneurs & de richesses, il eut la prétention mal fondée d'en descendre légitimement; il fit composer, par un certain Abbé, une généalogie, dont la fausseté se trouva si aisée à démontrer, qu'elle fut huée, pour ainsi dire, généralement. Ce Maréchal étoit grand faiseur de galimathias: quelques années avant sa mort, il s'avisa de devenir amoureux de Madame de Cornuel, qui a vécu si vieille, & à qui on attribue tant de bons mots. Il lui fit la cour fort long-temps; mais enfin, voyant que son assiduité ne le conduisoit à rien, il cessa de la voir. La Dame, qui ne s'en soucioit guere, disoit en riant; « En vérité, je suis fâchée qu'il m'ait abandonnée, car je commençois à l'entendre. »

Je ne connois guere de propos plus noble & plus digne du siecle de Louis XIV, où tout le monde se piquoit d'être Cour-

tifan, que celui que tint M. de Chamillart à M. de Beauvilliers, chargé, de la part du Roi, de lui dire qu'il eût à se retirer dans sa terre de l'Etang. Le Duc ayant pris une contenance triste, débuta par l'assurer qu'il étoit au désespoir d'avoir à lui annoncer une triste nouvelle.

« Quoi, Monsieur, lui répondit Chamillart, le Roi est-il malade? est-il survenu dans la Famille Royale quelque fâcheux événement? Non, Monsieur. Cela étant, je suis rassuré. » Alors M. de Beauvilliers remplit sa mission, & M. de Chamillart se retira tranquillement à l'Etang, entre Saint-Cloud & Versailles: il survécut à Louis XIV pendant six ans, n'étant mort qu'en 1721.

Le Pere Bouhours étoit aimable dans la société, parloit & écrivoit très-purement sa Langue; aussi ce qu'il a fait de mieux, ce sont ses Remarques sur la Langue Françoisse; d'ailleurs son style étoit froid à force d'être soigné: il n'avoit pas une grande érudition, & son plus grand défaut, c'est qu'il manquoit de goût; cependant sa fureur étoit de faire des Ou-

vrages sur le goût même ; tels sont sa *Maniere de juger les Ouvrages d'esprit*, & ses *Pensées ingénieuses*. Il s'est trompé sur beaucoup d'articles dans le premier de ces Ouvrages, & a mis bien des pensées fausses & mauvaises dans le second ; mais ces Livres seroient utiles & bons à connoître, quand il n'auroient produit que l'excellente critique, intitulée ; *Sentimens de Cléante*, & dont Barbier d'Aucourt est l'Auteur. Ce n'est pas la première fois qu'il est arrivé que les critiques de certains Livres aient été trouvées plus utiles que l'Ouvrage même, parce qu'elles donnent des regles de goût. Ainsi un Journal réellement bien fait seroit de la plus grande utilité, parce que non-seulement il nous feroit connoître les bons Livres & ceux que nous devons lire en entier, mais encore quels sont les défauts des autres, & par où ils pèchent.

L'Abbé de Longuerue a laissé un Disciple, que je vois très-souvent, & qui même est fort de mes amis ; c'est l'Abbé Alary : comme il ne lira pas ce que je vais écrire, je vais parler de lui très-naturelle-

ment. Il s'est mis dans le monde à l'abri du mérite de l'Abbé de Longuerue , auprès de qui il a passé toute sa jeunesse , & a laissé croire , que , comme un autre Elisée , cet Elie moderne lui avoit , pour ainsi dire , légué son manteau , son esprit & sa mémoire. Il s'en faut pourtant bien qu'il en sache autant que son maître. Il a été reçu de l'Académie Française dès 1723 , honneur que l'Abbé de Longuerue avoit dédaigné. Dans la première enfance de Monsieur le Dauphin , l'Abbe Alary fut nommé Instituteur de ce Prince , c'est-à-dire , qu'il fut chargé de lui apprendre à lire , lorsque ce Royal enfant étoit encore entre les mains des femmes. Cependant , quand M. le Dauphin a passé entre les mains des hommes , l'Abbé Alary n'est point entré dans l'éducation sérieuse de cet Héritier de la couronne ; je crois que quelques soupçons d'ambition & d'intrigue lui ont fait tort.

L'Abbé avoit formé un petit établissement , dont l'histoire , déjà inconnue à bien des gens , sera bientôt oubliée de tout le monde ; elle mérite pourtant que je l'é-

crive. C'étoit une espece de *Club* à l'Angloise, ou de Société politique parfaitement libre, composée de gens qui aimoient à raisonner sur ce qui se passoit, pouvoient se réunir & dire leur avis sans crainte d'être compromis, parce qu'ils se connoissoient tous les uns les autres, & favoient avec qui & devant qui ils parloient. Cette Société s'appelloit l'*Entre-sol*, parce que le lieu où elle s'assembloit étoit un entre-sol, dans lequel logeoit l'Abbé Alary. On y trouvoit toutes sortes de commodités, bons sieges, bon feu en hiver, & en été des fenêtrés ouvertes sur un joli jardin. On n'y dînoit ni on n'y soupoit, mais on y pouvoit prendre du thé en hiver, & en été de la limonade & des liqueurs fraîches; en tout temps on y trouvoit les Gazettes de France, de Hollande, & même les Papiers Anglois. En un mot, c'étoit un café d'honnêtes gens. J'y allois régulièrement, & j'y ai vu des personnes très-considérables qui avoient rempli les premiers emplois au-dedans & au-dehors du Royaume : M. de Torcy y venoit même quelquefois. Cette coterie,

qui paroissoit si estimable & si respectable, finit d'une façon à laquelle elle ne devoit pas s'attendre. Les Cours de Madrid, de Londres eurent ensemble quelques différens : Milord Chesterfield, Ambassadeur d'Angleterre, qui trouva le Cardinal de Fleury récalcitrant aux raisons de la Cour, s'imagina que l'on pouvoit faire entendre à la Nation ce qu'on ne pouvoit faire comprendre au Ministre. Ayant appris qu'il existoit un Club politique dans le quartier du Luxembourg, chez l'Abbé Alary, il fit demander audience à l'Entre-sol, y vint & plaida la cause des Anglois contre les Espagnols devant les assistans, qui, comme on peut bien le croire, applaudirent à son éloquence, mais ne décidèrent rien. Le Cardinal, étant informé de cette aventure, fit défendre, de la part du Roi, à l'Entre-sol de s'assembler, & depuis ce temps, l'Abbé Alary n'a plus reparu à la Cour. D'ailleurs, il a vécu très-tranquillement chez lui, étant très-assidu aux séances de l'Académie Française, sans pourtant composer aucun Ouvrage. Il possède le Prieuré

de Gournay-sur-Marne, à quelques lieues de Paris: ce bénéfice est d'un assez bon revenu, & la maison priorale est dans une position charmante. L'Abbé y mène une vie heureuse & même voluptueuse en tout bien & en tout honneur; il y reçoit des femmes aimables & de bonne compagnie, dont il est le complaisant, & qui, quand il sera bien vieux, voudront bien être les siennes. A mon avis, sa façon de vivre est digne d'envie.

LA distraction habituelle est véritablement la preuve de la folie, ou au moins de l'étourderie. Comment se peut-il donc qu'il y ait des gens qui se font honneur d'être distraits, & qui croient se donner par-là un air d'importance & de capacité? Au lieu de faire attention à l'affaire dont on leur parle, ils veulent paroître occupés de toute autre chose. En vérité, cela est pitoyable. Le seul prétexte que ces gens-là puissent avoir, c'est que leur prétendue distraction les empêche de répondre sur le champ aux questions qui

les embarrassent ; mais c'est aux dépens de leur réputation. J'aime bien mieux ceux qui écoutent attentivement , réfléchissent quelque temps , & répondent ensuite avec lenteur & posément. C'étoit l'ancienne méthode des gens qui traitoient d'importantes affaires ; mais elle n'est plus à la mode ; la naïveté Françoisise ne s'en accommode pas , & la multiplicité des affaires qu'ont nos Ministres , ne leur donne pas le temps d'user de ces moyens lents de répondre à propos. Ce n'est plus qu'en Espagne où la gravité nationale permet qu'on parle & qu'on écrive avec poids & mesure , & qu'on puisse peser à loisir ce qu'on veut dire & mettre sur le papier. J'ai connu un Ambassadeur d'Espagne en France , qui , importuné des questions qu'on lui faisoit sans cesse , & auxquelles on vouloit le forcer de répondre sur le champ , & trouvant même que nos jeunes Seigneurs lâchoient quelquefois des choses déplacées , qu'il se seroit cru obligé de relever , s'il eût paru les entendre , prit son parti de se déclarer sourd , & passa qua-

tre ou cinq ans à Paris & à Versailles, disant à tout le monde qu'il avoit l'oreille extrêmement dure. Moyennant cela , il pouvoit dissimuler bien des choses , & il faisoit répéter deux ou trois fois les questions qu'on lui faisoit , & se donnoit le temps de méditer sa réponse. Enfin , quand il eut pris son audience de congé , on s'aperçut qu'il avoit l'oreille très-fine , & sa ruse fut découverte aussi-tôt qu'il n'eut plus besoin de s'en servir.

J'ai connu une femme d'un certain âge, que la lenteur de ses paroles , le ton traînant , mais l'air de dignité avec lesquels elle prononçoit des choses assez communes , avoient fait passer pour une femme de beaucoup d'esprit. On s'imaginait que tout ce qu'elle disoit étoit autant d'apophtegmes & de sentences.

CE que l'on exige à présent des Maîtres & même des Maîtresses de maison , c'est de n'avoir point l'air d'être trop occupés du soin de faire les honneurs de chez eux. Rien ne paroît plus ridicule.

que de voir la Dame du logis s'agiter, se tourmenter, donner ses clefs pour aller chercher différentes choses qu'elle a sous sa garde particuliere, & qu'elle ne donne qu'avec mesure & pour les grandes occasions, ensuite de presser, à table, les gens de manger de ce qu'elle croit bon, comme s'ils n'étoient pas tous les jours à portée de faire aussi bonne chere. Ces manieres sont si bourgeoises, si provinciales & si campagnardes, qu'elles sont même à présent bannies des bonnes maisons bourgeoises de Paris, des provinces & des châteaux. Il faut que tout ait l'air si bien monté dans une maison que le Maître & la Maîtresse n'aient qu'un signe à faire ou un mot à dire pour que rien ne manque, & que tout le monde soit bien servi. Mais si, dans le courant de la journée, on ne paroît s'inquiéter de rien, il faut qu'une Maîtresse de maison se réserve des momens, où étant au milieu de ses domestiques seuls, sans aucuns témoins étrangers, elle compte la dépense de la veille, & donne ses ordres pour celle du jour.

& du lendemain ; il faut qu'elle sache ce que coûte & ce que tout devient. Dans les maisons dont les Maîtres sont trop grands pour s'occuper de ces soins , il faut qu'un Intendant sûr & fidele s'en charge ; mais que , comme dans un spectacle bien monté, les machines & les décorations soient si bien préparées , qu'au moment de la représentation tout paroisse être l'effet d'un coup de baguette.

Je connois une maison assez bourgeoise (1) , mais dont les Maîtres sont riches & aisés , où l'ordre ordinaire des choses est renversé. Communément c'est la femme qui se charge de la dépense journaliere ; là c'est tout le contraire : la Maîtresse de la maison se pique de bel-esprit, & un des grands moyens qu'elle emploie pour se faire une brillante réputation , est de donner régulièrement certains jours à dîner , d'autres à souper , à ceux & celles qui ont la réputation d'avoir le plus d'esprit & de connoissances. La fortune de son mari peut suffire à

(1) Celle de Madame Geoffrin.

cette dépense , & le bonhomme s'y prête de bonne grace , & aime autant que sa femme ait ce goût-là qu'un autre. Mais quoiqu'il ne paroisse prendre aucun intérêt aux dissertations qui se font en sa présence , qu'il ne fasse pas une question & ne dise pas un mot , je fais de bonne part qu'il s'en amuse. Que savons-nous s'il ne les écoute pas même avec un esprit critique ; ce qu'il y a de sûr , c'est que cet homme , qui ne dit mot , ou ne parle que pour servir à table , de la façon la plus honnête , mais la plus simple , qui n'a l'air d'être dans la maison que comme un complaisant de Madame , & de n'y rien ordonner , passe toutes ses matinées à régler la dépense , à ordonner les repas , à en dresser les menus ; il gronde sévèrement les valets quand ils ont manqué à quelque chose , leur prescrit des loix précises & exactes pour l'avenir ; ses gens tremblent devant lui ; il prend même la liberté de gronder sa femme , lorsque , par sa faute , la dépense est trop forte , ou que la chère n'est pas assez bonne.

Il n'y a rien qu'un Observateur Philoſophe ne mette à profit , & l'étude de ces petits intérieurs de ménage eſt tout auſſi profitable pour lui qu'une autre.

A P R E S m'être promené dans ce volume ſur tant de matieres & d'objets différens , je vais parler de l'amour & des femmes ; mais je ne m'arrêterai pas long-temps ſur ces objets ; car je ſuis du ſentiment de Madame de Cornuel , qui diſoit qu'on ne pouvoit pas être long-temps amoureux ſans faire beaucoup de fottiſes , ni parler long-temps de l'amour , ſans en dire.

Il eſt difficile à tout âge d'inſpirer une paſſion ſérieuſe ; mais il eſt aisé de faire concevoir à la plupart des femmes des goûts paſſagers ; tout y contribue , tout y ſert : une belle figure , l'air de force & de vigueur , les graces , l'eſprit , ou la réputation même d'en avoir , la ſoupleſſe , & ſouvent auſſi le ton décidé & les manieres légères , des idées d'ambition , & enfin des vues d'intérêts ; avec tant de

ressources , il est bien difficile que chacun ne trouve pas moyen dans le monde de satisfaire ses goûts pendant le cours de sa jeunesse ; mais dans l'âge mûr , il faut absolument se fixer. Si l'on ne peut renoncer à toute espèce de galanterie , il faut se ménager de bonne heure une douce habitude de vivre avec quelqu'un qu'on soit accoutumé à aimer & à estimer , sans quoi l'on tombe dans la plus triste apathie , ou dans la plus insupportable agitation. L'habitude dont je parle n'en est que plus douce & plus solide , quand elle est fondée sur d'anciennes liaisons de cœur ; mais cette circonstance n'est pas si absolument nécessaire , qu'on ne puisse s'en passer. Il est certain que les soins d'une femme sont toujours plus agréables à un vieillard , que ceux d'un parent & d'un ami de son sexe ; il semble que ce soit le vœu de la nature , que les deux sexes vivent & meurent unis ensemble.

L'on s'aveugle sur une habitude formée ; & comme on ne s'apperçoit pas que sa Maîtresse vieillit & devient moins

jolie, on ne s'apperçoit pas non plus que ses goûts deviennent les nôtres, & que notre raison s'affervit à la sienne, quoique quelquefois bien moins éclairée. On lui sacrifie insensiblement sa fortune, & c'est une suite nécessaire de l'abandon qu'on lui a fait de sa raison.

On passe souvent aux femmes leurs infidélités, parce qu'on les ignore, & que la confiance aveugle est une suite nécessaire de la séduction; mais si, par malheur, on s'en apperçoit, il est impossible qu'un homme, sincèrement attaché à une femme, ne soit pas susceptible de jalousie. Cette jalousie, au reste, prend la teinte du caractère de celui qui la reçoit. L'homme doux s'afflige, tombe malade & meurt, si un retour ou un repentir, auquel il est toujours disposé à ajouter foi, ne le console: l'homme vif éclate & tempête: on ne fait où sa rage peut le conduire dans les premiers momens; mais aussi ces furieux sont ceux qu'on apaise le plus aisément, souvent pour les tromper encore.

L'intérêt pécuniaire ne doit jamais être

la base d'une liaison amoureuse ; il la rend honteuse ou du moins suspecte , l'argent , dit Montagne , *étant source de putterie*. Mais quand une tendre union est bien formée , les intérêts , comme les sentimens , deviennent communs , tout se confond & s'identifie , & il n'y a plus qu'une fortune pour deux amans sinceres. S'ils sont également honnêtes & incapables d'en abuser , cela est juste & naturel ; mais bien souvent la complaisance de l'un lui fait trop partager les malheurs ou les erreurs de l'autre.

L'amour ne devrait jamais se mêler d'affaires ; il ne devrait vivre que de plaisirs : mais comment résister aux sollicitations d'un objet aimé , s'il n'est pas assez sage & assez courageux pour ne pas se mêler des soins qu'il ne devrait pas partager ? la Damea toujours pour prétexte l'intérêt qu'elle prend à la gloire , aux avantages de toute espece , & au bonheur de son amant ; & comment résister à une femme aimable qui combat avec de pareilles armes.

Il y a pour les femmes deux especes de réputation :

réputation : la première est pure & sans tache, c'est la véritable & la seule, chrétiennement parlant ; elle appartient à ces femmes réellement attachées à leurs devoirs, & qui n'y ont jamais manqué, soit qu'elles aient eu le bonheur d'aimer leurs maris, & que ceux-ci aient répondu à leurs sentimens ; soit que, par effort de vertu, elles soient restées fidèles à un époux qu'elles n'aimoient pas, ou qui ne les aimoit pas. Il y a une autre réputation que la Religion ne veut point connoître ; que la Morale délicate, quoique purement humaine, n'admet pas même, mais que le monde, plus indulgent, veut bien quelquefois prendre pour bonne ; celle fondée sur le bon choix des amans, ou, pour mieux dire, d'un amant, car la multiplicité est toujours malhonnête. On est si disposé à penser que chacun aime son semblable, que l'on juge du caractère des hommes & des femmes, par ceux & celles de leurs sexes avec qui ils se lient ; à plus forte raison, par les personnes pour lesquelles ils conçoivent un attachement sérieux. Tel homme d'esprit a fait la gloire

de sa Maîtresse (sans composer pour elle des Madrigaux), mais en laissant éclater la passion qu'elle lui avoit inspirée; telle femme de mérite a créé ou rétabli la considération de celui qu'elle a adopté pour son Chevalier. Après tout, il est plus dangereux de chercher ce genre de réputation, que de s'en passer; il arrive plus souvent qu'on se perd en faisant un mauvais choix, qu'on ne s'illustre en en faisant un bon.

Si le Public est indulgent pour les attachemens des particuliers, à plus forte raison l'est-il pour ceux des Rois & des Gens en place, quand il croit qu'ils sont de bonne foi, & qu'il ne soupçonne dans ces intrigues ni ambition ni vil intérêt. La France entière applaudit à l'amour de Charles VII pour Agnès Sorel, parce qu'elle avoit eu le courage de dire à ce Prince, que s'il ne recouvroit pas son royaume, il n'étoit pas digne d'elle. Les Parisiens applaudirent à l'amour d'Henri IV pour la belle Gabrielle, & chantoient avec plaisir les chansons que ce Prince faisoit pour elle, parce qu'ils trouverent

cette Dame jolie , douce , & qu'ils s'imaginèrent qu'elle ne lui inspiroit que des sentimens de douceur & de bonté.

Jamais femme n'a aimé plus franchement un homme , que Madame de la Valliere n'aima Louis XIV. Elle ne le quitta que pour Dieu ; & tout gonflé de vanité qu'étoit ce Monarque , il ne put se plaindre de cette rivalité , d'autant plus que l'Etre-Suprême n'eut que les restes du cœur de sa Maîtresse , & ne le posséda peut-être jamais tout entier.

On m'a conté sur Madame de la Valliere , une anecdote que je ne me rappelle pas d'avoir vue imprimée. Madame de la Valliere étoit si modeste & si peu ambitieuse , qu'elle n'avoit jamais dit au Roi qu'elle eût un frere ; à plus forte raison n'avoit-elle rien demandé pour lui. Il étoit encore jeune , & avoit fait sa premiere campagne parmi les Cadets de la Maison du Roi. Louis XIV , faisant sa revue , s'apperçut que sa Maîtresse fourioit amicalement à un jeune homme , qui , de son côté , l'avoit saluée d'un air de connoissance. Le soir même , le Monar-

que demanda , d'un ton sévère & irrité', quel étoit ce jeune homme. Elle se troubla d'abord , puis enfin répondit que c'étoit son frere. Le Roi s'en étant assuré , fit des graces distinguées à ce jeune Gentilhomme , qui fut pere du premier Duc de la Valliere , dont la veuve & le fils vivent encore.

L'intrigue du Roi avec Madame de Montespan , n'étoit pas faite pour être aussi approuvée que celle de Madame de la Valliere ; cependant la Nation ne s'en plaignit pas , parce qu'on crut que c'étoit cet amour qui procuroit au Public de belles fêtes & des spectacles pompeux. Or chantoit alors :

Ah ! qu'elle est charmante
Notre aimable Cour ;
Sous la même tente
On voit tour à tour
La gloire & l'amour,
Cenquête brillante
Et Fête galante
Marquent chaque jour.

Au contraire , le Public n'a point vu sans dégoût & sans déplaisance , les amours du

Roi & de Madame de Maintenon , quoiqu'elles fussent beaucoup plus décentes , & même qu'un mariage secret les eût rendues légitimes. On a trouvé qu'un amour conçu en vieillesse de part & d'autre , offroit un spectacle laid & ridicule. D'ailleurs elle voulut se mêler des affaires du Gouvernement ; & ce fut lorsqu'elle s'en mêla le plus , que les affaires allerent en décadence , & que Louis XIV commença à éprouver des disgraces : on s'en prit à elle.

Lorsque feu M. le Duc d'Orléans , qui a été Régent , devint amoureux de Mademoiselle de Sery , cet amour ne fut point critiqué. Madame la Duchesse d'Orléans , fille naturelle du Roi , avoit quelque beauté , mais elle n'étoit point aimable ; Mademoiselle de Sery , au contraire , l'étoit beaucoup. Elle eut un fils , & l'on prédit que ce seroit un jour un Comte de Du-nois. C'est celui que nous voyons encore à Paris sous le titre de Chevalier d'Orléans , Grand-Prieur de France. Il n'a pas tenu tout ce que l'on attendoit de lui ; cependant il a de l'esprit ; & est aimable à bien des égards.

Par la suite , le Régent tomba dans un si grand déréglement de mœurs , que le Public en fut révolté. Il falloit qu'il eût bien d'autres qualités brillantes & estimables , pour qu'on lui passât ce défaut ; mais on étoit si disposé à l'indulgence à son égard , qu'on approuvoit du moins son amour pour Madame de Parabere , parce qu'on croyoit qu'elle l'aimoit de bonne-foi , & qu'il l'aimoit lui-même , quoiqu'il lui fît cent infidélités.

En général , on aime la décence extérieure ; & les Princes & les grands Seigneurs doivent ne rien faire qui révolte le Public : mais soit à raison , soit à tort , il n'est que trop vrai qu'à la longue , ce Public s'accoutume à tout. Malheur à ceux qui causent les premiers de grands scandales ; ils en sont les victimes : le Public en fait justice & les punit , ou du moins les hue , les siffle & les méprise. Mais quand le nombre de ceux qu'il auroit à punir s'augmente à un certain point , on sent que les sifflets ne suffisent plus pour les mauvaises pieces , mais qu'il n'y a plus assez de verges pour ceux qui méritent le

fouet: on prend le parti de les tolérer, de ne plus rien dire, & le pis qu'il y a, c'est qu'on prend quelquefois le parti de les imiter & d'en faire autant. Il faut convenir que la tentation de pécher est bien forte, quand on est sûr de l'impunité, & qu'on met les gens bien à leur aise, quand on les sauve du reproche & du ridicule.

JE reviens avec plaisir à l'objet favori de mes réflexions, parce que c'est celui de mon goût & de mes amusemens chéris, l'étude & la lecture. Il y a deux fortes d'étude & de travail de cabinet; l'une tient à l'état & aux fonctions que l'on est obligé de remplir; ainsi le Magistrat doit étudier les principes généraux de la Jurisprudence, & donner sa principale attention aux affaires soumises à sa décision. Il faut que l'Administrateur, de quelque genre que soit l'administration dont il est chargé, étudie les principes de l'objet confié à ses soins, & en fasse l'application à mesure que l'occasion s'en présente. Le simple pere de famille même est obligé

de travailler à ce qui peut conserver ou augmenter sa fortune, de régir son bien, de compter avec lui-même & avec les autres. Ce sont-là des études & des travaux nécessaires; il n'est pas permis de les négliger. Mais il y a un autre genre d'étude, qui est de pur agrément, libre dans son objet, & qui peut servir de délassement aux travaux du premier genre. Il y a même des gens assez heureux pour n'avoir à s'occuper que de ces études-là. Les Dames sur-tout, si elles ont le bonheur de se plaire à la lecture, ne peuvent trop s'y livrer; en y mettant un peu d'ordre & choisissant leurs Livres, elles y trouveront des ressources infinies contre l'ennui, & une source abondante d'instructions.

La vie, pour une personne qui veut être honnête & aimable, est une étude continuelle. On s'instruit dans la société, en vivant & conversant avec ceux dont les propos & les exemples sont bons à entendre & à imiter; on apprend à saisir & à éviter les ridicules de certains personnages que l'on ne rencontre que trop sou-

vent, mais avec qui il ne faut former aucune liaison. Mais cette étude de la société ne peut pas remplir tous les momens de la vie; elle éprouve souvent des interruptions forcées, plus longues qu'on ne voudroit; c'est alors qu'il faut se livrer à l'étude dans la solitude, c'est-à-dire, à la lecture: mais il faut savoir lire de manière à en faire son profit; car les lectures sans méthode, sans choix & sans goût, sont en pure perte pour la culture de l'esprit; elles servent tout au plus à remplir quelques momens de vide & d'ennui excessifs; & quand on lit ainsi, quoiqu'on ait beaucoup de mémoire, on n'apprend rien & on ne retient rien.

Pour moi, voici quelle est ma méthode pour lire avec fruit des Livres de tous genres, étrangers à mon état. Premièrement, je me rappelle les premières notions de toutes les Sciences que j'ai reçues dans ma jeunesse; ensuite je vois sur laquelle de ces Sciences je veux prendre des connoissances plus étendues; je ne les cherche pas dans les Livres Didactiques, dans les Traités faits précisément

pour apprendre; de pareilles lectures formeroient une étude trop approfondie, trop applicante, & ne pourroient certainement pas délasser des gens qui quitteroient pour elles d'autres études sérieuses; mais je recherche les Livres qui contiennent l'Histoire de chaque Science, les progrès qu'elle a faits dans les différens siècles, & la suite raisonnée des Auteurs & des Artistes auxquels elle doit ses progrès. Je suis persuadé qu'avec cette seule étude historique des Sciences & des Arts, un homme du monde peut apprendre tout ce qu'il en veut savoir, & qu'on feroit une fort bonne Encyclopédie en réunissant l'Histoire de chaque Science & de chaque Art, & montrant comment les unes dérivent des autres, & les relations qu'elles ont ensemble.

Mon usage, pour les Livres dont le sujet me paroît intéressant, est d'en faire une première lecture, après laquelle j'asseois mon jugement général sur l'Ouvrage; ensuite, si je trouve qu'il en vaut la peine, j'en fais une seconde, la plume à la main; j'extraits ce qu'il contient de

meilleur & qui me paroît le plus neuf, & je critique les principales erreurs dans lesquelles l'Auteur peut être tombé. Telle est ma méthode pour les Livres de Sciences & d'Histoire; quant à ceux de simple Littérature, Poésies, Romans, Facéties, &c. genre d'Ouvrage qu'il ne faut pas absolument s'interdire (car il sert encore de dernière ressource contre l'ennui & l'uniformité des Livres plus sérieux), je ne les extrais pas; mais je me contente, après les avoir lus, d'écrire en peu de mots ce que je pense de chacun, afin d'éviter à ceux tentés de les lire après moi, la peine de s'embarquer avec un Auteur qui ne pourroit ni les amuser ni les intéresser. Il y a des Livres d'un genre assez frivole, dans lesquels je trouve quelquefois des traits dignes d'être mis à part; c'est ce que je fais. Quoique la récolte soit peu abondante, du moins elle est précieuse. Rien, à mon avis, de si insupportable, que la lecture suivie d'un recueil de vers; ils ne peuvent se lire que fort à bâtons rompus; cependant en les reprenant & les quittant souvent, on les

lit tout entiers , & quelquefois on y trouve de très-jolies choses.

Je ne fais d'autre maniere de juger des Pieces de théâtre , que d'après l'impression qu'elles m'ont faite , & je me garde bien d'examiner si elles sont conformes aux regles : à mon avis , il n'y a qu'une attention à faire ; c'est de voir s'il y a une sorte de vraisemblance dans les intrigues & dans les caracteres ; si les premieres sont intéressantes & les derniers piquans , alors je trouve la piece bonne. Si elle est bien écrite en vers ou en prose , c'est un avantage de plus ; mais ce n'est jamais là le vrai mérite de l'Ouvrage.

Les remarques que j'ai faites sur mes lectures , composent déjà plusieurs gros volumes : ils ne seront pas inutiles à mon fils , s'il veut jamais former le Catalogue raisonné de sa bibliotheque.

Qui n'a jamais lu & ne lit jamais , est certainement un ignorant , sujet à dire des absurdités , qui font qu'on se moque de lui ; l'usage du monde & les conversations même des gens d'esprit ne mettent point un pareil homme à l'abri du

ridicule : mais aussi qui n'a fait que lire & étudier , & n'a jamais fréquenté le monde & la bonne compagnie , devient un pédant lourd & impoli , & dit aussi des absurdités dans un autre genre ; car comme tout le monde n'apprend pas tout sans les Livres , de même les Livres ne suppléent pas à l'usage du monde. L'Abbé de Longuerue , dont j'ai tant vanté la mémoire & l'érudition , étoit lui-même pédant & impoli ; l'on assure que Hugues Grotius , un des plus savans hommes du commencement du dernier siècle , & qui fut Ambassadeur en France il y a environ cent ans , étoit le plus mauvais Ambassadeur du monde. Comme il ne connoissoit point nos usages , il ne comprenoit rien à ce qui se passoit à la Cour : il ne fréquentoit que des pédans de l'Université , qui ne lui apprenoient aucunes bonnes nouvelles , & ne pouvoient l'instruire de la manière dont il devoit se conduire auprès des Rois , des Reines , des Princes & des Ministres. Il puisoit ses nouvelles dans les plus mauvaises sources ; mais il les écrivoit aux Etats-Généraux en

beau latin, car il ne favoit écrire ni en françois ni même en hollandois : on se moquoit de lui & de sa femme à la Cour de France, & personne ne lisoit son Ouvrage, qui a été depuis si admiré, parce qu'il contient d'excellentes regles de Droit Naturel & de Droit Public ; cependant ce grand Ouvrage n'apprendra jamais comment il faut se comporter dans une négociation. Au contraire, les Lettres du Président Jeannin, qui étoit un homme doux & insinuant ; celles du Cardinal d'Ofsat, homme sage, & qui faisoit toujours triompher la raison, sans rompre en visière à personne ; enfin celles du Comte d'Estrades, dont les dépêches sont si belles, si sages & si noblement écrites, sont les vrais modeles qu'il faut se proposer ; ou plutôt il ne faut s'en proposer aucun, mais se faire un style à soi, conforme au caractère dont on est revêtu, au ton de la Cour qui vous envoie, & à celui de la Cour où vous êtes envoyé. Il faut bien se garder d'affecter de l'esprit dans les dépêches, mais avoir l'attention d'exposer à sa Cour les faits avec la plus grande

clarté. Quant aux Mémoires que l'on adresse à la Cour avec laquelle on a à traiter, il y a quelquefois des raisons pour les rendre plus obscurs & plus entortillés.

J'ai toujours remarqué que les Gens de Robe, employés dans les Affaires Etrangères, devenoient plus aimables & plus polis, & qu'au contraire, dans les Intendances, ils contractoient un ton lourd & impoli; la raison en est aisée à deviner. L'Ambassadeur cherche à se faire aimer, & l'Intendant prétend se faire craindre: l'un a besoin d'être Courtisan & a deux Cours différentes à contenter, l'autre exerce le despotisme d'une seule Cour sur ses sujets.

Mais je m'écarte trop de l'objet que je m'étois proposé: je voulois dire qu'il faut préférer l'usage du monde à l'étude, pour faire des Livres également utiles & agréables. C'est ainsi qu'ont réussi S. Evremont & Fontenelle. Le dernier m'avoit l'autre jour, qu'il ne lisoit plus: « Il y » a long-temps que j'ai rempli mon ma- » gasin, disoit-il; à présent je débite ma » marchandise. » Mais pour arriver à ce

point-là , il faut trois choses ; étudier & lire avec méthode , avoir de la mémoire , & enfin avoir de l'esprit & l'usage du monde. Cependant on nous dit que Bayle n'avoit point cet usage ; mais il avoit tant de connoissances & tant d'esprit ; qu'on ne s'apperçoit point , en le lisant , de ce qui lui manquoit. Oh ! que cet homme-là , devoit s'amuser en composant son Dictionnaire & ses Nouvelles de la République des Lettres ! il passoit d'objets en objets , & jugeoit de tous avec liberté , supériorité & aisance. Son Journal est le meilleur qui ait été & fera peut-être jamais fait. Tous les Livres y sont extraits , approfondis & jugés de main de Maître. Si nous pouvons encore espérer d'avoir un pareil Journal , ce doit être l'Ouvrage d'une Société bien composée & dirigée par un Protecteur éclairé ; qui l'établirait , rendrait un grand service aux Sciences & aux Lettes ; il rameneroit tous les Auteurs à la bonne voie , leur apprendroit comme il faut traiter des sujets que l'on manque la plupart du temps , & leur montreroit les défauts de leurs compositions ,

compositions , aussi bien que ceux de leurs styles. Nos Académies ne seroient pas trop bonnes pour se charger de ce travail , chacune dans leur genre ; car une seule Compagnie n'y suffiroit pas ; encore faudroit-il abandonner au Mercure & aux petits Critiques hebdomadaires les Poésies , la Littérature légère , & les Romans. On trouvera peut-être quelques jours dans mes papiers un plan raisonné de cette réformation des Journaux , & des réflexions sur l'utilité extrême dont ils pourroient être pour composer l'Histoire du progrès de nos connoissances , la plus intéressante de toutes celles que l'on peut écrire.

J'ai une bibliothèque assez nombreuse , mais je l'ai toute composée de Livres à mon usage ; c'est un luxe déplacé & blâmable à un certain point , que d'avoir plus de Livres que l'on n'en peut lire ou consulter ; cependant c'est le plus beau , le plus noble , & par conséquent le plus excusable de tous les luxes ; j'avoue que si je pouvois en avoir un , ce seroit celui-là. Mais du moins faut-il savoir à quoi

peuvent servir aux autres les Livres dont on ne se sert pas soi-même, & il est absurde & ridicule d'en posséder qui n'ont d'autre mérite que d'être rares ou introuvables. Quant aux Livres dont le mérite ne consiste que dans la beauté de l'édition & la magnificence des reliures, c'est encore un luxe; mais on peut le pardonner à ceux qui sont assez riches pour ne pas manquer d'acquérir un bon Livre, dans l'espérance d'en avoir un beau; autrement ce seroit imiter cet homme, qui s'étant ruiné en cadres, se trouva trop pauvre pour acheter des tableaux.

Quand une bibliothèque est bornée, il faut qu'on reconnoisse à la composition quel est l'état du propriétaire; il seroit ridicule qu'on ne trouvât que des poésies & des Romans dans celle d'un Magistrat, & qu'on n'apperçût dans celle d'un Militaire, ni Polybe, ni les Commentaires de César.

Les études sérieuses demandent à n'être point troublées par les soins domestiques présents, ni les inquiétudes pour l'avenir; c'est à cause de cela que l'état monastique

est le plus propre à l'étude , parce que ceux qui s'y consacrent sont toujours sûrs de ne manquer de rien , ni dans le moment même , ni dans le cas où ils deviendroient incapables de travailler. De-là il faut conclure , que si l'on détruit jamais les Moines , l'érudition & l'enseignement y perdront beaucoup. On répond à cela , qu'il y a bien des Ordres de Moines qui n'étudient ni ne travaillent ; à quoi il faut répliquer , qu'on devrait chercher à les rendre utiles , plutôt que de les anéantir.

C'est une grande douceur pour un homme qui lit & qui étudie , d'avoir quelqu'un avec qui il puisse raisonner sur ce qu'il a lu : *Scire tuum nihil est , nisi te scire hoc sciat alter* , dit un Poète Latin ; mais il faut choisir ceux avec qui l'on veut raisonner de ce que l'on fait & de ce qu'on vient de lire ; car si , par malheur , on tombe entre les mains d'un de ces bavards , épilogueurs, disputeurs éternels , qui ne sont que trop communs dans le monde , il vaudroit mieux n'avoir jamais entamé de conversation de sa vie ,

que de s'être adressé à ces gens-là. Si on s'adresse à une bête, on n'a guere plus de satisfaction. Dans ces cas malheureux il faut garder pour soi ce que l'on a appris.

Les études forcées fatiguent, ennuient; au contraire, celles qui sont libres & volontaires se font sans que, pour ainsi dire, on s'en apperçoive. Je connois une femme qui ayant été long-temps en liaison très-intime avec un homme, lui écrivoit presque tous les jours, même quand ils étoient dans la même ville, lui rendoit compte de ses journées, de ses lectures, de ses pensées mêmes les plus secrètes. Le Monsieur mourut, & les héritiers eurent le bon procédé de rendre à la Dame toutes ses Lettres. La Dame, étant fort de mes amies, eut assez de confiance en moi pour me les laisser lire & me permettre de les emporter. Je les lus avec tout le plaisir imaginable: elles étoient pleines d'esprit, de réflexions & de pensées également fines & justes, & elles étoient rangées par ordre de date. Je les assemblai, & j'en fis quatre volu-

mes *in-4^o*. ; après cela étant retourné chez elle, je lui fis répéter ce qu'elle m'avoit dit plusieurs fois, qu'elle ne concevoit pas comment on pourroit avoir la patience de faire un Livre. Eh bien ! lui dis-je alors, Madame, apprenez que vous en avez fait un aussi gros & meilleur que ceux que nous estimons le plus, & je vous l'apporte. Aussi-tôt je lui remis ses quatre volumes *in-4^o*. Voilà, lui dis-je, qui vaut mieux que les Lettres de Madame de Sévigné, & peut-être même que les Essais de Montagne. Elle reçut ce compliment avec modestie, & fut du moins obligée de convenir, que l'on peut faire des Livres sans s'en appercevoir. Je lui rendis ses quatre volumes ; mais comme je suis grand extrayeur & notateur, j'en ai copié la valeur d'un volume que je conserve précieusement.

Montagne avoit appris le latin sans Maître, du moins sans Rudiment, par habitude & par routine. J'ai vu encore le temps que l'on obligeoit les Ecoliers, au College des Jésuites, à parler latin aux cuisines & aux valets de College,

pour demander leurs besoins les plus ordinaires. Le latin , que l'on débitoit dans ces occasions , étoit sûrement mauvais ; c'est ce qu'on appelloit *latin de cuisine* ; mais enfin , tel qu'il étoit , il faisoit contracter l'habitude de parler cette Langue. On a depuis renoncé à cet usage , & l'on a prétendu qu'il ne seroit qu'à accoutumer les enfans à faire des solécismes. J'ai pourtant vu que cette habitude étoit utile à ceux qui , voyageant en Allemagne , en Hongrie , en Bohême , en Pologne , avoient besoin d'avoir recours au latin pour se faire entendre. L'habitude qu'ils avoient contractée dans leur enfance , faisoit qu'ils se retiroient d'affaire ; tandis que ceux qui sortent du Collège aujourd'hui ne le peuvent pas , quoiqu'ils aient fait des versions , des thèmes , des vers latins , & qu'ils aient même remporté des prix. Quant au grec , il est fort inutile de chercher à le parler ; on peut même se passer aujourd'hui de traduire des Livres de cette Langue morte , puisqu'ils le sont presque tous. Mais il faudroit du moins savoir lire le grec , connoître les

premiers élémens de sa Grammaire , & sur-tout posséder les Racines Grecques , sur lesquelles MM. de Port-Royal ont fait un si bon Livre. On ne peut pas croire combien la connoissance des Racines Grecques est utile pour apprendre l'étymologie de la plupart des termes d'Arts & de Sciences. Si notre Langue , dans sa première simplicité barbare , ne dérive pas du grec , au moins faut-il convenir que les deux tiers des mots dont nous usons aujourd'hui , en viennent de la première ou de la seconde main.

Il y a des Livres didactiques si ennuyeux & si désagréables , quoique très-exacts , que l'on pourroit , à juste titre , les appeller des remedes contre l'étude , comme on dit que les femmes vieilles & laides sont des remedes contre l'amour. Il faut tâcher de sauver aux jeunes gens l'ennui de ces Livres là , & y en substituer d'autres qui inspirent la curiosité & l'intérêt. Inspirer l'intérêt est un grand art de tout Auteur qui fait un Livre. Ce doit être le but & l'objet de celui qui écrit sur les Sciences , de l'Historien , du Ro-

mancier , de l'Auteur de Comédies. Mais ce n'est pas tout que d'inspirer l'intérêt , il faut le soutenir jusqu'à la fin de l'Ouvrage : *Hoc Opus , hic labor est.*

Des gens à qui j'ai communiqué mes extraits & mes remarques sur différentes matieres , m'ont reproché que je n'avois pas un *style à moi* ; à quoi je réponds : Qu'importe , si j'ai le style de la chose dont je m'occupe ; c'est principalement à ce style qu'il faut s'attacher. Il faut observer , en écrivant sur toutes sortes de sujets , ce qu'observent les Auteurs de Comédies , faire tenir à chaque personnage le langage qui lui convient ; mais que les expressions soient toujours claires & les pensées justes , voilà l'essentiel. Il ne faut pas croire que ce soit l'imagination qui mène les idées loin ; au contraire , c'est le jugement , parce que celui-ci s'éleve ou approfondit toujours sur une ligne droite , allant de conséquence en conséquence ; au lieu que l'imagination va par bonds & par fauts , & s'égare , faute de s'attacher à aucun objet fixe.

Il y a deux manieres de cultiver sa

mémoire; l'une en apprenant par cœur de grands morceaux de poésies, des harangues entières, des pages de chiffres; avec ce genre de mémoire là, on fait des tours de force merveilleux, mais peu utiles. J'appelle l'autre genre de mémoire, *par jugement*. Par elle, on retient le sens & l'ordre des choses; si ce n'est pas là la vraie mémoire, c'est sûrement la bonne; c'est celle moyennant laquelle on s'instruit le mieux. Elle s'applique aussi bien à ce que l'on a vu qu'à ce que l'on a lu, & elle fatigue bien moins que la première, car on retient tout sans s'en appercevoir, &, pour ainsi dire, sans le vouloir.

Les grands génies n'ont pas besoin de lire pour concevoir de grandes & belles idées, & pour former des projets & des plans non-seulement brillans, mais quelquefois très-bons & très-utiles. Cependant la lecture leur sert encore beaucoup, pour rectifier leurs idées, & pour leur montrer, par l'exemple de ceux qui en ont eu de pareilles, à quels inconvéniens on s'expose en les suivant avec trop d'ar-

deur & de précipitation. Il y a longtemps que l'on a dit que l'Histoire étoit une expérience anticipée, & cette expérience est du moins nécessaire à ceux que leurs idées pourroient emporter, & qui concevroient de vastes projets.

Le style épistolaire est celui qui est le plus nécessaire aux femmes. Celles qui ont de la disposition à bien écrire dans ce genre, n'ont pas besoin de se donner de la peine pour y réussir. Il faut même qu'elles évitent de perdre ce tour aisé & naturel un peu mou, mais tantôt spirituel, tantôt voluptueux, qui est vraiment le style des femmes. Comme il ne faut pas qu'une Dame ait l'air ni le ton trop hardi, qu'elle ait le regard trop élevé ni le nez au vent, il ne faut pas non plus que ses idées & ses expressions soient audacieuses, ni son style ce que l'on appelle ambitieux; il faut qu'elle ait l'air d'écrire toujours rapidement, & qu'elle ne surcharge point ses phrases. Je ne conçois pas qu'il y ait des femmes qui, après avoir fait quelques Ouvrages, ou du moins quelques Lettres, les aient donnés à cor-

riger à quelques confidens ou confidentes qu'elles croyoient capables de mieux écrire qu'elles. Ou il faut abandonner à ses Secrétaires la besogne toute entiere à faire, ou revoir soi-même sa propre besogne, & après l'avoir dégrossie du premier jet, y revenir, la rectifier, & y mettre la dernière main, sans quoi l'on s'expose à donner au public un Ouvrage d'un style bigarré, & que l'on voit évidemment être de deux mains très-différentes.

Le style de Voiture, qui a eu autrefois quelque réputation, est à présent, avec raison, bien décrié; c'est un plaisant qui a quelque esprit, mais sans noblesse ni justesse. Balsac au contraire, dont le style est également hors du monde, avoit de la noblesse dans les idées & dans les expressions. Les gens qui savent tirer parti de tout, pourroient encore profiter, dans Balzac, de quelques pensées & de quelques tournures de phrases. Mais, encore une fois, la meilleure regle pour le style, est de le conformer à l'objet que l'on doit traiter. J'ai lu avec plaisir les Lettres

d'un célèbre Intendant du dernier regne , que l'on nommoit Monsieur de Bagnols. On les donnoit comme le vrai modele d'une correspondance d'affaires , & l'on avoit raison. Elles étoient courtes sans fecheresse , claires & solides. Un stupide subalterne devoit entendre les ordres qu'il donnoit , & s'y conformer ; & le meilleur second , homme d'esprit , ne pouvoit manquer de les admirer & de se rendre aux raisons qui y étoient énoncées ; car il ne donnoit jamais un ordre qu'il ne dît pour-quoi.

Je reviens à la mémoire , pour parler de ceux qui n'en ont point du tout. Il y a des gens qui sont obligés , pour aider le peu qu'ils en ont , de se faire des *agenda* de tout ce qu'ils doivent exécuter. Un certain Intendant de Tours , qui vivoit au commencement de ce siecle , étoit fameux pour ses *agenda* ; on les lui déroboit quand on pouvoit les attraper , & on les lisoit en arriere de lui pour en rire. On trouva un jour écrit sur l'un d'eux : « J'ai pris la résolution de me » faire dorénavant la barbe moi-même ,

» parce que mes gens sont des bourreaux
» qui m'écorchent. » Un peu plus bas ,
il y avoit : « Je ne veux plus jurer par
» la mordieu , cette expression n'est pas
» convenable pour un Magistrat & un
» Intendant ; il vaut mieux dire mor-
» bleu. » Ce n'est pourtant point M.**
qui est l'Auteur du trait le plus fort en
ce genre , mais un homme qui alloit sou-
vent de Paris à Lyon , & qui écrivit :
» Me souvenir de me marier , en passant
» par Nevers. »

Malgré tout le mal que je viens de dire
des *agenda* , je m'en fers quelquefois , &
je trouve qu'ils sont fort utiles. Ce n'est
pas que je manque de mémoire , mais je
n'ai pas celle qui fait que l'on se souvient,
à point nommé , de tout ce que l'on a à
faire dans une journée. Ce genre de mé-
moire-là est même fort rare : l'*agenda* y
supplée ; mais je me garde bien d'y écrire
mes résolutions & mes regles de conduite.
Je connois un homme fort savant , fort
appliqué , qui fait de très-bonnes recher-
ches , & les rédige à merveille , la plume
à la main ; mais le pauvre homme n'a

ni esprit ni mémoire , & je fais de lui un trait unique. Un homme de qualité voulut avoir sa généalogie ; il s'adressa à l'homme dont je parle , sachant qu'il est savant , exact , & qu'il aime à travailler dans ce genre-là. M. B*** lui rendit , avec plaisir ce service ; il feuilleta les Historiens , les Généalogistes , fit des extraits & des copies d'anciens titres ; enfin , après six semaines de travail , il donna tous les éclaircissemens qu'on lui avoit demandés. Deux ans après , un homme de la même Maison , d'une autre branche peu éloignée de la première , ignorant qui est-ce qui avoit fait la généalogie de son cousin , pria M. B*** de lui en faire aussi une. Le bonhomme se mit aussi-tôt à travailler , & trouva les mêmes preuves , mais sans se rappeler autre chose , sinon qu'il avoit eu occasion de voir les mêmes titres , sans savoir ni quand ni pourquoi. A la fin , les deux cousins s'étant communiqué leur généalogie , ils les trouverent conformes , se nommerent respectivement leur Auteur : c'étoit le même.

J'ai lu, dans un éloge de l'Abbé de Louvois, qu'il avoit été élevé suivant les intentions de son pere, qui étoit alors tout-puissant, & n'avoit rien négligé pour en faire un habile homme. Les personnes les plus savantes avoient imaginé exprès des méthodes pour lui apprendre tout en peu de temps. Il étoit nourri, dit son Panégyriste, d'élixir & de quintessence de Sciences en tout genre; de même que les gens très-riches, délicats, & qui font la meilleure chere, se nourrissent de consommés, de jus & d'essences de viandes, & de fucs des meilleurs fruits. La comparaison est bonne & belle; mais comme il faut de bons estomacs à ceux qui usent de cette cuisine recherchée, pour digérer tous ces alimens réduits en si petit volume, de même il faut une tête bien organisée pour retenir les principes de toutes les Sciences, réduits en abrégé. Mais aussi celui à qui cette premiere éducation a réussi, n'a plus de peine à se donner, pendant le reste de sa vie, pour devenir le plus savant homme du monde: tout l'instruit, tout augmente la masse de ses

connoissances , & se place sur les bases établies dans sa tête ; il ne peut pas avoir une conversation ni ouvrir un Livre , qu'il n'en tire quelque nouveau profit. C'est peut-être ainsi que les gens de la Cour paroissent savoir & *savent* (vraiment) *tout* , *sans* (paroître) *avoir jamais rien appris*.

Les Anglois n'ont point de style , & encore moins de méthode ; mais ils ont des pensées fortes & hardies : accoutumés à se mettre au-dessus des préjugés en matiere de politique & de gouvernement , ils portent la même audace sur toutes sortes d'objets. Leurs plaisanteries ne sont ni douces ni ménagées ; leur satire est violente , mais quelquefois fort plaisante. Nous connoissons déjà le Docteur Swift , un de leurs Auteurs les plus ingénieux & les plus piquans. Il a été assez bien traduit en françois ; & en général , il est plus aisé de rendre les plaisanteries Angloises en d'autres Langues , que de traduire , par exemple , les plaisanteries Italiennes en françois , & les nôtres en toute autre Langue , parce que
les

les facéties Angloises portent sur les choses , & que les personnes y sont peintes ressemblantes & avec des traits de force ; au-lieu que les Italiens jouent sur le mot , & que les François ne font que s'amuser autour de l'objet dont ils veulent se moquer ; ils badinent avec & s'en jouent comme le chat fait de la souris : par conséquent , ces plaisanteries sont bien plus difficiles à rendre & à saisir. Rien de plus agréable à lire , & de mieux fait , que les Feuilles du Spectateur , qui sont d'Adisson. Si les Anglois en avoient beaucoup comme cela , nous ne pourrions trop nous empressez à les connoître : mais je prévois qu'on nous traduira bien des mauvaises copies de ce premier & excellent Auteur Anglois ; que de là s'établira chez nous un nouveau goût de littérature ; que les François , qui ne savent jamais s'arrêter dans les effets de leur enthousiasme , *s'angliciseront* , & que nous perdrons de nos graces en acquérant quelque chose de la hardiesse de leurs idées , & de leur liberté de penser & d'écrire. Voltaire a déjà dit , que quand on pensoit fortement , on

s'exprimoit fortement aussi : cela est vrai ; mais on peut aisément outrer la force des pensées , & devenir également dur & rebutant dans les idées & dans le style.

VOLTAIRE , que j'ai toujours fréquenté depuis le temps que nous avons été ensemble au Collège , que j'aime personnellement , & que j'estime , à beaucoup d'égards , est non-seulement un grand & harmonieux Versificateur , mais , (ce que tout le monde ne fait pas comme moi) , c'est un grand Penseur. Le séjour de l'Angleterre lui a élevé l'ame , & a renforcé ses idées : il est capable de les mettre au jour avec courage , ayant dans l'esprit le même nerf qu'ont eu quelques Auteurs qui ont osé publier ce qu'on n'avoit pas osé écrire avant eux ; d'ailleurs il a des graces dans le style , pour exprimer & faire goûter certaines idées qui révolteroient étant rendues par d'autres. La trompette héroïque qu'il a embouchée dans la *Henriade* , est devenue musette agréable dans quelques-unes de ses Pièces fugitives.

Il n'est pas égal, mais il fait varier ses tons; peut-être que la partie du Poëte qui lui manque, est l'imagination: mais il est bien difficile aujourd'hui d'en avoir; il y a tant de gens qui en ont eu, que qui voudroit faire du tout-à-fait neuf, ne créeroit que des monstres ridicules ou épouvantables. Il y a deux parties dans une Tragédie; celle de l'intrigue, & celle des détails & de la versification. Voltaire ne triomphe pas dans la première, mais il est supérieur dans la seconde; & la preuve que c'est la principale, c'est la différence du succès de ses piéces de théâtre & de celles de quelques autres Auteurs, tels que la Grange-Chancel, qui excelle dans le Roman de ses Tragédies, mais qui les écrit pitoyablement. Voltaire, dans les détails, n'est ni aussi grand que Corneille, ni aussi tendre & aussi aimable que Racine, peut-être n'est-il pas même aussi fort que Crébillon; mais les traits d'esprit, les vers charmans sont si fréquens dans ses Piéces, que le Spectateur ou le Lecteur n'a pas le temps d'examiner si l'on pourroit faire mieux. La prose de Voltaire vaut

bien ses vers, & il parle aussi bien qu'il écrit : rien de si clair que ses phrases, elles sont coupées sans être seches; nulle période, nulle figure de Rhétorique qui ne soit naturelle; tous ses adjectifs conviennent à leurs substantifs; enfin la prose est un modele que ses Contemporains cherchent déjà à imiter sans vouloir encore en convenir. Son Histoire de Charles XII peut bien avoir des défauts, considérée comme Histoire; ses Lettres Philosophiques contiennent des critiques & des pensées hardies, qui certainement ne sont pas toujours justes; mais son style est toujours admirable. Voltaire n'a que quarante ans; s'il parvient à la vieillesse, il écrira encore beaucoup, & fera des Ouvrages sur lesquels il y aura sûrement bien à dire pour & contre. Plaise au Ciel que la magie de son style n'accrédite pas de fausses opinions & des idées dangereuses, qu'il ne déshonore pas ce style charmant en prose & en vers, en le faisant servir à des Ouvrages dont les sujets soient indignes. & du Peintre & du coloris; que ce grand Écrivain ne produise pas une foule de

mauvais Copistes; & qu'il ne devienne pas le Chef d'une Secte à qui il arrivera, comme à bien d'autres, que les sectateurs se tromperont sur les intentions de leur Patriarche!

J'AI souvent entendu reprocher aux Acteurs de notre Théâtre François, qu'ils chantoient; à mon avis, ce reproche est mal-fondé. Eh! qu'est-ce que la déclamation, sur-tout celle des vers, sinon un chant? Il n'y a pas de mal à chanter des vers ou une prose soutenue, cadencée, & qui doit être harmonieuse; mais il faut chanter juste, & conformément au vrai sens des paroles: je ne parle pas des petites Comédies en prose; elles doivent être débitées du ton de la conversation. Mais comme on ne parle pas dans le monde en vers, & sur-tout en vers rimés, fût-on Roi, Princesse ou Général d'armée, il faut déclamer les vers tragiques d'un ton soutenu & cadencé. Les Orateurs Romains prononçoient leurs Discours dans la tribune aux Haran-

gues, avec un accompagnement de flûte qui régloit & moduloit leur ton. De même les scènes en musique ne doivent être qu'une belle déclamation notée, & mieux soutenue par l'accompagnement toujours assorti & relatif au sens des paroles & à la situation où l'on suppose que se trouvent les Acteurs en scène. Jusqu'aux symphonies qu'exécute l'orchestre, doivent avoir un sujet, ce qu'on appelle (je crois) un motif, signifier & indiquer quelque chose. Autre attention nécessaire; il faut que la musique d'une scène, écrite en françois, soit faite pour des paroles écrites en cette Langue; sans quoi elle s'écarte du sens & de l'objet; Lully, quoiqu'Étranger, a eu grande attention à se concerter pour cela avec l'Auteur des paroles de ses Opéra, (Quinault); & c'est peut-être à cause de cela qu'il y a des scènes de leurs Drames, qui, étant bien rendues & bien chantées, nous intéressent si fort. Destouches & Campra ont eu la même attention; il paroît que Rameau, nouveau Compositeur, si estimable, si savant & si agréable d'ailleurs,

la néglige, & il a tort; il gâte & dénature ce Spectacle. Notre Musique se sent encore du Siecle de Louis XIV; elle est noble, expressive, parlante; ne la dénaturons pas, ou bien..... toute réflexion faite, faites-en, Messieurs, tout ce qu'il vous plaira. Après tout, c'est bien la peine de disputer, de disserter sur une matiere où tout doit se décider d'après l'effet & la sensation; c'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas disputer des goûts. Je viens de déclarer quel est le mien sur la Musique, & sur-tout sur les scenes lyriques; mais que chacun en juge à sa guise, & éprouve les sensations qu'il trouvera les plus agréables. C'est tout au plus aux gens de l'art à discuter les principes d'où résultent les sensations; il suffit au commun des hommes de les éprouver.

Fin du Tome second.

The first part of the book is devoted to a general
introduction of the subject. The author discusses
the history of the subject and the various
methods which have been employed in its study.
He then proceeds to a detailed description of
the various methods which have been employed
in its study. The author then discusses the
results of these methods and the various
theories which have been proposed to explain
the phenomena which have been observed.
The author then discusses the various
theories which have been proposed to explain
the phenomena which have been observed.
The author then discusses the various
theories which have been proposed to explain
the phenomena which have been observed.
The author then discusses the various
theories which have been proposed to explain
the phenomena which have been observed.
The author then discusses the various
theories which have been proposed to explain
the phenomena which have been observed.





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

--	--	--





